



François de Muizon

MARTHE ROBIN

LE MYSTÈRE DÉCRYPTÉ

François de Muizon

Marthe Robin

Le mystère décrypté

Préface du père René Wolfram

PRESSES
DE LA
RENAISSANCE 

Du même auteur

L'Irrésistible Ascension de Nasser Sabeur, Éd. de l'Aube, 1988.

Les Derniers Exorcistes de l'épiscopat révèlent !, Filipacchi, 1996.

Enquête sur la piété des foules, Perrin, 1998.

Le Défi de l'infocommunication, L'Âge d'homme, 2000.

Dans le secret des ermites d'aujourd'hui, Nouvelle Cité, 2001.

La Vie merveilleuse de Benoîte Rencurel, Nouvelle Cité, 2004.

Un nouveau regard sur les apparitions, Éd. de l'Emmanuel, 2008.

www.presses-rennaissance.com

EAN 978-2-7509-0715-0

Couverture : © Gamma-Rapho/Keystone France

© Presses de la Renaissance, Paris, 2011.

Table des matières

Préface

Avertissement

Prologue

- 1 - **La jeunesse paysanne** (1902-1925)
- 2 - **Solitude et dépendance** (1926-1927)
- 3 - **Paralysie et alitement définitif** (1928-1929)
- 4 - **L'éclosion** (1930)
- 5 - **Elle ne peut plus ni manger, ni boire** (1931)
- 6 - **Le début de la Mission** (1930-1939)
- 7 - **Une année charnière** (1940)
- 8 - **La vivante** (1941-1942)
- 9 - **La tentation du surnaturel** (1942-1953)
- 10 - **Le beau temps** (1953-1975)

- 11 - **Prophète**
- 12 - **Les relations de Marthe avec l'extérieur**
- 13 - **Ascète**
- 14 - **Dans l'orage** (1976-1981)
- 15 - **Les circonstances étranges de sa mort**
- 16 - **Le grand mystère des écrits**
- 17 - **Au-delà du paranormal**

Épilogue

Préface

Le présent ouvrage apporte des renseignements que le lecteur ne trouvera pas dans les livres précédents consacrés à Marthe Robin. Et ce n'est pas là son seul intérêt, même si c'est déjà un apport véritable, car il est nécessaire de découvrir ce que l'on ignorait.

Un autre point d'intérêt du présent ouvrage réside dans la manière dont François de Muizon a interrogé les sources existantes. On verra, à la lecture, les nombreuses citations que l'auteur fait des livres qui ont précédé le sien, et comment il conduit le lecteur encore plus loin. En questionnant toutes les informations disponibles, en créant pour ainsi dire des dossiers transversaux, il opère comme quelqu'un qui réunirait autour de la table tous les témoins connus ; et là, à entendre ce que les autres disent, chacun peut mieux situer sa propre contribution et la mettre en rapport avec celle des autres.

Quand on est sollicité comme je l'ai été moi-même, on découvre ce que l'on n'avait pas conscience de savoir. Dans le voisinage d'autres affirmations, la mienne en dit plus que son propre contenu. C'est très exactement ce que l'on trouvera dans le présent ouvrage.

Celui-ci évoque volontiers les contributions à la connaissance du mystère de Marthe des études précédentes. Mais François de Muizon a interrogé

d'autres témoins, utilisé des problématiques différentes, adopté de nouveaux points de vue : celui de la phénoménologie, de l'enquêteur judiciaire, les approches multiples, l'analyse de la rumeur, de la légende, de la sociologie des groupes... Il a évité l'attitude dogmatique, en laissant prévaloir l'accueil de la réalité, d'où qu'elle vienne. Il a multiplié les angles de vue, selon le maillage très serré des questions. Avec un tel filet, il s'évitait de laisser échapper d'intéressants poissons du savoir.

En somme, la légitimité de cette nouvelle étude jouit d'un précédent fameux :

Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et serviteurs de la Parole, j'ai décidé, moi aussi, après m'être informé exactement de tout depuis les origines, d'en écrire pour toi l'exposé suivi, excellent Théophile, pour que tu te rendes bien compte de la sûreté des enseignements que tu as reçus¹.

Plusieurs auteurs, plusieurs points de vue, plusieurs sources, l'ouverture à la réalité des choses, pas d'enfermement dans la pensée unique. Ce « prologue » de l'Évangile selon saint Luc fait fonction d'analogie : Luc, tout en reconnaissant que « beaucoup » avaient donné leur témoignage, et sans les critiquer, a entrepris « aussi » d'écrire ce qu'il avait de personnel à dire, intégrant cela dans le corpus que le lecteur lui-même constituera comme résultat de son acte de lecture. Comme dans une symphonie, les voix de plusieurs auteurs se font entendre, mais le lecteur percevra en quelque sorte l'harmonie du réel qu'aucun tout seul ne

pouvait émettre, mais qui se constitue, pour la joie de l'auditeur, quand ils se font entendre *ensemble*, sans vouloir exclure les autres voix. Ceci à la condition qu'on joue dans la même tonalité, ce qui dans la musique contemporaine peut mener très loin.

Depuis sa mort le 6 février 1981, chaque année apporte son lot de publications, de livres, d'articles, d'émissions radio ou télévisées consacrés à Marthe Robin. Tel est le cas de cette année 2011 en particulier. L'intérêt pour Marthe n'a jamais faibli ; il est particulièrement fort en cette année marquée du soixante-quinzième anniversaire de la rencontre du P. Finet avec Marthe Robin, le 10 février 1936. Les Foyers considèrent cette date comme celle de la naissance des Foyers de Charité. Toujours en 1936, en septembre, le P. Finet prêche la première retraite de Foyer, suivie par l'entrée des deux premiers membres, qui formeront la première communauté avec le père et Marthe.

L'année 2011 est aussi celle du trentième anniversaire de la mort de Marthe, occasion d'une intense activité de mémoire chez beaucoup. Tout au long de l'année, des conférences ont été et seront encore tenues, des célébrations d'anniversaire ont eu lieu, relayées par de nombreux médias. Le présent livre vient lui-même enrichir la liste des initiatives contribuant à la richesse de cette année jubilaire.

Je crois pouvoir dire qu'il n'y a jamais eu une aussi importante visibilité de Marthe Robin, de l'Œuvre pour laquelle elle s'est tant engagée, des communautés qui se sont formées dans son sillage. Je suis également témoin qu'en même temps, grandissant depuis des années, une attention existe dans la population, une demande se fait

entendre : « On veut savoir. » Un intérêt profond oriente les esprits vers l'accueil de tout ce qui aura été dit en ce jubilé... et vers l'ouvrage de François de Muizon lui-même.

Celui-ci a pu voir le jour parce qu'il existe un trésor à partager, le trésor des grâces dont Dieu a favorisé les Foyers de Charité et, à travers eux, les humains en recherche. Ce trésor a d'autant mieux pu s'inscrire dans les cœurs qu'il existe une attente, une faim, un désir profond d'accueil et de partage. Ce désir est largement ouvert à l'œuvre que Dieu accomplit en notre temps – on pense à la « grande Pentecôte d'amour », à la beauté du « plan de Dieu », connaissable et stimulant, à la cohérence et à l'actualité de la retraite fondamentale organisée dans les Foyers, et à bien d'autres richesses que Marthe et le P. Finet nous ont transmis. Inversement, je rencontre peu d'intérêt pour les phénomènes corporels inexplicables, les prétendues prédictions, les diableries de toutes sortes. Les gens vont à la source limpide. Ils désirent être introduits au mystère surnaturel que Marthe Robin a vécu et qu'elle a voulu partager. Le livre de François de Muizon est un morceau de choix dans ce partage.

La multiplication des ouvrages interroge certes les esprits. En même temps, elle affirme, de son simple fait, que personne, semble-t-il, n'a écrit *le* livre dont la lecture satisfasse à tous les questionnements, réponde à toutes les interrogations, donne le mot ultime. Cet ouvrage le manifeste par sa simple existence. À l'heure actuelle, il reste trop de choses à dire, trop de matériaux à assembler, trop de questions à élucider pour conclure prématurément par un *tout est dit*2.

Cet état de choses n'est pas à interpréter comme

une insuffisance des travaux qui ont paru jusqu'ici, comme si les auteurs avaient mal évalué l'ampleur de la matière ou comme s'ils avaient mal utilisé leurs sources. Par eux, nous connaissons beaucoup de choses sur Marthe Robin. Je dois même avouer que je n'ai pu tout lire, mais que j'ai apprécié ce que de nombreux ouvrages m'ont apporté.

Si l'on décrit ce que Marthe Robin a dit et fait, sur la base de témoignages sûrs, on peut dire beaucoup de choses justes. Mais si l'on arrive à saisir ce que devient le P. Finet, par exemple, à partir du moment où il collabore à l'œuvre de Dieu avec Marthe, la connaissance qu'on a de l'un et de l'autre se trouve puissamment enrichie. Notre connaissance de Marthe devient sensible à de nouvelles dimensions, tandis que notre connaissance du père s'en trouve, elle aussi, largement élargie et affinée, nuancée, précisée, humanisée... plus proche, plus attachante.

Il en va de même de la famille de Marthe. Celle-ci n'est pas seulement présente derrière Marthe, comme en arrière-fond. Nous la percevons bien réellement, au travers des actes et décisions qui sont les siennes, face à leur fille, sœur, tante, nièce, parente qu'est Marthe, lorsque, face aux nécessités, la famille réagit. Marthe est toujours restée membre actif de sa famille. Elle n'est pas passée de la famille qu'elle aurait quittée au Foyer qu'elle aurait intégré. François de Muizon nous fait percevoir les nuances de l'appartenance de Marthe à sa famille, et donc de l'affection de Marthe, de la capacité d'appartenance de Marthe, capitale pour elle.

La même chose peut encore être dite de la communauté du Foyer et plus tard des communautés de tous les Foyers, ainsi que des réseaux de relations qui se

sont construites empiriquement entre les personnes, autour de Marthe et du P. Finet. L'auteur parle du « cercle ». Simple circuit de fonctionnement non institué et pourtant actif et influent, sans lequel on pourrait certes parler valablement du père et de Marthe. Mais si nous tenons compte de ce cercle, avec lequel Marthe et le père entre-agissent, bien des fonctionnements deviennent perceptibles. Nous voyons vivre nos fondateurs dans leur vie quotidienne, influencer et être influencés, dans le service commun de ce que Marthe nomme l'Œuvre, la grande œuvre qui requiert tout son amour et son engagement.

Il nous faut souligner l'importance de certains questionnements nouveaux dans cette biographie, en particulier la place de l'ascèse dans la vie de Marthe Robin.

Le livre a aussi le mérite de situer cette vie dans l'éclairage de son époque – et de l'épopée – conciliaire. On ne soulignera jamais assez la correspondance de ce que le Saint-Esprit a fait vivre en Marthe Robin et que le même Saint-Esprit a fait vivre à l'Église en cette période, de 1962 à 1965. C'est aussi, à l'intérieur de la famille des Foyers de Charité, la période de tous les élans, de toutes les audaces.

En tout cela, où Marthe est si active, ce livre nous fait percevoir en permanence la présence et le rôle du Père, comme on l'appelle au sein des Foyers. Or tout ce que nous pourrions découvrir du rôle du P. Finet est au bénéfice de notre connaissance de Marthe. Elle lui a vraiment fait confiance, elle s'est vraiment laissée conduire.

La mort de Marthe, le 6 février 1981, nous a

indiciblement surpris. Elle est en elle-même l'énigme absolue de la condition humaine. Elle devient plus énigmatique encore dans les circonstances où elle a eu lieu. Sans pouvoir livrer le dernier mot sur ces circonstances – qui concernent la cause de béatification –, l'ouvrage de François de Muizon a le mérite de tout mettre à plat, comme l'on dit, permettant de distinguer et de ne plus confondre question, secret, énigme, mystère. À ce propos – et à d'autres ! –, que n'a-t-on dit du diable ! Cette question aussi se trouve éclairée et mise à sa juste place par François de Muizon. Peut-on d'ailleurs penser la création sans l'influence de celui que l'Évangile selon saint Jean appelle « le Prince de ce monde » ?

Après la mort de Marthe, dans sa succession, on a pu inventorier un certain nombre d'écrits, non publiés, de nature très différente. Sur eux aussi pèsent des questions, dont la solution conditionnera la lecture que nous pourrons faire de ces écrits. Le livre situe bien les questions qui se posent – François de Muizon est universitaire –, en même temps que le P. Michon – ancien professeur d'Écriture sainte – fait publier peu à peu des éditions critiques de ces écrits. D'autres ouvrages sont donc à attendre, que nous pouvons recevoir comme l'on saisisrait un cadeau, d'autant plus un cadeau qui fait l'objet d'une présentation.

C'est la qualité de présentation de la grâce faite à Marthe, au P. Finet, aux évêques qui les ont soutenus, aux communautés qu'ils ont engendrées dans la grâce de Dieu, aux retraitants innombrables du monde entier que je voudrais reconnaître à l'ouvrage de François de Muizon. En le lisant, on aimera mieux et plus ceux que nous avons suivis, eux-mêmes ayant suivi le Seigneur crucifié et glorifié.

La présentation que voici n'est certes pas exhaustive, elle souligne cependant plusieurs points de grand intérêt. La nouveauté et la pertinence de cet ouvrage tiennent aussi dans le regard que nous sommes invités à élargir, à nuancer, à équilibrer, voire à rendre plus complet. Car l'intéressant n'est pas de mettre sur la table plus de choses, mais de voir plus de choses parce que l'on a de meilleurs yeux. Et l'on voit tellement mieux quand s'allume une lumière plus éclairante ! Une nouvelle lumière, un nouveau regard : voilà ce qu'est ce livre.

Père René Wolfram,
fondateur du Foyer de Charité d'Alsace

- 1- On aura reconnu le début de l'Évangile selon saint Luc (1, 1-4).
- 2- Le livre du P. Bernard Peyrous lui-même, que le P. Michon a présenté comme « le livre de référence » sur Marthe Robin, n'a pas tari le désir d'information chez les gens ni le mouvement éditorial sur le sujet.

Avertissement

Cette enquête n'a pas toujours été facile, ni facilitée. Le P. Bernard Michon, responsable actuel des Foyers de Charité, le mouvement initié par Marthe Robin (1902-1981), m'a lui-même conseillé d'« attendre la béatification » pour écrire une nouvelle biographie : « Ce n'est pas le moment », s'est-il justifié en faisant allusion au dossier Marthe Robin, qui est en cours d'étude au Vatican.

Plusieurs témoins directs, de première importance, ont également refusé de m'informer et m'ont renvoyé vers le P. Bernard Peyrous, le postulateur de la Cause de béatification de Marthe Robin, dont le processus a été initié officiellement le 26 mars 1991 à Rome, par la Congrégation de la Cause des Saints. Le P. Peyrous m'a encouragé à écrire une nouvelle biographie, mais il m'a prévenu, dès le départ, qu'il ne pourrait pas me renseigner, arguant qu'il est tenu par le secret.

Je me suis aussi heurté à un souci si ce n'est d'interdire l'information, à tout le moins de la limiter et de la contrôler, et je partage finalement le sentiment qu'ont eu bien des enquêteurs avant moi, y compris parmi ceux qui ont travaillé pour le Vatican, à savoir que certaines personnes semblent agir comme si elles avaient peur de la vérité.

Une version officielle ou officialisée s'installe inévitablement. Un formatage de ce qui se dit ou ne se dit pas en découle. Une mise aux normes selon une grille de lecture dans laquelle les événements sont enchâssés. Cette attitude dommageable restreint le travail du biographe comme de l'historien. La censure ou l'autocensure conduit inévitablement à des déformations à la fois de la part de ceux qui l'initient et de ceux qui en subissent, bien malgré eux, les dommages.

Si j'ai pu conduire à son terme ce travail d'investigation, c'est parce que des femmes et des hommes acceptèrent de me parler en toute vérité car ils sont persuadés, comme je le suis moi-même, que certains silences peuvent au final devenir dangereux. Qu'ils soient ici remerciés de la vraie lumière qu'ils apportent sur la vie de celle qui demeura constamment dans l'ombre.

Prologue

Un témoin des temps modernes

Marthe Robin a vécu pendant près de cinquante ans sans manger, ni boire, sans quitter son lit dans la petite chambre aux volets toujours clos d'une ferme de la Drôme (France) à une quarantaine de kilomètres de Valence. Trente ans ont passé depuis sa mort dans la nuit du 5 au 6 février 1981. Sa vie reste aujourd'hui une immense énigme. Chaque page que l'on tourne amène à s'interroger sur les limites réelles du corps et du cerveau, sur la survie dans des conditions extrêmes et sur les capacités humaines en bien d'autres domaines.

Tout chez elle défie les lois de la nature et du simple bon sens. Le regard bascule dans l'irrationnel et le merveilleux. Le plus sage ne serait-il pas de constater qu'elle est inclassable, indiscernable, insaisissable ? Pourquoi aller plus loin ? Tout simplement parce que cette histoire n'est pas tirée d'un conte de fées mais qu'elle s'est déroulée près de nous au XX^e siècle en Europe et que des témoins de première main attestent la réalité de ces événements, même si parfois ils peuvent rappeler des mythes très anciens selon lesquels des êtres humains sont dotés de pouvoirs surnaturels.

Une mythomane ? Rien n'atteste dans le comportement de Marthe Robin une attitude arrogante ou dominatrice, le mensonge ou la manipulation. Elle garde les pieds sur terre. Elle possède ce caractère pratique et ce bon sens inné que l'on trouve souvent chez les gens de la terre. Au fil d'expériences terriblement déstabilisantes, elle demeure lucide, sincère, énergique, créative... Elle lance un mouvement au niveau mondial pour promouvoir l'amour, la compassion, le respect et la découverte de Dieu.

Alors qui est-elle ? A-t-elle eu une mission ? Est-ce un être humain ou une mutante comme certains se le demandent, ou encore une femme transformée par *l'Esprit de Dieu*, comme elle l'a suggéré. Le philosophe Jean Guilton, qui l'a bien connue, affirme : « Ce fut sans doute l'être le plus étrange, le plus extraordinaire, le plus déconcertant du XX^e siècle¹. »

Sa vie s'articule autour d'une série de mystères plus profonds les uns que les autres. La raison non seulement s'interroge mais souvent regimbe à admettre ce qui se passe sous nos yeux... Un tel climat peut aider à comprendre pourquoi certaines mesures ont été prises dans l'intérêt de Marthe par le P. Finet, son guide spirituel, et comment ces dispositions en sont venues à limiter la connaissance scientifique que nous pouvons avoir de ce qui s'est passé à la ferme, comme on disait. La prudence et l'objectivité s'imposent face à une *réalité* plus fuyante même qu'on n'a pu le dire ou le penser.

Les critères usuels du vrai et du faux, du réel et du virtuel, du juste et de l'injuste, du plaisir et du déplaisir sont bouleversés à un point tel que ce qui fonde naturellement une existence humaine est remis en cause radicalement. Marthe non seulement survit mais donne

un sens à sa vie dans des circonstances qui, vues de l'extérieur, sont cauchemardesques.

Un cas semblable dépasse également les querelles entre croyants et non-croyants, entre foi et athéisme, entre religieux et scientifiques. Il interroge les limites extrêmes de l'être humain. Il est au cœur même de la modernité en amenant à nous questionner sur nos modes de communication, notre survie, les mutations génétiques... Où commence et où finit la nature humaine ? Qui sommes-nous vraiment ? Quelle relation Dieu (s'il existe) tisse-t-il avec chacun de nous ? Cette histoire pose, avec une force exceptionnelle, la question même de notre existence sur la terre et dans l'univers. Elle nous situe au cœur de ce paradoxe selon lequel l'homme se présente comme le pire ennemi ou le meilleur ami de Dieu.

La vie de Marthe (comme sa mort) soulève d'immenses questions. Certains éléments ont été tenus secrets jusqu'ici. Il en va généralement ainsi quand l'extraordinaire foisonne, parce qu'il est naturel et sage de craindre l'avidité des spécialistes du sensationnel. Alors on profile un personnage et on formate un discours officiel. Le risque est de susciter des rumeurs, des questionnements, des incompréhensions... La voyante² de Châteauneuf-de-Galaure n'échappe pas à la règle.

Son image a été brouillée pour d'autres raisons. Les résultats de l'enquête diligentée par l'Église catholique³, dont Marthe est issue, pour savoir si elle pouvait être proclamée sainte ont soulevé, par ricochet, bien des polémiques alors même qu'on était en droit d'en attendre clarté et transparence. De nouvelles questions ont surgi et semé le trouble. De même, certaines

conclusions du postulateur de la Cause de béatification, le P. Bernard Peyrous, membre de la Communauté de l'Emmanuel et recteur actuel du sanctuaire de Paray-le-Monial (France), ou de Marie-Thérèse Gille, vice-postulatrice, aujourd'hui membre du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure, ont ajouté à la confusion et suscité des polémiques feutrées.

Il n'est guère discutabile que le dossier Marthe Robin, tel qu'il est présenté aujourd'hui, fait officiellement problème sur certains points. Les recherches continuent pour éclaircir des zones d'ombre subsistantes. Il serait plus juste de dire « mal éclairées », car la vie même de Marthe est lumière et paix. La partie réservée traditionnellement aux questionnements est trois fois plus longue que celle que l'on trouve habituellement dans les dossiers de béatification, ce qui signifie clairement que les interrogations soulevées sont nombreuses.

Comment s'étonner qu'une femme aussi déroutante produise de tels remous ? Des influences pas toujours très saines ont vu le jour. Aux documents officiels se sont ajoutés des réactions, de nouveaux témoignages... Au cours de notre enquête, des témoins qui, hier encore, se taisaient, ont souhaité parler. Ils ont voulu réagir. Leur but comme le nôtre fut toujours d'aller vers la vérité.

La vie de Marthe s'éclaire à travers un quotidien qui n'est pas celui d'une carte postale pieuse. Elle nous dit qu'un ailleurs est possible dès aujourd'hui : un lieu réel et non pas imaginaire, un espace de vie et non pas de mort, quel que soit le terreau (l'environnement, les circonstances...) dans lequel plonge le quotidien des hommes. Cette femme fut à la fois une ascète, une

prophétesse et une charismatique, c'est-à-dire une source prodigieuse.

Marthe fut en effet une remarquable ascète. Cette dimension a été occultée pour diverses raisons, et surtout parce que l'état dans lequel elle se trouvait semble lui avoir été imposé par la maladie. C'est l'idée véhiculée par le P. Finet. Or, ce regard mérite d'être nuancé. La vie qu'elle mène n'est pas seulement le fruit de son handicap, il y a une part de choix ou, si l'on préfère, d'intervention de sa part, qui révèle une volonté d'ascétisme structurant sa spiritualité.

Marthe ouvre également une voie nouvelle à la manière des grands prophètes qui illuminent le ciel de l'Humanité. L'ambition du projet que porte cette petite paysanne est de régénérer le monde. L'originalité qu'elle propose a été et reste encore dérangeante comme tout ce qui modifie sensiblement les habitudes. Les tiraillements entre les héritiers de Marthe en témoignent jusqu'à aujourd'hui.

Il est clair que, de son vivant déjà, le Mouvement n'est pas perçu de manière identique par tous les membres et que l'on a même tenté de le faire dévier de sa route initiale. Cet épisode demeure pour une bonne part inconnu. La vérité n'a pas été suffisamment dite à ce propos. Il est vrai que bien des fondateurs et fondatrices parmi les plus grands ont subi de telles épreuves ou camouflets. Marthe appartient à cette lignée d'hommes et de femmes dont on ne peut réellement prendre la mesure qu'avec le temps.

Elle fut enfin, à la manière des prophètes, une charismatique : elle s'est alimentée à une source extérieure à elle, que ce soit par l'intermédiaire des innombrables visites d'êtres célestes ou par ce qu'elle

appelle l'action de l'Esprit. Ce qui est tout à fait remarquable dans son cas, c'est la concordance observable avec le Mouvement charismatique, s'inspirant également de la force de l'Esprit, qui se développe dans le monde à la même époque. Marthe pourtant ne s'est jamais prévalu d'une quelconque maternité. Elle semble là seulement pour aider et impulser, soutenir et créer, participer à un courant qui passe à travers elle... Nombre de ses visiteurs reconnurent cette force spirituelle qui se colore des radiations infinies de la Miséricorde et de la Compassion.

Il y a chez elle ce sentiment que l'on retrouve chez les grands voyants, qu'il est inutile de chercher à comprendre ce qui relève du « mystère de Dieu ». Nul ne disconvient que la volonté de Dieu (si elle existe) soit impénétrable à une investigation rationnelle. Est-ce à dire qu'une telle expérience doit rester cachée comme si le mystère ne se protégeait pas lui-même des regards, comme si la vérité pouvait nuire à celle qui ne l'a jamais fuie ?

Par un étrange enchaînement de circonstances, son décès demeure, aujourd'hui encore, au centre de débats et même de polémiques, comme si elle n'avait pas pu quitter la terre normalement. Cette mort à laquelle elle était comme fiancée est venue mettre un terme à sa survie dans une certaine confusion et d'une étrange manière. Pourquoi tant de silence, voire de désinformation ? Il faut essayer de répondre à ces questions ne serait-ce que pour faire le deuil. N'est-ce pas ce qu'elle aurait souhaité ?

Dans les jours suivants la mort de Marthe, il y a trente ans, le philosophe Jean Guitton, membre de l'Académie française, a écrit :

Elle a voulu l'incognito total. Mais je suis bien sûr qu'après ses douces funérailles, des centaines de témoins vont rompre la consigne de silence pour se dresser et faire connaître cette humble fille de France qui simplement, obscurément, a vécu au plus haut point concevable ce qui est le fond du christianisme⁴.

Cette libération de la parole a mis du temps à s'installer. Ceux qui l'aimèrent le plus s'attachèrent parfois, sans en avoir conscience, à réduire la portée d'une vie qui parle à tous ceux qui cherchent des signes pour mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent aujourd'hui.

1- Jean Guitton, *Portrait de Marthe Robin*, Paris, Grasset, 1985.

2- Le mot n'est pas employé ici dans son sens courant mais dans celui que lui donnent les grandes traditions spirituelles (« Venez, allons trouver le Voyant, car le Prophète d'aujourd'hui, on l'appelait autrefois le Voyant », Premier Livre de Samuel, 9, 9).

3- Ouverture de l'enquête diocésaine par Mgr Léon-Didier Marchand, évêque de Valence.

4- *Le Figaro*, 16 février 1981, chronique titrée « Marthe Robin ».

La jeunesse paysanne

(1902-1925)

Le XX^e siècle a deux ans quand Marthe Robin voit le jour, dernière enfant d'une fratrie composée de cinq filles et un garçon¹. Qui pourrait, en ce 13 mars 1902, prévoir le destin fabuleux qui l'attend ? Personne bien évidemment ! Rien, ni le cadre géographique, ni son milieu social (le monde agricole de la France profonde) ne laisse un tant soit peu augurer que sa vie sorte du cours ordinaire des choses humaines.

Le père, Joseph Robin, possède une ferme de 13 hectares, au hameau des Moilles, à deux kilomètres de Châteauneuf-de-Galaure, dans cette partie de la Drôme qui se situe entre la vallée du Rhône et les premiers contreforts des Alpes. Dans la Drôme des collines, comme disent les gens du pays actuellement. Nous ne sommes pas encore dans les Alpes. « Aux limites de la France celtique et de la province romaine² », observait Jean Guitton. Le destin des grands voyants s'amarre souvent à des territoires frontaliers, ouverts, propices aux mélanges et aux passages.

La propriété des Robin est tracée sur les coteaux où se trouvent les terres les moins fertiles. Les gens de la Galaure parlent de la Plaine, ce qui soulève un paradoxe car nous sommes sur les hauteurs. Le vocable est

inapproprié, même si l'espace plutôt plat à cet endroit peut le suggérer. Ne monte-t-on pas à la Plaine ? Cette difficulté sémantique révèle peut-être une singulière correspondance avec la vie que Marthe va mener en ce lieu vers lequel on s'élève.

Sans être riche, la famille ne vit pas dans la pauvreté. Il y a un avantage à se trouver sur les hauteurs : c'est la vue. Par beau temps, on aperçoit à l'est le mont Blanc et à l'ouest le Gerbier de Jonc. Plus tard, Marthe dira : « Du peuplier on voit le quart de la France ! » Ce n'est qu'une image mais la métaphore dit combien elle se sent bien, en un lieu d'où elle voit loin. La perspective est belle. La météo du cœur peut être propice à l'élévation de l'âme quand nul obstacle ne retient la pensée.

Le village doit son nom à la Galaure, la rivière qui coule au fond de la vallée. Il compte à l'époque moins de 700 habitants. L'habitat est ancien. Des fouilles ont montré que le château comporte des éléments d'architecture romaine (« Châteauneuf » suggère la reconstruction). Des pièces de monnaie remontant aux III^e et IV^e siècles ont été trouvées sur place. Une autre preuve d'une antériorité remarquable tient à la racine du mot Galaure (la rivière des Gaulois). Marthe est bien de la terre de France.

Cette vallée rurale possède une petite industrie locale avec pas moins de huit établissements : des moulins, des forges, une papeterie... Les esprits sont traversés par les grands courants qui secouent la société : libre pensée, radicalisme, anticléricalisme. La chronique rapporte qu'un curé a quitté le village en se plaignant de « la mauvaise mentalité locale ».

L'œuvre fameuse de Ferdinand Cheval (le fameux *facteur Cheval*) qui construisit sa vie durant un palais

idéal se trouve à moins de six kilomètres de là, à Hauterives. L'œuvre témoigne de ce à quoi peut conduire une ambition humaine. « Les siècles s'écouleront et la légende dira au passant qui visitera : Enfant, c'est un seul homme qui a construit cela ! », affirmait l'auteur. Le parallèle est tentant entre Ferdinand Cheval et Marthe Robin, entre ambition humaine et désir de l'âme.

Une vie heureuse

La naissance de Marthe est accompagnée d'un petit orage familial. Le père est mécontent, dit-on, parce que c'est une fille – la cinquième – et non pas un garçon – il en a un seul – comme il l'aurait souhaité. Au village, une méchante rumeur voit le jour qui donne une tout autre version. Et si cette colère cachait autre chose ? Marthe aurait-elle été conçue hors mariage ?

La brouille est de courte durée. Très vite, Joseph et Célestine³ se réconcilient. L'acte de naissance en témoigne : Marthe n'est pas une enfant naturelle, comme certains l'affirmeront après sa mort. Elle est déclarée par son père en mairie de Châteauneuf-de-Galaure, le 15 mars à 14 heures comme l'indique le registre d'état civil.

Nous ignorons quand et comment Marthe apprendra le doute qui plane sur sa conception. Les ragots de village parviennent la plupart du temps, un jour ou l'autre, aux oreilles de ceux qui en sont la cible, que ce soit par une allusion empli de méchanceté ou une moquerie destinée à faire mal... Quoiqu'il en soit, Marthe n'en voulut par la suite ni à son père ni à sa mère, selon les témoignages concordants que j'ai pu recueillir.

Il en restera néanmoins une blessure psycholo-

gique qui s'ouvrira à nouveau, bien des années plus tard, comme nous le verrons. La rumeur ne meurt jamais car l'ombre s'attache à celui qui la projette, mais le coup ne vient pas toujours d'où on peut l'attendre... Marthe le vérifiera à ses dépens.

Une fois les tiraillements familiaux apaisés, le baptême peut avoir lieu. Il se déroule à Saint-Bonnet le 5 avril 1902, soit trois semaines après la naissance de la petite dernière. C'est « une vraie fête ». La sœur, Alice, 8 ans, et le frère, Henri, 6 ans, sont la marraine et le parrain.

Marthe n'a guère plus de sept mois lorsque la typhoïde frappe à la porte de la ferme. L'eau du puits est malsaine et contamine la famille. La petite Clémence, 5 ans, en meurt en novembre 1903 et Jean Robin, le grand-père de Marthe, un peu plus tard. Alice, qui a 9 ans, et Henri, 7 ans, en garderont des séquelles. Marthe en réchappe malgré son jeune âge, sans que l'on sache le poids que cet épisode aura sur sa santé future.

La famille est catholique même si elle ne figure pas parmi les plus pratiquantes. Plus tard, Marthe confiera :

Mes sœurs ne voulaient pas que je prie tout le temps, mais je le faisais dans mon lit surtout. Je priais la Sainte Vierge. Je lui parlais. Quand j'allais au village faire des commissions, j'avais toujours mon chapelet dans la poche et, en route, je le disais⁴.

Cette piété de l'enfance qui développe une religiosité spontanée ne manque pas de sincérité. On la rencontre généralement dans des familles qui offrent un climat propice à ce type d'éclosion. L'entourage de

Marthe n'a pas suscité une telle attitude. La réaction des sœurs est significative : elles s'étonnent sans faire preuve d'animosité.

Le père et la mère sont décrits comme des gens ouverts qui ne font guère parler d'eux. Preuve en est qu'ils s'entendent bien avec leurs voisins, les Achard, connus pour être libres penseurs. La proximité des deux fermes engendre un échange à base de trocs. Et puis, on se réunit parfois le soir pour des veillées. L'ambiance est joyeuse. « Toutes les filles Robin étaient enjouées, elles aimaient rire. La grand-mère paternelle était déjà comme ça, elle aimait voir les enfants s'amuser, elle *charamelait*⁵ avec eux en tapant des mains⁶ », déclare Max Achard. Joseph, Amélie et Célestine Robin ne sont pas les derniers à rire. Toute sa vie, Marthe avouera qu'elle aime plaisanter.

Les parents sont réputés généreux. « De nombreux mendiants passaient par leur ferme, offraient leurs services et demandaient l'aumône. Madame Robin leur préparait un casse-croûte avec du pain, du beurre et du fromage⁷... » De tels gestes marquent un enfant.

Le parcours de Marthe est celui de tous les jeunes catholiques : confirmation des vœux du baptême (13 mai 1911), première communion (août 1912)... Elle a 10 ans et certains paroissiens sont choqués qu'elle la fasse si jeune, ce qui est rendu possible depuis peu sans être tout à fait entré dans les habitudes⁸. Elle accomplira sa communion solennelle le 21 mai 1914 à l'aube du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Ses études se déroulent à l'école publique du village dont l'ouverture a contraint de fait, dit-on, la dernière école catholique (et payante) des sœurs de Saint-Joseph à fermer faute d'élèves. La France traverse une

période de changements profonds qui marquent encore son histoire aujourd'hui. Le 9 décembre 1905 a été votée la loi de séparation des Églises et de l'État, inaugurant une ère juridique nouvelle. Les catholiques subissent de plein fouet les assauts d'une laïcité dont Émile Combes est la figure de proue. Cette année-là plus de 3 000 écoles religieuses ferment leurs portes.

Marthe se rend à l'école à pied, soit plus de deux kilomètres à l'aller et autant au retour. Parallèlement elle suit les cours de catéchisme donnés par le curé de Châteauneuf-de-Galaure. Elle sera empêchée de passer son certificat d'études parce qu'elle est malade ce jour-là. Sa santé lui fera manquer bien d'autres rendez-vous.

Elle va à l'école jusqu'au mois de juillet 1916. Elle a 14 ans. On a besoin de bras à la ferme. Rien d'inhabituel à cela. La jeune fille ne semble pas s'en offusquer. Tel est l'usage. Elle mène une existence saine et heureuse partagée entre les travaux des champs et ceux de la ferme. Certes, la vie est parfois rude mais il y a aussi des distractions : les bals, où elle aime aller danser, et les veillées familiales à « la ferme » ou chez des voisins, les Achard.

Durant l'hiver 1915-1916, elle va aider sa sœur Céline après la naissance de son second enfant. Marthe en profite pour se perfectionner dans la broderie, ce qui lui sera utile par la suite. Ceux qui l'ont connue à cette époque décrivent « une fille intelligente, joyeuse, ouverte et taquine ». Ils soulignent qu'elle a du caractère, ce qui ne l'empêche pas d'être de nature craintive. Elle est pieuse, répète-t-on. Plus tard, Marthe confiera : « Je voyais Dieu partout. » C'est une image bien sûr, qui traduit sa sensibilité : Dieu n'est pas seulement dans le ciel, il est aussi sur la terre.

Elle aime se promener dans la campagne environnante et s'y plaît quoiqu'il n'y ait rien de spectaculaire dans ces paysages qui ignorent le pittoresque touristique. Leur beauté ne se montre qu'à ceux qui savent regarder. Pour une habituée des lieux, comme Anne Deval-Ostorero, « ici tout n'est qu'harmonie, grandeur, odeurs, silence. La Création à cet endroit n'est que vertige et la nature domine tout sans faire de bruit⁹ ». Un premier tournant attend Marthe, celui de la maladie. Rien ne sera plus comme avant.

Un petit corps malade

De l'actualité, on se souvient de l'armistice signé le 11 novembre 1918 à Rethondes dans la forêt de Compiègne, qui met fin à la Première Guerre mondiale. Les cloches des églises de France sonnent le carillon. C'est un soulagement pour tous jusque dans les villages comme Châteauneuf-de-Galaure, qui ont fourni leur contingent de soldats morts dans une guerre qui laissa 18 millions d'hommes sur les champs de bataille. L'hiver 1918 est aussi marqué par la terrible pandémie de grippe espagnole qui frappe l'Europe et fera 408 000 morts en France.

Marthe a 16 ans. Elle souffre de maux de tête, de douleurs oculaires et de vomissements. Le médecin de Saint-Sorlin, un bourg voisin, se déplace et lui prescrit un traitement. Les premiers symptômes remontent à la fin du printemps ou au début de l'été. L'hypothèse d'une crise nerveuse ou d'épilepsie est évoquée. Psychique ou organique ? Combien de fois, par la suite, son état interrogera de la sorte les scientifiques ? Pour l'immédiat, sa santé ne s'améliore pas et va même empirer.

La fin d'année est pénible avec de fortes poussées de fièvre. Le 1^{er} décembre 1918, après un nouvel évanouissement, elle demeure inconsciente quelques jours. L'aggravation est évidente : la paralysie concerne un côté du corps. La souffrance est grande. « Elle criait... Je l'entends toujours crier tellement elle souffrait la pauvre », témoigne une de ses nièces¹⁰.

Cette fois, deux médecins de Saint-Vallier sont appelés. Ils envisagent l'éventualité d'une tumeur cérébrale. Le curé du village, l'abbé Payre, lui donne l'extrême-onction, ce sacrement que les catholiques reçoivent quand le départ vers l'au-delà semble imminent. Mais Marthe échappe à la mort sans que l'on sache ni comment, ni pourquoi.

L'année 1919 s'ouvre sous de meilleurs auspices. L'espoir renaît en janvier. La guérison s'installe. Pas pour longtemps.

En février, Marthe s'évanouit dans la cuisine et lorsqu'elle reprend conscience, elle ne parvient pas à se redresser toute seule. Dans les jours qui suivent, ses jambes l'abandonnent. De plus, la maladie du sommeil, comme on dit alors, la tient dans une somnolence quasi continue. Le diagnostic s'oriente vers un cas d'encéphalite. Elle continue de souffrir d'impotence des membres inférieurs et devient temporairement aveugle¹¹.

Cet état se prolonge jusqu'au printemps 1921, époque à laquelle elle commence à se lever, à marcher avec des béquilles. Alors que cette amélioration s'installe, Marthe a, pour la première fois, une vision de la Vierge.

Première apparition de la Vierge Marie

Le jour de la première apparition de la Vierge

Marie n'est pas connue. Elle aurait eu lieu, selon les sources auxquelles on se réfère, le 25 mars 1921 (jour de l'Annonciation¹²) ou bien le 20 mai 1921, ou encore le 25 mars 1922. Si l'on retient la première date, Marthe a 19 ans. Alice, la sœur dont elle est la plus proche, dort dans la même chambre jusqu'en 1924, année où elle se marie. Elle est réveillée par un grand bruit et voit « une lumière blanche et très belle ». Évidemment, elle interroge aussitôt Marthe pour savoir si elle a perçu la même chose. « Oui, répond Marthe, la lumière est belle mais j'ai vu aussi la Sainte Vierge. »

La vision a-t-elle été accompagnée de paroles ? Nous n'en savons pas plus. La voyante ne parlera jamais de ce qui s'est passé ce jour-là.

Il y a un témoin, la sœur qui partage une fraction du phénomène : le bruit et la lumière. Quel intérêt auraient-elles à inventer une affaire si singulière qui risque de faire d'elles la risée du pays ?

L'événement se produit durant la nuit. Marthe ne sait pas encore qu'elle vivra tout au long de sa vie dans l'obscurité de cette chambre qui a été illuminée, ni que cette visite est la première d'une longue série d'apparitions d'êtres célestes.

Il est indiscutable que son milieu familial n'a pas fait de publicité à cette affaire, comme le démontre l'incertitude sur la date elle-même qui n'est pas retenue. Il n'y a pas non plus chez les Robin de manifestations d'un quelconque piétisme qui suggérerait un climat propre à enflammer l'imaginaire mystique. En outre, la sœur, Alice, est fort peu crédule pour ce que nous en savons et donc nullement portée à inventer quelque histoire que ce soit de ce type ! Le père et la mère sont à l'unisson : ils s'étonnent et attendent avant de juger

définitivement.

Santé : pas de mieux !

Dans le courant de l'année 1921, l'espoir renaît lorsque le 11 novembre, elle se rend à pied jusqu'à l'église, soit une distance de trois kilomètres. À cette époque Marthe rêve de devenir carmélite sans en parler à son père, ni à sa mère, qui ont bien d'autres soucis en tête. La famille est ballottée au gré des hauts et des bas de la santé de la petite dernière. Il n'y a rien de pire que ce yo-yo – ces coups de mieux et de moins bien – qui laisse par moments un peu d'espoir avant de briser l'optimisme pour aboutir à ce sentiment qu'elle n'ira jamais mieux. Voilà bientôt quatre ans qu'elle n'en sort pas.

Le début de l'année 1922 fait partie des embellies où le mieux est sensible. Les parents se prennent encore à croire que Marthe peut devenir une jeune fille comme les autres. N'est-ce pas le moment ? Elle est dans la fleur de l'âge. Elle a 20 ans.

La couturière du village lui donne du travail. La clientèle apprécie. En passant commande des gens disent : « Vous le donnerez à faire à votre petite infirme. » C'est ainsi qu'on l'appelle... Même quand elle va mieux. L'agenda de la maladie marque son quotidien. Son heureuse nature et son caractère équilibré l'aident là où d'autres auraient peut-être sombré.

Au cours de l'été 1922, de vives douleurs aux yeux, aux dents et au dos se manifestent. Un oculiste de Valence lui prescrit des lunettes. Cette année-là, elle a compté qu'elle s'était rendue quatorze fois chez le dentiste de Saint-Vallier pour se faire arracher des dents ou poser des couronnes.

À partir du 30 octobre, c'est au tour des genoux. La marche redevient difficile. S'agit-il d'une crise de rhumatismes ? Elle reprend les béquilles.

Pendant tout ce temps, la prière reste son jardin secret. On est catholique chez les Robin mais pas très démonstratif. Marthe demeure discrète. Ce n'est pas de la cachotterie, mais plutôt pour ne pas gêner.

Vie cachée, vie publique

On ne possède guère d'éléments sur les expériences mystiques qui commencèrent durant ces années-là. Ses confidences sont rares et brèves. Fin 1922, elle indique au curé du village, l'abbé Faure, qu'elle a été « blessée d'amour devant l'autel de la Sainte Vierge » dans l'église de Châteauneuf-de-Galaure. Elle n'en dit pas davantage. Que s'est-il passé ? Cette manière de s'exprimer fait penser à ce que l'on appelle une transverbération : la perforation (virtuelle bien sûr) du cœur, généralement pendant une vision, s'accompagne d'un bonheur infini. Une telle expérience est souvent considérée comme un sommet de la vie mystique.

Quelques mois plus tard, les médecins mettent à profit le fait que Marthe puisse à nouveau se déplacer, pour lui prescrire une cure de bains chauds résineux à Saint-Péray, station thermale ardéchoise, où elle se rend en octobre 1923.

Les malades, une fois dévêtus, étaient enveloppés, tête comprise, dans une couverture de laine, puis confortablement installés dans le *four* où ils séjournaient de 8 à 40 minutes, selon les indications du médecin traitant. Ce four, qui portait bien son nom, était une salle

de sudation, construite en briques réfractaires, chauffée par un four à bois, dont elle était séparée par un espace à claire-voie dans lequel étaient placées des lames de pin Mugho. Sous l'influence de la chaleur, de précieuses essences se volatilisaient, chargeant l'atmosphère du four supérieur d'émanations résineuses chaudes, et provoquant une sudation abondante des malades. À la sortie, ceux-ci se reposaient de 15 à 30 minutes dans une des chambres spéciales aménagées près du four¹³.

La malade subit stoïquement un tel régime dont le résultat n'est pas probant.

L'aggravation se poursuit. La médecine ne peut toujours rien. Son corps semble se lézarder, glisser sur la pente qui conduit à la tombe. Est-ce là son destin ?

Ses jambes répondent de moins en moins bien aux sollicitations. Son rayon d'action se réduit considérablement. Marthe confie dans une lettre à l'une de ses nièces son envie de danser. Et puis, il y a cette terrible confiance qu'elle fait un jour à une amie : « Quand vous avez de grands malades, ne laissez pas de poisons à leur portée¹⁴. » Il ne fait guère de doute qu'elle a surmonté la tentation du suicide.

Voilà qu'elle peut à nouveau se déplacer. Des villageois l'aperçoivent en train de garder les bêtes. Elle se rend chez le dentiste de Saint-Sorlin à la fin de l'été 1924. Mais la plupart du temps, elle demeure dans la cuisine, assise dans un fauteuil devant la fenêtre. Son père est contraint de la transporter dans une charrette à la messe du dimanche.

En 1925, le curé l'inscrit au pèlerinage à Lourdes qui doit avoir lieu durant le mois d'août. Marthe en est informée en juin. Elle accepte. Et puis, quand elle

apprend qu'une personne d'un village voisin, également malade, souhaite y aller mais qu'il n'y a plus de place, elle lui donne la sienne.

Pourquoi ce renoncement ? La première réponse qui vient à l'esprit est celle d'un acte de gentillesse et de générosité. C'est très vraisemblablement le cas. Faut-il évoquer l'inutilité d'aller quérir une guérison ? On ne peut pas écarter cette éventualité non plus.

Trois mois plus tard, elle rédige un *Acte d'abandon* à Dieu, largement repris de celui écrit par le P. Emmanuel de Bouchaud. Le signal est fort et dit clairement son cheminement. Elle a 23 ans. Son geste emprunte à une tradition qui demeure toujours vivace à l'époque et qui consiste à s'engager dans un contrat de confiance avec Dieu. Marthe en fait la promesse solennelle à Jésus :

En ce jour, je me remets à vous sans réserve et sans retour. Ô le bien-aimé de mon âme ! Je dois devenir un autre lui-même, un autre Jésus. Donc abandon, abandon à l'amour, abandon plein d'amour, tout entière à Jésus.

Ce texte est écrit le 15 octobre 1925 en la fête de Thérèse d'Avila. Pour l'heure, elle place sous son oreiller la feuille sur laquelle elle a écrit, ce qui dit bien la relation à la fois intime et affective qui s'exprime à ce moment-là. Elle la déchirera¹⁵ deux ans plus tard (1927) en pensant qu'elle va mourir : elle ne peut plus abandonner une vie qu'elle va perdre. Dès qu'elle ira mieux, elle écrira un nouvel *Acte d'abandon*.

- 1- Céline (1889-1985), Gabrielle (1892-1867), Alice (1894-1977), Henri (1896-1951), Clémence (1898-1903).
- 2- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 41.
- 3- C'est le prénom usuel de la mère de Marthe, précédé à l'état civil par Amélie.
- 4- Michel Thierny, *Marthe Robin, 1902-1981*, Foyer de Charité de Courset, p. 3.
- 5- Fredonner des paroles inintelligibles.
- 6- Raymond Peyret, *Marthe Robin, La Croix et la Joie*, Valence, Peuple Libre, 1981, p. 40.
- 7- Jacques Ravel, *Le secret de Marthe Robin*, Paris, Presses de la Renaissance, 2008, p. 28.
- 8- Décret du pape Pie X, 8 avril 1910.
- 9- Anne Deval-Ostorero, *Petite Marthe, la ferme Robin*, Châteauneuf-de-Galaure, Éditions Foyer de Charité, 2009, p. 22.
- 10- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie*, Paris, Salvator, 2007, p. 36.
- 11- Rapport médical des docteurs Ricard et Dechaume (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 12- L'annonce faite à Marie par l'ange Gabriel qu'elle aura un enfant, tout en demeurant vierge. L'ange précise, selon l'Évangile de Luc, que cet enfant aura le nom de Jésus et sera appelé « fils de Dieu » (Lc 4, 26-38).
- 13- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, Valence, Peuple Libre, 1981, p. 54.
- 14- Jacques Ravel, *op. cit.*, p. 47.
- 15- Une amie à qui Marthe a confié cette lettre l'a montrée à l'abbé Perrier, curé de Saint-Uze. Celui-ci l'a trouvée si belle qu'il la recopia. C'est ainsi qu'un exemplaire fut préservé.

Solitude et dépendance

(1926-1927)

Dans les maladies évolutives, l'espoir de guérir demeure jusqu'à un certain seuil à partir duquel le patient se résigne. Il comprend qu'il ne retrouvera jamais plus la mobilité qui était la sienne avant. La jeunesse de Marthe se résume pour une bonne part à ce cheminement. Sa vie est conditionnée par l'encéphalite dont elle est atteinte.

Pour les gens du pays, elle est devenue quelqu'un de spécial. C'est ainsi que l'on continue à parler d'elle au village. Pas seulement comme d'une handicapée souffrant d'un mal étrange car mal défini, mais aussi comme de quelqu'un de peu ordinaire. La sagesse populaire a souvent de singulières intuitions.

Dans le même temps, son image est brouillée, négative même parce qu'elle n'est plus utile. Dans ce monde de la terre où chaque bras compte, cette appréciation n'est pas anodine.

Elle confie à Jean Guitton que son père lui a dit un jour : « Marthe, ce remède que tu bois, est-ce que tu l'as gagné ? » Cette question cinglante mérite d'être replacée dans le contexte des fins de mois difficiles des Robin.

L'addition est lourde et à cette époque les familles modestes ne peuvent pas compter sur la Sécurité sociale qui n'existe pas. Sous la rudesse du propos affleure l'espoir qu'un jour la petite dernière reprendra sa place dans le concert des activités de la ferme. La pilule est amère.

Pour l'heure les travaux de broderie et de couture lui permettent de faire entrer quelque argent dans la caisse. Ce n'est qu'un complément. « Je faisais, explique-t-elle, des bavoirs pour pouvoir acheter des remèdes, nous n'avions pas d'argent². » Son journal intime en garde la trace :

Du travail de couture, plus je pourrai en faire mieux cela vaudra pour moi et les miens ; et aussi pour mon état moral car le courage est souvent bien *en fin*³. J'ai travaillé et je travaille un peu malgré que mes mains voudraient souvent trembler.

Elle va au bout de ce qu'elle est capable de faire.

Quand elle n'a pas de travail, elle passe son temps dans les livres. La lecture la distrait et l'instruit. Ses choix sont éclectiques. Les romans ne sont pas négligés même si les écrits spirituels prennent la première place. Marthe est une autodidacte : elle acquiert au fil des années la culture que l'école ne lui a pas donnée. Certes, elle cherche aussi à s'évader mais il y a chez elle une vraie soif de connaissances qui forge sa personnalité. Sa curiosité est immense, comme le montreront plus tard les conversations qu'elle soutiendra avec des intellectuels.

Pour ses proches, l'important demeure l'évolution invalidante de la maladie. La faiblesse de Marthe est extrême tout au long du premier trimestre de l'année

1927.

Il m'est impossible de faire le moindre mouvement sans être aidée, constate-t-elle dans son journal intime. Je garde du moins en partie l'usage de mes bras et de mes mains quoique ces dernières soient devenues bien maladroites.

La question resurgit de manière lancinante : sa vie va-t-elle se résumer à la maladie ? Une interrogation beaucoup plus subtile voit le jour : existe-t-il un rapport entre son état physique et ce désir de Dieu qu'elle manifeste depuis son plus jeune âge ?

Elle écrit le 17 mars 1927 (elle vient d'avoir 25 ans) cette phrase énigmatique : « Un cœur où la douleur n'a pas imprimé ses plaies sanglantes ne peut respirer librement l'air vivifiant et sanctifiant des sommets et du Ciel. » Selon cette perspective, la souffrance ne fait pas qu'abaisser, elle élève aussi. Ses cris de douleur, qui rompent la paix de la ferme, lui ouvrent-ils d'autres portes ? Quelles sont ces cimes dont elle parle ? Cette oxygénation dont elle bénéficie ?

Pourtant son quotidien n'a rien de merveilleux. En juillet 1927, la malade indique dans une lettre au pharmacien de Saint-Vallier :

On me met vers 10 ou 11 heures dans mon fauteuil d'où je ne bouge plus jusqu'à l'heure du coucher qui ne se fait pas sans larmes malgré mon assiduité aux comprimés ou cachets.

Maintenant certains mouvements déclenchent de très vives douleurs.

Les visions de la Sainte Vierge continuent. Marthe

en parle fort peu et de manière toujours laconique, comme le montre cette note du 2 mai 1927 tirée de son journal intime :

Mes peines, mes craintes, mes faiblesses même, l'impuissance à ne pouvoir m'occuper de rien, tout cela a disparu ou m'est devenu plus facile à supporter depuis que j'ai eu l'immense bonheur de communier près de ma chère Maman qui assistait à ma communion.

Cette Maman, c'est la Vierge Marie qui lui est apparue au moment où elle recevait la communion. Sa joie est évidente. Elle se sent soutenue. Elle n'est pas seule.

Un lien se tisse avec les êtres célestes qui viennent la visiter. La dimension affective et émotionnelle est puissante. On pourrait suspecter une fuite dans un imaginaire religieux peuplé de saints personnages réconfortants et pleins de compassion. Ce serait faire fausse route : son bon sens et son réalisme l'en préservent.

« Comment dire les infinies tendresses de Jésus, écrit-elle le 17 mars 1927. Il ne discontinue pas de m'envelopper, de m'entourer de ses prévenances divines. J'ai peur... Je suis vraiment trop comblée ! » Elle n'ose pas tout à fait croire à ce bonheur-là et emprunter ce pont qui enjambe la réalité et sur lequel Jésus, celui des Évangiles, vient à elle. Elle ajoute cette phrase terrible : « La souffrance est l'école incomparable de l'amour. » Elle le redit de page en page : ses torrents de larmes emplissent un océan d'amour. Elle a compris, affirment les chrétiens, le chemin de Jésus-Christ allant vers la

croix où il est crucifié. Mais cet éloge de la souffrance sonne mal aux oreilles des hommes et des femmes du XXI^e siècle épris de bien-être et de sécurité. Quelle inversion radicale ! Plus elle souffre et plus elle aime : elle rejoint l'intimité non pas de ceux qui la font souffrir (ce qui serait une perversion) mais de ceux qui souffrent.

N'allons pas voir dans ses confidences un discours mystique ! Elle parle de ce qu'elle vit. D'une expérience. « Comme une maman qui apprendrait, écrit-elle, à faire les premiers pas à son petit enfant, ainsi Jésus m'apprend lui-même la manière de me livrer à son amour, de m'abandonner à sa divine volonté. » Que lui dit-il ? Que « la souffrance est la marque du vivant témoignage de son amour ». Sa maladie prend un sens.

Dans ces années 1926-1927, le journalier de sa maladie et de ses confidences est celui d'un séisme. Marthe subit deux transformations radicales. L'une extérieure, celle de son corps qui est peu à peu rendu inutile, l'autre intérieure qui est la découverte de Jésus-Christ qui lui propose une autre manière de vivre. L'une est visible et brutale ; l'autre, invisible et transformante. Une mutation s'opère.

Quoi qu'il en soit, la souffrance reste bel et bien attachée à son corps. Elle y a planté ses griffes et ne la lâche pas. En juillet 1927, une crise la contraint à reprendre le lit. Il y a plus grave. Des troubles de la déglutition apparaissent. S'agit-il de nouveaux dommages liés à l'encéphalite ? Marthe a de plus en plus de difficultés à s'alimenter. La chronique rapporte qu'elle ne mange guère mais ne se prive pas de bonbons ! Il est aisé d'imaginer l'inquiétude de ses parents.

***Proche de la mort,
elle voit Thérèse de Lisieux***

Le 3 octobre 1927, la situation est alarmante. La voyante souffre de ce que l'on appelle savamment une hématomèse (vomissement de sang) et d'hématuries (sang dans les urines) ainsi que de mélénas (sang dans les selles). Un médecin de Saint-Uze, puis un autre de Saint-Vallier concluent : « Il n'y a plus rien à faire. » C'est à ce moment-là qu'elle déchire son *Acte abandon*. Elle a 25 ans. Elle sombre dans le coma. Un nouveau flirt avec la mort commence.

La famille perd tout espoir de la garder. Mais son heure n'est pas venue. Trois semaines plus tard, les mêmes médecins dont on imagine l'étonnement affirment qu'elle va s'en tirer. Elle est sortie du coma, a repris des forces... C'est alors qu'elle déclare à ses parents stupéfaits : « J'ai vu sainte Thérèse de Lisieux⁴. » Elle le dit simplement, comme elle rapporterait un fait qui a vraiment eu lieu. Elle semble tout à fait sûre de ce qu'elle affirme ! Pas de trace de folie ou de délire. Les Robin ne sont pas des gens crédules, pourtant ils l'écoutent. Elle a vu trois fois sainte Thérèse. Elle précise qu'elle lui a annoncé qu'elle ne mourrait pas : elle vivrait pour prolonger sa mission dans le monde entier.

Marthe a-t-elle vécu ce type d'expérience que racontent certains comateux qui, aux portes de la mort, ont choisi (ou cru choisir) de revenir et de ne pas mourir ? Est-elle allée comme eux jusqu'à cette extrémité mystérieuse ? Et là, est-ce que sainte Thérèse s'est trouvée sur sa route ? « C'est elle qui m'a fermé les portes du ciel, pourtant j'étais heureuse... prête à partir⁵ »,

affirme-t-elle.

Ces trois apparitions se sont produites tandis que la voyante est dans le coma. Cette circonstance si particulière est-elle une sorte de projection de ce que sera son existence d'âlité hyperactive ? Quoi qu'il en soit, elle sait dorénavant que sa place est sur terre malgré cette maladie qui semble l'emporter inexorablement vers la mort depuis près de dix ans. Son corps n'est pas un obstacle. Thérèse de Lisieux lui a parlé de vie et d'une mission à poursuivre alors qu'elle est en train de mourir.

Par la suite, elle demeurera en relation avec Thérèse de Lisieux. « Je parle souvent avec elle, confie-t-elle. C'est une grande sœur. » Avec l'humour qui colore souvent ses paroles et ce ton espiègle qu'on lui connaît bien, elle ajoute : « Oh ! la coquine, elle m'a tout laissé après. » Intimité étrange. Marthe parle des êtres célestes qu'elle rencontre comme de simples connaissances croisées dans la cour de la ferme, d'amis proches, de familiers...

Le père et la mère laissent faire et dire. Dignes et respectueux, ils ne s'étendent pas sur les expériences étranges de leur fille qui leur répète que tout cela « vient de Dieu ». Ils prennent de la distance en déclarant que, quant à eux, ils ne voient et n'entendent rien, sans critiquer Marthe pour autant. Ils se placent dans une sage expectative et ne concourent ni de près ni de loin à construire une légende.

De cette époque datent aussi les premières visions du démon, « sous la forme d'animaux anormaux et monstrueux⁶ ». C'est une tout autre affaire. Le côté obscur. Les phénomènes paranormaux, qu'ils soient positifs (apparitions d'êtres bienfaisants) ou négatifs (esprits maléfiques), se développent concomitamment à

la maladie. Cette concordance s'impose : Marthe grandit dans cette interdépendance.

Quel avenir ?

Il ne faut surtout pas idéaliser la situation. La voyante reste déchirée entre ce qu'elle pourrait être (une jeune fille en bonne santé croquant la vie à pleines dents) et ce qu'elle est devenue (une jeune fille avec un handicap de plus en plus lourd).

En voilà bien long, écrit-elle, beaucoup trop long pour ce pauvre moi, mieux vaudrait, il me semble, m'arrêter davantage sur tout ce que Dieu fait à mon âme et pour mon âme à chaque instant.

La dichotomie est claire entre son corps, la souffrance (ce « trop long ») et Dieu sur lequel elle doit « s'arrêter davantage ». Elle confie à mots couverts, avec cette élégante discrétion dont elle ne se départit jamais, combien la douleur et la maladie peuvent séparer de Dieu. Il est clair que les élévations mystiques n'ôtent rien à cette réalité corporelle qui la broie et la ramène constamment sur terre !

Mon âme est emportée, constate-t-elle dans son journal intime, sous la puissance des attraits et des inspirations de Dieu qui, par instants, semble vouloir comme m'absorber tout entier en Lui. J'ai peur de tout cela !

Elle réagit sainement. Objectivement. Elle craint de se laisser aller dans ce monde enchanteur qui s'ouvre à elle. Elle refuse la fuite dans un délire qui ne serait qu'une bouée illusoire pour flotter sur l'océan déchaîné du

quotidien de sa maladie. Tels sont les vrais voyants. Comme eux, Marthe sent une séparation d'elle-même avec elle-même qui se construit et l'alerte. Déchirure intérieure.

Elle a maintenant l'intuition fulgurante de ce que sera sa vie : « Il me semble que je ne suis plus qu'une petite chose dans les bras de Dieu et que je vais rester ainsi jusqu'à ma mort. » Elle parle avec les mots de Thérèse de Lisieux quand elle confie : « Je ne sais ce qu'Il veut faire de moi, mais je veux tout. »

Elle a mis cette volonté par écrit dans un second *Acte d'abandon* qui s'inspire de celui du chanoine Gerbaut :

Dieu éternel, amour infini ! En ce jour, je me donne et me consacre à vous, tout entière et sans retour [...]. Mon Dieu, prenez ma mémoire et tous ses souvenirs, prenez mon cœur et toutes ses affections. Prenez mon intelligence et toutes ses facultés ; faites qu'elles ne servent qu'à votre plus grande gloire. Prenez ma volonté tout entière. C'est à jamais que je l'anéantis dans la vôtre.

La route est encore longue.

Le poids de la solitude

La petite dernière des Robin se sent toujours aussi inutile. Un poids lourd à porter. C'est un souci constant chez elle. Des tiraillements, des incompréhensions, des problèmes relationnels avec son père le lui rappellent à l'occasion.

À la suite d'une énième crise dentaire, les digues

de la discrétion se rompent.

Il a fallu dire des sottises à mon père et le prendre par la honte, lâche-t-elle dans une lettre à Mme Delatour, afin qu'il aille me chercher du secours [...]. Pauvre malheureux père, je le plains de tout mon cœur d'être vraiment si dur, il est vrai que je suis malade depuis cinq ans, il ne s'en est pas tourmenté plus que pour son chien, mais peut-être allez-vous croire et peut-être direz-vous que je ne suis pas gentille de parler ainsi ; c'est bien malgré moi que je le dis et je le dis comme à une sœur bien-aimée, mais sans humeur, mon cœur seul est en jeu car il y a une borne à tout et ma pauvre vie a vu des choses si dures... C'est que du bonheur, de la tendresse que je lui veux, moi à qui il est si doux d'aimer mais je ne lui témoigne même plus : c'est au-dessus de mes forces ; et c'est parce que je suis chrétienne que j'ai simplement de l'indifférence.

Marthe garde une délicatesse peu commune en laissant éclater sa colère. Ce témoignage bouleversant ne peut être compris hors du contexte particulier du grand handicap et de ces tensions qui naissent des difficultés rencontrées. Ce serait faire fausse route d'y voir la réalité des sentiments qui lient un père à sa fille. Marthe et son père se heurtent à une situation intolérable. L'un comme l'autre se rendent bien compte que le pire est à venir. Marthe n'a-t-elle pas de plus en plus de mal à s'alimenter ? La crise dentaire n'a été que le déclencheur : le désespoir affleure...

Dans la vallée, la réaction des gens se nourrit des fantasmes que colporte l'air du temps. Certains vont jusqu'à craindre d'attraper la maladie en allant la voir !

Quant aux libres penseurs, ils l'ont classée parmi les illuminées. Les plus savants prononcent des mots compliqués : hystérie, paranoïa... ajoutant l'énigme du vocabulaire à l'imaginaire des on-dit.

Le curé lui-même, l'abbé Léon Faure, qui est là depuis 1923, ne comprend pas. Il se montre soupçonneux. Il somme Marthe de se remuer et la traite d'orgueilleuse. Cette attitude n'améliore pas les relations parfois tendues avec Henri, le frère, qui supporte de plus en plus mal la venue du prêtre à la Plaine. On devine sa réaction : s'il y a un Bon Dieu, pourquoi autorise-t-il tout cela ?

Alors Marthe juge préférable de demander à l'abbé Faure de ne plus venir la voir. Sans fournir d'explication. Elle ne veut pas accabler Henri. Le prêtre prend ça comme un camouflet. Entre deux devoirs (dire la vérité au prêtre ou protéger les siens) Marthe a choisi. « Cela blesse le curé, il ne comprend pas », rapporte la chronique. Plus tard, leurs relations se normaliseront, mais pour l'heure, l'absence de l'abbé Faure ne fait qu'accentuer sa solitude.

On lit dans son journal de bord : « Je suis bien retombée dans ma triste solitude des autres années, personne pour égrener les heures dans une bonne causerie. » Sa mère va au village, cherche des compagnes pour sa fille. Un peu de passage la distrairait, lui ferait oublier la maladie. Mais il faut monter à la Plaine. Et puis aller voir une malade n'a rien d'enthousiasmant, quand on a entre 20 et 25 ans et d'autres pensées en tête.

Quelques amies acceptent. Elles se comptent sur les doigts d'une main : Jeanne Bonneton, Paulette Plantevin, Marguerite Lautru... L'une d'elles confie :

Marthe passait des journées entières seule dans la maison. Sa mère était aux champs. Elle avait peur. Lorsque j'entrais, s'il n'y avait personne, elle demandait : « qui est là ? ».

Au moment du départ Marthe questionne : « Vous viendrez me voir ? C'est vrai que vous viendrez ? » Une autre visiteuse raconte qu'au moment de la quitter, Marthe « était assise au bord du lit, elle pleurait et me serrait dans ses bras⁸ ».

Les visites de courtoisie ne sont pas sa tasse de thé. Quand une jeune fille du village qui est âgée de 24 ans vient la voir cette année-là, Marthe note froidement : « J'étais toute seule dans la maison, alors comme des grandes filles nous nous sommes présentées. Je ne l'attendais plus. Depuis un an, elle devait venir. Elle m'a laissé de sa visite un très bon souvenir, très bien élevée, causant admirablement bien. » Elle ne cherche pas de relations mondaines ou de convenance mais un contact authentique.

L'autre quotidien

Au fil des ans, la Sainte Vierge est devenue, semble-t-il, son guide et sa consolatrice. Le P. Bernard Peyrous indique :

La Vierge Marie s'est sans doute occupée de Marthe, plus que nous ne pouvons le penser, comme une maman prend soin de son enfant malade avec une tendresse et une attention constantes⁹.

Marthe ne parle-t-elle pas de sa maman du ciel ?

Ne suggère-t-elle pas qu'elle la rencontre régulièrement ?

Et qu'en savons-nous ? Marie, la mère de Jésus dans les Évangiles, l'accompagne-t-elle réellement ? L'entoure-t-elle ? Est-elle entrée dans sa vie ? Célestine Robin prend ses distances. « La Sainte Vierge apparaît à Marthe dans sa chambre, mais moi, quand j'y vais, je ne la vois pas », répète-t-elle.

Quand Marthe parlera plus tard au philosophe Jean Guitton des apparitions de la Vierge, elle lui dit qu'elle n'a qu'une envie à ce moment-là, c'est de se jeter dans ses bras ou de s'agenouiller devant d'elle. Elle décrit « un visage d'une beauté incomparable, doucement lumineux ». Tous les grands voyants donnent une description et font état de sentiments tout à fait similaires, que ce soit Benoîte Rencurel dans la vallée de l'Avance près de Gap (1664-171810), Catherine Labouré à la chapelle de la rue du Bac à Paris (1830), Bernadette Soubirous à Lourdes (1858), Lucie, François et Jacinthe à Fatima au Portugal (1917)...

« Il n'a rien d'éclatant et cela est plus beau, indique Marthe. Quant à la manière de se faire voir, elle est différente selon les cas, ou jeune ou âgée, ou dans la joie ou dans la douleur. » Elle précise encore : « La Sainte Vierge m'a parfois soulevée et aidée avec les mains¹¹. » Elle ajoute : « C'est surtout son sourire que je vois¹². » Une relation singulière se met en place, que l'on ne peut pas décrire davantage, faute d'informations. C'est en tout cas son autre quotidien.

- 1- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 97.
- 2- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 91.
- 3- L'expression est utilisée pour dire qu'on est à bout.
- 4- † 1897.
- 5- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 47.
- 6- Rapport médical des docteurs Ricard et Dechaume (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 7- Henri-Marie Manteau-Bonamy, *op. cit.*, p. 34.
- 8- *Ibid.*
- 9- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 78.
- 10- Derrières apparitions reconnues officiellement en France (2008).
- 11- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 195-196.
- 12- Raymond Peyret, *Marthe, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 154.

Paralysie et alitement définitif

(1928-1929)

Le 25 mars 1928, la paralysie s'installe définitivement au niveau des jambes qui se replient sous elle, les talons posés sur le haut des cuisses. Son lit devient son domicile fixe. Elle a 26 ans. L'étape est importante, décisive même, pour une jeune fille pleine de vie. C'est un choc pour elle, bien sûr, mais aussi pour ceux qui l'entourent.

À cela s'ajoutent des douleurs lancinantes, par moments insupportables. Heureusement qu'il y a les suppositoires à la morphine et à la belladone. « Je ne trouve du bien que dans les calmants », constate-t-elle.

Le 2 juillet, elle écrit à une cousine pour lui demander de faire fabriquer un lit adapté à son nouvel état. Les mesures sont fournies avec une grande précision : « Je voudrais que l'on mette le dossier de 45 à 50 cm, à cause de mes reins malades ; largeur, 90 ou 80, si l'on peut faire 90... » Marthe souhaite être bien calée, c'est-à-dire avoir le buste relevé. Cette manière de faire le travail d'un médecin rééducateur est tout de même étonnante. Le lit lui sera livré quelques semaines plus tard. Elle y passera le reste de sa vie.

Comment oublierait-elle que son état perturbe la

famille ? Pas seulement pour des questions d'argent. Le 21 septembre 1928, elle écrit à une nièce : « Qu'il est dur de ne pouvoir même pas donner un verre d'eau à ceux qu'on aime, quand ce serait si consolant de les soulager. » Son impuissance la bouleverse.

La fin de l'année 1928 est marquée par la venue à Châteauneuf-de-Galaure de deux religieux itinérants. Des capucins. Les PP. Jean et Marie-Bernard viennent prêcher la bonne parole, comme cela se fait dans ce type de mission. Ils vont voir Marthe et la réconfortent. Ils la décident à entrer dans le tiers ordre de Saint-François, ce qu'elle accepte¹. Enfin, ils la convainquent de recevoir à nouveau le curé du village, l'abbé Faure, malgré les écueils familiaux. Le rétablissement de ce lien intervient fort à propos.

Le cauchemar continue : la maladie la ronge. Le lecteur pardonnera la répétition mais telle est sa vie.

Je me sens écrasée au physique et au moral. Tout m'angoisse et m'accable, confie-t-elle à son journal. La nuit, je souffre, je souffre tellement, je mords mes draps pour ne pas réveiller ma mère [qui a son lit à côté].

Le 3 novembre, elle subit une « attaque diabolique » particulièrement virulente. « Des individus nus ou vêtus, qui viennent près de son lit et la secouent, giflent, frappent violemment, la jettent à droite à gauche... », dit-on. On pense à des démons. Madame Robin témoigne : « Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais ma fille a poussé un cri épouvantable ! » Marthe raconte que « le Diable lui a donné un coup de poing et lui a cassé deux dents ». Dans quelles circonstances ? Elle ne le

précise pas. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle a bien perdu deux dents. Des témoins l'attestent.

Le 10 novembre 1928, elle se lamente encore : « Je me sens brisée physiquement, moralement et serais mieux dans la terre que dessus à mon avis. » Lors d'une visite du docteur Modrin, de Hauterives, son père s'exclame : « Pourtant elle n'a rien fait de mal ! » La mère pleure : « Voyez, docteur, dans quel état est ma pauvre petite »

Marthe ne se plaint guère en dehors de son journal intime. La solitude et le silence lui ont appris le poids des mots et des cris. Déjà elle semble voler à une autre altitude. La visite de ces deux capucins l'a confortée dans sa résolution de ne pas regarder derrière elle mais devant. Elle a un avenir !

Jésus, celui des Évangiles, vient à sa rencontre au cours d'une apparition, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1928. Selon le récit de l'abbé Léon Faure à qui elle s'est confiée :

Notre Seigneur lui apparut et après l'avoir rassurée par trois fois lui demanda si elle était prête à souffrir pour la conversion des pécheurs. À chaque réponse affirmative elle sentit et vit un glaive qui, chaque fois, s'enfonçait profondément dans son cœur.

Marthe connaît, pour la seconde fois, ce que les mystiques chrétiens appellent une transverbération et qu'ils considèrent comme un témoignage sommital de l'amour de Dieu.

Quelques semaines plus tard, la paralysie des membres supérieurs survient à son tour. D'abord les bras,

le 2 février 1929. Huit jours plus tard, les mains. « L'impotence fut assez brusque² », précisent les médecins. Que s'est-il passé ? « Il n'y aura eu, au moment de l'impotence définitive, aucun choc émotif, ni aucune disposition mentale particulière³. »

La toute première réaction de Marthe montre qu'elle espère puisqu'elle demande à sa mère de lui laisser au doigt le dé à coudre qu'elle met pour broder... Quelques jours plus tard, elle lui demande de le lui ôter. Et elle s'interroge : « Faudra-t-il donc pour toujours abandonner mon cher travail de couture ? Je l'aimais tant cependant. Il me donnait encore un peu l'illusion de l'activité. Il était encore une raison de vivre ; et c'est lui qui m'a appris l'art tout divin du recueillement⁴. » Plus tard, Marthe confiera que « la Sainte Vierge lui a demandé d'offrir au Seigneur ses mains ». Est-ce à dire que tout son corps peut devenir offrande ?

Son lit et sa chambre deviennent dès lors son unique lieu de vie. Elle ne les quittera jamais plus durant cinquante-deux ans. Tous ceux qui l'ont bien connue m'ont affirmé que Marthe y est demeurée constamment en raison de la paralysie qui affectait ses membres (bras et jambes). Cet état n'a jamais été remis en cause de quelque manière que ce soit, pendant sa vie.

Or l'immobilité de Marthe est aujourd'hui contestée par le P. Bernard Peyrous, postulateur de la Cause de béatification, et Marie-Thérèse Gille, la vice-postulatrice, qui ont affirmé dans un livre paru en 2006, soit vingt-cinq ans après sa mort, que la voyante a pu se déplacer contrairement à ce qui était dit et tenu pour acquis. L'émotion a été considérable parmi les membres des Foyers et aussi chez certains prêtres responsables du Mouvement, qui « tombèrent des nues en apprenant la

nouvelle », comme me l'a dit l'un d'eux.

Marthe se déplace-t-elle ?

La question est donc de savoir si Marthe était ou n'était pas capable de se déplacer toute seule en certaines occasions : non pas de marcher normalement mais de se laisser glisser par terre depuis son lit, de ramper sur le sol en s'appuyant sur les coudes et ensuite de remonter sur son lit.

La maladie de Marthe, affirme le P. Peyrous, est faite d'évolutions, mais aussi d'involution, de périodes de récupération. Même si ses jambes sont paralysées, il est certain que Marthe tente de se déplacer quand ses bras lui répondent. Elle va jusqu'au bout de ce qu'elle peut faire pour conserver une espèce de normalité. Elle s'appuie sur ses coudes, imprimant à son corps un mouvement de torsion sur le sol, comme le font les grands handicapés. Elle se traîne sur le plancher de sa chambre pour satisfaire ses besoins intimes. Elle n'est pas dans un milieu porteur : elle agit donc ainsi la nuit, dans les périodes où cela est possible. Elle garde de la sorte, même si ce déplacement est très limité, une part de liberté. Il est probable qu'elle récupérera cette possibilité, à certaines périodes au moins, jusqu'à la fin de sa vie. Elle fera tout ainsi pour conserver une zone de vie personnelle [...]. C'est un être humain qui a des besoins légitimes et se bat pour les honorer. Sa pudeur est très grande dans ce domaine qui ne fait pas l'objet de ses confidences⁵.

Cette affirmation, qui contredit le témoignage du P. Finet, son guide spirituel, mais aussi, répétons-le, celui de nombre de ses proches, repose essentiellement sur un constat médical d'ordre général et non pas sur une conclusion clinique précise concernant l'état réel de Marthe Robin, ce qui est tout de même différent. En effet, dans certaines affections de ce type, il existe des cas où le malade, au cours de périodes de rémission, retrouve une certaine motricité. C'est une possibilité. Si Marthe est dans ce cas, elle a pu descendre du lit puis y remonter. Ce n'est qu'une supputation. Une éventualité.

Pourquoi se serait-elle déplacée ? Le P. Peyrous et Marie-Thérèse Gille mettent en avant la nécessité de satisfaire des besoins naturels. Ce serait une des raisons, si ce n'est la principale motivation, qui l'aurait poussée à descendre toute seule de son lit, puis à y remonter. Elle aurait été en quelque sorte contrainte de se lever en cachette pour ne pas déranger son entourage.

Quoique ne mangeant pas, ni ne buvant à partir de 1936, elle avait une faible émission d'urine à intervalles réguliers (toutes les trois semaines), est-il indiqué dans le rapport médical de 1942. Selon certains témoins, elle n'avait plus aucun besoin naturel depuis les années 1950. Reste l'hypothèse d'hémorragies digestives avec émission de méléna, qui l'auraient obligée à se déplacer, mais le P. Finet n'a jamais fait état d'une telle situation. A-t-on retrouvé une cuvette emplies de méléna dans la chambre que cela ne prouverait pas que Marthe se soit réellement déplacée. Quelqu'un aurait pu venir l'aider sans le dire. Mais alors pourquoi, se demandera-t-on, la cuvette a-t-elle été laissée dans la chambre ?

Nous n'avons trouvé aucun témoignage permettant d'accréditer une telle possibilité. Des

membres du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure qui furent parmi les plus proches de la voyante sont extrêmement sceptiques. L'une de ces personnes s'est exclamée : « Comment est-ce possible ne serait-ce que de penser cela ? » Une autre plus caustique m'a lancé : « C'est une affabulation ! » Une troisième argumente : « Si la question ne s'est pas posée, c'est qu'il était toujours difficile de déplacer Marthe pour faire son lit sans déclencher de très vives douleurs... Comment imaginer dans ces conditions qu'elle ait pu se déplacer ? C'est inconcevable ! »

L'hypothèse d'une telle mobilité a soulevé de très vives protestations dont certaines sont remontées jusqu'au Vatican. Un dossier a été envoyé à la Congrégation de la cause des saints. Un archevêque, qui a connu Marthe à partir de 1953, écrit le 19 mars 2007 :

Sa paralysie totale a été constamment affirmée par le P. Finet, les Pères et les membres du Foyer jusqu'à une date récente. Était-elle oui ou non paralysée depuis 1929 ? Si oui, comment pouvait-elle se déplacer ? Les explications données méritent des preuves confirmées par des examens médicaux qui prouveraient que sa paralysie n'était pas totale à certains moments. Or ce ne sont que des probabilités.

Des médecins que nous avons interrogés se montrent dubitatifs sur sa capacité physique à se déplacer réellement toute seule même si, à l'occasion, elle retrouvait une certaine motricité des membres supérieurs.

La difficulté s'accroît encore, si on ose dire,

lorsqu'on avance, que Marthe sort durant la nuit de sa chambre dont les portes sont fermées à clef. Les deux portes sont munies de manettes moletées qui ferment de l'extérieur mais que l'on peut actionner manuellement de l'intérieur. Cela rendait-il possible une ouverture par Marthe ? Ces fermetures sont placées à un endroit plutôt inhabituel, vers le bas, à moins de cinquante centimètres du sol et non pas à hauteur de main comme cela se fait ordinairement. Le déblocage de la serrure par une personne ne pouvant pas se dresser sur ses jambes est possible, mais ouvrir la porte ensuite est une autre affaire.

Des tests ont été faits qui rendent la manœuvre « pour le moins problématique », selon un enquêteur. En effet, il n'est pas envisageable, compte tenu de la taille de la voyante et de la paralysie de ses jambes qu'elle a repliées sous elle, d'atteindre la poignée. Le point de vue n'est pas partagé par ceux qui font valoir que Marthe aurait pu s'aider d'une chaise. Une Marthe acrobate ?

Le P. Peyrous m'a déclaré au cours d'une communication téléphonique qu'il possédait pour asseoir son opinion certains éléments dont il ne pouvait pas faire état dans la mesure où ces faits étaient couverts par le secret. A-t-il reçu le témoignage d'une ou de plusieurs personnes affirmant avoir vu Marthe se déplacer ? Si oui, quelle valeur peut-on apporter à ces assertions ?

Nous avons retrouvé, pour notre part, des témoins qui se sont en effet manifestés. L'un d'eux affirme avoir « vu une ombre partir dans la direction de la chambre ». Était-ce Marthe ? Cette personne ne s'est pas précipitée pour vérifier. S'est-elle trompée ? A-t-elle fantasmé ? Une autre personne est « sûre d'avoir vu Marthe pendant la nuit dans la maison en train de se déplacer hors de sa

chambre ». Ce témoin précise : « C'est le Diable qui suscitait de telles visions », ce qui signifie que ce n'était pas Marthe en réalité... mais son image.

L'archevêque dont nous avons rapporté le témoignage indique dans la même lettre qui a été adressée au Vatican que « trois exorcistes mandatés par l'évêque de Valence » constatent que cette mobilité est l'œuvre du démon. Il précise :

Nous savons combien Marthe a été soumise à de violentes attaques diaboliques. J'ai eu moi-même à pratiquer plusieurs grands exorcismes et à suivre des personnes possédées par le démon. Or je ne suis en rien étonné que le démon ait pris la forme de Marthe pour donner l'impression qu'elle se déplaçait.

Dans un autre document remis également au Vatican, le P. Jean-Claude Sagne note :

Le fait le plus troublant est que parfois la nuit à la ferme une forme circulait qui ressemblait à Marthe, toutes les lumières étant allumées. Cette forme ne rampait pas – il n'y avait pas de travail des bras – mais elle glissait lentement comme à un centimètre au-dessus du sol. Notre conviction était qu'il s'agissait d'une simulation diabolique tendant à faire croire que Marthe pouvait quitter sa couche et se déplacer la nuit pour manger.

La question peut être posée sous un autre angle : Marthe est-elle déplacée ? En clair : s'agit-il d'un cas de possession ? A-t-elle été saisie par le démon sans se

rendre compte de ce qui se passait ? Des exemples célèbres permettent d'envisager une telle éventualité. L'histoire du paranormal mystique offre des cas similaires de déplacements d'objets et même de personnes.

Au final, de telles assertions éclaboussent malencontreusement l'image de Marthe Robin et sont redoutables dans la mesure où elles peuvent sous-entendre que nous sommes face à un complot, ce qui est dans l'air du temps ! Selon cette *théorie du complot*⁷ la vérité serait cachée et il y aurait derrière la façade des faits apparents une machination résultant de mensonges et de contre-vérités savamment instillées.

On fait remonter cette théorie à l'abbé Augustin Barruel⁸, qui a voulu démontrer que la Révolution française n'était pas un mouvement populaire spontané mais le fruit d'une conspiration antichrétienne. Plus près de nous, l'assassinat de John F. Kennedy, ou les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, ont ressuscité ce mode d'analyse privilégiant une approche conspirationniste.

La vraie vie de Marthe Robin a-t-elle été dissimulée par une conspiration ? L'éventualité d'un complot ne correspond pas avec ce que nous savons de ceux et celles qui étaient dévoués à Marthe et appartenaient à son cercle rapproché, ni au mode de fonctionnement des Foyers de Charité. Certes, tout était fait pour la protéger et la sécuriser, mais nous n'avons pas d'éléments sérieux permettant d'affirmer que cela pouvait aller jusqu'à fausser la réalité de la vie qu'elle menait. Un spécialiste des affaires criminelles que nous avons consulté estime qu'une « telle complicité au sein d'un groupe pendant quarante ans est inenvisageable. Il y

aurait eu inévitablement des fuites ».

Quoi qu'il en soit, l'argumentation du P. Peyrous et de Marie-Thérèse Gille est étayée de constatations qui permettent d'établir une opinion mais pas d'asseoir une vérité factuelle. Il semble raisonnable, dans ces conditions, de prendre acte de l'immobilité de la voyante.

Elle dicte son journal intime

La paralysie de ses membres supérieurs (bras et mains) qui survient peu de temps après celle des jambes va contraindre Marthe à se faire aider pour lire ou écrire. Au début, elle ne se résout pas à cette nouvelle dépendance. Après quelques tentatives pour écrire avec la bouche, ce qui traduit bien sa volonté d'autonomie, et constatant qu'elle n'y parvient pas, elle dicte dorénavant son journal de bord.

Depuis que ses relations avec le curé du village, l'abbé Faure, se sont normalisées, Marthe a accepté en effet, à sa demande, de tenir un cahier sur lequel elle note ce qui lui arrive, et aussi ses réflexions ou ses prières. Elle le fait, quoiqu'elle n'ait guère envie de parler d'elle :

Je ne relate ces choses que pour mon père [l'abbé Faure], affirme-t-elle, et je sais qu'il saura garder mon cher et grand secret [...]. Révéler les faveurs célestes, faire connaître les grâces de plus en plus nombreuses que me fait notre grand Dieu d'amour, m'est la plus douloureuse épreuve.

Cette incapacité à écrire a été admise sans faire l'objet de la moindre suspicion jusqu'à la mort de Marthe. Mais là encore le doute va être instillé, longtemps après

sa mort, selon le même raisonnement que pour sa locomotion éventuelle. Il s'agit cette fois d'une possible rémission temporaire de la paralysie des bras et des mains. On en veut pour preuve l'existence d'un cahier sur lequel figure une écriture inconnue, ou à tout le moins que l'on ne parvient pas, dit-on, à identifier.

L'écriture de Marthe (avant sa paralysie) est connue. Aurait-elle changé d'écriture à ce point que l'on ne reconnaîtrait pas un texte écrit de sa main à la suite de sa paralysie ? Ce ne serait pas, non plus, celle des scripteurs habituels. De là à envisager que Marthe utilise un certain cahier lorsqu'elle peut écrire, il n'y a qu'un pas que certains ont franchi d'autant plus volontiers que ce cahier semble contenir ses confidences les plus intimes. La confusion s'installe – et la polémique... Et si Marthe avait caché qu'elle pouvait écrire par moments ?

Le témoignage concordant de ses proches et de ses intimes ne permet-il pas une fois encore de réfuter cette hypothèse ? Il ne paraît guère discutable que Marthe a toujours dicté ce qu'elle avait à écrire faute d'en être capable.

Sa mémoire est troublée, là encore, par des assertions qui *floutent* insidieusement le souvenir qu'elle laisse. Les conflits qui ont agité et agitent encore certains de ses héritiers ont sans doute leur part dans des manœuvres qui brouillent sa merveilleuse histoire. Trop de rancœurs obscures ont trouvé un exutoire dans des rumeurs malsaines.

Quoi qu'il en soit, les propos de Marthe ont été recueillis dans des cahiers que l'on retrouva après sa mort dans une armoire de la chambre. Marthe y parle – et c'est là l'essentiel ! – de sa vie intime avec une extrême délicatesse et aussi très librement, avec son cœur, comme

en témoignent des flots de mots parfois tumultueux.

Les chants d'amour à Dieu et à la Vierge Marie débordent de ses lèvres :

Ô Marie, ô ma bien douce Maman, obtenez-moi ce beau jour du ciel, l'abandon complet, l'abandon parfait, l'abandon plein d'amour à l'Amour. Que, par vous, avec vous, en vous, Vierge très pure, j'aime, j'adore, je prie, j'expie, je supplie, je souffre avec toujours plus d'amour. Que je ne sois plus qu'une âme toute consacrée à Jésus⁹.

Elle crie l'amour fou et absolu auquel elle a succombé : de tels frémissements résonnent de page en page, cahier après cahier, année après année.

En mai 1929, la veille du jour où les chrétiens fêtent l'Ascension¹⁰, lors d'une nouvelle vision, « le Seigneur donne un choix à Marthe : aller au ciel tout de suite ou rester longtemps sur terre et sauver beaucoup d'âmes¹¹ ». Elle accepte de continuer à vivre. La perspective de la mission annoncée par Thérèse de Lisieux un an et demi plus tôt est confirmée par Jésus.

La Vierge Marie lui rend visite, dit-elle, le 15 août¹² 1929 à 17 heures.

La Sainte Vierge est blanche, mais d'une blancheur incomparable, robe blanche flanquée d'un fichu blanc sur les épaules et descendant directement pour se terminer en pointe avec deux fleurs de lys à la hauteur de la ceinture et deux rubans aux franges d'or au bout¹³.

Nous ignorons si elle lui a parlé ce jour-là ou si

l'échange a été non verbal, comme il arrive au cours de certaines apparitions.

Marthe raconte encore qu'au cours d'une apparition « la Sainte Vierge [lui] a pris les mains [qu'elle] ne pouvai[t] plus bouger et [lui] a fait faire le signe de la croix ». Elle ajoute : « Marie m'a caressé les mains. » La réalité devient merveilleuse, l'enchantement total. « Vous a-t-elle parlé ? », lui demande une amie. Non, il n'y a pas eu de parole mais seulement ce geste que Marie a autorisé malgré la paralysie. Message ou rituel ? Réponse spirituelle au combat contre l'extrême souffrance ? Signe annonciateur ? Quelques mois plus tard, Marthe aura matière à méditer à ce propos.

Nous sommes à la veille de la crise de 29 qui va secouer les économies du monde occidental. La chute de la Bourse de New York débute le 24 octobre 1929 (jeudi noir) et se poursuit jusqu'au 29 octobre (mardi noir) Dans les mois qui suivent, le monde développé s'enfonce dans la « grande dépression » avec son cortège de faillites, de chômage et de misère. Or, à la même époque, à l'observatoire du Mont Wilson en Californie, Edwin Hubble et Milton Lasell Humason apportent la preuve indubitable que l'univers n'est pas fixe mais en pleine expansion ! Les violences de la vie économique et les fabuleux progrès de la cosmologie moderne forment la toile de fond sociétale de ce qui se passe dans cette petite ferme de la Drôme.

Un contrôle discret est diligenté au même moment par la hiérarchie de l'Église catholique. Rien d'officiel. L'évêque de Valence demande à un curé de la vallée, de formation philosophique, de lui faire un rapport. Il sera favorable. Aucun excès n'est à noter. Ni chez Marthe, ni de la part de sa famille, ni de la part des prêtres qui

l'entourent. L'évêque est rassuré.

- 1- La date de la cérémonie officielle fluctue selon les sources. Le P. Henri-Marie Manteau-Bonamy la situe au 24 février 1930 (*Marthe Robin sous la conduite de Marie*, Paris, 1995, p. 17).
- 2- Rapport médical des docteurs Ricard et Dechaume (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 3- *Ibid.*
- 4- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 65.
- 5- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 69.
- 6- Cf. chap. 5, « Elle ne peut plus ni manger, ni boire (1931) ».
- 7- Jean Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 1991.
- 8- Augustin Barruel, *Mémoires pour servir l'histoire du jacobinisme*, Paris, P. Fauche, 1798.
- 9- 7 mars 1930.
- 10- Montée de Jésus au Ciel.
- 11- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 57.
- 12- Les catholiques fêtent ce jour-là la « montée au Ciel » de la Vierge Marie.
- 13- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 63 (précisons que c'est à partir de cette description qu'a été réalisée par Luc Barbier la fresque que l'on peut voir au fond de la chapelle du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure).

L'éclosion

(1930)

Le 11 août 1930, au cours d'une cérémonie qui se tient dans sa chambre, Marthe devient vierge consacrée, ce qui signifie qu'elle renonce à toute relation sexuelle et se réserve à Dieu. Par la suite, cette cérémonie a été contestée dans la mesure où elle n'était pas (encore) prévue par un rituel *ad hoc* de l'Église catholique romaine. C'était néanmoins une tradition ancienne. Marthe officialise ainsi son statut social religieux dans le droit fil de ses actes d'abandon de 1925 et 1927.

Une photo de Max Taly (Romans) en garde le souvenir. On voit combien elle a voulu se faire belle. Elle porte une chemise de nuit brodée et sa tête est ceinte d'un voile blanc. C'est la plus belle photo que nous possédons d'elle. Rayonnante de douceur. Le regard dégage une paisible énergie. La maladie semble s'être effacée de son visage. Elle paraît même reposée !

Dans les années qui suivent, au cours de plusieurs visions, elle voit à son annulaire une douzaine de fois l'anneau mystique à la beauté sans pareille, marque d'une union lumineuse. Marthe explique : « C'est le signe de l'alliance éternelle¹ », c'est-à-dire qui se prolonge après la mort. Mais elle ajoute : « Il est meilleur de ne pas le voir. » Sans préciser pourquoi. Pour tous les grands

voyants de tels signes ne sont ni essentiels, ni nécessaires, ni même souhaitables.

Un étrange test

Le P. Marie-Bernard, qui fut l'un des deux capucins venus la visiter en 1928, se met tout à coup à s'interroger sur sa sincérité. La profusion des phénomènes extraordinaires ont instillé le doute en lui : trop c'est trop ! Peut-être que la photo que Marthe a laissé prendre lors de la cérémonie précédente à laquelle il assiste a été le déclencheur.

N'est-elle pas coquette et même fière ? De là à imaginer qu'elle soit capable de manipulation, il n'y a qu'un pas qu'il s'apprête à franchir. Mais il hésite encore. Pour en avoir le cœur net, il décide de pratiquer ce que l'on appelle le « test de la photo ».

Il s'agit de présenter à la personne que l'on veut évaluer deux photos et de lui demander de choisir celle qu'elle préfère. Le P. Marie-Bernard utilise deux clichés : sur l'un Marthe est rayonnante et heureuse, sur l'autre « elle est affreuse », comme il dit. La préférence de Marthe pour l'une ou l'autre de ces photos sera, dans son esprit, décisive.

Marthe répond à ce test sans arrière-pensée, sans calcul, sans chercher ce qu'il faut dire ou ne pas dire, sans souci du piège qu'on pourrait lui tendre. Ce prêtre, qu'elle respecte et qui l'a beaucoup aidée, a toute sa confiance. Elle se montre et se dit telle qu'elle est. Cette blancheur de la robe, ce voile qui nimbe son visage, ce bonheur que l'on lit dans son regard sont des signes dans lesquels elle se reconnaît. Elle choisit la première image. Celle avec le voile et la belle robe blanche. Le P. Marie-Bernard

conclut : « La tentation de vanité et de coquetterie l'emporte. » Sa crédibilité s'en trouve, à ses yeux, lourdement affectée. Le P. Bernard Peyrous souligne : « Il a pensé qu'elle était possédée par l'orgueil². »

De fait, il arrive souvent que Marthe ne se trouve pas toujours là où on l'attend. Il est parfois nécessaire, semble-t-il, d'aller au-delà de l'image qu'elle renvoie. Parfois même de l'évidence qu'elle pourrait suggérer. Éviter de schématiser à partir de fausses évidences. Demeurer ouvert si on veut bien l'entendre.

Un malentendu

Tout journal intime recueille des confidences qui ne sont pas toujours aisées à resituer dans leur contexte. C'est le cas quand Marthe écrit le 8 octobre 1930 : « Être malade c'est être vouée aux humiliations, aux privations, aux misères. » Ce serait faire un contresens que de penser qu'elle accuse sa famille. Les grands souffrants se reconnaîtront dans cette affirmation : elle constate simplement combien la dignité humaine est violentée par le handicap.

Les Robin ont entouré, aidé, soutenu leur enfant du mieux qu'ils ont pu, avec les secours de la médecine telle qu'elle était avant la guerre de 39-45. Ils ont tenté, autant que faire se peut, de minimiser l'impact social de la marginalisation dans laquelle leur fille s'est soudainement trouvée.

Ce fut un choc. Il leur a fallu s'adapter et tous ceux qui suivent des familles touchées par de tels drames savent ce que cela signifie vraiment. On quitte le monde de la normalité, on est amené à créer un mode de fonctionnement qui n'est pas toujours bien perçu de

l'extérieur... C'est ce que les Robin ont entrepris dans un climat rendu plus délicat encore par les événements extraordinaires qui se produisent à la ferme.

De vieilles légendes ne prêtent-elles pas aux handicapés des pouvoirs ou des dons ? L'inconscient collectif prend racine dans des fantasmes ou des mythes toujours prêts à resurgir. D'autant plus quand on parle des attaques du démon. Ne s'en prend-il pas maintenant, dit-on, à ses désirs ? Physiques notamment.

Il m'attaque par la soif en me faisant éprouver des soifs cruelles et excessives, affirme Marthe, ce qui m'est un tourment très pénible. Et quand on m'apporte à boire, je ressens un tel dégoût que je dois me faire une grande violence pour boire³.

Des dons mystérieux

Une visiteuse pénètre un jour dans la chambre alors que Marthe semble dormir. Sa mère vient lui dire : « Quelqu'un est là ! » Marthe ouvre les yeux et lui reproche : « Pourquoi m'as-tu fait revenir ? J'étais si bien là-haut. » Simple rêverie ou voyage mystique ? Nous n'en savons pas plus. On ne la questionne pas davantage. Il y a tant de spontanéité et de franchise chez elle, qu'on la laisse dire et vivre. On l'écoute parler de la Vierge Marie comme de sa maman ou de Thérèse de Lisieux, décédée il y a plus de trente ans comme de sa copine, sans même plus s'étonner !

Dans ces années-là, ses proches découvrent aussi que Marthe dispose de dons paranormaux de voyance et de connaissance. Pas plus que pour le reste, elle ne s'en flatte et rien de spectaculaire dans son comportement ne

trahit de telles aptitudes. Ceux qui la côtoient s'interrogent cependant : comment se fait-il qu'elle semble être au courant de certaines choses qui se passent dans la vallée ? Se déplace-t-elle en esprit ?

Marthe soulève un coin du voile sur l'éventualité de mystérieux déplacements lorsqu'elle confie dans une lettre datée du 14 mai 1930, à une carmélite : « Je suis très unie à vous le jour et la nuit. Je suis heureuse que vous vouliez bien m'accepter pour compagne pendant matines. »

Se rend-elle dans ce monastère pour y suivre certains offices comme elle le laisse entendre ?

« Je me sens bien petite, ajoute-t-elle dans la même lettre, mais je me ferai plus petite encore afin qu'on ne me chasse pas⁴. » On reconnaît bien là cet humour qui lui permet d'aborder les situations les plus étranges sans se prendre au sérieux. A-t-elle l'habitude de se déplacer pour prier au cœur de la nuit avec les carmélites ? S'agit-il d'un partage « spirituel » ?

Sans doute propose-t-elle une autre clé de compréhension lorsqu'elle écrit le 31 décembre 1930 :

Il y a des âmes vouées à l'inaction extérieure dans les cloîtres par la seule volonté de Dieu. Il y en a aussi et bien nombreuses qui sont vouées à l'inaction par la maladie, l'infirmité. Celles-ci aussi bien que celles-là travaillent silencieusement sur un champ vaste et inconnu. C'est la prière, le renoncement, la souffrance unis à l'action. Tout se complète⁵.

La porte de ses secrets semble s'entrouvrir. Avec quel tact ! Elle ne dit pas *je*, mais utilise des formules

générales pour parler d'elle. Telle est cette Marthe qui se donne à connaître avec douceur et pudeur, à l'image de la simplicité proprement extraordinaire qui l'habite.

De même, les apparitions d'êtres célestes, principalement de Jésus et de la Vierge Marie, continuent d'avoir lieu mais elle n'en parle que très rarement. Elle confie dans son journal intime (31 mars 1930) les visions qu'elle a de Jésus :

Je le vois dormant paisible, innocent et pur, tantôt dans les bras de sa sainte mère, tantôt sur la barque de Pierre, tantôt dans sa crèche à Bethléem. Je le vois aussi priant avec Marie et Joseph ou travaillant dans l'atelier de Nazareth...

Ce sont là comme différentes scènes de la vie réelle de Jésus qui naquit à Bethléem, vécut l'essentiel de son enfance à Bethléem... Elle n'en dit pas plus. A-t-elle eu des visions de l'existence terrestre de Jésus comme ce fut le cas, semble-t-il, à la même époque de Maria Valtorta (1897-1961), une Italienne handicapée qui laissa environ 1 500 pages de cahiers dans lesquels elle raconte la vie de Jésus⁶ ?

Par ailleurs, ses relations extatiques avec la Vierge Marie évoluent tant et si bien que deux ans plus tard (25 mars 1932), Marthe affirme dans son journal intime : « La Sainte Vierge ne me quitte plus maintenant. »

Les blessures sans cause

Fin novembre ou début octobre 1930, Jésus lui apparaît et lui demande : « Veux-tu être comme moi ? » Cette jeune fille qui n'a pas encore 28 ans et qui est

paralysée des quatre membres depuis un an et demi, qui se nourrit de plus en plus difficilement en raison du dysfonctionnement de sa déglutition, se voit demander par Jésus si elle accepte d'être comme lui, alors qu'elle n'est presque plus rien en apparence.

Jésus l'interroge comme il l'avait fait deux ans plus tôt, peu de temps avant la paralysie des jambes et des bras, pour savoir si elle était d'accord de « souffrir pour la conversion des pécheurs ». À nouveau, il la laisse libre et Marthe accepte. Dès lors qu'il s'agit d'être semblable à Jésus, elle est prête à tout. Elle n'a pas besoin d'en savoir plus.

Quelque temps plus tard (la date n'en a pas été gardée), au cours d'une autre apparition, Jésus lui demande à nouveau : « Veux-tu être comme moi ? » La question, quoique formulée identiquement, est plus précise puisqu'elle renvoie à la situation de Jésus qu'elle « voit » crucifié. Marthe accepte une seconde fois.

Alors Jésus se détache de la croix et saisit les bras de Marthe qu'il place dans la position du crucifiement.

J'ai senti, dit-elle, un feu brûlant qui sortait du cœur de Jésus. Extérieurement je le voyais comme une lumière qui me brûlait. C'était un feu.

Jésus me demanda d'offrir mes mains. Il me sembla qu'un dard sortait de son cœur et se divisait en deux rayons pour percer l'un ma main droite, l'autre ma main gauche.

Jésus m'invita encore à offrir mes pieds, ce que je fis en allongeant un peu les jambes parce qu'elles étaient repliées [...]. Un dard partant du cœur de Jésus, dard de feu de la même couleur que pour les mains, se divisa en deux pour frapper et traverser

en même temps les deux pieds.

Une douleur torturante me brûlait les mains et les pieds au point que je croyais que ma vie s'en allait. Mais néanmoins Jésus m'invita à lui présenter ma poitrine, les bras toujours étendus en croix et les jambes dans la même position.

Mon cœur fut traversé par un nouveau trait de feu, partant aussi du cœur de Jésus mais plus important que celui des mains et des pieds. Ce trait me frappa et me traversa de part en part. Il était de la même couleur que les précédents.

Une douleur mortelle envahit aussitôt mon cœur et tous mes membres. Je succombais comme à un évanouissement douloureux qui dura longtemps, peut-être plusieurs heures.

C'est dans cet état que Jésus m'invita encore à recevoir sa couronne d'épines qu'il avait prise dans ses deux mains [...]. Il la plaça autour de ma tête en pressant très fort dessus. Un redoublement de souffrance m'envahit alors tout entière. Les épines brûlaient ma tête de la même douleur que mon cœur, mes mains et mes pieds.

Je restai dans cet état de souffrance et d'amour. Je remerciai Notre Seigneur de ce qu'il venait de faire pour moi. Il disparut.

Le sang apparut aux mains, aux pieds, au cœur et à la tête. Après le couronnement d'épines, les mains et les pieds avaient repris leur position habituelle. Peu à peu je fus ramenée (à la conscience) et dans la journée je pus parler. La stigmatisation a eu lieu dans la matinée. C'est maman la première qui vit que le sang avait coulé⁷.

Marthe décrit les symptômes de ce que les chrétiens nomment une stigmatisation, ce phénomène mystérieux au cours duquel le sujet revit peu ou prou et reproduit la crucifixion de Jésus lors de son calvaire à Jérusalem selon les Évangiles. Ses jambes inertes et repliées sous elle retrouvent leur mobilité et se déplient pour recevoir la perforation de cette sorte de rayon qui réunit Jésus et Marthe. Cette illumination crucifiante se termine par un couronnement. Et Marthe remercie. En reprenant conscience, elle précise qu'elle a été « ramenée », ce qui peut laisser entendre qu'elle s'est « laissée agir ».

Pour sa part, Célestine Robin, qui ne connaît rien à tout ça, est effarée en découvrant le corps de sa fille, taché de sang. Elle nettoie aussitôt les traces de sang et alerte le docteur Aristide Sallier de Saint-Uze qui suit la malade depuis quelques années.

Une fois sur place, le médecin ne sait que conclure au vu de tels symptômes. Les explications de Marthe ont de quoi surprendre, pour ne pas dire sidérer. Pour lui, une cause mystique ne saurait suffire à expliquer les réactions corporelles. Il tente de la faire boire. Elle recrache l'eau... Il ne comprend pas.

Dorénavant, chaque vendredi, Marthe est stigmatisée. Que se passe-t-il ? Au cours de visions, elle revit, dit-elle, la Passion du Christ, c'est-à-dire les événements qui conduisent à sa condamnation à mort et à sa crucifixion. Puis elle est crucifiée, une couronne d'épines sur la tête. D'autres visions viennent s'insérer dans celles de la Passion de Jésus. Ce sont comme des pauses. La Vierge Marie la console, l'aide... Jésus lui parle. Divers personnages célestes interviennent.

Durant tout ce temps où elle semble inconsciente,

il lui arrive par moments de s'exprimer à haute voix. Plus étonnant encore, si on ose dire, elle bouge, s'agite malgré sa paralysie. Plus tard lorsqu'elle reprend conscience, elle garde de très vives douleurs aux mains, aux pieds, au front, au crâne. Le sang n'est pas toujours présent. Ni les plaies. On parle alors de stigmates invisibles.

Héritière d'une longue histoire

Son corps est marqué par une histoire qui s'est déroulée il y a près de 2 000 ans et qu'elle recommence. Il en devient le mémorial. Le manuscrit incarné.

Ces blessures plus ou moins sanguinolentes et sans cause correspondent à l'équivalent des plaies de Jésus au moment de sa crucifixion : aux deux pieds, aux deux mains, au côté du thorax, sur le front⁸.

Cette réalité de la stigmatisation ne peut pas être mise en doute. Une enquête du diocèse de Valence a permis de recueillir le témoignage certifié d'une cinquantaine de personnes. Il y en a certainement beaucoup plus. Le P. Raymond Peyret estime que « les stigmates ont été vus par des dizaines de milliers de personnes jusqu'en 1939 ». L'évaluation est sans doute excessive mais il demeure qu'un grand nombre de gens ont observé des traces de sang sur son corps, et en particulier sur son visage.

De tels cas sont recensés depuis près de sept siècles. Marthe la stigmatisée s'inscrit donc dans une longue histoire où l'on trouve une majorité de femmes comme Catherine de Sienne († 1380), Osanna Andreasi († 1505), Thérèse d'Avila († 1582), Marie de la Trinité († 1660), Véronique Giuliani († 1727), Anne-Catherine Emmerich († 1824), Domenica Lazzeri († 1848), Louise

Lateau († 1883), Gemma Galgani († 1903). Et aussi deux contemporains de Marthe : Padre Pio (1887-1968) en Italie et Thérèse Neumann (1898-1962) en Allemagne.

Marthe s'exprime à une certaine époque en réagissant à ce qu'elle vit, voit ou entend. « Elle parle comme nous parlons dans les rêves⁹ », affirme le P. Jacques Bernard. Ses paroles sont colorées par sa personnalité, sa culture et la conscience qui est la sienne à ce moment-là. Mais ce n'est pas un rêve. La situation est même assez différente.

Le neuropsychiatre Alain Assailly constate à propos des stigmates :

Des hystériques anorexiques ont parfois présenté des phénomènes stigmatiques. Pour avoir constaté et fait constater [...] l'apparition au niveau de la région deltoïdienne gauche, d'une intradermo-réaction chez une mère hyper-émotive (non hystérique) qui se disait inquiète du test qui venait d'être pratiqué au même endroit à sa petite fille de quatre ans, je ne puis douter de ce genre de phénomène psychosomatique¹⁰.

Est-ce le cas de Marthe ? Les relations entre le corps et l'esprit, entre le vécu inconscient et une pathologie bien réelle inclinent à une grande prudence.

Qu'une part psychosomatique intervienne dans la stigmatisation n'ôte rien en définitive à la réalité du phénomène et au sens spirituel que le croyant est amené à lui donner. Paradoxalement, l'épreuve qui la laisse brisée sur son lit après trois jours d'inconscience la conduit, selon les chrétiens, à la perfection. Marthe passe par le broyeur ultime, le destructeur qui l'amène à se

reconstruire. Elle revient de la crucifixion indemne et ressourcée. Chaque semaine, cet événement se reproduit inéluctablement.

Une étape cruciale

Cette expérience est décisive. C'est plus qu'un choc. Marthe confie quelques semaines plus tard :

Tout mon être a subi une transformation aussi mystérieuse que profonde. Année d'épreuves, année de douleurs. Année de grâce et d'amour. Mon bonheur actuel sur mon lit d'infirmes est profond, durable parce que divin... Je pense à la route parcourue depuis le début de ma maladie et de cette pensée, il ne ressort que de l'Amour, de la reconnaissance envers Dieu si miséricordieux et si bon. Quel travail ! quelle ascension Dieu a opérée en moi ! Mais que de soubresauts de cœur !

Elle comprend que son histoire a un sens depuis le début, que son flirt avec la mort n'est pas une dégringolade pathétique... Un travail s'est opéré en elle dont elle connaît à présent l'aboutissement. Peut-on parler d'une naissance ? D'un long processus de déconstruction et de reconstruction qui fait suite à la découverte d'un monde radicalement différent à travers les territoires de ses visions et de ses voyages ? Paradoxalement, cette nouvelle expérience de la souffrance semble survenir comme une délivrance.

Avant de parvenir à ce stade, elle s'est « battue avec Dieu », comme elle l'a confié à diverses reprises, elle a résisté, s'est insurgée contre la maladie, c'est-à-dire

contre Dieu... Il lui a fallu lâcher prise.

Cette évolution est allée de pair avec la prise de conscience qu'elle avait sans doute une mission qui est, comme elle le dit elle-même le 8 octobre 1930, « de faire aimer Dieu en débordant d'amour », ce qui implique d'abord très concrètement de vaincre les effets du handicap et de la maladie, ou plus exactement de les dépasser. Rien ne sera possible sans un nouvel équilibre : « L'apprentissage de la gaieté dans la maladie n'est pas moins nécessaire que celui de la résignation¹². »

Il s'agit d'adopter une double attitude qui développe à la fois l'art de la passivité (supporter) et la dynamique de la positivité (donner). Elle confie encore :

Je m'entends de mieux en mieux à dissimuler ce qui a trait à tout ce qui peut rappeler que je suis malade et à taire les maux dont je souffre constamment [...]. Je veux que tout autour de moi et en moi rayonnent l'harmonie, le consentement, la joie et l'immense bonté de cœur¹³.

Elle se met dans les meilleures dispositions pour remplir sa mission, c'est-à-dire « transmettre la force et la paix aux autres ». L'inversion est totale. Ce n'est pas elle (malade) qui a besoin des autres, mais les autres (malades) qui ont besoin d'elle...

Est-elle parvenue à ce que Maître Eckhart¹⁴ appelle « le détachement », cet état suprême de la conscience qui autorise une libération et une ouverture nouvelles ?

Le détachement parfait, explique-t-il, n'a aucun autre regard : il ne veut être, ni en dessous, ni au-

dessus [...], il ne veut rien d'autre qu'être. Le détachement veut être rien. C'est pourquoi toutes choses, de son fait, se tiennent sans charge¹⁵.

N'idéalisons pas la situation ! « Le moindre mouvement me déchire, et mon épouvante atteint parfois un si haut degré que je voudrais crier grâce et pitié », dit-elle. Son quotidien demeure lourd. Très lourd. Désormais aux souffrances dues à la maladie s'ajoutent, chaque fin de semaine, celles de la stigmatisation. Marthe est sur le chemin des extrêmes.

Un hymne prémonitoire avait jailli de son cœur le 8 octobre précédent :

Mon Seigneur, et mon Dieu, à vous, je m'abandonne. Vous me voulez ici, j'y demeure et ne ferai rien pour en sortir ; si vous me voulez ailleurs, je le veux. Je sais, ô Jésus, que toujours et partout vous me garderez pour vous. L'amour cisèle les cœurs, l'amour purifie, la douleur pacifie. Ô mon Jésus, qu'elle souffre ta petite victime, mais qu'elle t'aime autant que tu lui as donné d'amour... Ô Jésus, garde-moi pour jamais. Je t'appartiens, donne-moi la patience, le calme en tout.

Marthe brûle d'un amour qui peut sembler totalement fou.

- 1- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 21.
- 2- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 73-74.
- 3- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie, op. cit.*, p. 97.
- 4- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie, op. cit.*, p. 78.
- 5- Journal intime, 31 décembre 1930.
- 6- Maria Valtorta, *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, Centro Editoriale Valtortiano, édition française 2010, 10 tomes.
- 7- *L'Alouette* (revue des Foyers de Charité), numéro spécial consacré entièrement à Marthe Robin, août-septembre 1981, p 19-21.
- 8- La localisation des blessures de Jésus relève davantage de l'iconographie traditionnelle que de la vérité historique, puisque les crucifiés avaient les bras cloués au niveau des poignets et non pas des paumes de la main.
- 9- Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *Les Passions de Marthe Robin, relatées par le père Faure*, Châteauneuf-de-Galaure, Éditions Foyer de Charité (collection « Les Cahiers de Marthe Robin »), 2009, p. 28.
- 10- Alain Assailly, *Marthe Robin. Témoignage d'un psychiatre*, Paray-le-Monial, Éditions de l'Emmanuel, 1996, p. 106.
- 11- Journal intime, 31 décembre 1930.
- 12- Journal intime, 31 mars 1930.
- 13- *Ibid.*
- 14- Prêtre et philosophe dominicain du XIV^e siècle (c. 1260-c. 1328), considéré comme le chef de file des « mystiques rhénans ».
- 15- Maître Eckhart, *Du détachement*, Paris, Rivages, 1995, p. 52.

Elle ne peut plus ni manger, ni boire

(1931)

Nous sommes à la fin de l'année 1931 ou au début de l'année 1932, quand la paralysie de la déglutition l'empêche totalement de manger et de boire. Marthe a bientôt 30 ans. Cette incapacité advient au fil d'un processus engagé au cours des deux dernières années.

Sa famille s'alarme. Comment peut-on vivre sans manger, ni boire ? Elle va mourir... Mais elle vit ! Elle continue à vivre d'abord en mangeant de moins en moins, puis plus du tout. C'est indubitable ! Et bien sûr stupéfiant. Même si son père, sa mère, son frère et ses sœurs savent que l'extraordinaire semble presque devenu ordinaire avec elle, il y a là une réalité autrement incontournable et qu'ils touchent du doigt !

Plus tard, le savant Paul-Louis Couchoud qui lui rend visite parlera d'une femme qui n'est qu'un « cadavre » ou d'une « agonisante¹ ». Ce n'est pas tout à fait exact. Marthe vit différemment. Les cinquante années qui lui restent à vivre ne sont pas seulement un flirt avec la mort.

Cette survie sans manger ni boire est avérée d'abord par la famille (1932-1940) qui n'a pas le moindre intérêt à monter en épingle une telle affaire, bien au

contraire ! Elle est confirmée ensuite (1940-1981) lorsque Marthe est sous la responsabilité de l'Église catholique. Aucun élément ne permet de mettre en doute ce constat.

Cette absence totale d'alimentation pose alors la question des limites du corps humain. Sont-elles celles que nous connaissons ? Dans certaines circonstances un homme ou une femme adulte peut-il cesser de s'alimenter et continuer néanmoins à vivre ?

Si l'on s'en tient à la sphère du monde occidental et aux expériences recensées chez les mystiques catholiques, l'histoire d'êtres demeurant sans manger, ni boire durant de longues périodes n'est pas sans précédent. Parmi les cas bien recensés et confirmés par des historiens sérieux, on peut citer Elisabeth von Reute († 1420) qui n'a pas mangé pendant quinze ans, sainte Lidwine († 1433) pendant vingt-huit ans, Nicolas von Flüe († 1487) pendant dix-neuf ans, Domenica del Paradiso († 1533) durant vingt ans et plus près de nous Domenica Lazzeri († 1848), qui ne s'est pas alimentée pendant treize ans, Louise Lateau († 1883) durant onze ans ou Thérèse Neumann († 1962) pendant trente-cinq ans...

Marthe a établi une sorte de record en dépassant les cinquante ans sans que son espérance de vie en semble affectée pour autant, puisqu'elle est décédée à l'âge 79 ans.

Le P. Thurston, jésuite anglais, médecin de formation, qui a travaillé sur les phénomènes de suggestion et d'hystérie, estime à propos de la privation totale de nourriture :

Sans aucun doute, si nous parlons du cours ordinaire de la nature, la règle : l'homme doit

manger pour vivre est rigoureuse. Mais il semble y avoir des exceptions et il ne me paraît pas que ces exceptions ne peuvent s'expliquer qu'en présumant l'intervention du surnaturel. [...] Aussi longtemps qu'il y a de la chair sur les os, les organes vitaux et plus spécialement le cerveau et le système nerveux sont nourris aux dépens des tissus musculaires. Combien de temps ? Il est difficile de le déterminer [...]. Le processus de l'épuisement est probablement très lent : nous n'avons que très peu de lumières sur les conditions du métabolisme dans de tels cas².

L'auteur écrit ces lignes dans les années 1920-1930 et l'étude de tels cas, difficile en raison de leur rareté et de l'absence d'observation clinique, n'a guère avancé depuis lors.

Pour sa part ; Marthe affirme à de multiples reprises : « Que je ne mange pas n'a pas d'intérêt³ ! » Elle ne veut pas être transformée en bête de laboratoire. Ce n'est pas le vrai enjeu de sa vie.

« Et la preuve ? » lui rétorque un jour Jean Guittou comme l'a fait le docteur Alain Assailly. « Croyez-vous que cela [une approche scientifique] convaincrat les gens ? réplique-t-elle. Ceux qui n'admettent pas, n'admettraient pas davantage. »

Elle entend se situer en dehors du savoir. Cette attitude très ferme a contribué certainement à limiter les examens médicaux dont elle fera l'objet. À ceux qui en auraient déduit qu'elle est devenue immortelle, son vieillissement évident rappelle que son corps subit naturellement l'usure des ans !

Comment survit-elle ?

Un type de métabolisme singulier lui a-t-il permis de trouver ailleurs que dans l'alimentation une source d'énergie et de fournir à son organisme le minimum vital ? Certains scientifiques ont émis cette hypothèse. Marthe se serait « nourrie de l'air » qu'elle respire... Ce n'est qu'une supputation. La science n'apporte aucune explication décisive à sa survie, ce qui ne ferme pas la porte à un processus naturel inconnu.

De son vivant, des rumeurs ont couru au village, selon lesquelles elle était nourrie en cachette. Plus tard, après sa mort, des enquêteurs ont émis des soupçons, ce qui est sain en soi, quant à ce jeûne total, mais sans jamais apporter la preuve d'un mensonge ou d'une manipulation organisée. A-t-elle pu se nourrir sans que son entourage s'en aperçoive ? Le philosophe Jean Guilton, qui fut parmi ses proches et rares confidents, affirme : « Supposer que Marthe ait pu abuser les enquêteurs est plus improbable que l'absence de nourriture⁴. »

Sommes-nous dans la perspective d'une conspiration ? Marthe a mangé et bu durant quarante ans et on nous l'a caché... La *théorie du complot* est à nouveau avancée sans présenter d'arguments convaincants à l'appui d'une démonstration qui reste à faire.

De fait, Marthe est un mystère vivant. Sa survie sans boire, ni manger durant près de cinquante ans demeure une énigme que la science ne parvient pas à décrypter et que l'intelligence a du mal à simplement considérer. Cette survie reste en effet inexplicable aujourd'hui encore, en l'état des connaissances. Marthe

est une singularité. Une exception. Une mutation ? Son existence se déroule en dehors des lois et des processus biologiques connus.

En rester là serait se soumettre à l'aveuglement que produit le sensationnel. À l'écume des choses. À l'immédiateté et à son impact sur la sensibilité. Ce serait faire de Marthe Robin un phénomène de foire : la femme qui ne mange jamais !

Tout corps propose un bilan : le diagnostic s'inscrit sur ce livre de chair. Un constat physique. Chez Marthe, comme chez tout autre individu, se contenter de cette facette qui attire le premier regard serait demeurer dans une dimension superficielle. Il est nécessaire de dépasser cette apparence si l'on souhaite se rapprocher d'elle, la connaître mieux.

Le regard porté sur ce corps qui semble promis à l'agonie entre en totale contradiction avec les critères habituels de jugement : la puissance physique, la beauté, le charme, la sensualité... parce que ce réflexe n'est plus pertinent. Marthe est dépossédée des attributs extérieurs de sa féminité. Son corps ressemble à un écrin délabré, repoussant même et masquant la splendeur de l'âme et du cœur.

Tous ceux qui l'ont connue sont ramenés, peu ou prou, à cette question fondamentale : qu'est-ce que la vie ? Et encore à celle-ci : quelles sont les raisons de vivre que l'on peut trouver lorsque le corps vous abandonne ? Ces interrogations se révèlent être actuelles à une époque où l'on est enclin à s'interroger sur le droit de mourir dans la dignité.

Que devient le corps de Marthe ? Quel rôle joue-t-il dans sa vie ? Quelles sont les notions de plaisir, de santé, de plénitude physique ? Et la maladie, la

souffrance, le handicap ?... Certes, Marthe ne se présente jamais comme un exemple à suivre mais elle propose un élargissement salutaire de la réflexion sur les fondements de la condition humaine.

Ce petit corps pesant moins de 40 kilos, figé dans la pénombre, étendu continuellement sur un lit, offre une perspective vertigineuse. L'historien des religions Mircea Eliade constate : « Les êtres mythiques révèlent une structure du réel inaccessible à l'appréhension empirique et rationnelle⁵. » N'est-ce pas le cas de Marthe qui de son vivant est devenue une légende ?

« On laissait Dieu faire. La science des hommes ne pouvait plus rien pour elle », m'a-t-on répété. C'était une certitude. Même si certains membres du Mouvement n'adhèrent pas à cette approche, il n'était pas conseillé de remettre en cause ce principe sacro-saint. Jusqu'au bout, y compris dans les jours précédant sa mort, beaucoup de gens considèrent qu'elle vivait entre ciel et terre.

Il faut admettre que la confrontation à un tel mystère peut avoir un effet perturbant et grandement déstabilisant. La conscience des proches fut inéluctablement perturbée par un tel voisinage, comme certaines réactions et attitudes du P. Finet, son guide spirituel, le montrent bien. Ceux qui vivaient auprès d'elle ne pouvaient pas conclure : « C'est impossible » ! Ce déni de réalité leur était refusé.

La question de la communion

Voici une nouvelle énigme : incapable de déglutir, Marthe parvient cependant à communier. Plusieurs prêtres témoignent qu'ils lui présentent l'hostie consacrée

(corps du Christ pour les chrétiens) qu'elle « absorbe » mystérieusement. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de sa vie.

Si le fait n'est contesté par aucun des prêtres qui lui ont donné la communion, en revanche la perception qu'ils ont de ce qui se produit à ce moment-là n'est pas concordante.

Pour les uns, l'hostie semble s'échapper de leurs doigts, « être happée pour pénétrer dans la bouche et le larynx ». C'est la version du P. Finet : l'hostie « vole » vers les lèvres de Marthe avant d'être « aspirée ».

L'analyse du P. Colon, membre du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, est différente. « Je mets l'hostie sur la langue de Marthe et je n'ai jamais senti qu'elle s'échappait de mes doigts », a-t-il confié.

D'autres prêtres demeurent dubitatifs. Tel est le cas du P. René Wolfram, fondateur du Foyer de Charité d'Ottrott (Alsace), qui a donné la communion à Marthe à de multiples occasions :

Je regardais où je devais poser l'hostie, m'a-t-il raconté, mais je n'y voyais pas très clair [en raison de la pénombre régnant dans la pièce]. J'étais soucieux d'abord de lui donner la communion, pas de voir ce qui se passait. Je m'interdisais de regarder si l'hostie sainte tombait dans la bouche ou disparaissait. Je ne me suis jamais positionné en tant qu'observateur, il y a une pudeur et une attitude d'adoration que j'observais en ces moments-là. En revanche je peux dire que l'hostie quittait mes doigts comme lors de n'importe quelle communion. Tout se passait en donnant la communion à Marthe de la même manière qu'avec d'autres malades alités.

Le P. Jacques Ravel, qui succédera en 1990 au P. Finet à la tête des Foyers de Charité, m'a fait part d'une expérience assez similaire : « Je plaçais l'hostie tout près de sa bouche... Je n'ai rien vu. »

Le philosophe Jean Guilton a eu l'autorisation d'assister à une communion pour observer ce qui se produisait à ce moment-là. Sa conclusion vient partiellement battre en brèche le ressenti des prêtres. « L'hostie n'était pas avalée, affirme-t-il, elle disparaissait mystérieusement quand on l'approchait de ses lèvres⁷. » C'est ce qu'il a vu. Sa position dans cette chambre qui est peu éclairée et la distance à laquelle il se trouve répondent-elles aux exigences d'un protocole scientifique ? Les conditions d'observation offrent-elles toutes les garanties contre le risque d'une éventuelle erreur de perception ?

Les médecins qui effectuent un contrôle en 1942 affirment sur la foi du témoignage de Marthe :

Elle n'avale pas l'hostie que l'on pose sur sa langue, lorsqu'elle l'a sur la langue (parfois elle ne touche même pas la langue), elle voudrait la garder dans la bouche, mais elle ne peut pas. L'hostie est absorbée sans qu'elle l'avale ; elle ne peut du reste pas effectuer le mouvement de déglutition⁸.

Un phénomène inexplicable

On sait que malgré son incapacité à déglutir, Marthe communit, c'est-à-dire avale l'hostie. L'absorption d'une hostie pose, sur le plan physiologique, un cas particulier : mélangée à la salive elle fond et prend une consistance qui fait qu'elle peut être avalée, selon le

handicap dont on souffre. Les troubles de la déglutition sont en effet de diverses sortes, allant de l'incapacité totale à des invalidités plus ou moins prononcées permettant d'ingérer des liquides épaissis ou des aliments mixés... L'absence d'examen approfondis ne permet pas d'établir un diagnostic précis en ce qui concerne Marthe. Force est de s'en tenir à une simple constatation au vu des témoignages disponibles.

Il n'est pas possible, par ailleurs, d'établir une phénoménologie précise de la manière dont Marthe communique dans la mesure où les témoignages de première main proposent des versions à tout le moins différentes. En schématisant, on dira que, pour les uns, Marthe avale vraiment l'hostie tandis que, pour les autres, l'hostie disparaît. Dans un cas, il n'y a pas d'ingurgitation, dans l'autre, l'hostie aurait transité, sans que l'on sache comment, par les voies naturelles.

Marthe décrit un jour ce qu'elle ressent : c'est, dit-elle, « comme un être vivant qui entre en elle ». Nous sommes là au plus près du mystère, à savoir de cette frontière où l'esprit humain et l'Esprit divin voisinent, frontière le long de laquelle Marthe se trouverait réellement.

André l'ermite¹⁰ s'interroge :

Est-ce l'Esprit Saint qui l'investit à ce moment-là et spiritualise l'hostie qui s'efface d'une manière ou d'une autre ? Marthe est-elle rendue totalement transparente à l'Esprit ? La matière de l'hostie, corps du Christ, est-elle proposée à Marthe tellement unie au Christ mort et ressuscité, que cette communion en deviendrait le signe ?

Cette réflexion de type religieux éclaire singulièrement l'énigme à laquelle nous sommes confrontés. L'évêque d'Alexandrie Athanase, qui vécut au IV^e siècle de notre ère, disait déjà : « Abreuvés de l'Esprit Saint, nous buvons le Christ. » La communion de Marthe est-elle le signe de l'union mystique qu'elle vit à ce moment-là ? Le matériel et le spirituel fusionnent-ils ?

Sa seule nourriture

On s'est interrogé sur le point de savoir si cette nourriture (l'hostie qu'elle avale deux fois par semaine) peut lui permettre de survivre. Certains de ses proches pensent qu'elle vit de l'Eucharistie. « Sa nourriture est l'hostie consacrée », répète-t-on.

Est-ce une image ? Une approche spirituelle ? Faut-il croire, comme le pensent certains chrétiens, qu'elle est « renouvelée vivante par la grâce de l'Esprit à travers la communion¹¹ » ?

Marthe proclame le 11 août 1946 :

J'ai envie de crier à ceux qui me demandent si je mange, que je mange plus qu'eux, car je suis nourrie par l'Eucharistie du sang et de la chair de Jésus. J'ai envie de leur dire que c'est eux qui arrêtent en eux les effets de cette nourriture.

Les repus rationalistes de l'ère post-moderne auront quelque difficulté à entendre un tel message. Pourtant Marthe ne se situe pas dans une rêverie pieuse. Elle parle d'une expérience de privation totale de nourriture et du « sang qui coule en elle ». Un jour, elle confie à Jean Guitton :

C'est la puissance de Dieu qui opère ce sang en moi par la communion, mais pas nécessairement. Cela peut se faire autrement. Nous oublions cette puissance de Dieu. Il arrive quand je communie que je sente en moi ce renouvellement du corps, mais pas nécessairement. Et parfois aussi hors de la communion.

Elle constate, rend compte et se garde de toute explication.

L'extase après la communion

Aussitôt après avoir communié, Marthe tombe en extase, constate-t-on. Des prêtres m'ont expliqué : « Tout d'un coup elle est ailleurs... Elle ne répond plus quand on lui parle comme une personne évanouie. Elle vit intérieurement. » L'habitude sera prise lorsqu'on lui donne la communion le mardi ou le mercredi soir de la réveiller le lendemain. Un processus de réveil est instauré. Le P. Ravanel qui en a été témoin, m'a indiqué : « Le P. Finet l'appelle doucement, avec une grande prudence. »

Que se passe-t-il pendant ces nuits-là ? « Elle ne m'en a jamais parlé, m'a dit le P. Ravanel. Je n'osais pas l'interroger. Une fois à son réveil elle a voulu que je lui parle des pommes de terre que nous avons récoltées à La Flatière ! » C'est un vrai souci chez les paysans et le P. Ravanel est responsable d'un Foyer situé aux Houches (Haute-Savoie). Nul ne sait mieux qu'un agriculteur que le même sol donne plus ou moins selon les années, et les pommes de terre sont un bon baromètre. Marthe, en découvrant le P. Ravanel auprès d'elle, s'inquiète – c'est

la saison – de l’actualité de la terre. On la sait aussi quelque peu espiègle et pleine d’humour, aussi est-ce peut-être chez elle une manière de lui dire qu’il faut toujours en rester aux réalités terrestres et la considérer comme un être humain, ce qui devient de plus en plus problématique pour la plupart de ceux qui l’entourent.

Ces extases sont riches en visions et apparitions. Il lui arrive dans ses écrits d’amorcer une confiance, comme lorsqu’elle confie qu’elle est allée « sur les sommets de la vie divine, face à face à la vérité dans laquelle [elle a vu] au fond de l’éternel Amour l’Être en majesté, la vie en son foyer, Dieu en sa divine essence ». Sa communion se prolonge-t-elle en un paradigme de la connaissance ? Perspective océanique dans laquelle elle rejoint Dieu ?

Elle ne dort plus

Dès cette époque, c’est-à-dire au début des années 1930, Marthe ne dort plus, dit-on. Ses nuits de veille sont consacrées à la méditation et à la prière pour le salut des âmes. De manière imagée, Jean Guitton dira qu’elle se « tient aux portes de l’Enfer ». Ouvrir les portes du Paradis à tous, tel semble bien être son souci permanent. Elle prie aussi pour la France et le monde, pour les pauvres, les malades... Elle développe une activité nocturne inlassable.

Cette absence de sommeil n’a pas été médicalement constatée. Nous savons seulement que Marthe n’aimait pas qu’on dise qu’elle ne dormait pas, comme le faisait parfois devant elle le P. Finet à ses visiteurs. Un jour elle lui répondit : « Oh Père, je dors en Dieu ! » Simple boutade ou suggestion de ne pas s’arrêter

à une phénoménologie sommaire ?

Souffre-t-elle d'agrypnie ? Trouve-t-elle un temps de repos équivalent dans ces états de conscience particuliers qui suivent la communion (nuits de mardi à mercredi, de mercredi à jeudi) ou lors de ses *Passions* (du jeudi soir au dimanche, voire au lundi matin) ? Pendant ces périodes-là quel était son niveau d'activité cérébrale ? Nous ne le saurons jamais. Depuis lors, il a été démontré que certains états méditatifs profonds correspondent au niveau cérébral à des périodes de repos. Le P. Colon pensait d'ailleurs qu'elle trouvait « un forme de compensation à l'absence de sommeil, pendant ses longues extases ».

Nul n'ignore que le sommeil comme la nourriture et la boisson est indispensable au corps humain et plus particulièrement au cerveau. Certes, Marthe dépense fort peu d'énergie tout au long de ses journées passées dans son lit, dans l'obscurité, ce qui réduit encore sa consommation énergétique. « Puisqu'elle ne dort pas, elle pense sans arrêt, en a déduit le savant Paul-Louis Couchoud qui lui rendait visite régulièrement à une certaine époque. Elle est un cerveau, peut-être un des cerveaux les plus exercés de notre planète. Elle n'est que cerveau... » Ce cerveau réorienté en fonction de son handicap et formaté pour la Mission dont elle se sent investie lui a-t-il permis de développer des facultés insoupçonnées d'adaptation ? Rien ne permet de l'affirmer mais rien n'interdit de le suggérer.

Cet organe – le cerveau – est encore si mal connu que l'on ne peut pas exclure qu'il puisse se configurer en mode survie. Jean Guitton lui a dit un jour : « Marthe, vous n'êtes qu'un cerveau. » Elle lui a répondu : « Croyez-vous que je ne suis pas aussi un cœur¹² ? » Sous la

boutade n'y a-t-il pas une sorte de réponse ? Les capacités cérébrales inconnues de Marthe sont peut-être une clé d'explication.

Sa vie est désormais placée sous le signe des extrêmes. Tout se passe comme si son corps avait trouvé une certaine *autonomie*. Mais ce n'est là qu'une image. Qu'en dit-elle ? Rien. Si ce n'est qu'il ne faut pas s'attacher à tout cela ! Marthe chemine désormais sur un chemin de crête qui mène aux suprêmes hauteurs. Rares sont les êtres humains qui se sont éloignés si loin de ce que l'on appelle la normalité.

Le début des visites

Un mouvement d'intérêt et de curiosité commence à se développer autour de Marthe Robin. Il n'est guère contestable que la stigmatisation a aidé à la faire connaître de même que le fait qu'elle puisse vivre sans manger, ni boire. Le bruit court : « Il y a une stigmatisée à Châteauneuf-de-Galaure ! » On parle aussi de « la sainte de la Drôme ». C'est quelqu'un de spécial, chuchote-t-on dans la vallée. Un ancien se souvient : « Il y a eu un courant de sympathisants qui étaient presque fanatiques ! » Marthe ne fait pas l'unanimité. Parler de fanatiques semble cependant exagéré, même s'il est vrai qu'elle peut susciter des réactions extrêmes.

La famille Robin est heureuse de constater que la malade est tirée d'une solitude qu'elle supportait mal. Deux curés de la vallée, ceux de Saint-Uze et de Saint-Bonnet, commencent même à amener à la ferme leurs enfants de chœur, parfois très jeunes. Le P. Pierre Bouvier qui a vu Marthe à l'âge « de 5 ans ou 6 ans », se souvient de cette journée à la Plaine avec le curé de Saint-

Uze :

La chambre m'a semblé très sombre, m'a-t-il confié, le lit très petit... Les gens parlaient sans que je comprenne quoi que ce soit. Quand je suis sorti, je n'ai pas pu m'empêcher de gambader en retrouvant la lumière du jour !

Une manière de dire que l'épisode ne lui a pas laissé un souvenir impérissable...

Marthe est ravie de parler à des enfants et de les embrasser. Des adultes montent aussi à la ferme pour la consulter. Des visiteurs en provenance de la région proche et de Lyon sont attestés à la fin des années 1920 et surtout au début des années 1930 grâce au bouche à oreille dans le milieu catholique.

Des gens du village se hasardent aussi à venir lui parler, lui demandent conseil, l'interrogent à propos d'un problème... Il arrive même qu'il y ait des non-croyants patentés qui franchissent sa porte. Marthe est à leurs yeux quelqu'un de sage dont on peut écouter « la façon de voir les choses ». Un ancien m'a dit : « Vous savez... Beaucoup de gens lui ont rendu visite sans découvrir autre chose que son bon sens et sa gentillesse. Il ne faut pas raconter trop d'histoires ! »

Marthe change de statut social : c'est devenu quelqu'un qui mérite d'être rencontré. Elle attire bien sûr parce qu'elle intrigue, mais aussi parce qu'elle est porteuse d'une espérance.

Au début Célestine Robin fait face sans trop de difficulté. Elle accueille et s'occupe de tout. Les visiteurs attendent dans la salle commune avant d'être introduits un à un dans la chambre. Mais les allées et venues vont

vite devenir perturbants. Une organisation est bientôt nécessaire, dont va se charger le curé de Châteauneuf-de-Galaure, l'abbé Faure. Il tient un agenda des rendez-vous. Il faut s'inscrire et attendre son tour. Le rendez-vous a lieu au presbytère, on monte ensuite par petits groupes à « la ferme ».

Nul ne sait encore que les visites seront une des grandes affaires de sa vie ; d'emblée elle y déploie des qualités humaines et spirituelles évidentes : elle est décrite comme une jeune femme attachante, sincère, délicate, enjouée, drôle et toujours chaleureuse malgré un tempérament qui sait être vif et direct.

Elle pleure à l'occasion. Cette sensibilité qu'elle a du mal parfois à canaliser ne la fait jamais sombrer dans la mièvrerie. Elle est curieuse de tout et de chacun. C'est là un autre trait de son caractère, qui ne lassera pas de surprendre ses visiteurs au fil des ans.

Certains de ses pouvoirs s'expriment lors des rencontres. C'est en tout cas ce que l'on constate. En ces débuts, la manière dont il lui est arrivé de donner des nouvelles d'un défunt a beaucoup impressionné. Madame Gorse, fervente catholique de Lyon qui fut parmi les premières visiteuses extérieures, en a fait l'expérience. Marthe lui a donné des « nouvelles » de sa mère qui était morte quelques mois plus tôt. « Elle est entrée au Ciel », affirme-t-elle.

D'où lui vient cette assurance ? Madame Gorse l'a crue et en fut profondément bouleversée. Marthe reconfortera par la suite un grand nombre de gens touchés par le deuil d'un proche.

Dans le même temps, les premiers dons affluent. Ils sont adressés soit au curé, soit à Marthe. Dans une lettre adressée à une donatrice potentielle, Marthe

précise :

S'il s'agit d'un chèque payable à domicile, il est préférable de l'adresser à M. le curé pour plus de discrétion. Un mandat-poste (peut également) être envoyé à M. le curé ou à moi.

Elle ne privilégie pas un canal plutôt qu'un autre mais préfère une certaine discrétion pour éviter bien sûr qu'on ne lui reproche de s'enrichir. Il est tout à fait clair que ce ne sera jamais le cas : elle ne laissera rien à sa mort si ce n'est les meubles de la ferme. Elle donne comme elle reçoit. L'échange n'est jamais de type économique, moins encore intéressé mais le fruit du cœur. À cette époque, les sommes en jeu ne sont pas importantes.

Les blessures sans cause (suite)

Le temps de la stigmatisation revient chaque vendredi. « Maman s'est rendu compte que cet état venait de Dieu¹³ », affirmera Marthe plus tard sans préciser la date de cette prise de conscience. Le père et Henri se posent-ils encore des questions ? Ce n'est pas impossible.

Ce qui peut les surprendre, c'est sans doute les changements qui se produisent semaine après semaine.

Les traces se présentèrent d'abord comme des ecchymoses bleu rougeâtre douloureuses et persistèrent sous cette forme pendant deux ans, notent les médecins. Puis sur les mains, sur les pieds et au côté gauche tout près de la ligne médiane s'y substituèrent des plaies douloureuses

qui restaient écorchées sans hémorragie, sans croûte. Ces plaies saignaient le vendredi mais seulement le vendredi puis disparurent au bout de six mois. Les stigmates prirent alors un autre caractère. Du sang apparaissait le vendredi seulement mais sans plaies et surtout sans stigmates permanents¹⁴.

Ses confidences sont sidérantes.

La douce et douloureuse image de Jésus se montra à mon âme, dit-elle le 26 janvier 1932. Je fus tout à coup enveloppée d'une lumière et comme plongée dans cette lumière [...]. Je supplie Jésus de m'attirer tout entière sur la croix [...] d'en descendre lui-même pour m'y clouer à sa place. Grâce obtenue aussitôt, parce que au même instant inondée, noyée dans une sorte d'ivresse, je me vis en moins de temps qu'il ne faut pour le dire toute transformée, configurée à notre Seigneur, comme si tout mon être s'était coulé, fondu en lui [...]. La couronne d'épines, les clous des mains, des pieds, la lance acérée pénétraient ma chair [...] il me semblait être criblée, traversée tandis que j'étais plongée, tout mon être, dans un abîme de feu.

J'ai douloureusement tressailli, affirme-t-elle le vendredi saint de la même année (25 mars), sous les fouets invisibles qui cinglaient mes chairs, sous les épines qui s'enfonçaient profondément dans mes tempes, des blessures cachées qui brûlent toujours plus atrocement mes mains, mes pieds, mon cœur¹⁵...

Est-ce réellement ce qui se passe, se demande-t-on, en constatant le sang et les marques laissées sur son corps ? Une relation de cause à effet s'instaure entre ce qu'elle dit vivre et les blessures de son corps parfois sanguinolent.

Pour sa part, Célestine Robin continue de parler des mauvaises corvées¹⁶ imposées à sa fille. Elle est trop bouleversée pour accepter ses cris et ses souffrances. Ne sait-elle pas mieux que quiconque ce que Marthe endure puisqu'elle dort dans la même chambre ? Aux premières loges en quelque sorte.

À cette époque des excès sont à noter. « L'abbé Perrier [curé de Saint-Uze] essuie le front ensanglanté de Marthe avec un mouchoir recueilli comme une relique. » Il le montre ici ou là. Et bien sûr les spéculations vont bon train ! Le village continue à être divisé en deux clans : d'un côté ceux qui y croient et de l'autre ceux qui se moquent... Les vieilles querelles entre croyants et anticléricaux s'enflamment.

« Qu'on m'ignore et qu'on m'oublie », déclare Marthe. Tous les vrais stigmatisés ont « demandé à Dieu » que leurs blessures ne soient pas visibles pour faire cesser les rumeurs, les désinformations, les curiosités malsaines et les pressions parfois intolérables qui leur sont imposées. Marthe est lucide.

L'école de la souffrance

Sa personnalité et sa spiritualité se dessinent à présent avec une grande force. Marthe a découvert et mis en place avec, affirme-t-elle, l'aide des êtres célestes venus la voir et lui parler, en particulier Jésus et la Vierge Marie, ce qu'elle appellera « la science de la souffrance ».

Elle a compris et tout à fait admis que la maladie et la souffrance peuvent aiguïser l'intelligence, ouvrir à une compréhension du monde plus vraie et plus profonde. « Rien ne comprend mieux qu'une grande douleur¹⁷ », constate-t-elle. Ou encore : « Nous ne savons rien quand nous n'avons pas souffert¹⁸. » Ces affirmations rappellent aux chrétiens ce que Jésus dit lors d'une apparition à l'Italienne Gemma Galgani († 1903) : « Apprends à souffrir car la souffrance apprend à aimer. »

Est-il nécessaire d'apprendre la souffrance pour qu'à son tour elle ouvre les portes d'un nouveau savoir ? Marthe ne parle-t-elle pas de « l'école de la souffrance », non pas pour y apprendre le désespoir et la rage, mais pour que soit « facilitée l'intimité avec Christ Jésus » et pour aller « dans les profondeurs de la Sagesse et de la science de Dieu ». La finalité ne serait pas seulement d'aller plus loin, mais surtout à l'essentiel, mieux à l'existentiel, c'est-à-dire à ce qui fait vraiment la vie. Marthe est plus précise encore lorsqu'elle livre cette confidence : « Nos souffrances sont les messagères des secrets de Dieu qui réserve à chaque âme des jours de bonheur¹⁹. »

Marthe est conduite et comme guidée afin de remplir sa mission d'amour. « Faisons passer la miséricorde avant le sacrifice, la bonté avant la pénitence²⁰ », dit-elle. Ce ne sont pas de simples paroles ! Ni un discours rassembleur ! C'est de sa vie qu'elle parle, de cette vie qu'elle mène et que l'on peine à croire humaine. Ce qui importe, ce n'est pas d'imposer des difficultés (sacrifices) ou des épreuves (pénitences), mais d'avoir le geste qui pardonne (miséricorde), le regard de compassion (bonté).

- 1- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 32.
- 2- Herbert Thurston, *Les phénomènes physiques du mysticisme*, Paris, Éditions du Rocher, 1986 (édition française 1961), p. 408 et 433.
- 3- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 10.
- 4- *Ibid.*, p. 19.
- 5- Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1949, p. 350.
- 6- Témoignage que m'a donné le P. Pierre Bouvier, ancien curé de Hauterives.
- 7- « Jean Guitton nous parle de Marthe Robin », *France catholique-Ecclésiast*, n° 1788, 20 mars 1991, p. 10-11.
- 8- Rapport médical de Jean Dechaume, médecin psychiatre (Hôpitaux de Lyon) et André Ricard (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 9- *Ibid.*
- 10- L'ermite aujourd'hui dans la Drôme. Cf. François de Muizon, *Dans le secret des ermites d'aujourd'hui*, Paris, Nouvelle Cité, 2001 (chap. 11, « L'attente », p. 94-103).
- 11- Le familier du Nouveau Testament pourra se souvenir d'une scène qui se passe dans le désert, et au cours de laquelle le Diable défie Jésus de différentes manières. Il le provoque en lui disant : « Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains. » Jésus répond : « Il est écrit : ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu. »
- 12- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 38.
- 13- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 80.
- 14- Rapport médical de Jean Dechaume, médecin psychiatre (Hôpitaux de Lyon) et André Ricard (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 15- In Jacques Ravanel, *op. cit.*, p. 149.
- 16- On peut voir dans ce langage l'empreinte lointaine de la corvée que le serf devait au seigneur du lieu. L'expression est utilisée usuellement pour dire de quelque chose qu'il est très douloureux ou que l'on soupçonne de venir d'un esprit diabolique.
- 17- Journal intime, 28 mars 1930.
- 18- Journal intime, 29 septembre 1931.
- 19- Journal intime, 29 mars 1931.
- 20- Journal intime, 29 septembre 1931.

Le début de la Mission

(1930-1939)

Au cours d'une apparition qui intervient pendant une stigmatisation, Jésus propose à Marthe une Mission. La date de cet événement clé n'est pas sûre : il se situe au plus tard en 1933 mais a très bien pu se produire dans les mois ou même dans les trois années précédentes. Aucun journalier de la vie de Marthe Robin n'a été tenu. Cette lacune est d'autant plus préjudiciable que cet agenda n'a pas été reconstitué avec suffisamment de soin par la suite.

Le message adressé ce jour-là par Jésus a été écrit sous la dictée de Marthe et il sera considéré plus tard comme le « texte fondateur » qui pose les bases sur lesquelles le Mouvement se reconnaît.

Le Foyer de lumière, de charité et d'amour

Jésus « parle d'une Œuvre splendide¹ », « la grande œuvre de son amour », à réaliser « pour l'extension de son règne » et « la régénération du monde par l'enseignement religieux ».

Je veux, dit-il, un Foyer éclatant de lumière, de charité et d'amour ; le centre unique des grandes

résurrections spirituelles après les défaites matérielles des peuples et de leurs erreurs sataniques ; l'oasis vivifiante aux âmes de bonne volonté, aux âmes anxieuses et découragées, aux pécheurs endurcis et sceptiques... La maison de mon cœur ouvert à tous. Son rayonnement grandira à la mesure de l'infini et de l'éternel.

Un lieu doit être créé où la prophétie se réalisera. Il ne s'agit pas, en effet, d'un débat d'idées ou d'une réflexion mais d'un agir en réponse aux urgences dans lesquelles l'humanité est plongée. Le terme pour désigner ce lieu, le *Foyer*, n'est pas sans importance. C'est l'image de l'âtre où le feu s'embrase, la chaleur se transmet, la purification s'opère, l'incendie se propage...

Trois mots clés forment les colonnes de cette maison à construire : Lumière, Charité et Amour. Trois forces qui peuvent rappeler aux chrétiens un autre message lancé au début de notre ère, au nom de Jésus, par l'apôtre Jean.

Lumière : « Dieu est lumière et de ténèbre il n'y en a pas en lui [...]. Si nous marchons dans la lumière, comme lui-même est dans la lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres². »

Charité : « C'est à ceci que désormais nous connaissons l'amour : lui, Jésus, a donné sa vie pour nous, nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères [...]. Et voici son commandement : adhérer avec foi à son fils Jésus-Christ et que nous nous aimions les uns les autres [...]. Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en lui³. »

Amour : « L'amour vient de Dieu et quiconque aime est né de Dieu et parvient à la connaissance de

Dieu4. »

Ce vivre-ensemble au quotidien, dans une mise en commun, énoncé au début des années 1930, est étonnamment moderne. Il répond par avance à l'individualisme trépidant et moutonnier de la société de consommation post-moderne. Les Foyers sont la réponse (religieuse) annonçant le mouvement communautaire (laïque) qui émergera en Occident à la fin des années 1960.

Jésus insiste dans son message à Marthe sur l'originalité et les liens du Mouvement avec Marthe et lui-même :

Je veux faire ici quelque chose de nouveau et de très grand pour notre Gloire, à cause de toi... À cause de tout ce que je fais et veux faire avec toi, et par toi en qui je veux me glorifier à l'infini !

Le montage subtil selon lequel est conçu le développement du Mouvement est clairement explicité. Il s'agit d'une « œuvre » de Jésus avec Marthe. Il est précisé que la réponse est « nouvelle », ce qui souligne la dimension prophétique du projet lui-même. Une perspective immense est ouverte. Sans limite ? Comme dans toute action prophétique, l'horizon est l'infini. Une telle ambition est-elle encore à échelle humaine ?

Jésus répond par avance à cette question en faisant une promesse : « Je répandrai sur l'œuvre et sur chacun de ses membres des flots de lumière et de grâces ! J'y opérerai des prodiges étonnants. Et ma Très Sainte Mère [la Vierge Marie] y accomplira elle-même des merveilles éclatantes. » Il assure une aide qui pour être spirituelle n'en est pas moins concrète et opérante. Les

chrétiens y ont vu l'annonce de l'intervention de l'Esprit Saint.

J'étais interdite, confie Marthe sur le moment. À peine si j'osais croire aux divines paroles du Seigneur tant j'avais peur de me tromper, devant toute la gravité et les conséquences inouïes d'une telle communication. Et ce que je n'arrivais pas du tout à comprendre c'était la participation directe qui m'était imposée dans tout cela. Mais je n'avais pas à discuter les ordres de Dieu⁵.

Un prêtre viendra pour l'aider, lui annonce Jésus. Marthe ne sait pas encore de qui il s'agit. Il lui faudra attendre plus de trois ans avant de le rencontrer. Elle sait en revanche qu'elle doit commencer sans attendre, par « la création d'une école pour enfants et jeunes filles ». Où ? Dans la vallée de la Galaure.

Comment faire construire cette école ? Elle n'a aucune expérience en la matière et apparemment guère d'atouts pour réussir. Pourquoi Jésus le lui a-t-il demandé ? De telles interrogations ne l'empêchent pas d'avancer. Sur sa feuille de route, c'est le premier objectif. Un peu fou, il faut bien le dire. La dernière école catholique a fermé trente ans plus tôt et personne, même parmi les croyants les plus assidus, n'ose croire à la réussite d'une telle initiative.

L'ouverture de l'école

Dans une telle affaire, l'interlocuteur naturel est le curé de Châteauneuf-de-Galaure. L'essentiel pour Marthe reste de le convaincre. Elle lui parle donc...

Une école catholique de filles à Châteauneuf-de-Galaure ? L'abbé Faure l'en dissuade en faisant valoir que les croyants sont trop peu nombreux pour que leurs enfants emplissent un tel établissement, sans compter les oppositions politiques que cela suscitera de la part des libres penseurs et des gens de gauche. Trop de vagues pour une réussite incertaine. Le curé est réaliste.

Devant l'insistance de Marthe qu'il prend au sérieux, il demande son avis aux autres curés – ils sont dix-sept sur le canton – qui répondent quasi unanimement : « C'est un projet de fou ! » Sauf un, l'abbé Perrier de Saint-Uze, qui lui conseille : « Si c'est Marthe qui te le demande, tu dois le faire tout de suite⁶. » L'abbé Faure continue à réfléchir. Marthe insiste.

Son attitude a de quoi désarçonner ce curé de campagne qui, rappelons-le, a eu beaucoup de mal au début à accepter les expériences surnaturelles de sa paroissienne. Il reste peut-être chez lui un vieux fond de méfiance. Plus sûrement, le simple bon sens le fait hésiter.

Et puis, cette manière dont Marthe commande son curé n'est-elle pas en soi suspecte ? De quel droit agit-elle ainsi ? A-t-elle toute sa tête ? Et si l'ordre venait de Dieu comme elle l'affirme ? Finalement le prêtre se laisse fléchir. Sa relation confiante avec Marthe l'emporte. Pourquoi lui raconterait-elle des histoires ?

Il faut maintenant récolter l'argent nécessaire. Parmi les visiteuses de Marthe, il se trouve des femmes généreuses issues de la grande bourgeoisie lyonnaise. Les premiers dons permettent d'envisager le lancement du projet. Ce qui semblait de prime abord irréalisable l'est déjà moins.

Reste à trouver des locaux. La mise en vente de

l'ancien château qui servait de boîte de nuit est une opportunité. Le curé charge deux laïcs de participer aux enchères car il craint que les prix montent si c'est lui qui se présente. L'affaire est conclue. Les aménagements peuvent commencer. Marthe se met en quête d'une communauté religieuse pour assurer le fonctionnement de l'établissement et puis finalement décide : « Les membres de l'œuvre nous les formerons nous-mêmes. »

L'école paroissiale de filles ouvre finalement ses portes le 12 octobre 1934. Les classes sont installées dans deux pièces de l'ancien château restauré avec l'aide de bénévoles. Les élèves ne se bousculent pas. Sept écolières dont deux nièces de Marthe Robin font la rentrée. Elles seront 18 l'année suivante. Les deux premières années, une institutrice de la région (Mademoiselle Deleuze) aidée d'une assistante (Mademoiselle Michel) assure l'enseignement. Les effectifs ne cesseront de croître : 35 élèves en 1937, 46 en 1938 et 69 en 1939.

La rencontre avec le P. Finet

Marthe aime s'entourer d'images non pas pieuses, le qualificatif serait impropre, mais qui exaltent sa spiritualité. Apprenant que la belle-sœur de Madame Gorse, visiteuse de la première heure, connaît un peintre de talent, elle lui passe commande en 1934 d'un tableau représentant le Sacré-Cœur. Elle le reçoit le 29 octobre 1935. À un libraire de Valence qui est venu la visiter, elle commande aussi un poster de Thérèse de Lisieux.

En décembre 1935, Marthe confie à une certaine Mademoiselle Blanck, habitant à Lyon : « Je voudrais un tableau de la Sainte Vierge pour l'école, mais pas comme on en voit partout. Un tableau qui représente *Marie*,

médiatrice de toutes grâces. » La jeune femme lui répond : « J'ai votre affaire. Une magnifique lithographie de Collevaenza⁷. Je vous la ferai aquareller, je l'encadrerai et vous la ferai porter. » Ce même jour, Mademoiselle Blanck apprend par le curé que Marthe « a un grand projet en tête ». Il se dit « effrayé par cette chose monumentale à la dimension de la planète » ! Il lui confie même : « Il faudrait trouver quelqu'un capable de prendre ma place auprès de Marthe⁸. »

De retour à Lyon, Mademoiselle Blanck parle autour d'elle de la nécessité de trouver ce prêtre. Un nom s'impose-t-il ? Celui de l'abbé Finet, l'actuel sous-directeur de l'enseignement libre dans le diocèse ? Quoi qu'il en soit, c'est à lui qu'on propose deux mois plus tard de porter le « tableau » à Châteauneuf-de-Galaure au prétexte un peu mince, avouons-le, mais suffisamment crédible qu'il possède une voiture. Le P. Finet accepte.

Marthe a 34 ans. Elle est clouée au lit et à sa chambre depuis plusieurs années. Il en a 38 et appartient à cette bourgeoisie catholique qui « donne beaucoup à l'église », selon l'expression consacrée, ce qui veut dire non seulement de l'argent, mais encore des hommes et des femmes. Sur les quinze petits-enfants de ses grands-parents, la moitié se sont consacrés au service de l'Église.

Le 10 février 1936, il part seul sur la route avec le tableau de *Marie, médiatrice de toutes grâces* destiné à « la nouvelle école libre » de Châteauneuf-de-Galaure. Georges Finet n'a jamais rencontré Marthe. Il en a seulement entendu parler.

Une fois parvenu au village, il ne se rend pas directement chez elle mais passe chez le curé à qui il remet le tableau. L'abbé Faure lui propose de rencontrer celle qu'on appelle la stigmatisée. Le P. Finet semble

hésiter et s'interroge à voix haute sur l'intérêt de cette visite. N'a-t-il pas fait le travail en lui remettant le tableau ?

Qui est-elle ? questionne-t-il. Sa question mêle curiosité et méfiance. « C'est une âme d'élite, plaide le curé du village, il vous faut la voir. » Le P. Finet accepte en donnant l'impression de s'être laissé convaincre.

Quand ils arrivent à La Plaine vers 11 h 30, ils sont reçus par les parents de Marthe. Le P. Finet libère le tableau de son emballage et le place sur la grande table de la salle commune. Après un moment d'attente qui parut « long », l'abbé entre dans la chambre dont il ressort un peu plus tard en disant : « Marthe veut que vous lui apportiez vous-même le tableau. »

Le premier contact est bref. Marthe remercie le P. Finet et dit une prière avec lui avant de lui proposer de revenir en début d'après-midi.

Après avoir déjeuné avec l'abbé Faure, il retourne donc à la ferme vers 14 heures. La discussion dure cette fois environ trois heures.

La première rencontre entre la voyante et son futur guide spirituel est chaleureuse, confiante, intense. Le P. Finet confiera : « C'est un souvenir inoubliable. » Il en a laissé un récit, Marthe en a parlé à diverses reprises. C'est donc un événement que l'on connaît bien.

Marthe lui révèle d'emblée qu'elle l'a déjà vu à Lyon, sans savoir que c'était lui et sans connaître son nom. Il est clair que dans son état la chose est impossible sauf à envisager une perception à distance. Elle donne des détails : c'était six ans plus tôt lors du glissement de terrain qui s'est produit (13 août 1930 à 1 heure du matin) sur les flancs de la colline de Fourvière.

L'abbé Finet est estomaqué. À l'époque, il était

vicaire au sanctuaire de Fourvière et s'était effectivement précipité sur place pour secourir les victimes. Marthe l'a vu au milieu des décombres au côté d'un « enfant de 4 ans à l'agonie ». Comment connaît-elle ce détail ? Elle affirme : « J'étais près de vous à ce moment-là. »

Cette nuit-là, après être demeuré sur la place Saint-Jean, le P. Finet s'était dirigé vers le Chemin Neuf pour prendre des nouvelles d'une personne qui y habitait. Au passage dans l'allée voûtée que connaissent bien les Lyonnais, une seconde secousse se produisit. Des bâtiments autour de lui s'effondrèrent. Il fut « noyé dans la poussière ». Il décide alors de retourner sur la place Saint-Jean où l'on peut avoir besoin de lui.

En y arrivant, il découvre que dix-neuf pompiers sont morts sous les décombres lors de la seconde secousse. Il aurait vraisemblablement subi le même sort s'il y était demeuré.

Des années plus tard, il dira en se souvenant de cette première rencontre avec Marthe à la Plaine :

La Sainte Vierge était venue demander à Marthe de prier beaucoup pour sauver la vie de son futur père spirituel. Durant cette nuit-là elle a tellement souffert qu'il a fallu appeler l'abbé Faure pour la soutenir. Six ans avant de me connaître Marthe par sa souffrance a obtenu que je ne périsse pas avec les dix-neuf pompiers mais que j'ai la vie sauve¹⁰.

La discussion se poursuit. Ils parlent, Marthe surtout, de la Vierge Marie. « Moi qui faisais des conférences sur le sujet, j'ai été ébloui de la manière dont elle m'en parlait », dit-il. Ils abordent aussi divers sujets :

l'avenir de l'Église catholique, le rôle des laïcs, la force de l'Esprit... Le langage est neuf. Le P. Finet est sans doute surpris. Comment se serait-il attendu à un tel discours dans cette petite chambre d'une ferme isolée de la Drôme, lui, l'habitué des salons de la bourgeoisie lyonnaise ?

Marthe lui annonce : « Le Monde sera sauvé » car « le Bon Dieu interviendra par la Sainte Vierge et le Saint-Esprit » afin de réaliser la prophétie d'Isaïe sur « l'union des cœurs et l'unité des peuples ». Un Mouvement va se lever. « Une œuvre » que Jésus lui a annoncée.

Puis vient le moment où elle s'adresse à lui sans tergiverser :

« J'ai une demande à vous adresser de la part de Dieu.

— Laquelle, mademoiselle ?

— C'est vous qui devez venir ici à Châteauneuf pour fonder le premier Foyer de Charité.... »

Le prêtre est stupéfait.

« Pour quoi faire ? » demande-t-il.

Il veut des précisions.

« Notamment pour prêcher des retraites. Dieu le veut¹¹ ! »

Sa réaction est légaliste : il ne peut pas être nommé à Châteauneuf-de-Galaure car il n'appartient pas au diocèse¹². Marthe rétorque : « Ne vous tourmentez pas, la Vierge y veillera ! » Et sans plus attendre elle fixe la date du 7 septembre pour la première retraite. « J'étais abasourdi. Je lui ai dit que j'en parlerais à mes supérieurs », confiera plus tard le P. Finet.

Alors que la France s'apprête à vivre les heures décisives du Front populaire, le transport apparemment

anodin d'un tableau de la Vierge Marie va bouleverser la vie de Marthe. Le P. Finet dira à propos de cette visite initiale : « Je croyais amener la Sainte Vierge (un tableau) et c'est elle qui m'amenait¹³. » Il est persuadé d'avoir été non seulement appelé mais guidé jusqu'à Marthe.

Le décès du père de Marthe

Quelques mois tard, un grand vide se creuse à la Plaine. Le père de Marthe meurt le 23 juin 1936.

À la même époque, sa mère est très malade. Marthe se demande si elle ne va pas la quitter à son tour. Il va sans dire que chez une grande handicapée une telle perspective est terriblement angoissante.

« Je n'essayerai pas de vous dire, écrit-elle à une amie le 19 juillet, dans quelles tortures morales j'ai vécu pendant quelques semaines auprès de mes pauvres parents si malades, sans pouvoir leur donner le moindre secours¹⁴. »

Elle décrit ensuite les derniers jours de son père : « Il passait ses jours et ses nuits en prières, les mains continuellement croisées sur sa pauvre poitrine ; puis les derniers jours, ne pouvant plus croiser ses mains, ni prier longuement, il répétait sans cesse : Seigneur ayez pitié de nous. »

Le début des retraites

L'année où la France découvre les congés payés, le P. Finet, libéré à l'occasion par le cardinal de Lyon dont il dépend, prêche sa première retraite. L'information a bien circulé dans ce milieu réputé fermé de la bourgeoisie lyonnaise : « Il faut aller écouter le P. Finet à

Châteauneuf-de-Galaure, il y a là-bas une jeune paysanne stigmatisée, c'est elle qui le lui a demandé et même ordonné, vous y pensez ! » Trente-trois femmes se sont déplacées, dont une majorité de « dames à chapeau », comme les villageoises surnomment « les bourgeoises venues de Lyon. »

Le 7 septembre 1936, l'arrivée des retraitantes ne passe pas inaperçue ! Parmi les participantes, il y a deux enseignantes : Hélène Fagot, 29 ans, et Marie-Ange Dumas, 23 ans. Mademoiselle Fagot cherchait « une retraite sérieuse ». Quand le P. Finet lui a conseillé de venir à Châteauneuf-de-Galaure, elle n'a pas hésité.

Un dortoir et une cuisine ont été sommairement aménagés au château. Il n'y a pas l'eau courante, seulement les équipements indispensables : des lits, des tables, des chaises... Cela change bien sûr du confort cossu auquel ces femmes sont habituées mais nulle ne renâcle. L'inconfort fait partie de la retraite.

Bien sûr que l'on parle de la stigmatisée ! Une retraitante confie à Hélène Fagot : « Dans quelle histoire on est tombées ! Il y a une voyante dans le pays¹⁵... » Chez certaines, la méfiance l'emporte, ce qui est plutôt sain.

Le premier jour, le P. Finet propose à Hélène Fagot de rendre visite à Marthe. Elle refuse.

Un phénomène étrange se produit en pleine nuit :

Nous avons été réveillées en sursaut par une succession de bruits différents. Tout d'abord comme un bruit de vaisselle cassée. Comme la vaisselle de la cuisine était posée sur des tréteaux j'ai pensé qu'ils avaient cédé. Après on a entendu un énorme bruit de moteur. Réveillés les grands

ducs faisaient du bruit dans le grenier¹⁶.

Deux retraitantes sont choquées et font une crise de nerfs.

Vérification faite : la vaisselle a bien été renversée de même que plusieurs chaises. Des retraitantes sont-elles tombées de leur lit comme on l'affirme ? Le P. Finet conclut : « Le démon furieux s'est manifesté. » Personne ne le contredit. Il procède avec le chanoine Babolat et l'abbé Faure à un exorcisme des lieux.

Le jeudi 10 septembre, Hélène Fagot monte enfin à la ferme. « Dès ma première visite j'ai été conquise, mon cœur fut pris¹⁷ », dira-t-elle plus tard.

Le samedi, Hélène et Marie-Ange se rendent ensemble chez Marthe. À leur sortie, l'abbé Faure qui les attend dans la cour leur lance en faisant mine de plaisanter : « Vous devriez bien rester pour faire la classe dans ma petite école ! ».

Sur le quai de la gare, Hélène Fagot dit au P. Finet : « Ce serait drôle tout de même si je revenais un jour faire la classe ici. »

Retour à l'école

Hélène et Marie-Ange reviennent voir Marthe le 22 septembre. La retraite, les premiers contacts, les questions de l'abbé Faure et du P. Finet ont laissé des traces. Elles ont besoin d'approfondir ce qu'elles sentent plus ou moins confusément. Dans le cours de la conversation, Marthe leur lance : « Ah, mes petites, si vous saviez ! » Elle n'en dit pas davantage. Leur venue à Châteauneuf-de-Galauré est évoquée en termes très généraux. Les deux jeunes femmes s'interrogent de plus

en plus.

De retour à Lyon, elles reçoivent un message urgent du P. Finet de la part de Marthe : « Pouvez-vous prendre en main l'école ? » Cette fois, c'est clair et net. Nous sommes à quinze jours de la rentrée des classes et elles sont engagées dans une école religieuse de Lyon ! De plus, les classes qu'on leur propose ne correspondent pas du tout à celles dont elles sont chargées. Que signifie cette précipitation ?

Après une ultime réflexion, elles décident cependant de se lancer dans l'aventure. Elles préviennent d'abord l'école de Lyon qui compte sur elles et c'est seulement lorsqu'elles sont assurées qu'un accommodement est possible qu'elles démissionnent et répondent positivement à la proposition de Marthe.

Pour elles, il ne s'agit pas d'une promotion sociale : les deux jeunes femmes semblent quitter la proie pour l'ombre, les lumières de la capitale des Gaules pour s'enterrer à la campagne ! Et si vite que cela peut sembler avoir été décidé sur le coup d'une impulsion. La suite prouvera que non.

Elles savent que Marthe ne cherche pas seulement des enseignantes mais « des âmes données, tout imprégnées de divin [...] qui cherchent sans cesse tous les moyens pour plaire à Dieu et se sanctifier, et qui le servent non seulement par obéissance mais dans l'allégresse et surtout par amour¹⁸ ». Elles sont porteuses d'un projet et d'un désir. Tout le contraire d'un coup de tête.

Elles arrivent à Châteauneuf-de-Galaure le 30 septembre. La rentrée a lieu le lendemain 1^{er} octobre ! Sur les 24 élèves 14 sont internes. Les institutrices en place facilitent la transition. Hélène Fagot et Marie-Ange

Dumas s'installent au château, là même où elles ont fait leur retraite.

Au début, elles vont régulièrement chez Marthe : « Presque tous les soirs, nous montions à la Plaine. Avec Marthe nous parlions de tout, des enfants, de notre vie, de nos difficultés, de la place des meubles, de la Sainte Vierge... On priait aussi. On chantait. » Les jeunes institutrices fondent avec l'abbé Faure, et sans en avoir tout à fait conscience, le premier Foyer de Charité.

Par la suite, Hélène Fagot dira : « Mon cœur fut pris à tout jamais et le Seigneur a permis que jamais, jamais, je ne doute de Marthe. Après tant d'années, je réalise que ce fut une très grande grâce. » Ce sont les deux premières à tomber sous le charme de Marthe, bien d'autres suivront dont la vie sera également bouleversée comme ce fut leur cas.

Comment ne pas penser ici au docteur Colon, médecin du village, qui au contact de Marthe change de vie radicalement ? Il se fait baptiser, abandonne son métier, entre dans le Mouvement et devient prêtre. Ce sera un des proches collaborateurs du P. Finet.

Seconde retraite, aménagement du premier Foyer

La seconde retraite se déroule trois mois plus tard, du 26 décembre 1936 au 1^{er} janvier 1937, en présence de Mgr Pic, l'évêque de Valence qui entend suivre de près cette initiative nouvelle qui fait quelque bruit à Lyon.

Tout se passe bien quand le dernier jour (1^{er} janvier 1937) à l'aube, un tremblement de terre se produit dans la région. Le P. Finet est « projeté » hors de son lit tout comme une retraitante. Le quotidien local (*Le*

Petit Dauphinois) parle d'une « petite secousse sismique » qui se fait sentir dans les villes voisines de Saint-Donat et Romans. Marthe affirme : « C'est le démon qui voulait démolir le Foyer ! Mais désormais, soyez tranquille, il ne pourra plus rien faire contre lui¹⁹. »

Le démon manifeste-t-il son désaccord ainsi qu'il l'a fait au cours de la première retraite ? Ne chuchote-t-on pas qu'il s'en prend à Marthe ? Il y a eu « ce cahier déchiré », « les volets de la chambre qui claquent » ou encore « l'oreiller du lit jeté à terre »...

Mais qui peut douter, cette fois, que ce soit un effet du tremblement de terre ? Cependant, si l'on en croit l'expérience des exorcistes, la question peut être posée différemment : le démon a-t-il profité d'un tremblement de terre pour en accentuer les effets ? Quoi qu'il en soit cette présence (supposée) démoniaque marque certains esprits.

Cela n'empêche pas les travaux d'aménagement du château de se poursuivre. Le Foyer et l'école s'agrandissent. Le P. Finet se rend régulièrement à Châteauneuf-de-Galaure. Il devient le guide spirituel de Marthe à la place de l'abbé Faure. Pour autant ce dernier continue d'assurer l'essentiel des charges au quotidien, qu'il s'agisse des visites à la ferme ou de l'école de filles.

Et voilà que les hommes regrettent de ne pas avoir droit aux retraites de Châteauneuf-de-Galaure. L'usage impose en effet de ne pas mêler hommes et femmes lors de ces enseignements religieux, or il n'y a que des retraites pour femmes. Pour répondre à la demande des hommes, durant le carême de 1939, le P. Finet donne, chaque dimanche, une conférence qui leur est réservée. La première s'intitule : « Le christianisme et le

communisme ». Il y a 43 auditeurs, ils seront environ 350 pour la dernière conférence qui se tient le dimanche après Pâques. Un courant de sympathie et de confiance s'est incontestablement installé.

Le thème cher au P. Finet et à son public favorise cet engouement : l'évolution de la chrétienté face à la montée des totalitarismes. Le sujet est d'actualité même si le P. Finet se focalise sur le danger communiste alors que les périls du national-socialisme porté par Adolf Hitler chez nos voisins allemands sont sur le point de déboucher sur la Seconde Guerre mondiale. Il est vrai que l'aveuglement à l'époque est assez général.

Les stages de chrétienté comme les conférences rencontrent un succès croissant. Le P. Finet séduit en ratissant dans des tranches de la population plutôt à droite et aisées qui viennent se mêler aux gens de la Drôme et des environs. La cohabitation se passe bien. « C'est magnifique, mais je ne me suis pas senti à l'aise », témoigne un jeune paysan, comme nous l'a rapporté le P. Pierre Bouvier, un des plus anciens curés de la vallée.

L'œuvre impulsée par Marthe se met en place : la foi en Dieu doit être structurée par un savoir et une éducation, ce n'est pas seulement une fleur sauvage qui pousse naturellement. Pour s'épanouir et se développer, cette fleur nécessite des soins et une attention particulière. Il faut s'en occuper. La jachère n'est pas son terroir.

L'évolution des blessures sans cause

Depuis maintenant trois ans, Marthe se retrouve chaque vendredi dans cet état au cours duquel elle revit, dit-elle, la mort de Jésus. À l'origine, la famille n'en a rien

dit au curé du village. C'est en venant un vendredi à la Plaine qu'il découvre le phénomène de la stigmatisation.

Pendant quatre ans (1933-1936), l'abbé Faure se rend auprès de Marthe chaque vendredi autant qu'il en a la possibilité, s'installe sur une chaise devant la petite table qui se trouve à la tête du lit et note ce qu'il observe et entend²⁰.

Marthe « meurt » après avoir poussé un ou deux cris²¹. Son visage s'incline sur le côté. Elle ne parle plus et demeure inerte, ce qui le fait conclure à un décès. Il est bien clair que Marthe ne meurt pas réellement ! Elle revit la mort de Jésus, dit-on.

Cette mort se produit entre 13 heures et 16 heures. Marthe revient à la vie en manifestant quelques signes après un laps de temps variable : une vingtaine de minutes (13 janvier 1933), 1 h 43 (14 avril 1933), 2 h 40 (30 mars 1934), 3 h 31 (4 mai 1934)... Bien que l'abbé Faure ne se soucie pas de dresser une phénoménologie rigoureuse, il livre quelques indications au fil de ses comptes rendus.

Les manifestations varient. Ainsi, par exemple, le 30 mars 1934, Marthe « incline la tête de côté » à 15 h 25 et, à 18 h 05, « donne signe de vie pendant quelques instants, puis quelques soupirs ou gémissements de loin en loin et elle n'a pu se faire comprendre jusqu'au lundi. Elle n'a pu reprendre sa voix que mercredi²² ». Il lui arrive avant sa mort de se soulever (en général trois fois) sans que l'on sache à quoi correspond ce mouvement. Elle s'agite souvent dans son lit, ce qui contraint le P. Faure à la retourner.

Le curé apprend à l'occasion, grâce à ces paroles en direct de Marthe, la présence à ses côtés de la Vierge Marie et d'un ange qui la réconfortent sans doute dans les

moments les plus pénibles. Saint François d'Assise est également présent ainsi que saint Jean parfois. Jésus dit un jour à saint François : « Ta fille²³ est la plus fidèle de mes épouses. »

Enfin des forces maléfiques la harcèlent. L'abbé Faure entend Marthe apostropher Satan en criant « Va-t'en ! » ou « Tu sais que tu ne peux rien sur moi ! ».

Lors de ses *Passions*, comme on les appelle aussi, Marthe parle plus ou moins longuement et il est intéressant de noter qu'elle se souvient de ce qu'elle a dit, comme le montrent les textes qu'elle dicte par la suite à d'autres personnes et qui correspondent aux notations en direct du P. Faure.

Certaines paroles correspondent mot pour mot à celles de Jésus, citées dans les Évangiles²⁴ : « Père, je remets mon esprit entre vos mains » ou « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? ». Il y a aussi des soliloques tantôt paisibles, tantôt haletants. Quelques mots, quelques phrases, des passages plus longs comme dans cet extrait de prière qu'elle dit un jour : « Ô Verbe de lumière, doux Hôte de mon âme, pénétrez jusqu'en leur fond les cœurs qui vous aiment. Bénissez ce qui est pur, purifiez ce qui est souillé, effacez nos fautes, guérissez nos plaies ; ouvrez les cœurs les plus rebelles, les plus douloureusement, les plus farouchement clos ; soyez à tous foyer de vie, de lumière et de paix²⁵. »

Elle s'adresse à Dieu en lui demandant de défendre et sauver les pauvres, les opprimés, les souffrants, les désespérés... et il lui arrive de s'insurger. « Ô mon Dieu pourquoi ne m'écoutez-vous pas ! », « Souvenez-vous, Seigneur, que vous m'avez promis de m'exaucer ! », « Pourquoi moi qui voudrais sauver toutes les âmes ne puis-je pas toutes vous les donner ? », « Non, je ne me

tairai pas tant que vous ne m'aurez pas exaucé ! »... Parfois elle s'écrie : « Ô mon Dieu, j'ai soif ! J'ai soif pour vous de l'amour de tous les hommes que je voudrais sauver de l'Enfer. »

C'est la même Marthe, entière, brûlante, folle d'amour... que nous dévoile son journal intime, qui surgit ici du fin fond de l'extase dans laquelle elle est plongée. Une combattante sans limite au service des autres et du Bien, au service de Dieu... Et quand elle découvre son impuissance, alors elle s'offre elle-même clairement en monnaie d'échange : « Tuez-moi, Seigneur, si vous voulez mais épargnez les pécheurs ! », « Faites-moi subir avec les douleurs de votre passion, tous les tourments de l'enfer [...] mais qu'il n'y ait plus de damnés ! », « Ô Père, faites-vous le bourreau inflexible de tout mon être pour la conversion des pécheurs, pour la sanctification des prêtres » ou « Qu'il n'y ait pas la plus petite partie de mon être qui échappe au feu et aux supplices de l'amour... ».

L'abbé Faure observe par ailleurs que les saignements ne sont ni réguliers, ni uniformes. Tantôt abondants, tantôt faibles, ils touchent la zone du cœur, les pieds, la paume des mains, le crâne... Parfois des larmes de sang suintent des yeux et s'écoulent sur les joues. Il arrive que ces saignements ne concernent que le thorax ou le crâne (marques de la « couronne d'épines »). Les blessures continuent parfois de saigner pendant quelques jours. À partir de septembre 1939, le sang est « peu à peu permanent sur la tête, sur les pieds, les mains et le côté, mais toujours sans plaies²⁶ ». À l'inverse, durant certaines périodes, les écoulements de sang cessent.

« Il ne veut que de la souffrance et de l'amour... toujours plus de souffrance et d'amour... C'est ma voie »,

écrit Marthe le 7 février 1934 dans son journal intime. Souffrances dues à la maladie et celles ressenties lors des stigmatisations du vendredi continuent de s'ajouter les unes aux autres. Elle assume et ne s'insurge plus. Ce qu'elle appelait son combat contre Dieu a cessé. Elle est entrée dorénavant dans un autre combat contre le Mal qui l'occupe à temps plein. Elle est saisie d'un amour sans limite et comme en expansion dans le champ céleste.

Elle perd la vue à 37 ans

Le 1^{er} septembre 1939, l'armée allemande envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France déclare la guerre à l'Allemagne. C'est le début de l'offensive française dans la Sarre (du 9 au 30 septembre). Il y a une fois encore comme un écho entre les cahots de l'Histoire et les chocs successifs que la maladie produit dans sa vie. Ces correspondances fortuites ne résultent pas, bien évidemment, d'une imbrication fonctionnelle de son destin individuel dans celui des nations mais sonne l'heure de rendez-vous mystérieusement concordants.

Au cours de ce mois de septembre 1939, Marthe subit un ultime handicap corporel²⁷. Elle perd la vue. « La malade ne voit pas, elle ne peut ni reconnaître, ni voir vraiment quelque chose mais perçoit de temps en temps des impressions fugaces et douloureuses²⁸ », constatent les médecins. Elle a 37 ans.

Elle demeurera ultra-sensible à la lumière. Le moindre rai la fait horriblement souffrir et déclenche chez elle une forte migraine. Les témoignages ne manquent pas. « Je l'ai entendue crier de douleur quand un jour par mégarde, j'ai bousculé la lampe qui lui a envoyé un rayon de lumière sur les yeux²⁹ », dit un

visiteur.

La rumeur a circulé qu'elle avait eu « les yeux brûlés par les larmes de sang » qui pouvaient couler (le vendredi) sur ses joues. Thérèse Neumann, qui pleurait aussi des « larmes de sang », n'est pas devenue malvoyante pour autant. D'où vient cette cécité ? S'agit-il de l'évolution de la maladie ? Nous l'ignorons.

Il a été dit aussi que Marthe voulait faire « le sacrifice de ses yeux » après en avoir demandé l'autorisation au P. Finet. Il aurait accepté. « L'offrande de sa vue fut immédiatement exaucée³⁰. » Certains parlent du 3 septembre 1939, le jour de la déclaration de guerre. Cette datation ne repose cependant sur aucune expertise médicale mais sur sa démarche spirituelle.

Marthe vit à présent dans la pénombre. Les volets de sa chambre sont constamment clos pour empêcher la lumière du jour d'y pénétrer. La voilà prise comme enrobée de ce voile invisible que tisse l'obscurité autour d'elle. Elle est arrivée au bout... Son corps semble l'avoir totalement abandonné. Elle dépend entièrement des autres et en même temps elle dispose d'une autonomie proprement extraordinaire puisqu'elle ne mange plus depuis quelques années. Qui imaginerait à ce moment-là qu'elle va vivre pendant plus de quarante ans ?

- 1- Les citations sont tirées du texte (officiel) publié en 2010 par le Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure (le « texte fondateur » que Marthe appelait « la petite feuille »).
- 2- Première Épître de Jean 1, 5-7 (TOB).
- 3- Ibid., 3, 16 ; 23-24.
- 4- Ibid., 4, 7.
- 5- Le « texte fondateur », Châteauneuf-de-Galaure, 2010, p. 12.
- 6- Raymond Peyret, *op. cit.*, p. 103.
- 7- Il s'agit de la libre reproduction d'un tableau de *Marie médiatrice*, qui se trouve dans la basilique de l'Amour-Miséricordieux à Collevaenza (Italie), œuvre du peintre italien Elis Romagnoli († 2006).
- 8- Raymond Peyret, *op. cit.*, p. 110-112.
- 9- Raymond Peyret, *op. cit.*, p. 113.
- 10- *L'Alouette*, décembre 1982, p. 24-26.
- 11- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 115 et Bernard Peyrous, *op. cit.*, p.119.
- 12- Il est attaché à Lyon et la paroisse de Marthe dépend de l'évêque de Valence.
- 13- François Degaud, « Souffle imprévisible », *L'Alouette*, n° 233, février 2006, p. 6.
- 14- Raymond Peyret, *op. cit.*, p. 200.
- 15- Jean-Jacques Antier, *Marthe Robin, le voyage immobile*, Paris, Perrin, 1996, p. 123.
- 16- Ibid.
- 17- *L'Alouette*, août-septembre 1981, p. 44.
- 18- Maurice Bouvier, *Les statuts au service des Foyers de Charité*, actes du colloque des 6 et 7 juin 2003 à Châteauneuf-de-Galaure : *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, p. 202.
- 19- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 124.
- 20- Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *La douloureuse Passion du Sauveur ; I. La préparation de la Pâques* (coll. « Les Cahiers de Marthe Robin »), Éditions Foyer de Charité, 2008.
- 21- Cette réaction rappelle la description de la mort de Jésus qui,

- selon l'Évangile de Marc, « ayant jeté un grand cri expira » (15, 37).
- 22- Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *op. cit.*, p. 93-94.
- 23- Marthe Robin appartient au tiers ordre des franciscains.
- 24- Évangiles de Luc (23, 46), Matthieu (27, 46) et Marc (15, 34).
- 25- *Les Passions de Marthe Robin*, *op. cit.*, p. 55.
- 26- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 130.
- 27- C'est la date retenue par le rapport médical de 1942.
- 28- Rapport médical de Jean Dechaume, médecin psychiatre (Hôpitaux de Lyon) et André Ricard (Hôpitaux de Lyon), 1942.
- 29- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 130.
- 30- *Ibid.*

Une année charnière

(1940)

La France bascule dans une de ces périodes sombres de son histoire. Nous voici en 1940 au cœur de l'offensive allemande qui se termine par l'armistice demandé et signé par le maréchal Pétain le 22 juin. Le pays est séparé en deux zones, l'une dite « libre », l'autre occupée. Châteauneuf-de-Galaure se trouve dans la zone libre. Marthe a 38 ans.

Le P. Finet, qui a été démobilisé en juillet 1940, habite désormais à Châteauneuf-de-Galaure où il prend le relais de l'abbé Faure. L'archevêque de Lyon exige néanmoins qu'il vienne deux jours par semaine à Lyon où l'appellent encore certaines fonctions qui ne lui seront retirées que plus tard.

Il y a, dans la vie de Marthe, un avant et un après P. Finet. Certes, à son installation, l'essentiel est joué : les manifestations paranormales (apparitions à partir de 1921, stigmates dès 1930, l'Appel de 1933...), de même que les effets de la maladie (paralysie en 1929, inédié1 en 1932, malvoyance en 1939) et le lancement du Mouvement (première école en 1934, retraites et premier Foyer en 1936). Il n'y a pas eu de ruptures violentes mais une évolution douce, étape par étape. Cette destinée sans

pareil est faite d'engendremens successifs, de fécondation et de naissance. Sous l'apparence d'une dégradation corporelle qui promet une mort inéluctable se met en place un projet.

La première rencontre entre Marthe et le P. Finet a eu lieu quatre ans plus tôt mais c'est maintenant qu'il prend pleinement possession de son poste. Songeons un instant au caractère inattendu de la situation. Voilà un prêtre brillant et renommé, détaché auprès d'une laïque dans un petit village de la Drôme ! Certes, il y a les retraites. Et l'école aussi. Mais pas de quoi apparemment l'occuper davantage puisque le curé reste en place. C'est Marthe qui « appelle » le P. Finet et elle a été entendue. En un lieu plutôt propice à une retraite paisible, le P. Finet va se trouver face à un job dont il n' imagine pas l'ampleur.

Il a 42 ans. L'homme est massif au physique autant que de nature ardente. C'est un roc tout en rondeur. Un passionné. Georges Finet possède ce mélange de courage et d'optimisme qui forge l'ambition et le goût du défi.

Anne Deval-Ostorero, qui fut élève à l'école de filles de Châteauneuf-de-Galaure, décrit un homme à « la vitalité débordante, un type à poigne² ». « Il avait aussi, m'a-t-elle dit, un petit côté franchouillard, paysan et bon enfant. » Ajoutons-y ce sens pratique, cette soif et ce goût de vivre qui permettent d'aller au-devant des rêves, et aussi l'art d'écouter et de s'attacher les gens pour les entraîner à sa suite.

« Il est droit et sincère et semble avoir gardé son esprit d'enfance³ », constate Anne Deval-Ostorero. Bref, l'homme est séduisant. Il possède cette aura des leaders. Des défauts, il en a, comme tout un chacun, mais en ces

débuts, ils ne feront pas obstacle à son action.

Ce profil le fera comparer à un personnage balzacien⁴. Souvenons-nous du cri de Rastignac, ce jeune provincial débarquant dans la capitale et lançant : « À nous deux, Paris maintenant ! » Les conquêtes du P. Finet ne seront pas matérielles mais spirituelles.

Polémique autour d'une construction en pleine guerre

Le château tel qu'il a été rapidement rénové pour accueillir les premières retraites et l'école en 1936 s'avère insuffisant. Le besoin de nouveaux locaux s'impose. Ce sera la première œuvre du P. Finet en tant que bâtisseur. L'occupation allemande ne le fait pas reculer. En dépit des restrictions, des moyens financiers sont levés et des matériaux trouvés pour commencer les travaux.

Ce projet est qualifié de fou par le cardinal de Lyon. L'initiative n'est-elle pas tout à fait décalée par rapport aux soucis des gens et à l'actualité ? Aux yeux de certains habitants, ce projet donne peu ou prou l'impression d'une connivence avec le régime politique en place.

Il est vrai que le P. Finet est considéré comme un pétainiste, ce que les gaullistes de la vallée de la Galaure n'apprécient pas. Un des neveux de Marthe, qui a fait la guerre et fut parmi les gaullistes de la première heure, le fait savoir à Marthe qui entend « les deux discours » que l'on tient en France à cette époque.

En famille, il y aura toujours autour de son lit des discussions politiques franches et cordiales. On ne pratique pas la langue de bois ! Chacun dit ce qu'il a à dire et il arrive que les positions du P. Finet soient mises

sur la sellette et contestées.

Il ne faut pas croire que Marthe se désintéresse de la politique. Elle se tient au courant et participe aux débats qui s'instaurent et sont d'autant plus passionnés que la fracture droite-gauche réserve de solides affrontements dans la vallée de la Galaure. Marthe (tout comme le P. Finet) se situe clairement à droite dans la mesure où le parti communiste et la gauche en général représentent à ses yeux l'adversaire du catholicisme et plus généralement de la religion. Elle ne fera pas mystère, bien des années plus tard, de son opposition à l'élection de François Mitterrand qu'elle juge dangereuse pour la France.

Les terrassements du nouveau Foyer débutent à la fin de l'année 1940 « dans une atmosphère de désapprobation assez généralisée », comme le rapporte la chronique. N'y a-t-il pas d'autres priorités dans une France dont la résistance à l'envahisseur s'organise dans l'ombre, après l'appel du 18 juin lancé depuis Londres par le général de Gaulle ? Quelques frictions surgissent qu'il ne sert à rien de minimiser aujourd'hui, entre les résistants et le Foyer. Au fil de l'Occupation, le climat s'apaisera. En 1943, le Foyer ouvre une infirmerie pour accueillir les blessés.

Le décès de sa mère

Début novembre, l'état de santé de la mère de Marthe devient très préoccupant. Tout atteste que sa mort est proche. Alors le P. Finet veut préserver l'avenir. Soucieux de la situation matérielle de Marthe, il fait une proposition qui est acceptée : le 10 novembre 1940, les terres agricoles adjacentes et la ferme Robin sont

vendues, comme en témoigne un acte notarié à un certain docteur Ricard, beau-frère du P. Finet, par le nu-propriétaire Henri Robin et par sa mère qui en est l'usufruitière. Le but est de pérenniser l'installation de Marthe à la ferme.

Quelques jours plus tard, Célestine Robin est admise à l'hôpital Sainte-Anne à Lyon pour y être opérée d'une occlusion intestinale. Pour Marthe, que sa mère n'a jamais quittée, c'est une déchirure. Depuis plus de vingt ans, elle s'occupe d'elle avec tant d'attention et de douceur. Et maintenant que Marthe est totalement dépendante, que va-t-elle devenir sans elle ?

Un phénomène étrange se produit. Marthe semble suivre sa mère à Lyon. Elle voit, entend, perçoit ce qui se passe à l'hôpital comme si elle y était ! On dit qu'elle a « assisté » à l'intervention chirurgicale effectuée par le docteur Ricard, celui-là même qui a acheté la ferme et dont la réputation de chirurgien n'est plus à faire. Marthe semble demeurer auprès de sa mère, veiller à ses besoins. On est surpris de l'entendre dire : « Maman a trop chaud dans sa chambre. Il faut ouvrir les fenêtres. » Comme si les rôles étaient inversés.

Le 22 novembre qui est un vendredi, Marthe « sort » de la stigmatisation pour dire à l'abbé Faure qui se trouve à ses côtés : « Il faut ramener maman ici immédiatement. » Le curé ne discute pas ! Il part aussitôt pour Lyon où il arrive vers 13 heures. Il ordonne de faire transporter Célestine Robin à Châteauneuf-de-Galaure. Une ambulance est trouvée malgré les restrictions et la mère de Marthe arrive à la ferme aux alentours de 17 h 30.

Madame Robin est étendue dans son lit, c'est-à-dire dans la chambre à côté de sa fille. Le P. Finet lui

donne le sacrement de l'extrême-onction. Plusieurs témoins assistent à la scène. Madame Robin meurt peu de temps après.

Marthe, qui semblait dormir jusque-là, ouvre brusquement les yeux. Le haut de son corps se dresse malgré la paralysie. Elle se penche vers sa mère et pendant « douze minutes », selon le P. Finet, « elle parle à l'âme de sa mère ».

À la fin de ce monologue insolite, elle lui lance : « Partez maintenant dans les demeures éternelles⁵ ! » Elle ajoute : « Petite maman, entre au ciel ! C'est fini ton purgatoire. » Marthe retrouve alors cet état d'inconscience qui est son lot le vendredi.

Le temps du deuil

Il est clair que le quotidien de Marthe se trouve totalement bouleversé. On ne peut pas la laisser seule avec son frère Henri. Qui va prendre la suite de sa mère ? La réponse est apportée par le P. Finet qui trouve les personnes adéquates pour s'occuper de la malade prise en charge dorénavant par la communauté du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure. La famille reste également très présente et l'entoure, de même que son frère, Henri, qui fait tourner l'exploitation.

Une nouvelle étape est franchie. Marthe fait enlever le lit où sa mère avait l'habitude de dormir. Cela fait un vide dans la chambre. C'est un choc.

Tout va se rompre, constate-t-elle dans son journal intime, la vie va s'en aller parce que l'intensité des souffrances est si grande [...]. On va, on va sans savoir où le Bon Dieu emporte. L'angoisse

demeure mais elle est faite d'abandon⁶.

Une autre épreuve s'ajoute à celle du deuil. Marthe révèle au P. Finet :

Le Seigneur m'a demandé de faire le Purgatoire de maman ; je dois donc immédiatement pendant neuf mois, subir une augmentation de la peine des sens et les trois derniers mois la peine du *dam*⁷.

Son guide spirituel ne semble pas s'en étonner. Il la soutient. Marthe ne rappelle-t-elle pas, depuis plusieurs années déjà, qu'il faut prier pour les morts dont elle donne à l'occasion des nouvelles ? N'est-il pas naturel, dans ces conditions, qu'elle aide tout particulièrement sa mère ?

Puisqu'il le faut elle souffrira davantage, c'est ce qu'elle appelle « l'augmentation de la peine des sens ». À cela s'ajoute la peine du *dam*, qui est « la privation de la vue de Dieu ». La perte de tout repère spirituel. Une sorte de voyage dans le néant.

Pendant cette période fort étrange, le P. Finet s'entend appeler Monsieur ou Monsieur Finet. On en déduit qu'elle ne le reconnaît plus comme son guide spirituel parce qu'elle vit la peine du *dam*. Elle ne parvient plus à discerner les vérités spirituelles alors qu'elle y excelle d'ordinaire. Marthe est troublée, déstabilisée... Elle fait le deuil de sa mère, pense-t-on, en jouant le rôle de victime expiatoire, c'est-à-dire en contribuant à lui ouvrir les portes du Ciel. Et puis elle reprendra le cours normal de sa vie, si l'on ose dire.

Le phare et le cercle

Le P. Finet devient le rouage essentiel de la belle mécanique qui se met en place. Incontournable et omniprésent. Alors que Marthe demeure dans l'ombre de sa chambre, il est le phare qui signale, prévient, protège... L'homme réunit les qualités nécessaires pour réussir dans une entreprise dont il faut bien mesurer toute la difficulté. Gérer le quotidien d'une grande mystique avec les mouvements de foule que cela suscite. Les problèmes posés à son entourage, à la même époque, par un grand mystique comme Padre Pio (1887-1968), le montrent à l'envi : la communauté monastique qui l'abrite est débordée, ce qui nécessite l'intervention du Vatican. La vie de Marthe ne connaîtra pas, durant une trentaine d'années au moins, de telles secousses.

Pour comprendre ce qui va se produire et dont les membres du Mouvement n'ont pas toujours eu une conscience claire, il est nécessaire de découvrir la *sphère Finet*. Le P. Finet est un phare qui dessine autour de lui un cercle dans lequel s'inscrit de manière tout à fait informelle un groupe d'hommes et de femmes. Ce cercle se compose au fil des ans des prêtres du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, des assistantes de Marthe (celles qui prennent note de son courrier et de ses écrits), des gardiennes (qui vivent à la ferme), des membres des écoles (les directeurs ou directrices en particulier), des Foyers de la vallée et d'amis extérieurs triés sur le volet, comme Marcel Clément, directeur de la revue catholique *L'Homme Nouveau*. Ce sont des gens d'une grande sincérité, d'une honnêteté sans faille et entièrement dévoués au guide spirituel de Marthe Robin, quitte parfois à manquer d'esprit critique.

Ce cercle n'est pas bien sûr une organisation secrète ou occulte mais forme un noyau de personnes gravitant spontanément autour du P. Finet et de Marthe, dans une foi partagée et un dessein commun. La grande bourgeoisie catholique y est bien représentée, mais il ne faut pas limiter ce groupe social aux seules affinités ou références de ce cercle.

Le P. Finet est un catalyseur. À une pensée plutôt à droite sur l'échiquier politique se superpose une spiritualité teintée de ce traditionalisme considéré comme de bon aloi dans certaines franges de la bourgeoisie française à cette époque. N'imaginons cependant pas le P. Finet comme un esprit crispé sur des traditions irrévocables. Il est capable d'innovations fulgurantes. Dans les années 1940, il dit la messe dans la chapelle du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure face à l'assistance⁸. Sa personnalité ne se laisse pas enfermer dans des schémas préconçus.

Nul ne contestera qu'il possède un tempérament spirituel. Cette sensibilité le rend réactif à tout ce qui peut apparaître comme une manifestation providentielle. Il est habité par la certitude que Dieu agit directement et concrètement dans l'Histoire. Ses interventions peuvent prendre des formes extrêmement diverses et variées depuis les apparitions jusqu'à ce qu'il appelle la Providence. Mais n'en faisons pas un rêveur ! Ce n'est pas le cas. L'homme sait s'organiser. Il connaît la force et l'usage des réseaux sociaux, aussi veille-t-il à s'entourer de personnes qui partagent ses orientations à la fois idéologiques, théologiques et mystiques.

Sa sincérité ne peut pas être mise en doute. Ce n'est ni un manipulateur, ni un menteur : tous les témoignages, même ceux de ses adversaires (et il en eut),

l'attestent. Pour autant, c'est bien lui le maître du cercle et pour être admis dans ce petit monde, il faut passer par lui. Les relations y ont une forte connotation émotive, on y cultive le secret et l'intimité, on y partage un art de vivre en communion dans la douceur et la simplicité, le respect mutuel et la fidélité, quitte à se couper parfois de l'extérieur. Un sentiment d'appartenance réunit les membres du cercle autour du P. Finet qui devient une locomotive inépuisable.

Divers rituels confortent ce relationnel. Le P. René Wolfram, « père » du Foyer d'Ottrott en Alsace, m'a expliqué :

Dès qu'un nouveau prêtre arrive dans la communauté, il doit souvent prononcer un discours sur le P. Finet à l'occasion de sa fête, de son anniversaire... C'est l'occasion de juger s'il entre clairement dans la doxa⁹. Si la réponse est positive, il est coopté, mais s'il apporte une différence ou même un simple questionnement honnête, il est rejeté à la marge, dans l'incognito... Il y a, de fait, une pression extraordinaire, quoique jamais formulée, qui s'exerce. Dès lors, on peut être amené à considérer cette étape par laquelle passent généralement tous les nouveaux, comme un acte d'allégeance. J'y suis passé moi-même. Pour avoir un discours quelque peu variant, il faut être très fort !

L'histoire des grands mystiques est parsemée d'amitiés dévorantes et d'enthousiasmes mal contrôlés.

- 1- Absence totale de nourriture.
- 2- Anne Deval-Ostorero, *op. cit.*, p. 36.
- 3- *Ibid.*
- 4- C'est l'opinion de Paul-Louis Couchoud, cité par Jean Guitton.
- 5- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 131-132. Le vouvoiement intrigue. Marthe tutoyait sa mère de son vivant. A-t-elle voulu donner un ton solennel à cette déclaration ? Ou bien le P. Finet, habitué au vouvoiement familial que l'on pratiquait dans certain milieu, se trompe-t-il en transcrivant les paroles de Marthe ?
- 6- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie, op. cit.*, p. 110.
- 7- Châtiment du damné.
- 8- Il le fait, semble-t-il, après en avoir parlé avec Marthe. Cette pratique s'est généralisée chez les catholiques à la suite du concile Vatican II.
- 9- Discours officiel.

La vivante

(1941-1942)

L'actualité de l'occupation allemande et de la récession économique n'a toujours guère de prise sur le Mouvement. Par ailleurs, les retraites hebdomadaires de Châteauneuf-de-Galaure sont poussées par un vent porteur, tant et si bien que les maris des retraitantes se demandent pourquoi ils ne pourraient pas les suivre eux aussi. Et voilà qu'un jour un prêtre demande s'il peut se glisser parmi les retraitantes ! « Mais c'est réservé aux dames et aux jeunes filles », lui fait remarquer le P. Finet. L'abbé Robert, puisque c'est de lui dont il s'agit, insiste tant et si bien que le P. Finet lui conseille d'aller présenter sa requête à Mgr Pic, l'évêque de Valence.

L'abbé Robert ne désarme pas. Mgr Pic, après l'avoir écouté, lui donne son accord, tout en précisant : « Vous vous mettez derrière¹. » Lorsque les retraitantes découvrent la présence du prêtre, elles s'exclament aussitôt : « Et nos maris ? »

Elles ne lâcheront pas. De guerre lasse, le P. Finet les adresse derechef à l'évêque de Valence qui leur fait la même réponse : « Vous les mettez [les hommes] derrière. » Cette querelle qui semble aujourd'hui à la fois

bien secondaire et tellement désuète aboutit de fait à rompre le tabou de la mixité des retraites religieuses, ce qui n'est pas rien !

Sans bruit une petite révolution vient de s'opérer. Le Mouvement initié par Marthe Robin montre pour la première fois, et comme incidemment, son caractère à la fois novateur et prophétique. Il apportera par la suite bien des réponses si évidentes aux grandes aspirations de l'homme moderne. La rupture s'effectuera, comme ici pour la mixité des retraites, sous la pression d'une flagrante nécessité. Telle est une des caractéristiques remarquables de ce Mouvement qui apparaît comme le tronc commun d'un ensemble de nouvelles communautés religieuses, émergeant à travers le monde, sans en revendiquer la paternité.

Les hommes sont donc admis pour la première fois à la retraite qui débute le 8 septembre 1941 à Châteauneuf-de-Galaure. Dorénavant, les retraites de chrétienté seront mixtes. Elles rassemblent et rassemblent dans une catholicité habituée à séparer les hommes et les femmes en de telles occasions.

L'Histoire garde le souvenir qu'au début, tout de même, mari et femme doivent dormir dans des chambres séparées. Il faudra attendre encore un peu pour que les couples mariés ne fassent plus chambre à part et plus de temps encore pour que les célibataires soient admis à leur tour. Le Foyer de Charité a été à la pointe de ce « combat » qui peut paraître aujourd'hui d'un autre âge.

Les retraites sont au centre de l'activité du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure et s'étendent sur toute l'année : une à Noël, une à Pâques et cinq durant l'été, c'est-à-dire dans l'agenda laissé libre par les vacances scolaires. Elles sont ouvertes expressément à toutes les

classes sociales : riches et pauvres, gens des villes et des campagnes, patrons et ouvriers... dans un esprit qui tranche là encore avec le paternalisme traditionnel dont la bourgeoisie catholique est imprégnée. Il ne s'agit pas de venir en aide à certains mais de vivre un enseignement qui se veut commun dans le fond et la forme.

Et ce qui se passe autour de la ferme Robin commence à interroger la hiérarchie de l'Église, jusqu'au Vatican où l'on se pose des questions. Le pape Pie XII demande à un dominicain, le P. Réginald Garrigou-Lagrange († 1964), théologien de renommée internationale, d'aller voir Marthe. Il ne s'agit pas d'un contrôle officiel mais d'une simple quête d'informations.

À son arrivée, le discret émissaire du Vatican découvre Marthe un vendredi, inconsciente et lui commande « de sortir de son extase » pour pouvoir lui parler. Elle ne bouge pas. La rencontre ne s'engage pas au mieux ! Il quitte la chambre, apparemment contrarié.

Il la voit le lendemain. Tout se passe bien cette fois. Il se fait, dit-on, une bonne opinion. Le P. Joseph Petit, curé d'une commune voisine qui l'accompagne, témoigne : « Je l'ai entendu se dire à lui-même en parlant tout seul sur la route : Si tu pouvais parler aussi bien de la Sainte Vierge2... » Son rapport au pape sera positif.

Le « texte fondateur »

En novembre 1941, Marthe demande à une de ses plus proches compagnes, Marie-Ange Dumas, professeur au collège de filles de Châteauneuf-de-Galaure, de détruire le document dans lequel elle a fait transcrire les paroles que Jésus lui a adressées au cours d'une apparition, à propos de « l'œuvre splendide » à réaliser

pour « l'extension de son règne », à savoir les Foyers de Charité³. Cet écrit figure sur une feuille volante, insérée à la page 40 du *Récit de la Passion* (300 pages) que Marthe a dicté au début des années 1930.

Le cahier est rangé dans une commode de la chambre, où Marie-Ange Dumas prend la feuille et, sans rien en dire à Marthe, la remet au P. Finet. « Elle pensait, précise le P. Jacques Ravanel, que c'était le P. Finet qui devait prendre la décision⁴. » Quoi qu'il en soit, le P. Finet considère qu'il faut garder ce texte, surtout ne pas le faire disparaître.

Marthe traverse à cette époque diverses épreuves pour réduire, affirme-t-elle, le purgatoire de sa mère, c'est-à-dire le temps qu'elle doit y passer, selon les chrétiens, avant d'entrer au Paradis. Le P. Finet expliquera plus tard :

Marthe passait par une très grande épreuve⁵. Elle a eu la pensée très nette qu'elle était damnée, repoussée par Dieu, qu'elle avait été infidèle à ce que Dieu lui demandait. C'est dans ces circonstances qu'elle a demandé [à Marie-Ange Dumas] de prendre ces pages⁶ et de les jeter au feu et les sacrifier complètement parce que l'œuvre était perdue [...]. Je lui en ai parlé et lui ai dit que je n'avais pas l'intention de la brûler⁷.

Il faut ajouter qu'à ce moment-là, le P. Finet est victime d'une jaunisse qui l'empêche de se rendre à la ferme durant trois semaines ; Marthe se serait alors imaginé, dit-on, qu'il allait la quitter. Les prêtres appelés à le remplacer eurent tour à tour des empêchements (l'un se blessa à la jambe, l'autre eut une colique néphrétique).

que...) si bien qu'elle resta seule quelque temps...

Le guide spirituel de Marthe est revenu par la suite à de nombreuses reprises sur cette affaire qu'il situe toujours dans le cadre du désarroi qu'elle traverse.

Progressivement, Marthe a souffert de plus en plus de la solitude, demandant souvent, tout en acceptant la volonté du Bon Dieu, pourquoi sa mère l'avait abandonnée et réclamant constamment la fin de son épreuve et le Ciel. Que de fois Marthe ne m'a-t-elle pas annoncé qu'elle allait nous quitter pour rejoindre sa petite maman8 !

N'y a-t-il pas d'autres raisons ? Il ne fait pas de doute que le P. Finet a été touché parce qu'il se reconnaît dans ce texte quand Jésus dit à Marthe :

Le prêtre que je me prépare pour l'établissement de l'œuvre et pour son immense développement sera un Apôtre d'une très grande influence. Il y fera du reste de magnifiques conquêtes et des conversions nombreuses et inespérées.

Le P. Finet écrit d'ailleurs, le 10 mars 1942, à Mgr Pic, évêque de Valence, en lui envoyant cette « petite feuille », comme l'appelle Marthe :

Si je ne savais que j'obéis à l'évêque qui m'a très souvent prouvé la grande bonté de son cœur, j'aurais quelque peine à vous communiquer un document où il est beaucoup parlé de votre serviteur.

Son rôle est en effet souligné dans ce texte que Marthe veut faire disparaître. On peut y lire :

Il [ce prêtre] ne pourra jamais rien faire sans toi, ni loin de toi. C'est par toi que je veux lui transmettre mes ordres et lui faire connaître ma volonté. C'est par toi, à ta prière et à ton incessant holocauste que je veux lui communiquer ma lumière et ma grâce. Tu lui diras tout, au fur et à mesure, ce que je demande. Tu ne pourras de même jamais rien faire sans lui. Je veux établir entre lui et toi, entre son âme et la tienne, l'union la plus parfaite et la plus intime que j'aie jamais conçue dans mon cœur [...]. Je veux qu'il y ait en vous une très grande intimité de vie.

Cet épisode marque le premier désaccord perceptible entre Marthe et son guide spirituel. Il est regrettable qu'on ne possède que la version du P. Finet, non pas qu'il faille la mettre en doute, mais son attitude par la suite montre que cette affaire n'a pas livré tous ses secrets.

En effet, le P. Finet fait allusion régulièrement à ce qu'il a nommé de lui-même le « texte fondateur », lors de réunions des prêtres responsables de Foyers de Charité. Il cite certains passages en prévenant son auditoire qu'on ne doit pas prendre de notes ! Cette attitude intrigue. Le texte est dévoilé au fil des ans, « à la petite cuillère », selon l'expression d'un père fondateur d'un Foyer de Charité. Plusieurs responsables de Foyer m'ont confié qu'ils n'avaient pas compris l'attitude du P. Finet, ce qui produisit un certain malaise. Pourquoi un document apparemment essentiel à la connaissance et à l'impulsion du Mouvement est-il tenu secret ? Pourquoi tant de mystère ? Personne n'osa lui poser la question.

L'expertise de 1942

En 1942, Marthe est atteinte d'une crise hépato-vésiculaire qui est devenue chronique chez elle. Elle vomit de la bile noire et l'on relève dans ses rares urines des traces de pus et de sang. Sans doute pressé par l'état de santé alarmant de Marthe Robin, Mgr Pic décide de faire procéder à une expertise médicale qu'il confie à deux médecins des Hôpitaux de Lyon : André Ricard¹⁰, chirurgien, et Jean Dechaume, psychiatre, familiers du Foyer de Charité.

Les deux hommes se déplacent le 14 avril à Châteauneuf-de-Galaure où ils rencontrent Marthe dans sa chambre de 9 heures à 14 heures. Une interruption a lieu de 11 h 40 à midi. L'examen de la patiente dure donc environ 4 h 20.

L'interrogatoire se déroule en présence de Mgr Pic et du P. Finet. Lors de l'examen corporel, les médecins sont seuls, sauf quand il leur faut se faire aider, et c'est alors que Germaine Colin, une proche de Marthe, intervient.

Leurs investigations donneront lieu à un rapport de vingt-cinq pages établissant une chronologie de la maladie ainsi qu'une description des phénomènes mystiques. Les médecins constatent (sur parole) qu'elle ne mange pas, ne boit pas, ne dort pas et souffre d'importants déficits de la vue. L'état psychologique de la patiente est considéré comme normal.

Ce qui fut présenté parfois comme un bilan complet et circonstancié ne répond pas en fait à toutes les caractéristiques de ce que l'on est en droit d'attendre d'une approche médicale rigoureuse, ce qui n'ôte rien à la compétence et au sérieux des signataires dont la

réputation n'était plus à faire. Une hospitalisation eût permis un contrôle plus approfondi et davantage de recul. La singularité extrême de la situation pouvait-elle se satisfaire de cette approche qui reste sommaire ?

Quoi qu'il en soit, c'est l'unique bilan médical du cas Marthe Robin dont nous disposons. Il n'y en aura pas d'autre par la suite, quoique les moyens d'investigation aient remarquablement progressé entre 1942 et 1981, l'année de sa mort.

L'absence de suivi médical

Un événement considérable intervient à cette même époque : Marthe prend la double décision de ne plus consulter de médecin et de ne plus utiliser de médicaments. Cela se passe vraisemblablement après la mort de sa mère. Il s'agit d'un changement radical. Jusque-là, Marthe fait tout ce qu'elle peut pour atténuer sa souffrance. Ce n'est ni un simple coup de tête, ni un rejet temporaire puisqu'elle aura cette attitude intransigeante jusqu'à sa mort.

Pourquoi se prive-t-elle dorénavant des secours de la médecine ? Cette question a été éludée ou, si l'on préfère, n'a jamais été abordée frontalement. Elle est laissée dans l'ombre, aujourd'hui encore, dans la mesure où elle peut soulever des problèmes juridiques délicats (dans certains cas, on ne peut pas laisser une personne sans soins même si elle le désire) et parce que dans le contexte propre au cercle, cette affaire relève, pour le dire schématiquement, davantage de la spiritualité que des choses humaines : Marthe est entre les mains de Dieu.

Que veut-elle ? Pourquoi réagit-elle ainsi ? Il serait faux d'en déduire que son état physique se stabilise. Au

contraire, il évolue et les douleurs sont toujours bien présentes, tout particulièrement lorsqu'on la fait bouger, pour changer ses draps notamment.

Ce n'est donc pas parce qu'elle va mieux qu'elle refuse les médicaments. Il est clair qu'elle se prive volontairement des moyens qui existent, même à cette époque, pour accompagner une grande handicapée comme elle. Les antalgiques par piqûres ou par suppositoires, puisqu'elle ne peut plus boire, l'auraient soulagée.

D'autre part, rien ne laisse soupçonner qu'elle soit sous l'emprise du désespoir et qu'elle souhaite en finir. Marie-Louise Chaussinand, infirmière de son état, est bien placée pour en juger. Membre du Foyer, employée à l'école de garçons de Saint-Bonnet, elle est une des familières de la ferme Robin : « Cela ne vient pas même à l'esprit de Marthe de compter sur un soutien médical, m'a-t-elle expliqué. Le médicament n'est rien par rapport à ce qu'elle subit et qui vient de Dieu. » Ne continue-t-elle pas à vivre depuis maintenant plus de dix ans sans manger ni boire ?

Marthe est persuadée que les médecins ne peuvent rien contre la maladie et, si elle ne prend plus d'antalgiques, c'est parce qu'elle a établi, dit-on, un autre rapport à la souffrance qui est vécue comme faisant partie de sa vie. Elle s'en est déprise. En décryptant son journal intime, on comprend comment elle se laisse être à Dieu. Qu'elle souffre n'a plus d'importance à ses yeux, en quelque sorte. Désormais, la médecine n'est plus un enjeu. Elle s'est mise en dehors. L'évêque de Valence tout comme le P. Finet la laissent faire. Ils ne feront jamais pression pour qu'elle change d'attitude.

Par la suite, Marthe sera atteinte de divers maux et

notamment de bronchite chronique mais elle traversera ces différentes épreuves sans dommage apparent. Un esprit moderne est amené à se demander si nous ne sommes pas dans un cas de non-assistance à personne en danger mais, de fait, la question ne se pose pas en ces termes pour deux raisons. D'abord, parce qu'à cette époque (les années 1940 et 1950), le rapport à la médecine n'est pas le même qu'aujourd'hui : il est plutôt de bon ton de se passer du médecin alors que c'est actuellement l'inverse. Ensuite, parce qu'il convient de prendre en compte la singularité de la situation dans laquelle se trouve Marthe : ne vit-elle pas déjà en marge du savoir médical ?

Quoi qu'il en soit, cette posture de l'entourage ne l'a pas mise en danger. Qu'en aurait-il été si elle avait été régulièrement suivie par des médecins ? Aurait-elle moins souffert ? Très certainement. Les atteintes auraient-elles régressé ? Nous ne le savons pas mais cela semble moins vraisemblable.

En revanche, il est incontestable que l'attitude de Marthe a été pleinement acceptée par le P. Finet. Il l'a d'autant mieux comprise qu'il est adepte d'une spiritualité valorisant l'utilité de la souffrance. Il y aura quelques discussions sur ce point au sein du Mouvement. Certains témoigneront de leur désaccord avec cette « théologie sacrificielle de la compassion ». Ils ne seront pas entendus.

Quant à la famille, elle se rallie à la décision de Marthe. « Sa souffrance est tellement assumée, offerte. C'est sa vie, son destin : souffrir, souffrir... Elle est dans une logique d'offrande totale dans la souffrance. C'est ce que nous avons compris », m'a expliqué une des petites-nièces de Marthe, Marie-Hélène Gaillard.

Marthe expérimente-t-elle ce que le mystique rhénan Maître Eckhart appelle « le détachement¹¹ » et que le langage moderne a quelque peu banalisé sous le terme de « lâcher prise » ? Ne s'est-elle pas comme excentrée de la souffrance ? La douleur, sans perdre de son intensité, ni de sa violence, n'est plus au centre, elle est devenue périphérique. Dieu et cette joie dont elle témoigne dans son journal intime ont pris la première place.

Dans un registre différent et après un travail personnel sur lui-même, le philosophe et écrivain contemporain Alexandre Jollien (lui-même handicapé) constate :

Je pressens qu'au fond de toute grande joie, il y a un cœur qui s'élargit, un être qui retrouve sa dimension : moins l'on fait cas de soi, moins l'on souffre [...]. Sorte de loi paradoxale de plus en plus clairement perçue : la joie décentre. Mais voici déjà une nouvelle tentation : passer de tout à rien, passer d'un égocentrisme sans limites à un oubli artificiel, à une renonciation forcée. Il est bien difficile de se décentrer un peu, un tout petit peu¹².

Les grands malades se trouvent inéluctablement confrontés à cette alternative d'évitement et d'échappement. Un bouddhiste ou un hindouiste pensera sans doute que Marthe devient une *arhat*, une renonçante. Elle s'est construite sur les ruines d'un corps bombardé par la maladie. Sa conscience s'est ouverte pleinement à une autre réalité, à cet autre qu'elle nomme Dieu. Il faut bien dire que, parmi tous ceux qui l'aiment et qui

l'entourent, il arrive de ne plus la considérer tout à fait comme un être humain normal. Sa survie n'est-elle pas miraculeuse ? Ne se situe-t-elle pas au-delà des lois communes régissant la vie ?

Quand elle souffre de pertes de conscience en dehors des jours de la stigmatisation et qu'elle semble gémir de douleurs, le P. Finet parle de ses extases douloureuses. Marthe émet une sorte de râle régulier dont certains visiteurs se souviennent très bien : « J'entends la plainte rythmée qui sort de sa bouche. Un léger gémissement [...]. De temps en temps la plainte est plus longue, déchirante et pourtant discrète, puis reprend son rythme régulier. » Cet état peut durer, par intermittence, plusieurs heures voire plusieurs jours. Ne serait-ce pas un effet de la maladie ? Le P. Finet parle d'un état mystique et nul ne voit de raison de ne pas partager son opinion.

Son corps comme un signe

Marthe ne consulte donc plus de médecins durant les quarante dernières années de sa vie. Son corps est livré à lui-même, si on peut dire, sans contrôle, sans soins, sans secours... Marthe endure des souffrances extrêmes, selon des témoignages irréfutables, stoïquement, sans jamais se plaindre, et dans le même temps elle est envahie d'une joie intense, d'un bonheur sans pareil... Ce paradoxe est un phénomène mystérieux d'origine spirituelle et non pas simplement psychologique (une sorte de décompensation) ou émotionnel. Le P. Jean-Claude Sagne, qui fut lui-même lourdement handicapé à la fin de sa vie, explique :

La joie spirituelle provient du don de la vie. La joie est un sentiment unique, qui se reconnaît tout de suite, elle est la dilatation du cœur quand la vie se communique et se répand. Elle correspond au mystère de l'Esprit de Dieu. Or le don de la vie survient au terme d'un entier détachement de soi-même¹³.

Marthe est-elle un exemple exceptionnel de ce que peuvent produire de telles forces vitales chez un être humain réduit *a minima* sur le plan physique ?

Les spécialistes du grand handicap décrivent des situations sinon similaires à celle de Marthe, du moins dans lesquelles un malade que tout condamne à court terme vit parfois longtemps, au mépris de ce que le savoir médical enseigne. Ces hommes et ces femmes semblent se placer au-delà de ce que la médecine enseigne parce que la science est dans l'incapacité d'expliquer certains états physiologiques sans qu'il faille parler pour autant de miracle, c'est-à-dire d'une intervention divine.

Marthe est un être bien réel ! Non seulement elle a survécu dans des conditions extrêmes, mais elle a trouvé la force et l'énergie pour se rendre utile. Elle appartient à cette lignée de précurseurs qui laissent derrière eux, non seulement le souvenir d'une vie hors norme, mais encore un Mouvement et une communauté capables de perpétuer le dessein qu'ils ont tracé. Elle dépasse la maladie, ne se laisse pas dominer par elle, ce qui lui permet de garder un espace de liberté, malgré les contingences et les astreintes dues à son handicap.

L'homme moderne est renvoyé, à travers le cas Marthe Robin, à des questions vieilles comme le monde. Qui sommes-nous ? Qu'est-ce que le possible et

l'impossible ? Quelles sont les limites du corps et de l'esprit ?

Son corps semble l'abandonner, il ne lui cause que tourments et souffrances. Il fait d'elle, en apparence, l'image de la défaite et de l'impuissance, de la laideur et de la mort, et va se dissimuler sous le voile de la pénombre qui règne dans la chambre pour ne pas choquer. Il n'est plus rien ou presque ce corps qui lui assure de vivre et de mener à bien sa Mission. Tout ce qui semble fini ne l'est pas... Il lui reste une vie à vivre lorsque son temps semble inéluctablement venu de quitter la terre.

À l'heure où le monde entre dans l'ère de la révolution biologique et le temps des manipulations génétiques, le destin de Marthe Robin amène à s'interroger sur le corps, ses fonctions, ses capacités d'adaptation, sa plasticité et sur la relation que nous établissons avec lui dans l'espace et le temps.

Son corps est-il un phare ? Un signe ? Un témoignage pour ceux qui cherchent à comprendre la nature humaine ? Le secret de la survie de Marthe est peut-être enfoui dans son cerveau. Dans cette toile gigantesque et encore largement impénétrable qui régule notre corps.

La singularité entrevue donne à réfléchir. « Dieu parle à travers les très grands handicapés. Nos corps font généralement barrière. Il est possible qu'en Marthe, il n'y ait plus d'obstacle et qu'elle soit devenue le canal de la parole de Dieu », affirme le docteur Pierre-Yves Waller¹⁴. Le corps humain est-il un bouclier protecteur qui coupe et isole ? Un écrin dans lequel l'esprit peine à se libérer et l'âme à aller vers l'essentiel ?

Un peu plus de rigueur dans l'approche

scientifique de sa vie n'aurait peut-être pas apporté toutes les réponses que l'on cherche, mais il est toujours plus sain de savoir ce que l'on peut savoir, plutôt que de se priver des acquis de la science. La hiérarchie de l'Église a réagi trop tard. Un rendez-vous avait bien été pris dans un établissement de Lyon mais Marthe est morte avant¹⁵.

Pour elle, répétons-le, ce n'était pas un problème et il est vrai que trouver une causalité organique à son état n'aurait rien ajouté. Sa volonté ne fut pas de faire progresser la science des hommes mais la connaissance de Dieu.

- 1- Raymond Peyret, *op. cit.*, p. 134.
- 2- Raymond Peyret, *Marthe, la Croix et la Joie, op. cit.*, p. 150.
- 3- Cf. chap. 6, « Le début de la Mission (1931-1939) ».
- 4- Jacques Ravanel, *op. cit.*, p. 128.
- 5- Elle traversait en fait diverses épreuves pour réduire, disait-elle, le purgatoire de sa mère, c'est-à-dire le temps qu'elle devait y passer avant d'entrer au Paradis.
- 6- Le P. Finet fait allusion à d'autres documents concernant les Foyers de Charité que Marthe aurait également voulu faire disparaître.
- 7- Le « texte fondateur », *op. cit.*, p. 20-21.
- 8- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 160.
- 9- Le « texte fondateur », *op. cit.*, p. 14.
- 10- Celui-là même à qui le P. Finet a demandé d'acheter la ferme Robin deux ans plus tôt et qui a opéré Célestine Robin.
- 11- Maître Eckart, *Du détachement et autres textes, op. cit.*
- 12- Alexandre Jollien, *Le philosophe nu*, Paris, Seuil, 2010, p. 55.
- 13- Extrait du manuscrit d'un livre (*L'amour miséricordieux du Père*) que le P. Jean-Claude Sagne avait commencé à écrire avant sa mort.
- 14- Conférencier, il est également consulté dans le cadre de la reconnaissance éventuelle de guérisons miraculeuses.
- 15- Cf. chap. 14, « Dans l'orage (1976-1981) ».

La tentation du surnaturel

(1942-1953)

En 1942, le P. Finet décide, pour des raisons de commodité, de faire construire une nouvelle chambre pour Marthe. Ce ne sont toujours pas les restrictions pesant sur l'économie française qui freinent ses projets. « On m'accuse d'aller trop vite », confesse-t-il, mais son souci reste d'avancer sans plus attendre. En l'occurrence, il s'agit ici de protéger Marthe. Sa chambre donne sur la cour de la ferme. Son intimité et son calme seront mieux assurés dans la nouvelle chambre qui se trouve sur l'arrière¹.

Le 11 novembre 1942, l'armée allemande occupe la France libre. Un troisième Foyer de Charité voit le jour dans le Sud-Est, après ceux de Châteauneuf-de-Galaure et de La Léchère-les-Bains (Savoie).

Le P. Lucien-Marie Cotte, responsable actuel du Foyer de Sufferchoix, près d'Aix-en-Provence, m'a raconté comment Marthe est intervenue de manière décisive en s'adressant à une Aixoise venue la visiter à l'occasion d'une retraite : « Dites à votre aumônier que je voudrais lui demander un Foyer en Provence. » Quelques mois plus tard (1943), le Foyer de la Gavotte ouvre ses portes près de Marseille.

Dans le même temps, des légendes commencent à courir sur la stigmatisée de la Drôme. Mgr Pic, évêque de Valence, s'inquiète de cette publicité incontrôlée et tapageuse. Le 7 août 1943, il fait une mise au point officielle, relayée dans un média local, *La Semaine religieuse de Valence*, pour affirmer haut et fort que toute information diffusée par la voie religieuse doit passer par lui.

Il constate :

Des circulaires de teneurs et de provenances diverses, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, et sans l'imprimatur cependant requis pour les relations de ce genre, ont vulgarisé son nom [celui de Marthe Robin], ajoutant à des données exactes, de nombreux détails fantaisistes, mettant parfois fort indiscretement en cause les plus respectables théologiens et même cardinaux...

L'évêque donne ensuite une directive :

Nous demandons à nos prêtres et à nos diocésains de s'inspirer de cette réserve qu'il est nécessaire d'observer strictement si l'on ne veut pas ouvrir la voie à des controverses où l'incompréhension se donne libre carrière et qui finirait par jeter le discrédit sur ce qu'il y a de plus respectable dans la vie des âmes et sur l'Église elle-même.

Dorénavant le P. Finet va sécuriser un dispositif très strict de diffusion de l'information. Il devient, sous l'autorité de l'évêque, le seul porte-parole de Marthe. Tous les visiteurs et bien sûr ceux qui sont autorisés à

rencontrer Marthe Robin dans sa chambre se voient interdire de parler d'elle, même dans leur propre famille. La loi du silence s'impose. Telle sera la règle jusqu'à la mort de Marthe.

La proposition du docteur Assailly

En octobre 1949, un neuropsychiatre de Paris, Alain Assailly, vient voir Marthe pour la première fois. En quittant la chambre, il confie au P. Finet : « Je ne serais pas surpris qu'elle meure dans les six mois. » Il se trompe, bien sûr. Il reviendra la voir à quatre reprises par la suite et constatera qu'elle est toujours en vie.

Lors de cette première visite, il propose à Marthe d'entrer en clinique pour que les médecins puissent étudier son cas. « Je voudrais, plaide-t-il, convaincre certains collègues qui refusent de croire à votre inédie et contribuent involontairement à entacher votre réputation². »

Marthe répond : « Je me laisserai emmener en clinique si mon confesseur, notre évêque ou le Saint-Père bien sûr me le demandent [...]. Quant à convaincre vos confrères, c'est très bien, mais vous n'y arriverez pas. »

Son attitude n'est pas fermée. Elle en réfère à son guide spirituel, à l'évêque du lieu, voire au pape, comme il est d'usage chez les catholiques. Pour autant, sa réserve est tout à fait claire. Elle ne souhaite pas devenir « un ange de laboratoire ». La formule est de Jean Guittou.

Sa réaction s'explique peut-être aussi par un souci de discrétion. Pourquoi valoriser ce qui risque de la faire apparaître comme un être à part ou une bizarrerie de la nature ?

Cette posture de Marthe laissera libre cours à des

récits plus ou moins légendaires. Le docteur Assailly a raison de présenter cette demande qui n'aurait peut-être pas évité, si elle avait été satisfaite, à la légende de courir mais qui aurait eu le mérite de fournir des éléments de jugement en fonction du savoir médical disponible, ce qui ne peut pas être considéré comme inutile.

Que Marthe ait eu vis-à-vis du monde médical cette attitude, commune à bien des voyants, n'est pas surprenant. Celle des responsables qui l'entourent l'est davantage, en revanche. L'effort de mémoire souffre de cette lacune.

Le relationnel entre Marthe et le P. Finet

Un rapport complexe et pas toujours facile à suivre s'instaure entre ces deux grandes personnalités que sont Marthe Robin et Georges Finet. Le P. Finet se sent investi d'une mission providentielle. N'a-t-il pas été conduit par Dieu auprès de Marthe ? Ne lui a-t-elle pas dit elle-même que c'est le Seigneur qui le voulait auprès d'elle ?

L'humilité de Marthe a pu laisser croire qu'elle manquait de caractère, d'assurance ou encore qu'elle était influençable et finalement sous la coupe du P. Finet, ce qui ne correspond pas à la réalité. Il serait faux de considérer un face-à-face entre un prêtre dominant et une femme dominée.

Il y a chez les catholiques une règle fondamentale qu'il faut rappeler, lorsqu'on essaie de comprendre cette relation, c'est celle de l'obéissance à son guide spirituel. Marthe se tient à ce précepte avec une régularité sans faille. Elle agissait déjà ainsi avec l'abbé Perrier et l'abbé Faure, qui la dirigèrent précédemment. Et ce ne fut pas toujours facile. « Je dois, note-t-elle par exemple le

16 janvier 1932 dans son journal de bord, malgré l'immense peine, malgré les insurmontables difficultés obéir avec autant d'humilité aux prescriptions du curé de Châteauneuf³. » Elle le fait car elle le doit. C'est pour elle la conduite à tenir. Ce faisant, elle se situe dans la pure tradition des grands mystiques chrétiens. Rien ne l'exonère de ce devoir. Combien de fois, lorsqu'elle parle au P. Finet d'un projet ou d'une décision à prendre, elle termine en disant : « Vous êtes d'accord, Père ? » Pour autant, elle sait ce qu'elle veut, simplement il n'est pas dans ses manières d'imposer ou de s'affirmer. Elle pratique l'art de la proposition et de la suggestion avec cette douce autorité qui est le propre des êtres en paix avec eux-mêmes.

De son côté, le P. Finet est dévoué à Marthe à qui il consacre toute sa vie de prêtre à partir de 1940. Il n'est guère contestable qu'il a une grande admiration pour elle, et que le merveilleux de cette vie qu'il a sous les yeux l'éblouit et le subjugué. Le savant Paul-Louis Couchoud⁴ constate :

Marthe a une extrême défiance de ce qu'on peut appeler le merveilleux. Et pourtant ; ce merveilleux pousse autour d'elle comme une herbe folle, qu'elle voudrait couper. Elle ne peut l'empêcher de pousser : ceux qui sont autour d'elle cultivent cette ivraie⁵.

Ce jugement quelque peu lapidaire a blessé le P. Finet, les hommes et les femmes qui font partie du cercle. Ils l'ont ressenti comme une injustice et un faux procès qui leur était fait dans la mesure où ils ont le sentiment d'admirer et de rendre grâce à Dieu pour les

merveilles auxquelles il leur est donné d'assister.

Quand Marthe se trompe

1950, c'est l'année du Jubilé, l'Année Sainte chez les catholiques. Marthe pense que la mort de très jeunes enfants dont elle a la connaissance correspond à « un don fait à Dieu pour l'Année Sainte ». Elle le dit au P. Finet qui la confirme dans cette opinion.

Cette perspective prend un tour vivement émotionnel lorsqu'un de ses filleuls (Pierre) décède. Marthe est persuadée qu'il a été donné à Dieu lui aussi pour l'Année Sainte. Le 23 octobre 1950, un autre de ses filleuls (Georges-Michel, dont elle avait accepté d'être la marraine en 1948), un petit handicapé souffrant de trisomie 21, qu'elle n'a jamais vu et qui vit au Canada avec ses parents, décède à son tour. Elle en est terriblement affligée.

Le 30 octobre, le P. Finet se rend à Rome pour assister à la proclamation (1^{er} novembre) du dogme de l'Assomption de la Vierge Marie⁶ par le pape Pie XII en la basilique Saint-Pierre. Il revient à Châteauneuf-de-Galaure, le jeudi 2 novembre, et parle à Marthe de son séjour à Rome et de la joie dans laquelle il se trouve, à la suite de cette proclamation qu'il souhaitait si ardemment.

Selon le P. Finet, Marthe dit alors :

Mon Père, tous ces petits enfants que le Bon Dieu a pris à leurs parents depuis quelque temps, j'avais pensé qu'il les prenait pour l'Année Sainte [...]. Je me suis trompée, c'est pour l'Assomption qu'ils ont été pris. Jésus a eu entre 30 et 40 petits innocents⁷ pour accompagner sa naissance, mais la Sainte

Vierge, notre maman, elle est beaucoup plus exigeante. Que de petits ! Que de petits pour préparer et escorter son Assomption⁸ !

Ces lignes sont extraites d'une lettre (6 novembre 1950) du P. Finet à son ami Marcel Clément, directeur de la revue catholique *L'Homme Nouveau*. Le P. Finet ajoute : « C'est un grand mystère divin que le sacrifice de tous ces petits. »

Marthe précise qu'au cours d'une vision, elle a vu un grand nombre de jeunes enfants autour de la Vierge Marie et qu'elle en a reconnu beaucoup. L'émotion est à son comble.

Mon Père, demande-t-elle, permettez-moi de vite aller au ciel, je veux m'occuper de tous ces petits autour de la Sainte Vierge. Mais que de petits ! Il faut que j'aie les soigner. Il y en a partout autour d'elle...

S'agit-il des paroles exactes prononcées par Marthe ? La question mérite d'être posée dans la mesure où le style peut faire penser à une réécriture par le P. Finet.

Le P. Finet a-t-il toujours bien su apprécier les situations complexes et délicates dans lesquelles Marthe se trouvait ? L'erreur n'est-elle pas humaine ? S'est-il lui-même suffisamment appuyé sur un référent⁹ ? Sa personnalité passionnée, son désir de bien faire, son dévouement, sa sincérité, son authenticité, sa passion de bâtisseur ont-ils interféré sur son jugement ? Garde-t-il la distance nécessaire à l'objectivité qui lui est demandée ? Rares sont les personnes qui se posent ce type de question à l'époque, même si parmi les visiteurs, certains dignitaires de l'Église l'interrogent en privé.

L'enquête diocésaine qui sera ouverte après la

mort de Marthe Robin par l'évêque de Valence projette quelque lumière sur ces zones d'ombre. Le postulateur de la Cause de béatification, le P. Bernard Peyrous, en conclura :

Le P. Finet lui a presque certainement confié un certain nombre de missions qui correspondaient à sa vision personnelle des choses. Marthe [...] a pris sur elle ce qu'il lui disait. Il est probable que cela a augmenté la tension intérieure de Marthe. On est certainement là devant une situation limite dans l'accompagnement spirituel et même peut-être de régression : au lieu d'amener Marthe à dépasser le sensible, son père spirituel a pu l'y ramener par le biais d'événements et de préjugés qui étaient les siens¹⁰.

Cette focalisation sur le paranormal et le miraculeux concerne au premier chef la stigmatisation car, pour le reste, le P. Finet s'est montré souvent d'une grande discrétion. En revanche, il s'est trouvé mis en difficulté par certaines conclusions de Marthe – qu'il faut sans doute distinguer du savoir retiré de ses visions – et de sa manière de les formuler. L'histoire religieuse montre combien les guides spirituels des grands mystiques se sont inéluctablement heurtés aux mêmes difficultés.

Le suicide de son frère

La famille Robin est frappée le 8 août 1951 par le suicide d'Henri, âgé de 55 ans. Il se tire un coup de fusil de chasse dans la tête. Son corps est retrouvé dans une

chambre du premier étage.

Il souffrait de névralgies faciales. Cette maladie chronique, handicapante et fort douloureuse, l'a vraisemblablement conduit à cet acte désespéré. En tout cas, Marthe explique son suicide par la souffrance et l'épuisement dû au manque de sommeil.

A-t-elle été saisie elle-même un jour par ce vertige qui peut conduire à se donner la mort ? Lors d'un entretien avec le philosophe Jean Guilton, en présence du P. Finet, elle confie : « Je voudrais tant mourir ; mais le père ne m'en donne pas la permission : n'est-ce pas, père ? » Jean Guilton précise qu'elle parle « gentiment, affectueusement en se tournant vers lui qui est dans l'ombre ». Marthe ajoute : « Vous ne me permettrez pas de mourir ? (Silence) Quand me permettrez-vous de mourir¹¹ ? »

Ce dialogue authentique montre que Marthe n'a pas vécu dans une sorte de béatitude céleste. Elle a désiré s'en aller. Elle le suggère avec sincérité et délicatesse. Son envie d'en finir n'est guère contestable.

Avec son frère, disparaît son dernier repère familial à la ferme. Ce déficit affectif a été largement minimisé au prétexte qu'Henri se serait mal comporté avec elle et qu'elle n'a plus à craindre dorénavant ses colères et ses emportements. Cette vue réductrice dit mal le vide qu'elle ressent. Cette fois, Marthe est tout à fait seule.

Il n'est guère contestable en effet qu'une « affection profonde a toujours uni le grand frère et la petite sœur¹² ». Bien sûr que cela n'a pas toujours été facile ! La situation est pour Henri « cause de colères, de souffrances et, en fait, d'une acceptation difficile mais réelle, de n'être chez lui que bien tard dans la soirée.

Certains visiteurs ne le voyaient même pas, pour d'autres il était presque un gêneur, allant et venant dans la cuisine au fil de ses occupations, mais ceux qui étaient plus proches de Marthe, adultes et enfants, ont souvent noué avec lui une amitié profonde¹³ ».

Dans la vallée, on parle de lui comme d'un homme peu bavard, plutôt introverti, comme le sont beaucoup de solitaires. Parfois bougon. Marthe a toujours gardé beaucoup d'affection pour lui et fera placer sa photo dans un cadre sur une commode de sa chambre.

La situation entre frère et sœur dans les familles de grands handicapés est extrêmement délicate à juger vue de l'extérieur. Que dire quand s'y ajoute, comme à la ferme des Robin, l'irruption de visiteurs ? Marthe a deux familles en quelque sorte, sa famille naturelle et sa famille spirituelle, et, comme on le sait, les histoires de famille sont souvent compliquées.

Les relations qu'Henri établit avec les visiteurs et le P. Finet en particulier n'ont pas été commodes. Tout tourne autour de Marthe. « Sa patience est mise à rude épreuve par les visiteurs, dont certains viennent seulement pour voir la sainte du village, comme ils vont ensuite au bourg voisin d'Hauterives visiter le palais idéal du facteur Cheval¹⁴. »

Comme me l'a confié un membre de la famille :

C'était un homme très bon qui a eu une vie difficile sur le plan matériel car l'exploitation agricole rapportait de moins en moins. Il avait sa fierté et n'en parlait pas mais en souffrait. Il ressentait comme une honte suprême de ne plus pouvoir vivre de sa terre. Enfin comme il était timide de nature, il était écrasé par l'autorité du P. Finet.

Les agriculteurs mieux que d'autres comprendront ce qu'il a pu ressentir.

Après la mort d'Henri, l'exploitation des terres est assurée par un agriculteur qui vit au Foyer de Charité avec ses trois enfants. Cet accord permet à Marthe de demeurer à la ferme. Elle va céder les dernières terres familiales qu'elle possède au Foyer de Charité en souhaitant que ce soit des membres de la communauté qui les exploitent, ce qui sera le cas jusqu'à sa mort.

La prise de photos

Dans ces années-là, un épisode survient qui n'a jamais été vraiment éclairci : deux séries de photos sont réalisées dans des conditions qui demeurent obscures et amènent à se demander si elles n'ont pas été volées à l'intimité de Marthe. Elles sont prises durant les pertes de conscience appelées extases, c'est-à-dire sans que Marthe s'en aperçoive : les unes après la communion, les autres lors des phénomènes (stigmates) qui se produisent le vendredi. Les plus spectaculaires montrent des taches sombres (du sang) sur les joues et le front. Ces documents remontent au début des années 1950 ou à la fin des années 1940 selon l'estimation que j'ai recueillie auprès de gens qui ont bien connu Marthe.

L'auteur (ou les auteurs) n'a pas pu agir sans l'aval du P. Finet. Il demeure, aujourd'hui encore, inconnu. Un livre d'Henri-Marie Manteau-Bonamy reproduit une de ses photos en quatrième de couverture avec la mention « Copyright cl Lescuyer et fils (S.A.) : Notre-Dame du Foyer¹⁵ ». Clichés Lescuyer était une imprimerie lyonnaise¹⁶ spécialisée dans les éditions religieuses

(opuscules, médias...) et qui comptait dans ses rangs un photographe formé sur le tas qui s'est effectivement déplacé à Châteauneuf-de-Galaure. Est-ce lui l'auteur ? Un spécialiste que nous avons consulté précise :

Ces photos ont été prises sous éclairage artificiel : un flash ou une lumière, vraisemblablement dans le noir ou une forte pénombre. Il peut y avoir un effet de lumière diffuse qui donne un premier plan plus éclairé. Elles sont de relativement bonne qualité pour l'époque.

Il est indiscutable que Marthe ne souhaite pas favoriser ou permettre de telles indiscretions. Une petite-nièce du P. Finet nous a précisé :

Elle ne voulait pas de photo et exigeait une discrétion absolue. Elle était très nette là-dessus, car elle considérait les photos comme des témoignages inutiles. C'était son secret, elle voulait le préserver.

A-t-elle eu connaissance de ces photos ? Nous l'ignorons faute d'obtenir une réponse du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure, qui a utilisé une de ces photos comme support pour une image pieuse portant au dos une prière¹⁷ de Marthe et qui fut diffusée après sa mort. D'autres photos similaires ont été reproduites dans les livres de Bernard Peyrous et Jean-Jacques Antier mais les mentions (ou les absences de mentions¹⁸) ne permettent pas de remonter à leur origine.

Le but du P. Finet est de montrer la réalité

physique des expériences mystiques de Marthe. Ces documents font-ils pour autant avancer la vérité ? Versent-ils dans le spectaculaire et le médiatique ? La polémique est inutile... Force est cependant de constater que les conditions de production et d'exploitation de ces photos restent entourées de zones d'ombre préjudiciables et propres à susciter une suspicion d'instrumentalisation dont Marthe a pu faire l'objet.

Regard du médecin sur les blessures sans cause

Le neuropsychiatre Alain Assailly se voit accorder en 1953 par le P. Finet le droit d'examiner les blessures sans cause apparentes de Marthe. Il procède à cette observation à l'aide d'une lampe de poche. Il n'y aura pas d'autre médecin autorisé à constater aussi précisément la stigmatisation.

En fait de couronne d'épines, Marthe avait plutôt un bonnet d'épines, indique-t-il, car si le front présentait des marques, elle avait également du sang dans sa chevelure et jusqu'à la nuque.

Mon attention fut surtout attirée par une tache de sang importante au niveau de la région sous-mammaire gauche. J'ai eu quelques difficultés à décoller la chemise d'une plaie béante de 5 à 6 cm dont la chaleur irradiante me surprit alors que le reste du corps avait une température normale [...]. Vraisemblablement nous nous trouvions en présence de cet incendie d'amour signalé depuis des siècles par les théologiens [...].

Ses mains ne saignaient pas quand je l'ai

examinée. Quant à ses pieds, je ne les ai pas vus car ses jambes recroquevillées sous elles étaient prises dans sa chemise et je n'ai pas voulu insister [...].

Le phénomène d'hématidrose caractérisée par la coloration rouge de la sueur due à l'hématine (fraction colorante de l'hémoglobine sans présence de globules) a été observé par le P. Finet et moi, sur une serviette un jeudi soir. Le vendredi, nous observâmes des taches de sang rouge, des traînées de sang rosé de part et d'autre des joues¹⁹.

Le médecin décrit l'attitude de Marthe sans cacher son admiration :

Si j'avais eu un doute quelconque sur la moindre comédie possible de la part d'une hystérique éventuelle, il se serait dissipé aussitôt. Quelle réserve, mais quelle profondeur et quelle vérité dans les efforts, les soupirs, le harcèlement sous le poids de la croix et des péchés du monde ! Les gémissements eux-mêmes étaient comme étouffés et le corps de Marthe presque immobile²⁰.

Pour le docteur Alain Assailly les visions de Marthe revivant la Passion de Jésus-Christ sont conformes à ce qu'il observe.

Un être infiniment original

Marthe est devenue une femme tout à fait unique, infiniment singulière dans sa manière d'être, d'agir et de vivre. Cette originalité est tellement exceptionnelle qu'elle

en devient comme irréelle. D'autant plus que Marthe vit constamment et exclusivement pour les autres : elle trouve cette normalité sur la route de tous les dangers, une paix dans la tourmente extrême et l'amour à travers des expériences spirituelles qui auraient pu être complètement déraisonnables.

Sa trajectoire ressemble à celle d'une pierre qui ricoche à la surface de l'eau... Les épreuves qui pourraient la voir couler et se noyer la laissent poursuivre sa route comme la pierre que la pesanteur ne conduit pas au fond de l'eau. Une fois, deux fois... dix fois... Quand Marthe est promise à la mort, quand elle ne mange plus, quand elle est paralysée des quatre membres, devient quasiment aveugle, demeure enfermée dans l'obscurité de sa chambre, elle ne perd pas pied, comme la pierre qui continue à glisser sur l'eau.

À l'inverse de cette pierre, Marthe n'a pas été lancée depuis le rivage car elle va vers la terre ferme où sa mission l'attend. Elle a jailli du grand large et surfe à la surface de l'existence humaine pour donner la vie qu'elle ne va plus quitter.

En brisant le schéma des habitudes, elle se heurte immanquablement aux préjugés de ses contemporains et à l'aveuglement de certains de ses admirateurs subjugués. Elle est à la fois si loin et si proche, si claire et si complexe, si transparente et si aveuglante... Avec elle la nature humaine est radicalement transgressive. La légende la rejoint, le mythe s'empare d'elle, l'imaginaire la réinvente... Il est infiniment difficile de la considérer telle qu'elle est avec objectivité et justesse.

La très grande majorité de ceux et celles que j'ai rencontrés et qui l'ont très bien connue font état d'un sentiment qui les habite aujourd'hui encore : Marthe a

vécu entre ciel et terre, elle n'est plus tout à fait de ce monde et pas encore dans l'autre, comme en suspension entre le réel et le rêve.

- 1- C'est celle qui se visite aujourd'hui.
- 2- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 17.
- 3- L'abbé Faure.
- 4- Scientifique, philosophe et médecin, ce savant personnage est connu pour sa méfiance vis-à-vis du surnaturel en général et des religions en particulier.
- 5- Jean Guilton, *op. cit.*, p. 31.

6- Le texte proclame : « Au terme de sa vie terrestre, l'immaculée Mère de Dieu a été élevée en son corps et en son âme à la gloire du ciel. » Selon cette croyance, le corps de Marie n'est pas resté sur terre après sa mort.

7- Allusion à ce qu'on appelle « le massacre des innocents », selon un récit de l'Évangile, à la suite de la naissance de Jésus.

8- Marcel Clément, *Pour entrer chez Marthe*, Paris, 1993, p. 134-139.

9- Il eut à Lyon, semble-t-il, pendant un temps, comme conseiller spirituel le P. Albert Valensin, frère de l'écrivain et théologien jésuite Auguste Valensin.

10- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 169.

11- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 104.

12- Françoise Degaud, *op. cit.*, p. 180.

13- *Ibid.*

14- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 160.

15- Henri-Marie Manteau-Bonamy, *Marthe Robin sous la conduite de Marie, 1925-1932*, Versailles, 1995.

16- La société a été absorbée et n'existe plus sous cette raison sociale.

17- « Seigneur mon Dieu, que nourrie chaque jour de votre corps sacré, inondée de votre sang rédempteur, enrichie de votre sainte âme, submergée de votre divinité, je n'aime, je ne désire, je ne cherche, je ne veuille, je ne goûte que vous. Que mon cœur et tout mon être soupirent et ne tendent que vers vous, que je sois toute vôtre et tout occupée de vous seul ; que je demeure perpétuellement avec vous, en vous, unie à vous pour être consommée tout entière dans la fournaise ardente de votre divin cœur, filialement unie au cœur immaculé de ma Maman chérie par qui je veux vous glorifier, vous louer, vous servir, vous obéir à jamais. »

18- Une photo reproduite dans un ouvrage commercial est accompagnée normalement de la mention de l'auteur et le cas échéant de celle du propriétaire.

19- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 92-94.

20- *Ibid.*, p. 100.

Le beau temps

(1953-1975)

Maintenant que le tandem Marthe Robin-Georges Finet s'est mis en route, rien ne semble pouvoir l'arrêter. Le développement du Mouvement est rapide. Marthe initie, le P. Finet concrétise. Cette vue des choses, quoique schématique, dit l'essentiel de la répartition des tâches.

Elle reste dans l'ombre, il apparaît au grand jour. Son enthousiasme est communicatif. Il sait mobiliser les énergies, entraîner à sa suite. Ses interlocuteurs sont frappés par la disponibilité qu'il manifeste et cette manière d'être dans l'instant présent. Il lui arrive de recevoir s'il le faut des personnes « à onze heures du soir et même minuit, comme s'il avait encore toute la journée devant lui ». Un proche a cette jolie formule : « L'urgence avait toujours la priorité sur son agenda, la personne sur l'emploi du temps. » Une de ses nièces m'a confié : « C'est un vivant, il goûtait tout, savourait tout, tout l'intéressait. »

Le savant Paul-Louis Couchoud préfère parler d'un « brasseur d'affaires¹ ». Certes des fonds importants circulent dans les caisses du Mouvement mais la formule est excessive dans la mesure où l'appât du gain ou de la

célébrité n'est pas sa source de motivation. Son appartenance à la Société du Cœur de Jésus révèle un idéal de pauvreté et un souci des plus démunis et ce n'est pas chez lui une simple posture. Il est agi par la foi qui l'habite et par elle seule, même si son goût de l'entreprise l'a aidé à fonder des Foyers à travers le monde.

Il se fait le serviteur d'une cause, celle de Marthe Robin. Le savant Paul-Louis Couchoud souligne fort justement :

Ce qui est sûr, c'est qu'ils se rencontrèrent et que, comme dit Saint-Simon, « leur deux sublimes s'amalgamèrent ». Les rencontres de ce genre abondent dans l'histoire des êtres exceptionnels qui semblent s'attirer par une force de gravitation².

Le temps de grandir

L'ouverture d'une nouvelle école dans la vallée a lieu à Saint-Bonnet en 1953. Elle est réservée aux garçons. Elle accueille 41 élèves lors de la première rentrée et 108 l'année suivante. En 1954, une autre école vient compléter celles de filles et de garçons en profitant de l'opportunité offerte par le don d'une ferme à la communauté. L'année suivante le P. Finet crée un centre ménager, dans le presbytère de Saint-Bonnet, prémices du futur lycée agricole des Mandailles.

De nouveaux Foyers de Charité sont fondés à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes) et Besançon en 1950, à Lyon (Rhône) en 1952. Le Mouvement commence à se déployer à l'international avec une ouverture en 1955 en Colombie (Amérique du Sud). Le développement

s'accélère : on compte sept nouveaux Foyers entre 1950 et 1959, 16 entre 1960 et 1969, 30 entre 1970 et 1979, dont les premiers Foyers en Afrique (Togo en 1962), en Asie (Vietnam en 1968) et en Amérique du Nord (Canada en 1972).

L'originalité du Mouvement répond à une attente. Si, au tout début, la communauté de Châteauneuf-de-Galaure est réservée aux femmes, elle va s'ouvrir sans discrimination. La mixité est acceptée, c'est-à-dire la présence d'hommes et de femmes célibataires, mais aussi de couples mariés et donc de familles. Chacun garde son statut social³.

Le Foyer de Charité devient un lieu de vie ouvert en référence aux premières communautés chrétiennes où se mêlaient riches et pauvres, intellectuels et manuels... Un prêtre en est le guide si ce n'est le directeur et le gestionnaire.

Les retraites de chrétienté (rappels des fondements de la foi catholique) ainsi que les retraites à thème permettent d'accueillir de nombreux visiteurs et de développer cette mission d'enseignement qui demeure absolument centrale. La finalité est de créer les centres de régénération⁴ dont l'humanité a besoin. Il ne s'agit pas de refaire le catéchisme dont Marthe dit qu'il « manque d'amour » mais de proposer un chemin vers Dieu en résonance avec les préoccupations et la culture de l'homme moderne.

À Châteauneuf-de-Galaure, les bâtiments doivent être adaptés à l'afflux toujours croissant de retraitants. Au début des années 1970, une salle de conférences de 300 places et la « grande salle à manger » voient le jour. Il faut s'ajuster à la demande. De hauts responsables religieux (cardinaux, évêques, pères abbés de grands

monastères...) affluent vers ce petit village de la Drôme et se rendent dans la chambre de Marthe. Les Foyers de Charité sont maintenant bien installés dans le paysage catholique.

Il faut savoir que les Foyers ont été créés en France sous le régime de la loi de 1901 qui régit les associations et sont donc autonomes les uns par rapport aux autres sur le plan juridique. L'usage veut que le Foyer central – c'est-à-dire celui de Châteauneuf-de-Galaure – et le P. Finet représentent la direction du Mouvement. Mais il n'existe pas de lien de subordination formelle et stricte.

Telle est la volonté de Marthe qui privilégie les directives générales aux réglementations précises risquant de figer le Mouvement. Les principes, tous les membres les connaissent et les partagent : vivre ensemble sous un même toit « comme une famille » dans « des foyers de lumière, de charité et d'amour », et mieux faire connaître Dieu par l'enseignement et l'exemplarité de la vie des membres. Marthe ne souhaite pas que le Mouvement perde de son originalité en étant enfermé dans des statuts non adaptés à cette manière d'être ensemble de prêtres et de laïcs venant d'horizons divers. Les prêtres responsables de Foyer sont invités deux fois par an – le temps d'une retraite et d'une réunion d'information – pour faire le point avec Marthe et le P. Finet. Ce n'est pas une obligation. Certains fréquentent d'ailleurs plus ou moins ces rendez-vous annuels.

Le P. Finet crée aussi en 1972, avec l'aide de Geneviève Lautard († 2011) et l'appui d'Edmond Michelet⁵, pour des raisons fiscales, une autre structure juridique : la Fondation des Foyers de Charité par qui transitent les flux financiers : recettes (essentiellement des dons) et dépenses d'investissement ou de

fonctionnement. Le moment est favorable. Pour la première fois, le maire de Châteauneuf-de-Galaure, élu en 1965, est un ami des Foyers. C'est rassurant dans la mesure où la mairie est légalement informée des dons et legs reçus par la Fondation et que les riches donateurs préfèrent la discrétion.

Marthe, dont on connaît l'esprit pratique, s'intéresse à l'activité de cette fondation. Des divergences surgissent. « Il lui arrivait d'en parler en famille en manifestant son mécontentement parfois de façon vive. Elle se plaignait de certaines décisions », m'a confié Marie-Hélène Gaillard. Les enjeux ne sont pas secondaires. Des sommes importantes sont versées. Marthe préférerait savoir à quoi elles servent... Le P. Finet ne l'informe pas systématiquement. Il agit en manager d'une structure qui atteint une taille internationale.

Sa foisonnante personnalité trouve à s'épanouir dans ce contexte. Son autorité naturelle s'accompagne d'un souci d'écoute et d'une grande facilité à nouer des contacts en étant respectueux des points de vue de chacun. Il délègue – une fois que la confiance est établie – à chaque prêtre responsable d'un nouveau Foyer la pleine responsabilité, sans dicter une règle rigide ou une conduite à tenir. Il reste seulement disponible lorsqu'on lui demande un conseil.

C'est un homme attachant : les témoignages sont abondants et concordants. Mais c'est aussi un homme excessif. Un tempérament de feu aux réactions rapides et fortes. « Marthe tempère le fonceur », comme disent certains membres du cercle. Il aime aller au bout de ce qu'il entreprend. C'est « un ennemi de la tiédeur ».

N'allons pas imaginer quelqu'un de cassant pour

autant. Il y a toujours chez lui une bonne dose d'humour et de savoir-faire dans les relations humaines, ce qui lui évite les chocs frontaux. Il n'aime pas les conflits. Il les fuit même. Et de cela, il faudra se souvenir.

C'est aussi un homme d'émerveillement devant tout ce qui est beau. On pourrait dire d'enchantement. En particulier devant la nature, ce qui le rapproche de Marthe. Il s'en différencie cependant par son goût du spectacle, compris au sens de faire avancer ce en quoi il croit.

Pour mieux comprendre le grand bâtisseur qu'il fut, il faut aussi garder à l'esprit cet optimisme foncier qui le caractérise. « Il faisait confiance à la Providence, expliquent ceux qui l'ont bien connu, tout en sachant très bien que si l'Esprit Saint agit il faut mettre soi-même la main à la pâte. » Pour aller de l'avant comme il l'a fait, il ne faut pas craindre les écueils, il faut les dépasser, quitte à voir quelquefois tout en rose. Comment aurait-il avancé en tergiversant ? s'interrogent ceux qui l'admirent le plus.

Des journalistes s'intéressent à Marthe

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un média à grand tirage ait fini par s'intéresser aux faits et gestes de Marthe Robin, bien que tout soit fait depuis plus de vingt ans pour empêcher la divulgation et la diffusion d'informations. Le P. Finet garde toujours la haute main sur le système de communication interne. Tout transite par lui et tout ce qui ne respecte pas la loi du silence est aussitôt considéré comme subversif, déviant, dangereux. Parler de ce qu'il ne faut pas est un scandale, le mot revient si fréquemment dans le langage du cercle qu'il finit par faire partie du discours des Foyers.

Pour nombre de visiteurs, le silence s'impose de lui-même. « Nous étions face à un tel mystère, que toute parole devenait superflue », m'a-t-on souvent confié. L'immensité entrevue dans la petite chambre se passe ainsi de commentaires. Une ancienne élève de l'école de filles de Châteauneuf-de-Galaure a cette belle formule : « Si j'avais parlé d'elle, j'aurais eu l'impression de l'abîmer. » Cependant, un bouche à oreille discret se met en place qui se révèle terriblement efficace. Les sous-entendus sont parfois aussi productifs que des paroles précises et ce qui devait arriver arriva...

Un premier article sur Marthe Robin paraît le 22 avril 1965 dans *France-Dimanche*⁶, hebdomadaire spécialisé dans les faits divers et la vie des célébrités. Les reporters n'ont pas été reçus par le P. Finet et se sont informés comme ils ont pu. Le titre du reportage joue sur le sensationnel, « La stigmatisée française a saigné à Pâques », et insiste sur le fait qu'on « la tient cachée dans un petit village de la Drôme ». C'est, peut-on lire « une stigmatisée [qui] ne se nourrit que d'hosties et prédit l'avenir aux pèlerins qui viennent la consulter ». Il n'est guère contestable que le reportage ne correspond pas au vécu du cercle. Les journalistes sont fort éloignés de la réalité de ce que vit Marthe et cette publication ne fait qu'accentuer la position du P. Finet qui considère les journalistes comme de dangereux propagateurs de scandales.

Par la suite les rares articles parus dans les médias grand public durant la vie de Marthe seront considérés comme « honteux ». La presse religieuse est soumise au même régime de disette : on lui demande de ne pas parler de Marthe en invoquant le silence nécessaire qu'il convient de garder sur les mystères de Dieu.

Cette année-là (un mois plus tard précisément), la presse américaine se fait l'écho d'une information scientifique qui révolutionne notre connaissance sur l'origine du monde. Le 21 mai 1965, le *New York Times* annonce à la une : « Des signaux confirment que l'Univers est né d'un Big Bang. » La preuve attendue depuis de longues années par la communauté scientifique est apportée : l'univers a émergé d'une fantastique explosion il y a plus de 13 milliards d'années. Est-ce Dieu, se demande le physicien anglais Stephen Hawking, lui-même lourdement handicapé, qui a mis le feu aux poudres ?

Les excès du P. Finet

Le P. Finet est un orateur-né, doublé d'un séducteur, ce qui donne un grand communicateur. Rares sont ceux qui ne sont pas tombés sous le charme de sa parole. L'homme et le prêtre fascine et subjugué. Quand il parle de Marthe, il aime dire les choses de manière brillante et attractive. Dans le feu du discours, il raconte des anecdotes avec chaleur et passion. Il lui arrive de déformer la réalité. Une personne qui l'a bien connu témoigne : « Il était parfois un peu exalté tant l'admiration qu'il portait à Marthe était grande. » Et d'ajouter : « L'auditoire était religieusement pendu à ses lèvres... C'était presque un oracle que nous entendions ! Il s'exprimait sous le coup de l'émerveillement que Marthe suscitait en lui. » Le P. Pierre Bouvier, un des plus anciens curés de la vallée de la Galaure, emprunte au vocabulaire de la musique pour décrire le cheminement du guide spirituel de Marthe. « Il parlait d'un thème musical qui prenait de l'ampleur jusqu'à devenir une

symphonie », m'a-t-il confié.

Le témoignage de Marcel Clément, directeur de la revue *L'Homme Nouveau*, qui fut parmi ses amis, va dans ce sens. « Il arrivait dans ses retraites, constate-t-il, en disant une histoire [sur Marthe], que le Père, de récit en récit, l'enjolive, surtout après 19707. » L'historien Joachim Boufflet remarque pour sa part : « Le P. Finet avait une certaine propension à l'emphase, voire à l'amplification : il voulait rendre belles – attrayantes – les réalités les plus banales, et bellissimes celles qui étaient déjà belles. »

En 1961, à l'occasion du 25^e anniversaire de la création du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, diverses célébrations ont lieu sur place et le P. Finet donne une conférence que Paul Guiller, organiste et membre du Foyer, enregistre. Le P. Finet développe, à cette occasion, certains aspects extraordinaires de la vie de Marthe, en s'autorisant à briser la loi du silence que la voyante entend voir respecter.

Paul Guiller est choqué. Marthe tolère-t-elle cela ? Il en doute... Pour en avoir le cœur net, il lui fait écouter la conférence et elle se montre « très mécontente », affirme-t-il. Il en a rendu témoignage publiquement, le 7 juin 2006, lors d'une conférence donnée à Châteauneuf-de-Galaure par le P. Bernard Peyrous à l'occasion de la sortie de son livre sur Marthe Robin.

M. Guiller précisera plus tard, lors d'une conversation qu'il aura le 6 février 2007 à Châteauneuf-de-Galaure avec le P. Wolfram, fondateur du Foyer d'Ottrott en Alsace, que Marthe lui a dit en parlant du P. Finet : « Mais pourquoi il dit ça ? Il n'a pas à dire ça ! Je ne veux pas qu'il dise ça ! » Elle ajoutera : « Il ne devrait pas dire des choses pareilles. »

Marthe a écouté cet enregistrement une seconde fois en présence du P. Finet. « Père, vous ne recommencerez pas à dire tout cela de moi ! », lui a-t-elle alors signifié. Il est clair qu'elle ne souhaite pas voir divulguer sur la place publique ce qu'elle confie à son guide spirituel dans l'intimité, ou pis qu'il brode une légende.

Cela est d'autant plus gênant que, comme nous le savons, l'image qui est transmise de Marthe est, pour l'essentiel, celle que le P. Finet propose en marge des retraites ou lors de ses conférences. Il n'est guère discutabile qu'il a une certaine propension à valoriser le quotidien surnaturel : les blessures sans cause apparente, la dimension sacrificielle de sa vie, les agressions démoniaques et autres phénomènes... Tant et si bien que certains observateurs, comme le savant Paul-Louis Couchoud, en viennent à se demander s'il ne voit pas des anges et des diables partout. Certains lui reprochent de manquer d'esprit critique. Des voix s'élèveront, surtout après la mort de la voyante, pour critiquer la facilité qu'il avait à s'émerveiller.

Un prêtre de la vallée m'a dit ironiquement : « Si on écoutait tout ce que le P. Finet disait, on finissait par croire que la Vierge Marie mettait Marthe sur le pot ! »

Le guide spirituel de Marthe peut se montrer aussi capable de maladresse, comme l'atteste l'utilisation qu'il fait du mot miracle pour qualifier des faits qui se produisent dans la chambre de Marthe et qui n'ont pas encore été reconnus comme tels par l'Église. Ce qui peut parfois passer dans le feu du discours est refusé sous forme écrite. Seul l'évêque du lieu dispose de la capacité à parler de miracle, au sens du droit canon. Et ce n'est pas là une simple question de sémantique.

Par ailleurs, il est clair que la dimension historique et événementielle n'est pas essentielle à ses yeux. Il décrit ce qu'il voit et entend auprès de Marthe avec le feu de sa foi. Ce qu'il souhaite, ce n'est pas tant donner au lecteur un journalier fidèle des faits et gestes de Marthe qu'une synthèse de son vécu, voire en tirer un enseignement.

Au fil des années, l'étonnement ne faiblit pas. La vie de Marthe continue d'interpeller. « Tout ce qui se passe est tellement mystérieux », m'a redit l'infirmière Marie-Louise Chaussinand. À force de se poser des questions, on finit par découvrir que c'est inutile ! À quoi bon chercher des réponses ? Il faut savoir, selon le cercle, accepter et reconnaître le mystère de Dieu.

Il n'est guère discutabile que le P. Finet bénéficie d'une large autonomie. On le laisse faire, non pas que ses supérieurs hiérarchiques se désintéressèrent de ce qui se passe à Châteauneuf-de-Galaure, mais parce que « les fruits sont bons », comme on dit chez les catholiques. En effet, les résultats sont remarquables. Les Foyers de Charité se développent en France et dans le monde, le nombre de personnes venues faire retraite à Châteauneuf-de-Galaure progresse étonnamment, l'organisation mise en place autour de Marthe empêche les dérapages médiatiques... Bref, ça marche. Les évêques de Valence sont rassurés par le bilan.

Ce faisant, certaines dimensions de la personnalité de Marthe passèrent inaperçues sans doute parce qu'elles dérangeraient plus ou moins consciemment ceux qui l'écoutaient sans qu'ils le disent ouvertement, ou même qu'elles inquiétaient en proposant des matrices jugées trop innovantes. Il est vrai que la spiritualité et la philosophie sociale du P. Finet, un homme de la grande bourgeoisie lyonnaise, plutôt conservateur, ne le

disposent pas toujours à écouter cette prophétesse cachée sous les traits d'une humble paysanne de la Drôme. De son côté, Marthe ressent certainement cette différence sociale. « Elle est impressionnée, estime le P. Peyrous, par la qualité et la distinction de la famille du P. Finet. [...] Il lui arrive de dire : À côté de sa famille, je suis une souillon8... »

D'autres manifestations extraordinaires

Nombre de visiteurs ont été intrigués par le don de connaissance que Marthe manifeste à l'occasion. Elle parle comme si elle savait : la formule revient souvent. On pourrait dire : elle nous parle comme si elle nous connaissait. Et puis, il y a cette aptitude qu'elle semble avoir de se trouver dans deux endroits en même temps. Possède-t-elle ce pouvoir de bilocation que l'on prête à certaines personnes ? Il arrive enfin que son corps devienne lumineux et que sa chambre se trouve soudainement vivement éclairée. Elle est alors comme métamorphosée. Est-ce son vrai corps qui se laisse voir exceptionnellement ?

Don de connaissance

Voici trois témoignages.

Le cas Joachim Bouflet. L'historien a parlé d'une expérience personnelle lors de son intervention à un colloque qui s'est tenu à Châteauneuf-de-Galaure9.

Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, en juillet 1970, raconte Joachim Bouflet, elle m'a redit

mot à mot, au détour d'une conversation apparemment anodine, une phrase que j'avais entendue de la bouche de Padre Pio, deux ans auparavant. Une phrase me concernant strictement sur une question de théologie que je me posais, mais une phrase qui était de Padre Pio¹⁰.

L'historien se souvient de cet épisode car le Padre Pio avait répondu ce jour-là à un problème théologique très précis qu'il lui avait soumis et cette phrase (en italien) l'avait marqué.

Il émet l'hypothèse suivante :

Il est possible que, au fil des entretiens qu'elle a eus avec des prêtres et des théologiens, elle ait appréhendé de la sorte – dans l'âme (le subconscient ou la mémoire) – des réponses à des questions qu'elle pouvait se poser, des lumières venant éclairer sa contemplation, et qu'elle les ait considérées comme venant de Dieu, ce qui d'une certaine façon n'est pas faux.

Le cas Alain Assailly. Lors de sa deuxième visite à Marthe, le neuropsychiatre Alain Assailly lui fait part de sa collaboration avec le P. de Tonquédec dont la réputation d'exorciste est bien connue à l'époque.

« Il m'avait confié, raconte-t-il, une femme qui se dérobaît à toute aide de sa part. Elle était possédée depuis de longues années à la suite d'imprudences et de comportements graves¹¹... » Marthe écoute et répète à plusieurs reprises : « Pauvre petite, pauvre petite ! » Elle lui demande alors : « Comment cette femme s'est-elle

donnée à Satan ? »

Le médecin s'apprête à lui répondre quand soudainement il ne se souvient plus de rien ! Gêné, il s'en excuse auprès de Marthe et avoue son trouble : « Que se passe-t-il, ma mémoire vient d'être comme époncée et je suis incapable de répondre à votre question ? »

« Que signifiait cette amnésie subite alors que je me trouvais en pleine possession de mes moyens par ailleurs ? » se demande-t-il en décrivant son expérience. Et d'ajouter qu'il avait passé peu de temps auparavant un électroencéphalogramme pour tester un nouvel appareil à l'hôpital où il travaille, et que le résultat avait été normal !

Je me suis demandé, confie-t-il, si Marthe ne venait pas de capter mon souvenir par télépathie. Puis subitement l'idée me vint que Satan voulait peut-être m'empêcher de lui communiquer le fait qu'elle désirait savoir.

Marthe lui dit alors : « Ne cherchez pas, docteur, j'ai tout compris ! Ah, la pauvre petite, son cas est grave, car l'incident du début a été suivi de beaucoup d'autres faits beaucoup plus importants. »

À ce moment-là, affirme le docteur Assailly, le souvenir de cette affaire m'est revenu à la mémoire, tout s'est passé comme si Marthe, en se connectant sur son cerveau et sa mémoire, m'avait empêché au même moment d'y avoir accès...

Le cas Renirkens. Ce prêtre belge, missionnaire dans la Chine de Mao, fut suspecté par les autorités chinoises d'appartenir à la CIA. Sous ce motif, il fut

emprisonné durant douze mois et soumis à la torture. À son retour de Chine en 1954, il va voir Marthe. C'est la première fois qu'il la rencontre.

Il lui fait le récit des persécutions endurées par les chrétiens dans ce pays.

Marthe m'interrompt souvent en s'excusant, raconte-t-il, elle ajoute et précise dans mon récit certains détails ou épisodes que j'avais vécus dans les prisons de Shanghai et que je n'avais révélés à personne. Ce sont des choses trop douloureuses que j'avais subies et dont je n'avais fait part même pas à mes plus proches. Personne ne pouvait savoir. Stupéfait, je lui dis plusieurs fois : « Mais Marthe, vous n'étiez pas avec moi en prison ! »

L'entretien se poursuit. Marthe décrit certains paysages, des églises, des hôpitaux chinois... Le P. Renirkens insiste : « Comment savez-vous cela ? — Oh ! Vous savez, répond-elle, Jésus va si souvent en Chine. »

Comme l'historien Joachim Boufflet, le docteur Assailly et le P. Renirkens ont le sentiment diffus que Marthe a lu dans leur mémoire.

La bilocation

Il arrive de confondre l'étrange capacité que Marthe manifeste de voir à distance avec ce qu'on appelle la bilocation, c'est-à-dire cette manière qu'ont certaines personnes d'être vues et/ou entendues à deux endroits en même temps. Nul parmi les grands voyants du XX^e siècle n'a, comme le Padre Pio, bénéficié aussi pleinement de ce

pouvoir. Les dédoublements du sage de San Giovanni Rotondo alors qu'il se trouve dans son monastère situé dans le sud de l'Italie ont eu lieu, dit-on, en bien des endroits.

Chez Marthe Robin, le cas le plus connu est présenté par le philosophe Jean Guitton qui a enquêté sur cette affaire remontant au 15 mai 1970. Nous sommes le jour de la mort de Marie-Ange Dumas qui est, comme nous le savons, une proche de Marthe. La scène se passe à Châteauneuf-de-Galaure.

En fin d'après-midi, un prêtre vient apporter la communion à Mademoiselle Dumas et, avant de la laisser seule, lui annonce qu'il reviendra pour lui donner l'extrême-onction. À 19 h 35, une amie de Marie-Ange, Janine Chevalier, lui rend visite. Elle frappe à la porte sans obtenir de réponse. Elle n'ose pas entrer de peur de la déranger.

Alors, raconte Jean Guitton, elle entend quelqu'un dire dans la chambre une prière : Cœur Sacré de Jésus patient et infiniment miséricordieux, ayez pitié de nous ! Cœur sacré de Jésus, maison de Dieu et porte du Ciel, ayez pitié de nous ! Cœur sacré de Jésus, espérance de ceux qui demeurent dans votre amour, ayez pitié de nous¹² !

Janine Chevalier reconnaît la voix de Marthe Robin. Ne voulant pas entrer de force dans la chambre, elle appelle l'infirmière du Foyer qui vient aussitôt. Elles découvrent alors en pénétrant dans la chambre que Marie-Ange Dumas est morte.

Jean Guitton veut vérifier. Il se rend auprès de Marthe, lui redit le récit de Janine Chevalier et lui

demande de quoi il retourne. Marthe Robin lui confie : « J'avais promis à Marie-Ange de l'aider à sa dernière heure. Je suis venue. J'ai vu la chambre. J'ai dit cette prière¹³. »

À l'en croire – et rien ne permet de mettre sérieusement en doute son témoignage – elle s'est rendue auprès de son amie. Sa voix entendue à travers la porte n'est pas une illusion. Mais nul ne l'a vue, comme c'est le cas dans plusieurs bilocations de Padre Pio à la même époque.

Phénomènes lumineux

Certains visiteurs (rares) attestent avoir vu le corps de Marthe éclatant de lumière. Le P. Bernard Peyrous signale un cas :

M. et Mme Signé sont en conversation avec Marthe. Celle-ci s'interrompt inopinément et leur apparaît comme illuminée. On voit alors très bien les stigmates sur son front et des taches de sang sur sa chemise. Après quelques instants, Marthe reprend la conversation comme si de rien n'était¹⁴.

Il faut citer aussi le témoignage de Jacqueline Aubry, une des voyantes de L'Ile-Bouchard¹⁵, qui rend visite à Marthe en 1970. « Je l'ai préparée à la déception qu'elle aurait de ne pouvoir distinguer le visage de Marthe¹⁶ », indique le docteur Alain Assailly qui lui a suggéré cette visite.

L'entretien dure quarante minutes. Jacqueline Aubry raconte qu'elle a vu Marthe « comme en plein

soleil » pendant environ vingt minutes. « Elle a une petite tête de porcelaine », précise-t-elle. Elle décrit avec précision les marques (stigmates) qu'elle a vues sur le front.

Le docteur Assailly informe le P. Finet de ce phénomène d'illumination. « Elle n'est pas la première à avoir eu cette grâce », répond-il. C'est, selon lui, un don fait à certains visiteurs.

Une intelligence supérieure

À l'école, Marthe est une élève moyenne classée, pour ce que l'on en sait, dans le milieu de la classe. Elle ne brille pas non plus aux yeux des prêtres qui lui enseignent le catéchisme. Marthe ne répond guère aux questions qu'on lui pose mais en revanche elle en pose beaucoup... Peut-être cette attitude aurait-elle pu interroger ? Quoi qu'il en soit personne, y compris dans sa famille, ne la considère comme particulièrement douée sur le plan intellectuel. Il en va souvent ainsi avec les élèves dont les capacités sont très au-dessus de la moyenne : les enseignants et les proches ne se doutent pas qu'ils sont face à un esprit supérieur. Marthe est vraisemblablement ce que l'on appellerait aujourd'hui une surdouée.

Les intellectuels qui rendent visite sont unanimement frappés par sa vive intelligence. Le savant Couchoud confie un jour au philosophe Jean Guitton :

Je vais vous étonner : savez-vous à qui je pense quand je suis avec elle ? J'ose à peine le dire ; je pense à Pascal¹⁷. Elle est un esprit du même type, avec plus de simplicité. Ce qu'elle dit est net de

contours, sobre, juste, frappé [...]. Je ne retiens chez Marthe que sa pensée. Elle est ingénieuse ; elle est efficace ; elle cherche le vrai bien des hommes¹⁸...

Le médecin généraliste de Châteauneuf-de-Galaure, Michel Andolfatto, apporte le témoignage suivant :

J'ai été surpris (j'ose le dire !) par l'extraordinaire vivacité intellectuelle de celle que j'appellerai la patiente de la Plaine. Sa sérénité, son bon sens, sa tranquillité, sa logique étonnent, interpellent dans cette situation physiquement douloureusement, insupportable, voire insupportée par la majeure partie d'entre nous [...]. Son appréhension de la problématique est claire, rapide, précise [...]. Une logique simple, sans complexité, ni dilemme. Sa démarche intellectuelle est brève, sa réponse concise¹⁹...

Il y a là tous les signes d'une intelligence remarquable.

Marthe possède également une mémoire que l'on peut qualifier sans hésiter de phénoménale. Ceux qui la côtoient sont frappés par la manière dont elle se souvient de ce qui lui est dit, avec une précision qui force l'étonnement pour ne pas dire la stupéfaction. Bien des visiteurs en attestent au fil des ans – Marthe leur rappelle les détails d'une conversation qu'ils ont tout à fait oubliée et qui remonte à dix, parfois même à vingt ans.

Cette capacité lui a sans aucun doute permis de développer une vaste culture dans les domaines les plus

divers, que ce soit à travers ses lectures ou les contacts d'une grande richesse qu'elle a établis avec des intellectuels friands des conversations qu'ils avaient avec elle à « la ferme ».

De telles aptitudes ont conduit à s'interroger sur une étrange affaire qui demeure aujourd'hui encore une des grandes énigmes de sa vie. La question s'est posée publiquement de son vivant, dans les années 1970, lorsque des retraitants entendent le P. Finet rapporter un récit de la Passion, vécue dit-on par Marthe tous les vendredis, et dans lequel ils reconnaissent des fragments tirés des visions d'Anne-Catherine Emmerich rapportées par Clemens Brentano.

Que se passe-t-il dans sa tête ? Marthe revit-elle ce que Anne-Catherine Emmerich a vécu avant elle ? Le problème posé par ce qu'on appellera plus tard ses emprunts²⁰ (elle utilise abondamment, dans ses écrits, des textes anciens sans citer leurs auteurs) ne sera pas abordé – officiellement du moins – de son vivant. Quoiqu'il en soit, elle développe un art tout à fait remarquable de l'insertion textuelle, ce qui dénote une faculté intellectuelle à laquelle elle n'était certainement pas préparée par ses études.

Son état physique

L'agenda des visites montre combien les effets de la maladie se font toujours sentir. Il arrive, certaines semaines, que Marthe soit dans l'impossibilité de recevoir les gens qui viennent la voir. Pourtant, elle va jusqu'à l'extrême limite de ce qu'elle est capable de faire. Certains jours, elle répond avec la plus grande difficulté aux questions qu'on lui pose.

Pour autant, elle ne requiert toujours pas l'aide de la médecine. Michel Andolfatto, médecin généraliste à Châteauneuf-de-Galaure à partir de 1963, affirme : « Je n'ai jamais été son médecin traitant. » Il déclare :

J'ai accepté et admis le handicap physique, anatomique, morphologique de Marthe. Je suis convaincu qu'il a évolué avec le temps, qu'il s'est progressivement aggravé au cours des années, pour entraîner des lésions, des déformations, des attitudes vicieuses importantes avec probablement une impotence fonctionnelle quasi complète (quasi complète mais non certaine)²¹.

Il prend la précaution de préciser qu'il a établi « ce tableau médical succinct et trop rapide pour être incontestable » à partir d'un « faisceau d'affirmations et de confidences toutes convergentes, proclamées par ceux qui furent admis au chevet de la pensionnaire de la Plaine²² ». Les constatations médicales dont nous disposons relèvent de l'appréciation de ceux qui l'approchent dans son intimité.

L'entourage du Foyer a toujours insisté sur les difficultés rencontrées pour la déplacer dans son lit à cause des douleurs que cela engendrait. « On était obligé d'attendre parfois un ou deux jours, et même plus, pour changer ses draps car elle souffrait trop », m'a-t-on confié. Malgré cela, Marthe continue à ne prendre aucun médicament. Il ne s'agit pas d'un manque d'attention de la part de l'entourage ou de négligence. Certaines habitudes se sont imposées d'elles-mêmes, induites par la dimension mystique que Marthe donne à sa vie et que sa vie lui donne.

« Les médecins désespéraient de lui proposer le moindre soin qui soit efficace. On ne pouvait rien faire », m'ont redit ses proches. Combien de fois encore ne m'a-t-on pas répété : « Tant que Marthe a eu un espoir d'amélioration, elle s'est battue, puis quand c'est devenu inutile, elle a pris conscience qu'elle était vouée à la maladie. »

Une constatation interpelle. Son immobilité quasi totale et son alitement permanent auraient dû conduire inéluctablement au développement d'escarres. Or les témoignages que nous avons recueillis concordent pour affirmer qu'elle n'en a pas souffert. Sa peau échappe, pour une raison que l'on ignore, à cette blessure redoutable que connaissent les tétraplégiques dans l'incapacité de changer de position. Le jour de sa mort, les personnes qui l'ont examinée ont constaté, m'a-t-on dit, qu'elle avait gardé une peau fine. Le bruit a couru qu'elle avait une peau de bébé. Ce n'est qu'une image, bien sûr.

Son mariage avec la douleur et la maladie se poursuit ainsi, année après année. La souffrance est là, omniprésente, et elle évolue. À ses douleurs physiques vient s'ajouter ce que l'on peut appeler des douleurs morales.

Je souffre, dit-elle un jour, dans mon esprit, dans mon corps plus que vous ne pouvez le penser. J'ai aussi des tentations qui sont terribles. Et je comprends qu'il ne faille pas laisser de poison sur la table de nuit des malades²³.

Ce n'est pas la première fois, ni la dernière, qu'elle aborde ce sujet. Elle écrit en 1967 à une personne qui lui a fait part d'un suicide :

Nous croyons à l'infinie miséricorde de Dieu, car des morts comme celle-ci dénotent la maladie [...] mais j'ajoute que ces malades dans ce geste ne veulent pas attenter à leur vie mais s'attaquent au mal affreux qui les torture et les obsède et auquel ils ne peuvent échapper.

Sa vie quotidienne

La pièce est petite : 15 mètres carrés²⁴ plongés dans cette obscurité qui fut de plus en plus grande au fil des ans en raison de son hyper-sensibilité croissante à la lumière. Pour atténuer la pénombre, une lampe est placée derrière un rideau tiré. C'est là que se mettent les personnes qui lui lisent des articles, des livres..., ainsi que ses secrétaires lorsque Marthe dicte ses lettres.

Une fenêtre aux volets clos demeure légèrement entrouverte, été comme hiver, parce que Marthe, m'a-t-on dit, a besoin d'air. C'est une aspiration légitime pour quelqu'un qui vit en vase clos. Et comme il n'y a aucun chauffage dans la chambre, il peut y faire froid durant l'hiver. Le docteur Assailly constate : « Elle n'avait jamais froid²⁵. » Ce qui ne manque pas de l'intriguer. Marthe est-elle insensible à la température ? Dans les années 1960, un radiateur électrique est néanmoins installé au pied du lit. On l'allume les jours de grand froid.

Quand le P. Finet s'absente, il confie les clés de la chambre de Marthe à Marie-Louise Chaussinand, membre du Foyer et infirmière à l'école de garçons, en la chargeant d'aller la voir chaque jour et de faire sa toilette. C'est un bien grand mot puisque Mademoiselle Chaussinand s'en tient au visage :

J'essuyais, m'a-t-elle raconté, avec un tissu très léger ses joues, son front, ses yeux... J'enlevais les traces de sang, surtout les larmes de sang, qui avaient coulé de ses yeux. Je mouillais sa bouche et passais mon doigt à l'intérieur. Sa langue était très dure.

L'infirmière n'est jamais allée plus loin, ne regardant ni les mains, ni les pieds de Marthe, parce qu'elle n'en a pas eu la curiosité.

« Je fermais la porte de Marthe tous les soirs et je venais l'ouvrir ensuite le lendemain », dit-elle. C'est l'habitude. Marthe est ainsi rassurée. Des serrures ont été placées sur les portes après qu'un problème de sécurité se fut posé. Un individu « non contrôlé » a pénétré dans la chambre. Marthe a eu peur. Elle ne veut pas que cela se reproduise. Les portes sont donc fermées à clé chaque nuit.

« Je gardais les clés jusqu'au retour du P. Finet. Je les lui rendais dès qu'il arrivait », m'a indiqué Mademoiselle Chaussinand.

L'emploi du temps de Marthe permet un équilibre entre les impératifs de la Mission, sa vie personnelle de prière et les relations avec sa famille. Grâce aux Foyers, Marthe est restée dans la maison de son enfance, ce qu'elle souhaitait. Cependant, on l'a entendue dire en famille : « Je ne suis plus chez moi. » Ce n'était pas un regret mais une constatation. Même si le Foyer a fait acheter la ferme pour la maintenir dans ses murs, elle n'était plus propriétaire, ce qui n'est pas rien dans le quotidien des choses humaines dans lequel Marthe est plongée comme tout un chacun.

Il ne faut pas sous-estimer son sens de la

propriété. Elle dit un jour à une de ses nièces : « Il est important de bien défendre ses droits. » Ce n'est pas une rêveuse perdue dans un autre monde. Elle veille à l'occasion à défendre la pérennité des biens de famille. Ce n'est pas pour elle un sujet secondaire, comme le montre son intervention auprès d'une de ses sœurs pour qu'elle vende une maison à tel neveu plutôt qu'à tel autre... Elle a le souci du patrimoine, de sa préservation et de sa transmission. Nul appât du gain en tout cela : elle défend ce qui est acquis par solidarité avec les ancêtres et dans le souci des descendants.

Elle aime également faire des cadeaux aux uns et aux autres. Une de ses petites-nièces m'a raconté un souvenir très personnel. Un jour, Marthe lui a demandé d'apporter à quelqu'un une somme d'argent pour l'aider. Elle lui indique où se trouve l'enveloppe dans une commode de la chambre. « Tu ne le dis à personne », la prévient-elle. Elle souhaite la plus grande discrétion. Elle aime faire plaisir, apporter de la joie, gâter ses proches. Son cœur donne sans calcul, ni convoitise : l'argent et les cadeaux sont des moyens de faire le bien, jamais de s'enrichir ou de s'arroger un pouvoir.

Elle ne manifeste pas le moindre goût du luxe. Sa seule coquetterie vestimentaire a été de porter une belle robe blanche et des chaussons²⁶ après sa mort... Pour le reste, si elle s'est fait faire un lit sur mesure, c'est uniquement en raison de son handicap. Pour l'adapter et non pas pour être mieux. On a découvert après sa mort que le matelas était complètement défoncé. Son corps y a fait au fil des ans un creux dans lequel elle se trouve enfoncée, ce qui pour une paralysée est une position franchement inconfortable.

L'infirmière qui vient la voir régulièrement et

s'occupe d'elle en l'absence du P. Finet m'a confié ne pas s'être posé la question. Le contexte le voulait ainsi : « Cela faisait partie des souffrances qu'elle endurait. » Et d'ajouter : « Je me demande si Marthe aurait accepté un lit neuf et plus confortable... Je pense qu'elle souhaitait rester toute simple comme le Seigneur la voulait. »

Sa chambre est son domaine avec les deux commodes et l'armoire où elle fait ranger ses affaires. « Personne n'aurait osé aller y fouiller sans son autorisation », souligne-t-on dans la famille. La preuve en est que l'on a découvert seulement après sa mort les carnets de son journal intime (1929-1932). Ses gardiennes, le P. Finet, d'autres encore l'aident dans ses rangements. « Elle savait très exactement la place du moindre objet », m'a confié une personne qui se trouvait dans son intimité.

Les deux gardiennes, comme on les surnomme, veillent sur elle. Elles vivent à la ferme où elles assurent le service quotidien et la surveillance. Fidèles, attentionnées, considérées comme exemplaires, elles sont dévouées au P. Finet pour qui elles manifestent une grande admiration. Henriette Portier²⁷ remplit cet office depuis 1946. On affirme que « sa gentillesse est entrée dans la légende » ou encore que « son sourire est un baume permanent²⁸ ».

Ce portrait est quelque peu teinté d'hagiographie. La réalité est plus complexe. Henriette donne parfois le sentiment d'être davantage attachée au P. Finet qu'à Marthe ou plus exactement qu'elle établit une hiérarchie qui place « le père » devant Marthe.

J'ai recueilli la confidence fort significative que fit Henriette à ce propos plus de vingt-cinq ans après la mort de Marthe à un enquêteur. Alors que ce dernier était venu

pour l'interroger sur la voyante, elle lui lança : « On fait les choses à l'envers, il aurait fallu commencer par béatifier le P. Finet, et ensuite s'occuper de la béatification de Marthe. » Dans le monde du handicap, les relations des accompagnants ne sont pas toujours faciles à évaluer.

Il convient donc, plus que cela n'a été fait jusqu'ici, de s'interroger sur l'influence réelle de la gardienne de Marthe. Une des personnes les plus proches de la voyante m'a confié que Marthe lui avait dit à plusieurs reprises : « Henriette est la patronne ! » Il n'est pas dans les habitudes de Marthe de se plaindre ou de critiquer directement quelqu'un. Cette constatation n'en a que plus de poids. Henriette fut-elle seulement ce personnage dévoué que l'on décrit habituellement ou bien est-elle intervenue de manière plus directive dans le quotidien de la voyante ?

Quoi qu'il en soit, elle aimait Marthe et veillait comme d'autres visiteurs à lui apporter les petits bonheurs que la vie peut réserver. Eh oui, Marthe a ses plaisirs à elle et son entourage le sait bien ! Comme elle apprécie tout particulièrement le café, on s'arrange pour que l'odeur entre dans la chambre, lorsqu'on en prépare dans la cuisine voisine. Parfois, « le P. Finet en verse un peu dans la bouche de Marthe afin de lui faire savourer le goût », raconte la chronique. Pour varier, il met de l'eau additionnée de vin blanc.

Souvent, il reste pour le repas du soir avec les quelques membres du Foyer qui l'ont accompagné pour prier en fin d'après-midi dans la chambre. À sa demande, on laisse ouverte la porte donnant sur la cuisine pour qu'elle puisse profiter du « crépitement du bois dans le petit fourneau, des appels de l'horloge, des bruits

familiers du repas et des conversations ».

La fenêtre entrouverte de la chambre laisse pénétrer les senteurs de la campagne. « Elle aime entendre chanter les oiseaux. Quelle joie au printemps lorsqu'elle entendait pour la première fois le chant du coucou²⁹ ! » Ce contact avec la nature est prolongé très concrètement. « Parfois on lui apporte un petit poussin, on l'approche de sa joue pour qu'elle le sente. Elle lui parle et lui fait un *mimi*³⁰. » De même avec de jeunes lapins.

Les parfums jouent un grand rôle dans sa vie. On place des fleurs sur la commode pour qu'elle profite de leur arôme. On les renouvelle en fonction des saisons. Près de l'école, à l'entrée du village, il y avait un tulipier de Virginie qui faisait ses délices : chaque année on lui apportait un rameau en fleur qu'elle respirait.

Une de ses gardiennes témoigne : « Elle nous fait quelquefois asperger la chambre avec de l'essence de lavande³¹. » De même elle aime l'odeur des fruits, tout particulièrement des fraises ; elle apprécie aussi celle des pêches, des pommes, des citrons... Parfois ses proches les lui font toucher. En famille, elle veut que l'on chante des chansons d'autrefois comme lors des joyeuses veillées de sa jeunesse.

Son état change durant les blessures sans cause

Marthe est plongée maintenant depuis plus de trente ans, chaque vendredi, « dans la vie et la mort de Jésus » à travers un flot d'images et de sons. Elle se retrouve dans les rues de Jérusalem... « Je pouvais reconnaître, affirme-t-elle, tel ou tel visage sur le passage

de Jésus ; j'entendais même les hurlements de la foule³². » Mais bientôt, comme pour d'autres visions, les images deviennent plus intérieures. Elle ne voit plus. Les images ont été remplacées par des perceptions abstraites³³. Une autre évolution apparaît : Marthe ne parle plus durant ces extases. Elle est devenue silencieuse en 1948.

Dès lors, le P. Finet ne reste plus auprès d'elle. Sa présence est devenue inutile, pense-t-il. Il la laisse seule le vendredi et se rend à son chevet, à 17 heures précises. Pourquoi ce rendez-vous ? « Si on tient compte du décalage horaire entre la France et Israël, m'a-t-on expliqué, c'est l'heure présumée où le Christ est mort à Jérusalem des suites de sa crucifixion. » Le P. Finet a toujours pensé que Marthe était crucifiée à cette heure-là et il voulait prier à ses côtés à ce moment-là.

Il faut savoir aussi qu'il a pris l'habitude de « sortir Marthe de son extase ». Il affirme que lui seul ou à défaut l'évêque – voire exceptionnellement une autre personne en son absence – peut accomplir ce geste. Il ordonne à Marthe de revenir de l'état dans lequel elle se trouve, en proclamant : « Mon enfant, je vous le commande au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, revenez à vous ! » Quand Marthe reprend conscience, elle semble arriver de très loin, disent les témoins. « Il lui faut un quart d'heure ou une demi-heure pour retrouver sa voix habituelle³⁴. »

En fait, Marthe ne se réveille pas systématiquement quand le P. Finet le lui demande. Cela peut arriver bien sûr, mais ce n'est pas un processus récurrent et inéluctable. Elle n'attend pas ce singulier appel pour retrouver une pleine conscience. Un jour, elle confie au P. Finet qui lui demande de revenir : « Mais, Père je ne dors pas... » Est-ce une façon délicate de lui laisser

entendre qu'il n'est pas toujours utile de la « réveiller » ?

Pourquoi ce rituel ? Parfois, il y a une urgence, Marthe doit voir quelqu'un, mais pas toujours. N'aurait-il pas mieux valu alors la laisser se reposer ?

Le P. Finet, lorsqu'il est absent, désigne généralement Marie-Louise Chaussinand, l'infirmière de l'école de Saint-Bonnet, qui est entrée au Foyer en 1955. Sa manière de procéder est différente, comme elle me l'a expliqué. Elle ne prononce pas de formule particulière. « Je lui disais : Marthe... Une fois, deux fois, trois fois. Si elle ne venait pas, je lui disais : Petite Marthe... Lorsqu'elle s'éveillait, elle disait souvent : Ah ! C'est vous... » Alors que le P. Finet agit selon un mode opératoire quasi religieux, Mlle Chaussinand réveille Marthe comme on réveille tout simplement quelqu'un qui est endormi.

Un jour, un singulier concours de circonstances se produit

Je ne savais pas, m'a-t-elle raconté, que des enfants de l'école étaient venus chanter une chanson sous la fenêtre de Marthe pour lui faire plaisir et qu'elle les avait entendus... Est-ce que c'est cela qui l'avait réveillée avant que je vienne, je l'ignore. Quoi qu'il en soit, quand je suis arrivée, je l'ai appelée comme je le faisais d'habitude. Rien ne se passait.

Je commençais à être un peu inquiète car je ne sentais pas bien sa respiration. Le P. Finet m'avait dit qu'en cas de problème, il fallait que j'appelle l'évêque.

Soudain, Marthe s'est écriée doucement d'une voix

très douce : « Ah ! Je vous ai bien eue ! » J'ai compris qu'elle était déjà réveillée ! C'est à ce moment-là qu'elle m'a dit qu'elle avait entendu chanter les enfants...

Sous les dehors d'une petite provocation, Marthe dédramatise la situation, la rend presque banale. C'est tout à fait dans sa manière de procéder.

Par ailleurs, ces blessures sans cause continuent de varier et il en ira ainsi jusqu'à sa mort en 1981. La durée du phénomène s'allonge : après s'être étendue du vendredi au samedi, il se prolonge jusqu'au dimanche, puis au lundi.

Le démon toujours à l'œuvre

Prenons acte de ces manifestations étranges qui se produisent dans la chambre de Marthe et qui sont attestées par des témoins dignes de foi. L'expérience du docteur Assailly qu'on ne peut pas suspecter d'invention est d'autant plus intéressante qu'il fut le conseiller de nombreux exorcistes. Sa connaissance de tels phénomènes donne un poids certain à son témoignage. La scène qu'il décrit ici se passe alors qu'il est en train de s'entretenir avec Marthe et le P. Finet depuis quelques minutes.

Soudain, raconte-t-il, elle a eu comme un râle et a été projetée brutalement sur sa gauche comme si une main invisible la tenait par le cou. Sa tête venait heurter avec une violence inouïe et à coups redoublés contre le petit meuble qui se trouvait là. J'ai fait d'instinct ce que beaucoup d'autres

auraient fait à ma place. J'ai plongé, essayant de saisir ses épaules tout en disant : « Père, il va la tuer ! » Le P. Finet s'est levé et m'a dit : « Non, docteur, lâchez-la ! » Puis il a déclaré aussitôt, avec fermeté : « Au nom du Christ, de sa Sainte Mère la Vierge Marie et de la Sainte Église, je t'ordonne de laisser Marthe sur-le-champ ! »

Le calme est revenu immédiatement et le temps de constater qu'il n'avait pas brisé le crâne ou le cou de notre amie, je l'ai laissée et suis allé prendre l'air ; m'ayant rejoint dans la cour le P. Finet me dit : « Cher ami, bien que cet incident ait été pénible et il n'est pas le premier, vous le pensez ! Je suis heureux que vous ayez pu en être témoin³⁵. »

Le démon, dit-on, lui inflige des blessures. On se souvient de l'épisode des deux dents cassées. Pour sa part, le P. Peyrous, qui a connaissance d'autres attaques, affirme : « Elle a eu les côtes cassées³⁶. » On dit que son corps porte parfois des ecchymoses à la suite de ces attaques. Le docteur Alain Assailly déclare qu'il n'en a jamais constaté³⁷.

Une telle violence est cependant rare. Les familiers trouvent en revanche, à de multiples reprises, des chaises renversées dans la chambre, ce qu'une personne digne de confiance qui l'a constaté elle-même m'a confirmé. Cette affaire est d'autant plus troublante qu'elle avait fermé la porte de la chambre la veille au soir et que c'est après avoir ouvert le lendemain qu'elle a découvert une chaise au pied du lit à terre, alors que le soir même elle était dans une position normale. « Je ne sais pas ce qui s'est passé, m'a-t-elle indiqué. Je n'ai pas interrogé Marthe de

crainte de la déranger et de son côté elle ne m'a rien dit. »

Un autre fait est présenté comme habituel par le P. Finet : l'obstruction de la porte de la chambre de Marthe. Un prêtre, fondateur d'un Foyer de Charité en France, m'a raconté :

J'étais venu prier dans la chambre de Marthe un soir avec le P. Finet... Quand nous sommes partis, il a fermé la porte à clé derrière nous. Le lendemain matin, nous sommes remontés à la ferme et il ne fut pas possible d'ouvrir la porte dans un premier temps. Une chaise avait été placée en opposition. Le P. Finet est tout de même parvenu à ouvrir en entrouvrant la porte et en poussant la chaise en passant le bras par l'entrebâillement. Il m'a dit alors : C'est encore lui ! Et aussitôt il a prononcé des paroles d'exorcisme pour chasser le diable. Il avait conscience d'être constamment affronté à l'Esprit mauvais.

Une autre hypothèse est rendue possible par la disposition des lieux. On accède à la chambre par deux portes. Il est donc matériellement possible à quelqu'un d'entrer, de placer une chaise contre la porte donnant sur la salle à manger et de quitter la chambre en passant par l'autre porte en fermant à clé. Cette éventualité suppose que Marthe ne voie pas cette intervention extérieure parce qu'elle intervient durant ses états d'inconscience.

Il faut savoir aussi que des coussins sont placés par terre le long du lit au cas où elle tomberait en étant « poussée par le démon ». Cette crainte est-elle exagérée ? Les gardiennes entendent parfois dans la

chambre des bruits qu'elles ne s'expliquent pas. On a retrouvé Marthe, la tête et une partie du tronc hors du lit, ce qui accrédite, pense-t-on, le risque de chute.

Marthe a toujours dit qu'elle recevait le soutien et la protection de la Vierge en ces occasions. « Quand Marie paraît alors il ne peut absolument rien. Elle est si belle non seulement de visage... Il n'a aucun pouvoir sur elle. » Il ne résiste pas. « Quand la Vierge apparaît, si vous voyiez sa fuite », dit-elle.

1- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 32-33.

2- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 33.

3- Cf. chap. 11, « La prophétesse ».

4- L'expression est tirée du « texte fondateur ».

5- Ministre gaulliste de la Justice du 8 juin 1959 au 24 août 1961, puis ministre d'État, chargé de la Fonction publique du 6 avril 1967 au 31 mai 1969. Il est décédé en 1970.

6- Numéro daté du 22-28 avril 1965.

7- Marcel Clément, *op. cit.*, p. 145.

8- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 155.

9- *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*

10- Joachim Bouflet, « L'usage du verbe par Marthe Robin, lecture(s)

et écriture », in *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*, p. 169.

11- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 24-27.

12- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 155.

13- *Ibid.*

14- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 79.

15- Ces apparitions de la Vierge Marie, qui eurent lieu du 8 au 14 décembre 1947, ne sont pas encore reconnues par l'Église.

16- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 125.

17- Le philosophe et physicien Blaise Pascal (1623-1662) est considéré, rappelons-le, comme un des plus grands esprits que la France ait produit.

18- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 31-32.

19- Michel Andolfatto, « Témoignage », in *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*

20- Cf. chap. 16, « Le grand mystère de ses écrits ».

21- Michel Andolfatto, *op. cit.*, p. 230.

22- *Ibid.*, p. 231.

23- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 100.

24- 4,57 m sur 3,27 m avec une hauteur de plafond de 2,66 m.

25- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 93.

26- Cf. chap. 15, « Les circonstances étranges de sa mort ».

27- Elle vit encore à la ferme.

28- Anne Deval-Ostorero, *op. cit.*, p. 34.

29- *L'Alouette*, août-septembre 1981, p. 59.

30- *Ibid.*

31- Bernard Peryrous, *op. cit.*, p. 315.

32- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 95.

33- Cf. chap. 17, « Au-delà du paranormal ».

34- *L'Alouette*, août-septembre 1981, p. 23.

35- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 104-105.

36- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 168.

37- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 106.

Prophète

En 1975, Marthe a 73 ans, et ceux qui la côtoient ont depuis longtemps de solides raisons de croire qu'ils ont en face d'eux une prophétesse au sens le plus universel que l'on peut donner à ce mot, à savoir une messagère des volontés divines. Elle se présente constamment ainsi, non par forfanterie, moins encore par mégalomanie mais simplement pour établir la vérité. Ainsi à ceux qui la considèrent comme une fondatrice en raison du Mouvement qu'elle a initié, elle répond invariablement : « C'est Jésus le fondateur ! » Et si elle refuse jusqu'à la fin de sa vie ce qualificatif, ce n'est pas qu'elle souhaite rester au second plan, mais à sa vraie place car c'est Jésus – le fils de Dieu – qui, lors d'une apparition, lui a annoncé l'œuvre qui allait naître.

Selon une tradition fort ancienne rapportée dans les textes sacrés et notamment dans la Bible, le prophète est le proclamateur¹ ou encore celui qui parle à la place d'autrui². On dirait aujourd'hui un canal privilégié de diffusion, un émetteur spécifique... Marthe est plus précisément l'héritière de ce que les historiens du religieux appellent le prophétisme extatique, c'est-à-dire de ces femmes et ces hommes qui reçoivent des messages (oracles, prédictions...) au cours d'une transe, d'un état de conscience exalté ou dissocié, d'un songe, d'une

apparition... Prophétesse de type charismatique, Marthe est en contact avec des personnages célestes qui l'aident dans sa Mission et la guideront toute sa vie durant.

Le contraste est saisissant entre la banalité du lieu (une modeste chambre) et la grandeur de l'histoire qui s'y déroule ; entre la réalité apparente et la vérité qui voit le jour. Une grande voix s'élève entre les murs d'une petite pièce plongée dans le noir. Ce récit ne relève pas d'un mythe ou d'une légende, il décrit des faits qui se passent au XX^e siècle. Et si Marthe vient à cette heure, ce n'est pas par hasard : les prophètes n'obéissent pas aux lois de la probabilité, ils les dévoilent quand le moment est venu. La parole qu'ils transmettent éclaire toujours les défis qui assaillent le monde.

Et comme tant de prophètes avant elle, Marthe fait l'expérience cruelle de la difficulté à transmettre le message qu'elle porte. La voyante répète avec une infinie patience et une égale douceur ce qu'elle entend lors des visions dont elle bénéficie.

La dimension prophétique est clairement explicitée dans le « texte fondateur » quand Jésus lui confie lors d'une apparition : « Je veux faire ici quelque chose de nouveau et de très grand pour notre gloire, à cause de toi... A cause de tout ce que je fais et veux faire avec toi et par toi en qui je veux me glorifier à l'infini³. » Ce caractère de nouveauté induit une rupture avec les habitudes religieuses, et par voie de conséquence, la mise en œuvre rencontre inéluctablement des obstacles.

L'originalité est même si forte qu'elle n'a peut-être pas été « perçue par Marthe elle-même », comme le suggère le P. Cotte, fondateur du Foyer de Charité de Sufferchoix près d'Aix-en-Provence. Il en veut pour preuve l'évolution initiale des retraites d'abord réservées

aux femmes, comme on l'a vu, car on ne mélangeait pas les hommes et les femmes à l'époque, puis très vite ouvertes aux hommes, ce qui est une petite révolution, sans que Marthe intervienne directement puisque la décision fut prise en effet par l'évêque de Valence. Marthe lance le Mouvement qui s'inscrit par lui-même dans la réalité historique.

Un « vivre-ensemble »

On a vu comment l'organisation des retraites suscite la fondation du premier Foyer. L'objectif est cependant beaucoup plus large que de créer un simple centre d'accueil.

Jean Guilton explique :

Son idée est que, pour que l'amour, à la fin du XX^e siècle, règne sur cette terre, il faut rapprocher [...] supprimer les conflits. Et pour cela comment faire ? C'est très simple. On prendra le système inventé par Ignace de Loyola, système des retraites fermées. Ainsi on fera que dans cette retraite dite fermée tout le monde soit mêlé ; et l'on imposera le silence. L'on multipliera ces retraites qu'on appellera des foyers d'amour sur la terre entière. Et à partir de ces étincelles, on pourra peut-être un jour faire naître un brasier⁴.

Le projet est d'envergure même si la trame n'est pas tout à fait nouvelle : changer le monde en se changeant soi-même ; pas plus que l'importance accordée à la création de lieux où est mis en œuvre collectivement ce qui doit ensuite s'étendre à la société tout entière.

Si le Foyer de Charité est lié au départ aux retraites (et à l'école de filles), il devient très vite un lieu de vie, de témoignage, d'enseignement, de conversion et une source de rayonnement. Mais il n'est jamais aisé de créer des territoires du vivre-ensemble où des hommes et des femmes partageant la même foi décident de mettre en pratique ce en quoi ils croient pour en finir avec la contradiction qu'il peut y avoir entre leur foi et leur mode de vie.

L'objectif est de réaliser, ni plus ni moins, un idéal de perfection. « Soyez saints », répète Marthe inlassablement. Cet idéal pourra sembler utopique ou inadapté à un monde moderne qui engendre plutôt le sauve-qui-peut individuel, l'assouvissement des pulsions, la perte de responsabilités personnelles, la fuite dans un imaginaire mythique... La sainteté est perçue comme incongrue alors même que c'est le simple rappel du désir chrétien. « Tout baptisé (dans la religion chrétienne) est appelé à la sainteté et c'est pour cette raison qu'on parlait des premiers chrétiens en les appelant les saints », rappelle le P. Cotte, un des plus anciens responsables de Foyers de Charité en exercice.

Il y a là une inversion des priorités et des valeurs sociales dominantes. C'est tout à fait remarquable au début des retraites réservées aux femmes⁵ quand ce sont les hommes qui revendiquent le droit d'être traités à l'égal des femmes en participant avec elles à ces retraites !

Les Foyers vont regrouper autour d'un prêtre des membres laïcs (catholiques), c'est-à-dire des couples mariés et des célibataires, des hommes et des femmes.

La famille est la structure que Marthe propose (elle emploie souvent ce vocable) à ceux et celles qui vont rejoindre le Mouvement. Le prêtre est désigné comme le

« père » de la « famille ». Il est aidé d'un laïc, un homme ou une femme du *Foyer*. Les membres mettent en commun les biens et ressources qui permettent d'assurer le fonctionnement de la collectivité.

Un jour de 1975, le P. Jacques Ravanel vient interroger Marthe sur son rôle en tant que fondateur du Foyer de La Flatière, créé trois ans plus tôt : « Soyez tout petit, tout petit, lui dit-elle. Ce n'est pas votre œuvre. »

« Quelle est ma mission ? » demande-t-il. « Vous ne serez pas un aumônier, ni un supérieur, répond-elle, vous serez un père. »

Le P. Ravanel veut en savoir plus : « C'est celui, précise Marthe, qui donne la vie divine aux enfants, qui les fait grandir par un don total de lui-même au service de la famille⁶. »

Chaque Foyer se veut, à l'image d'une famille, capable de réunir sous le même toit des gens appelés à cohabiter les uns avec les autres. Les nécessités de la solidarité et du rassemblement priment. La famille est entendue dans sa fonction libératrice et épanouissante. Elle unit, renforce, supplée aux défaillances individuelles par la force du collectif.

La liberté laissée dès le début à chaque prêtre fondateur/directeur d'un Foyer engendrera une certaine diversité en fonction de la sensibilité des uns et des autres. Le Mouvement ne s'envisage pas d'emblée très clairement comme différent des communautés religieuses existantes même s'il l'est totalement ! L'attitude du P. Finet n'ayant de cesse de trouver un statut religieux adapté – sans le dire à Marthe comme nous le verrons plus loin – témoigne de cette réaction naturelle. Une telle nouveauté ne peut pas voir le jour à une échelle aussi vaste (le Mouvement s'étend à travers le monde entier)

au sein d'une structure deux fois millénaire comme l'Église catholique, sans procéder par étapes, ni se heurter à des résistances, voire à de sévères oppositions.

Il faut rappeler encore qu'au début des retraites les couples mariés se voyaient affecter deux chambres : l'une pour le mari, l'autre pour l'épouse. Ce rappel n'est pas anecdotique : il a fallu vaincre bien des idées reçues pour que l'homme et la femme mariés fassent chambre commune en de telles occasions ! Il en va ainsi tout au long du développement des Foyers de Charité et cette évolution n'est pas finie aujourd'hui, comme en témoignent les débats fondamentaux sur le sens qu'il faut donner à la présence des laïcs au sein du Mouvement.

Les Foyers montrent que la foi n'est pas une simple affaire intérieure, entre soi et soi, dans le repliement et le renfermement. La priorité est donnée à l'expérimentation. À la souplesse, à l'adaptation. Les Foyers sont une sorte de laboratoire de ce que peut expérimenter l'Église catholique.

Cette perspective prophétique impulsée par Marthe Robin trouvera un large écho dans les communautés nouvelles qui ont envahi le paysage religieux au cours des cinquante dernières années.

Un respect précurseur

D'innombrables témoignages montrent combien Marthe donne la priorité à la personne humaine, à travers l'attention et l'écoute qu'elle manifeste au service des autres. Chaque individu est unique à ses yeux et elle le considère comme tel à travers ce qu'il est : sa place dans la société, son cheminement spirituel, ses besoins, ses désirs, ses angoisses... Marthe précède – et c'est bien en

cela qu'elle apparaît comme une prophétesse – les appels du XXI^e siècle en rompant sans le dire avec une tradition religieuse axée sur la culpabilisation, le péché, l'interdit, la sanction, la peur...

Elle donne aussi la priorité à un retour aux sources : l'étude des textes sacrés et la connaissance de Dieu. Mais elle ne s'arrête jamais à un savoir livresque ou intellectuel, elle insiste sur la nécessité de mettre sa vie en conformité avec ce en quoi l'on croit. C'est ce qu'elle fait elle-même et c'est aussi la pédagogie qu'elle met en œuvre dans le relationnel qu'elle établit avec ses visiteurs, en prônant une éthique concrète, proche, compassionnelle, personnalisée qui ne place jamais la règle avant ou au-dessus de l'individu, mais comme un support qui guide, sur lequel on prend appui, qui dirige et soulage.

Le respect de l'identité de chacun est au centre de toutes ses interventions. Les témoignages que nous avons pu recueillir montrent que le visiteur se sent pris en compte dans ce qu'il a de plus intime et c'est là une sensation assez singulière pour être relevée. Celui ou celle qui l'écoute pressent qu'il a une importance quelle que soit sa fonction dans la vie ou sa richesse. Le dialogue s'érige sur l'écoute et la tendresse, la douceur et l'émotion. L'obéissance et la volonté nécessaires viennent ensuite prendre le relais car elles en découlent.

Cette manière d'agir de Marthe n'est pas sans racines profondes. Le croyant y voit l'exemple de Jésus. « En lavant les pieds de ses disciples [la veille de sa mort] Jésus révèle une façon nouvelle d'exercer l'autorité, non pas d'en haut, mais d'en bas [...]. Il s'agenouille à leurs pieds voulant les aider à se mettre debout⁷ », comme le dit Jean Vanier, le fondateur des communautés de

l'Arche. Il y a certainement de cela dans l'attitude de Marthe à demi couchée dans son lit-divan.

Mais elle sait brandir quand il le faut le spectre de l'Enfer, la perte, la damnation c'est-à-dire ce à quoi mène, selon elle, le refus de Dieu et donc son absence définitive. Elle vit cette perspective concrètement et de manière si terrifiante qu'elle ne peut accepter qu'un être humain s'y résolve. Sa vie est dévorée par cette urgence.

Le but final n'est pas de proposer une religiosité à l'eau de rose ou une éthique focalisée sur le Bien et le Mal. Son message s'enracine dans les grands principes moraux et religieux qui fondent l'humanité. Pour autant, elle se place constamment dans et avec l'Église catholique, jamais en rupture ou en marge.

1- *Nabî*, en hébreu.

2- *Prophètes*, en grec.

3- Cf. chap. 6, « Le début de la Mission (1931-1939) ».

4- Jean Guittou, *op. cit.*, p. 32.

5- Cf. chap. 6, « Le début de la Mission (1931-1939) ».

6- Jacques Ravanel, *op. cit.*, p. 170.

7- Jean Vanier, *Entrer dans le mystère de Jésus : une lecture de l'Évangile de Jean*, Paris, Bayard, 2005, p. 238.

Les relations de Marthe avec l'extérieur

Malgré la paralysie qui l'empêche de quitter sa chambre, malgré la maladie qui la rend par moments incapable de faire quoi que ce soit, Marthe ne vit pas coupée du monde. La preuve la plus éclatante est apportée par la création des Foyers qu'elle initie en France, en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et la manière dont elle se tient à leur disposition pour les aider et les conseiller.

Par-delà cette activité, elle tisse bien d'autres relations avec l'extérieur. Elle ne se renferme jamais sur elle-même. Il y a en elle un étonnant dynamisme, une faim jamais rassasiée d'aller vers les autres, de communiquer, d'échanger... Ce qui compte ce n'est pas elle mais diffuser l'Amour.

Sa claustration n'est pas un obstacle. Les gens viennent à elle par dizaines de milliers. En ouvrant la porte de sa chambre, c'est celle de son cœur que l'on ouvre. Les chemins de la vallée de Galaure deviennent, dit-on, la route du Ciel. L'image rend compte d'un enchantement que tout le monde néanmoins ne partage pas.

Qu'importe, Marthe reçoit autant qu'elle le peut sans jamais mesurer ses forces ! Elle développe aussi des liens très forts à travers les innombrables lettres et colis

qu'elle adresse aux hommes et aux femmes dans le malheur. Dans le même temps, elle reste en étroit contact avec les écoles qu'elle a créées dans la vallée. Enfin elle garde une place à part pour sa famille, son jardin secret qu'elle n'oubliera jamais. Si quelqu'un a le sens de la famille, c'est bien Marthe.

Les visites

Le nombre des visiteurs ne cesse d'augmenter. Marthe accueille jusqu'à cinquante et même soixante personnes en une journée à la fin des années 1970. Ce seuil ne peut pas être dépassé. Il lui arrive ainsi de recevoir pendant dix heures d'affilée. On estime que 103 000 personnes sont venues la voir dans sa chambre.

L'agenda des rendez-vous devient au fil des ans de plus en plus rigoureux. La liste des gens autorisés à la voir est toujours tenue par le P. Finet. C'est lui qui délivre le précieux sésame. Il autorise ou interdit. Il accorde le privilège d'être admis dans la chambre ou s'y oppose. Tout dépend aussi bien sûr de l'état de Marthe. Elle est parfois trop épuisée pour recevoir, ce qui signifie pudiquement qu'elle n'est pas capable de parler.

Le plus aisé pour la rencontrer, quand on vient de l'extérieur, est de s'inscrire à une retraite comme il y en a tout au long de l'année. Ces stages de formation chrétienne sont accompagnés d'une visite qui fait quasiment partie du programme.

Pendant les retraites, les visites du mercredi ou du jeudi commencent à 11 heures et se terminent au soir. Marthe maintient au fil des heures la même disponibilité, la même écoute attentive à chacun, la même gentillesse et affabilité. C'est déjà là un petit miracle. Une de ses

proches m'a dit :

C'était parfois effrayant... Le soir elle n'en pouvait plus. Combien de fois me suis-je dit en la voyant recevoir dans un tel état de fatigue, c'est au-dessus des forces humaines, comment fait-elle ?

Elle donne tout ce qu'elle a.

En fonction du nombre de retraitants, tout le monde ne peut pas être reçu. Le nombre de places est plafonné. Un tri est effectué. Il faut être sur la liste qui est affichée avec le jour et l'heure précise du rendez-vous. D'où le sentiment chez ceux qui figurent sur cette liste de faire partie des heureux élus.

Un filtrage s'opère également en dehors des retraites. Il faut montrer patte blanche. Certains prétendants se heurtent à un refus parce qu'ils n'ont pas l'heur de plaire au P. Finet. Le philosophe Jean Guilton, pourtant habitué du Vatican et membre de l'Académie française, en a fait l'expérience en 1956. Comme il se propose de visiter Marthe avec le savant Paul-Louis Couchoud dont la réputation de non-croyant et d'esprit critique n'est plus à faire, le P. Finet repousse sa demande. On a dit qu'il le trouvait trop progressiste.

Le philosophe passe par le cardinal Gerlier de Lyon, qui ordonne au P. Finet de l'autoriser à voir Marthe. Il sera pendant vingt-cinq ans un des rares laïcs à qui elle accepte de parler de ses expériences mystiques extraordinaires.

Parmi les visiteurs, on dénombre une quarantaine d'évêques et une vingtaine de fondateurs de communautés nouvelles catholiques¹. Marthe a une influence importante. Elle reçoit aussi des hommes

politiques et parfois même des membres du gouvernement, des hauts fonctionnaires... Toujours dans la plus grande discrétion. « Nous apprenions qu'un tel ou tel était passé la voir. "Monsieur... l'a rencontrée", disait le P. Finet, et cela avait l'air très important », se souvient un membre du Foyer.

Le guide spirituel de Marthe ouvre parfois la chambre le vendredi. Ce faisant, il transgresse la règle de discrétion que Marthe lui demande de respecter. Sans doute souhaite-t-il que ce témoignage vivant ne soit pas caché. C'est à ses yeux si admirable que cela mérite d'être dévoilé : l'image de ce visage devient un enseignement. Alors il éclaire le visage avec une lampe électrique pour bien montrer les taches de sang que l'on voit sur le front ou sur les joues qu'on a pris l'habitude de ne pas toujours nettoyer. Une de ses proches m'a déclaré : « Ces croûtes de sang sur le front, c'est Marthe ! On s'y est habitué. Elle est comme cela. On la voyait de la sorte. »

Il est indiscutable que le P. Finet a valorisé cet aspect de la vie de Marthe pour favoriser son rayonnement. Ce visage ensanglanté que certains ont pu découvrir le vendredi ne s'oublie pas, et pour ceux qui ne l'ont pas vu, il suffisait d'entendre le P. Finet en parler.

À propos de son immobilité

Le bruit a couru que, quand on allait la voir, Marthe était totalement immobile. Comme une statue en quelque sorte. Ou comme un mort-vivant. Ce qui va contribuer à bâtir la légende d'une femme qui ne bouge jamais. Cependant, le témoignage de certains visiteurs ne permet pas d'accréditer cette affirmation. Certes, pour les uns, Marthe semble demeurer immobile, mais pour les

autres, elle fait certains gestes.

Il est incontestable qu'elle bougeait un peu, m'a déclaré le P. Pierre Bouvier, un curé de la vallée de la Galaure. J'ai pu l'observer moi-même et j'ai reçu des témoignages de plusieurs visiteurs allant dans le même sens. Ce ne sont pas à proprement parler des mouvements, le corps oscille à un moment ou à un autre sans grande amplitude. Il me semble aussi qu'elle s'appuyait sur ses coudes.

Il faut se replacer dans le contexte d'une pièce sombre qui brouille les observations rapportées par des témoins, aussi objectifs soient-ils. Il peut se développer chez ceux qui sont persuadés de son immobilité marmoréenne, comme chez ceux qui en doutent, une interprétation favorisant une idée préconçue.

L'infirmière de l'école de garçons de Châteauneuf-de-Galaure, Marie-Louise Chaussinand, qui s'est si souvent retrouvée auprès du lit de Marthe, m'a déclaré : « Elle avait de petits gestes impulsifs et non volontaires comme on le note chez une personne paralysée. » Cette observation semble juste.

Enfin il faut rappeler qu'en certaines circonstances, le corps de Marthe s'agite. Diverses personnes attestent des secousses plus ou moins rapides durant les états d'inconscience qu'elle traverse le vendredi. Lors de la mort de sa mère², elle relève le buste... Marthe est donc capable de mouvements, au moins en certaines occasions, sans que l'on puisse en dire davantage, en l'absence d'observations médicales circonstanciées.

Est-elle mue par une force extérieure (démon ou

ange), comme le suggère le P. Finet, ou bien peut-elle mobiliser plusieurs parties de son corps sous le coup d'une grande émotion ou d'une nécessité impérative ?

La prudence interdit de trancher.

Divers types de rendez-vous

En dehors des retraites, il y a ceux qui ont droit à un long rendez-vous (deux ou trois heures à l'occasion), comme c'est le cas de Jean Guitton et d'autres qui se contentent de moins. Quant aux retraitants, c'est dix minutes et pas plus. Des petits groupes de cinq personnes sont formés, qui montent ensemble à la ferme. La maison d'un étage est toute simple, banale. À la belle saison une glycine en fleur met une note de couleur. La porte se trouve sur la gauche de la façade. Chacun attend son tour dans la salle commune qui fait office de sas. On pénètre ensuite à tour de rôle dans la chambre où se tient parfois le P. Finet.

Pourquoi est-il là ? Sa qualité de guide spirituel de Marthe ne justifie pas sa présence. Il s'invite à une relation dont il n'est pas partie prenante. Il est clair en effet que l'on vient rencontrer Marthe et non pas Marthe avec le P. Finet, et le visiteur n'a pas forcément l'intention de dire au P. Finet ce qu'il dit à Marthe. Cette présence devient alors encombrante, sans compter qu'elle peut faire penser fâcheusement à un contrôle. Quoi qu'il en soit, les choses se passent ainsi et on se garde bien de lui en faire grief.

Une des gardiennes frappe à la porte quand l'entretien doit se terminer. Marthe sait qu'elle n'a plus qu'une ou deux minutes à accorder. C'est le moment de dire une prière et de partir. Parfois Marthe embrasse son visiteur ou sa visiteuse. À d'autres, elle lance au moment

de se séparer : « Alors ! À tous les jours ! » Certains y ont vu une allusion, comme si elle ne les quittait pas vraiment. C'était sa manière légère, teintée d'humour, de dire « À bientôt ! ».

L'entrée dans la chambre est un moment crucial. Surtout lors de la première visite. On passe chez Marthe. Le savant Paul-Louis Couchoud, que nul ne peut soupçonner de mièvrerie³, témoigne :

Je me trouve dans une obscurité totale. Le père allume une lampe électrique. Il me désigne une chaise. Peu à peu je discerne une forme blême qui troue la ténèbre : le visage de Marthe. Tout se passe comme si ce visage existait seul ; il en émane quelques paroles. Je m'aperçois que Marthe est dans un lit de forme carrée, que l'une de ses jambes est pliée en arc et l'autre dessus la première⁴.

Des dizaines de milliers de personnes font peu ou prou la même expérience puisque la chambre de Marthe est toujours dans la pénombre et que le rituel des visites est immuable.

On passe de la lumière du jour à l'ombre de la pièce. Les yeux mettent un temps à s'accoutumer. Beaucoup ont l'impression d'une plongée hors du temps. Une intériorité s'installe. Un imaginaire aussi. Et très souvent un moment de vérité commence à émerger. Des ténèbres surgit alors une lumière. La *chambre-grotte* est propice à l'enfantement. La voix de Marthe jaillit d'une profondeur et produit une focalisation. De cette sorte de tombeau émerge une nouvelle forme de vie, du lit de sa souffrance un message d'espoir.

Celui ou celle qui se présente entend d'abord cette voix « fine, douce, nette, parfois chaude », selon Paul-Louis Couchoud. Par sa fraîcheur et sa tonalité cristalline, cette voix fait souvent passer Marthe pour plus jeune qu'elle n'est. Le docteur du village, Michel Andolfatto, parle joliment de « la voix confidentielle et complice, souriante, que trouvent si facilement les mamans⁵ ».

Quelques rares témoins signalent une « voix chevrotante » : ce pouvait être le cas lorsqu'elle était très fatiguée. On m'a parlé aussi « d'une voix familière, un peu grave et légèrement chantante ». On y reconnaît un léger accent du terroir.

Le visiteur se concentre d'autant plus sur cette voix paisible, accueillante, rapprochante... que son attention n'est pas distraite par autre chose, ce qui valorise bien sûr toutes ses tonalités et le sens dont elle est porteuse. D'autant plus que Marthe excelle dans la conversation. Les grands esprits qui ont frappé à sa porte en témoignent. Ils sont surpris par la concision, la finesse et la sûreté de son jugement. Elle n'est jamais pontifiante, s'exprime avec délicatesse en s'adaptant à celui ou celle qui est là.

Un contact merveilleux

En apparence, elle discourt de tout et de rien, de l'air du temps comme des problèmes les plus graves sans jamais perdre son sens de l'humour. Il n'y a cependant pas trace chez elle de cette ironie mordante dont usent parfois pour se libérer ceux qui ont un présent trop lourd à porter. Au contraire, son humour est pétillant, inattendu, jamais gratuit.

Les exemples ne manquent pas. En voici un parmi

bien d'autres, que j'ai recueilli auprès d'une habituée du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure. Une femme raconte à Marthe quelle joie elle se fait d'aller à un mariage. Elle décrit la manière dont elle s'habillera et dont elle semble fière. « J'aurai une robe de... » Elle cite un grand couturier. « Les chaussures de... et le chapeau de... » Marthe imperturbable demande : « Et la petite culotte, elle est à vous ? »

Vivacité d'esprit, vigueur de la pensée, piquant de la repartie et profondeur du propos se mêlent admirablement dans ces propos colorés qu'engendre ce que l'on peut appeler l'humour de Marthe. Chacun y puise ce qu'il apporte.

Il faut dire que celui ou celle qui entre dans cette chambre pénètre dans un territoire. Celui de Marthe. Un cadre sans décorum : quelques meubles, un lit, des chaises... C'est tout ! Quel contraste avec la splendeur de l'être qui est là dans un linceul entrevu. Ceux qui la connaissent bien songent à cette phrase qu'elle aime répéter : « Notre pauvreté est un vrai trésor devant Dieu. »

Alors au moment de lui parler, beaucoup de gens se sentent embarrassés de leurs propres soucis, de leurs idées préconçues, de leurs espérances qui semblent vaines... Ils sont arrivés avec quelque chose à dire et l'entrevue se passe rarement comme ils l'ont prévu ou imaginé. Une rencontre avec Marthe n'est pas programmable.

Elle manifeste une proximité et une énergie incroyables. Cette force, beaucoup la ressentent lorsqu'ils sont auprès d'elle. Louis Darbouret, directeur de l'école de garçons et membre du Foyer, a été de ceux qui furent parmi ses plus proches compagnons. Il a souvent prié

avec elle et le P. Finet dans sa chambre et il y était là encore la veille de sa mort. Il m'a confié : « Ce qui me reste aujourd'hui, c'est sa présence irradiante. On ne s'en rendait pas tout à fait compte sur le moment. Ce qui était important, c'est qu'elle était là. Sa présence, c'était sa prière. » N'allons pas imaginer quelque événement spectaculaire ou une atmosphère magique ; ce serait faire fausse route.

Au contraire ! Le plus souvent, ce que dit Marthe semble au premier abord d'une navrante banalité. Alors pourquoi tant de gens constatent, à l'instar de Paul-Louis Couchoud, qu'elle a « le don de mettre le doigt sur ce qui est essentiel⁶ » ?

En fait, chacun ressent à sa manière le fait qu'elle parle vrai sans se soucier de ce qui est superflu. Elle invoque le Seigneur des pauvres, le Seigneur des malades mais ne récite jamais le catéchisme. Elle remet les choses en place, m'a-t-on expliqué. De l'ordre dans le désordre. Jamais par des explications longues ou complexes. Dans sa bouche, tout est simple car simplifié, réduit à ce qui compte réellement.

Elle prend rarement parti et ne prononce pas de condamnation. Elle donne à comprendre avec douceur et finesse. Beaucoup témoignent : « Il n'y a aucune trace de jugement mais que de l'amour. » À écouter ou lire tous ces témoignages, on est saisi par autre chose : c'est la liberté de Marthe, celle qu'elle laisse et celle qu'elle manifeste. Pas de pression. Encore moins de menace.

Ceux qui sont passés dans sa chambre affirment : « C'est un moment inoubliable. » Il n'y a guère de sceptiques ou d'indifférents. Et ce qui est remarquable au sens propre du terme, c'est qu'à la suite de cette rencontre, le destin de tant d'hommes et de femmes ait

changé. Il y a là une réalité incontournable, objective, indiscutable : Marthe donne une impulsion, stimule, oriente... sans que sur le moment celui ou celle qui est avec elle en ait conscience. Trente ou quarante ans plus tard, ils constatent encore : « Il s'est passé quelque chose qui a vraiment changé notre vie. »

Marthe ouvre les cœurs. Elle a, dit-on, un don de conseil et de sagesse. Des milliers de personnes sont venues pour être éclairées sur une situation délicate ou une orientation, comme Paul Dochiez qui l'interrogea un jour sur son avenir. Il veut devenir moine. Est-ce sa vocation ? Il pense au monastère de Tibhirine (Algérie). Ce sont des trappistes. Un ordre dont la règle est rigoureuse. Il questionne Marthe qui lui conseille de suivre son intuition.

Finalement il se retrouva dans l'Atlas en Algérie près de Médéa sous le nom de frère Luc (le médecin). C'est un des sept moines dont le film *Des hommes et des dieux* raconte l'histoire. Il fut enlevé dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 et sa mort, comme celle de ses frères moines, fut annoncée le 21 mai suivant.

Sa vie a pris un tournant décisif après son passage dans la chambre de Marthe. Comme tant d'autres dont le destin ne fut pas forcément aussi dramatique, il pourrait dire : sans elle, la suite aurait été différente, je n'ai pas forcément changé à son contact mais quelque chose a changé et c'est un grand mystère que je continue aujourd'hui de porter au fond de moi.

Marthe déploie une capacité exceptionnelle de jugement et d'évaluation, qu'il s'agisse de situations individuelles ou collectives, non pas dans un but de démonstration didactique mais pour aider à y voir plus clair et mieux. Cette aptitude poussée à un degré extrême

est attestée par de nombreux témoignages. L'éventail de ceux et celles qui en ont bénéficié est aussi large que les sujets abordés à la fois d'ordre spirituel, psychologique, moral, matériel...

Marthe parle bien et juste. Elle sait se situer au niveau de ses visiteurs, ce qui rend si efficace sa conversation. Elle utilise merveilleusement cet art suprême qui est celui du silence : laisser le temps aux mots de venir éclairer la pénombre de la chambre. Certaines visiteuses peut-être un peu exaltées témoignent : « Des silences surnaturels coupaient nos dialogues. C'était divin⁷ ! »

Il est prudent lorsqu'on observe Marthe de ne pas dissocier le fond et la forme, de ne pas privilégier l'un ou l'autre. C'est sans doute une des clés pour essayer d'approcher une existence aussi mystérieuse et en particulier ce pouvoir qu'elle avait d'aider les gens à mieux voir en eux et en leur vie.

Si elle communique si bien, ce n'est pas seulement parce qu'elle utilise les mots exacts, c'est aussi parce qu'ils sonnent juste. Sans cette alchimie, son don de conseil se dissoudrait dans la logorrhée traditionnelle des spécialistes de la boule de cristal.

Ceux qui la consultent ne reçoivent pas de solutions miracles clés en main, pas de prêt à penser ou à agir. C'est toujours du sur-mesure. Elle parle à une personne et à elle seule. Et elle possède cette douceur caractéristique des grands pédagogues. Ce qui est encore très remarquable chez elle, c'est cette manière qu'elle a de ne pas (ou très rarement) donner de directives.

Marthe pose souvent des questions qui aident les gens à trouver des réponses. Ce sont eux qui doivent les énoncer, pas elle. Son discours rappelle les principes de

bon sens mais sans tomber dans la banalité. Jean Guilton a remarqué au cours des longs entretiens qu'il a eus avec elle :

Elle était merveilleusement attentive, intuitive, encourageante, enthousiaste, parlant avec pertinence des choses les plus hautes ou les plus communes, gentille et grave, enjouée, spirituelle en tous les sens du mot [...]. Elle était transparente, présente à tous et à tout parce qu'elle était transformée par la compassion [...]. Elle était gaie, joyeuse, douloureuse, non doloriste, jaillissante, ressuscitante, agonisante, et toute douce, toute vie⁸...

Et d'ajouter : « Être assis auprès d'elle était le plus beau siège du monde⁹. »

Elle a un art consommé pour guider, sans en avoir l'air, aux vérités premières, à l'essentiel... C'est une *éveilleuse*. Jean Guilton constate encore : « On lui apportait de tous les coins de l'horizon des problèmes parfois insolubles. Elle ne donnait que des solutions¹⁰. »

Le cas de Didier est tout à fait significatif.

Lui qui avait perdu la foi ne savait quoi dire à Marthe, raconte Céline Hoyeau dans *La Croix*. Il se lance finalement et déverse ses reproches contre Dieu, contre le scandale de la mort des enfants. « Et pourtant... », entend-il Marthe Robin lui répondre de sa voix claire. Quarante ans plus tard, ce « et pourtant » résonne encore en lui¹¹.

Il confie : « Ces deux mots tout simples m'ont

bouleversé, une grande paix m'a envahi. Et dans la chambre de Marthe j'ai vécu ma conversion¹². »

Il arrive aussi assez fréquemment qu'en quittant la ferme des Moïlles on soit quelque peu désesparé. Que dois-je comprendre à ce qu'elle m'a dit ? Que faire ? A-t-elle répondu à ma question ? Un temps est alors nécessaire. La prise de conscience vient plus tard. La solution s'impose à soi comme si elle venait de l'extérieur.

Ceci dit, ce n'est pas forcément aussi simple quand on va la voir. On dira vulgairement que cela ne marche pas à tous les coups ! Il y a des déçus, des frustrés, des moqueurs... Certes, ils sont peu nombreux car il y a un filtrage en amont pour éviter que Marthe ne perde son temps avec eux. Mais il en reste.

Les lettres et les colis

L'heure de l'Internet et des courriels n'a pas encore sonné à l'horloge de l'information. Aussi Marthe communique par lettres et aussi avec les colis qu'elle adresse à toute une série de gens dans le besoin. Elle attache un grand soin à cette activité à laquelle est consacrée, en général, une partie de la journée du mardi.

Les lettres

Elle ne néglige jamais de répondre à son courrier, quels que soient son état de fatigue et son emploi du temps. Elle prend son temps et passe de longs moments à dicter ses réponses avec « netteté et concision¹³ », indique Françoise Degaud, professeur au collège de jeunes filles et qui fut son assistante de 1972 à 1981.

La différence entre le style aéré de ses lettres et

celui plus lourd de ses autres écrits est frappante. Il faut lire aussi les lettres qu'elle écrit elle-même jusqu'en 1929, pour découvrir cette écriture fine, déliée, équilibrée qui reflète et souligne admirablement la précision, la souplesse et la douceur du lien épistolaire qu'elle établit.

Que disent ces lettres ? Marthe répond ou essaie de répondre à toutes les questions qui lui sont posées. Le spectre des sujets abordés est très large. Les gens s'adressent à elle pour mille et une raisons concernant la vie privée la plus intime ou des affaires plus générales. Il y a bien sûr tous ceux, et ils sont nombreux, qui apportent un soutien financier au Mouvement. Marthe les remercie en ne faisant pas de différence entre ceux qui donnent plus et ceux qui donnent moins, même si elle semble particulièrement émue par les oboles des petites gens.

À ceux dans la détresse, qui font appel au secours de sa prière, elle répond qu'ils peuvent compter sur elle. Elle ne cesse d'ailleurs d'assurer les gens de sa prière et les rassure : « Vous passerez l'épreuve, je prie pour vous... » Parfois « elle pleure, puis dicte la réponse avec un cœur débordant de tendresse », indique Mme Degaud. Elle vit cette « relation épistolaire comme si elle était devant et avec les gens à qui elle s'adresse ». Il n'y a plus de distance. L'espace et le temps semblent abolis.

On l'interroge sur la vie religieuse, que ce soit les problèmes rencontrés dans telle ou telle communauté ou encore une vocation. Marthe joue un rôle considérable auprès de beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles qu'elle oriente vers une vie religieuse ou dissuade de s'engager dans cette voie. Elle n'agit jamais en propagandiste mais en conseillère délicate.

Il y a aussi des gens qui lui demandent de leur dire

l'avenir. Elle ne répond pas toujours à ces lettres-là. Parfois elle perd patience. Elle lance même un jour à l'assistante : « Déchirez vite ! Je ne suis pas une voyante extralucide ! »

À l'émotion souvent vive chez elle, il est rare qu'elle n'ajoute pas aussitôt une écoute attentive. « Que puis-je faire ? » lance-t-elle. Ses proches devinent qu'elle va prier et souffrir pour eux.

Certaines lettres ne sont pas dénuées d'une poésie particulière – « Entendez au plus profond de votre cœur votre petite Marthe. Elle vous embrasse autant de fois qu'il y a d'étoiles dans le ciel et de pâquerettes dans les prés¹⁴ » –, ni d'originalité quand elle signe : « La grande aimée de Jésus. M. R. »

Sa correspondance avec des criminels en prison pour de longues années est bien connue. Cette phrase assez étrange dans sa bouche est souvent citée : « Je les comprends bien parce que je suis en prison comme eux. » Particulièrement avec les condamnés à mort¹⁵. Elle est en contact avec Claude Buffet et Roger Bontems¹⁶ qui seront guillotins le 28 novembre 1972 à la prison de Fresnes.

Ses liaisons épistolaires lui permettent de tisser un réseau de relations dans tous les milieux sociaux en France et à l'étranger, mais on ne connaîtra jamais l'étendue de son champ d'action car les lettres qu'elle reçoit sont systématiquement détruites. Il ne reste que ses réponses emplies de sagesse et de douceur et aussi d'appels à rechercher l'éternel Amour.

Les colis et les dons

À la fin des retraites à Châteauneuf-de-Galaure, les

participants sont invités à faire un don. C'est ce que l'on appelle la corbeille de Marthe. Chacun dépose ce à quoi il renonce : un habit, un livre, des cigarettes, de l'argent...

Tout ce qu'elle reçoit, Marthe l'envoie aux pauvres, en particulier aux personnes âgées sans ressources, aux malheureux, à ceux qui souffrent... Elle fait confectionner dans sa chambre des paquets de 3, 10 et 20 kilos. Elle veille au moindre détail et donne des consignes à propos de la qualité des ficelles et même de l'encre à utiliser pour écrire l'adresse. Elle y joint des objets de piété qu'elle stocke dans un tiroir de sa commode. « Elle prenait une vraie joie à établir la composition et la destination des colis. Elle y mettait tout son cœur¹⁷ », racontent ses proches.

Elle fournit en médicaments et en produits de première nécessité les Foyers à l'étranger qui en ont besoin. Les envois sont parfois plus conséquents, comme ce camion de médicaments envoyé aux moines de Tibhirine. C'est frère Luc, qui l'avait rencontrée alors qu'il s'interrogeait sur la suite à donner à sa vocation religieuse, qui l'a sollicitée. Il est moine certes mais aussi médecin auprès de la population locale et a besoin de médicaments¹⁸. Le camion de Marthe est le bienvenu. Il arrivera un jour à Tibhirine.

Marthe possède une incontestable liberté dans la gestion de son action caritative parce qu'elle dispose d'une réelle autonomie financière, en raison des dons en nature et en liquide qu'elle reçoit directement. L'argent entreposé dans sa chambre lui permet d'acheter éventuellement les produits qui composent les colis ou les envois plus conséquents, ou bien encore de donner directement des sommes d'argent.

Ces transferts peuvent se faire de la main à la

main. Marthe exige, par souci de discrétion, le plus grand secret de la part des personnes amenées à servir d'intermédiaires. Une de ses commissionnaires m'a expliqué que Marthe lui avait indiqué « l'enveloppe à prendre dans la commode pour la faire parvenir à un institut qui en avait besoin... ».

En certaines occasions, ces transferts sont conséquents et même importants, sans jamais atteindre bien sûr l'ampleur des flux financiers qui transitent par la Fondation. « Des gens lui donnaient de l'argent pour soutenir... Elle le faisait légitimement », m'a expliqué un prêtre des Foyers. Pas la moindre critique n'a été émise de son vivant. Marthe agit toujours avec cœur et compassion envers ceux qui souffrent ou sont dans le besoin.

Elle apporte la preuve de son sens des choses matérielles et des réalités les plus pratiques, ce qui montre, si besoin en était, que ce n'est pas une rêveuse déconnectée de la vie. Elle se trouve de plain-pied avec les difficultés des hommes et des femmes de son temps et y répond dans la mesure de ses moyens, pas seulement par la prière et les souffrances.

Avec les écoles

Des relations étroites et fécondes se sont tissées pendant plus de quarante-cinq ans entre les écoles catholiques des Foyers dans la vallée et Marthe qui s'intéresse vraiment à l'éducation des enfants et des jeunes. C'est là, nous semble-t-il, un volet de sa Mission et de son action qui n'a pas toujours été évalué à sa juste valeur : l'enseignement mène à Dieu. Le savoir et la pédagogie y conduisent. Leur alliance conduit à envisager

et affronter la modernité.

Ce regard de Marthe sur l'éducation a quelque chose de si prophétique qu'il semble venir trop tôt alors qu'il tombe pile à son heure. Le grand malaise de l'école et de la société trouve ses racines dans ces années-là. Elle en a une intuition fulgurante et propose une voie qui est celle de la découverte de l'amour de Dieu. Sa démarche a été quelque peu banalisée, voire rangée dans le vieil attirail des méthodes instituées par le prêtre italien Jean Bosco († 1888) à la fin du XIX^e siècle, dans son approche de l'enfance déshéritée. Les très grands mystiques semblent voler au-dessus du temps et des contingences de l'Histoire.

Les écoles ne sont pas des gadgets qui répondent au souci de sécurité d'une grande bourgeoisie avide de protéger ses enfants. Le projet, vu de l'extérieur, peut sembler utopique. Il s'agit de former des jeunes à une vie de sainteté. Ni plus, ni moins.

Pour ce faire l'école est à la fois un foyer et une famille. À une certaine époque, les enseignantes de l'école de filles couchent dans le dortoir avec les élèves. Elles sont constamment présentes auprès d'elles. J'ai reçu le témoignage d'anciennes élèves qui m'ont dit qu'elles s'inquiétaient de voir leurs maîtresses « prendre si peu de repos » et qu'elles les « admiraient beaucoup ». Elles se sentaient comme « de petits soldats » au service de Dieu.

Marthe suit de près tout ce qui se passe dans les établissements sans qu'il y ait une obligation stricte de la tenir informée. Le directeur ou la directrice est libre de lui rendre compte comme il (ou elle) l'entend. Il en va de même de chaque enseignant qui se rend librement à la ferme pour faire le point quand bon lui semble. Les échanges sont constants et variables en fonction de

l'évolution de chaque classe et des problèmes particuliers qui surgissent. Marthe remplit une fonction de conseillère extérieure. Sans avoir de statut officiel. Cette habitude a été prise, comme on l'a vu, dès la prise de fonction d'Hélène Fagot et Marie-Ange Dumas en 1936, et elle s'est perpétuée ensuite au fil des ans jusqu'à la mort de Marthe.

Cette intervention à la fois souple et laissant libre chaque intervenant est tout à fait dans la manière de procéder de Marthe. Elle fait de même avec les Foyers. Il est admis que si un enseignant a un problème avec un enfant par exemple, il peut, s'il le souhaite, en référer directement à Marthe sans avoir besoin de demander une autorisation à son directeur ou à sa directrice.

Micheline Larquey, membre du Foyer et professeur à l'école de filles de 1937 à 1975, se souvient de ses visites en tant qu'enseignante à la ferme : « Marthe nous répondait en général : il est nécessaire d'être ferme mais il faut aimer. Ayez un petit geste d'affection envers cet élève... » Telle est la ligne de conduite qu'elle rappelle inlassablement. Louis Darbouret, qui a dirigé l'école de garçons de Saint-Bonnet de 1955 à 1995, m'a confié : « Je ne l'ai jamais vue prendre une décision à ma place. Ce qui était le plus important c'était de savoir qu'elle était là. Sa présence, le fait qu'on puisse la rencontrer... »

Marthe devient la référence. Le point d'appui. Le phare dans une tempête qui menace. Un repère. Ici, comme partout ailleurs, elle ne se signale jamais par des interventions tatillonnes ou autoritaires. Certes la discipline, l'ordre, le respect et l'obéissance ne sont pas de vains mots dans les écoles du Foyer, mais les élèves sentent plus ou moins confusément qu'il est nécessaire d'en passer par là.

Chaque classe rend visite à la ferme une fois par an. Très rarement davantage. C'est à la discrétion du professeur principal qui décide du jour et de l'heure en fonction de l'emploi du temps. « Nous prévenions les élèves pour qui c'était la première fois, que la chambre était dans le noir parce que Marthe avait mal aux yeux. Chacune était libre de venir ou pas. Parmi les petites il n'y avait pas de refus mais cela arrivait chez les grandes parce qu'elles avaient entendu dans leur famille qu'il y avait parfois des manifestations du démon dans la chambre », m'a indiqué Micheline Larquey.

Toute la classe pénètre dans la chambre. Marthe lance : « Bonjour, mes petites, venez ! » ou « Entrez mes petites ! ». Il y a jusqu'à 20 filles présentes (ou garçons) en même temps. « À sa demande chacune se présente », se souvient Anne Deval-Ostorero. Dans les petites classes, le professeur présente chaque élève. Il n'y a pas de règle intangible qui préside à la réunion. Anne Deval-Ostorero m'a dit : « Elle nous parlait beaucoup. Elle écoutait aussi... »

« Est-ce que vous travaillez bien ? » lançait-elle parfois à la cantonade. Elle abordait le travail scolaire des unes et des autres et prodiguait des encouragements. Un échange s'instaurait. Marthe interrogeait plus particulièrement celles dont elle connaissait la famille et en profitait pour prendre des nouvelles.

Les petites visiteuses gardent généralement un souvenir ému et chaleureux de ces moments « où l'on se sent comme dans une grande famille ». Elles étaient intriguées bien sûr. « Il n'y a pas de mouvement dans ce lit, note une élève, rien ne bouge, c'est un mystère. »

Lorsque la visite se termine, Marthe annonce généralement : « Et maintenant on va prier. » Parfois elle

ajoute une intention. On chante un cantique, on dit un « Je vous salue Marie » ou même une dizaine de chapelet.

Il arrivait qu'une enseignante conduise sa classe dans la chambre un vendredi, le jour de la stigmatisation, avec l'autorisation du P. Finet. Un professeur témoigne :

Je me rappelle que toute la classe de première et de philosophie a été voir Marthe. C'était pour le Vendredi Saint en 1946. Elle était étendue sur son lit : elle avait les yeux fermés : on voyait des larmes de sang coagulé sur ses joues et les traces de la couronne d'épines. Il me semble qu'elle avait une main dans l'autre et on voyait des traces de blessures. Le P. Finet éclairait avec sa lampe le visage de Marthe : on aurait dit une personne endormie¹⁹.

Certaines classes étaient plus assidues que d'autres à la ferme, profitant d'un cours de plein air ou d'éducation physique pour y monter. Surtout chez les filles qui se trouvaient plus près que les garçons. Mais en général on allait plutôt se promener à la Galaure, c'est-à-dire le long de la rivière. Seuls certains professeurs pouvaient privilégier la ferme des Moïlles comme but de promenade. Il est vrai que cela faisait un bon exercice de monter chez Marthe depuis la vallée et de redescendre après.

Une fois sur place, « quand il y avait trop de monde, m'a raconté Micheline Larquey, on restait dehors sous ses fenêtres. Les enfants jouaient et chantaient. Parfois Marthe faisait dire aux gardiennes de leur donner des dragées que des visiteurs avaient apportées à l'occasion d'un baptême. On nous laissait aussi entrer

dans la cuisine, le temps de dire une prière... »

Parmi les rituels immuables qui se sont instaurés au fil du temps, il y a le Chemin de Croix du Vendredi Saint²⁰ : toutes les écoles montent à la ferme en priant. « Un autre chemin de Croix réunissait toute l'école le 8 décembre, lors de la retraite des enfants », m'a précisé Louis Darbouret. Il pouvait y avoir selon les époques des Chemins de Croix organisés par une classe, lors de la première communion ou de la communion solennelle. Il est clair que Marthe est présentée aux enfants comme celle qui souffre à l'image de Jésus sur la Croix pour sauver l'humanité.

Quelle place a prise Marthe dans l'esprit de l'imaginaire de ces jeunes garçons et filles ? Une ancienne élève m'a avoué : « J'ai été marquée au fer rouge. » Ce n'est qu'une image, bien sûr ! Pas une plainte ou un regret. Simplement une constatation. Elle résume sans doute assez bien le sentiment général. Même si beaucoup ont refoulé l'influence qu'elle eut sur eux, ils savent bien qu'elle a laissé une empreinte.

En famille

L'accès à la chambre de Marthe est de plus en plus réglementé et les membres de la famille n'échappent pas à la règle : l'agenda des rendez-vous est fixé par le Foyer de Châteauneuf-de-Galaure sous l'autorité du P. Finet. « Il est devenu au fil des ans de plus en plus difficile de voir Marthe », m'a confié un membre de la famille. En général, c'est le mardi en fin de journée (souvent entre 19 et 22 heures) ; un dîner est alors servi et apprécié « car Henriette faisait très bien la cuisine », et « c'est Marthe qui décidait du menu comme une véritable maîtresse de

maison ». La visite se termine avec l'arrivée du P. Finet qui vient prier, comme chaque soir, avec Marthe avant de fermer la chambre à clé pour la nuit.

Mais il y a aussi les mauvaises surprises quand « la visite est annulée au dernier moment, parfois sans justification », m'a-t-on dit. Il est même arrivé que « ce soit en parvenant à la ferme qu'on apprenait qu'il était impossible de voir Marthe ».

Quoi qu'il en soit, au final, la plupart des membres de la famille viennent à la ferme, par groupes de 5 à 6 personnes, trois ou quatre fois par an. Cela prouve que Marthe a toujours gardé, malgré les difficultés, des relations constantes avec ses proches.

Il faut bien constater, m'a indiqué Marie-Hélène Gaillard, petite-nièce de Marthe, que nous ne faisons pas partie des visiteurs privilégiés. Elle ne nous rencontrait pas aussi souvent qu'elle le souhaitait et nous aussi.

Marthe ne s'en est jamais plainte. Elle était au service du Foyer et obéissait aux directives du P. Finet. Alors comme l'accessibilité à la ferme était plus grande les jours de fête comme à Noël, le Jour de l'An, pour l'Assomption, l'Ascension... les gens de la famille regardaient très longtemps à l'avance si ces jours-là tombaient un mardi, un mercredi ou un jeudi (jours de visites) et le réservaient. Marie-Hélène Gaillard explique : « Il arrivait qu'il fallût aller chercher la clé de la ferme au Foyer car il n'y avait personne auprès de Marthe qu'on laissait enfermée. On passait alors un après-midi tranquille en famille, entre nous ; sans le souci d'être interrompus... »

Ces rencontres familiales sont des moments de joie et de détente. « Les récréations de Marthe », m'a dit une petite-nièce. Un jour de joie. Elle est avec les siens et interroge chacun en s'intéressant à la vie dans ses plus petits détails.

Ce qui se passe au village ne la laisse pas non plus indifférente. On rapporte à Marthe les problèmes, les difficultés et même les rumeurs et les calomnies dont la vie locale est le terreau. « C'est dommage que cela ait été dit, constate-t-elle. Ça s'oubliera²¹. » Ou encore elle souligne : « Ce n'est pas bien », mais jamais, affirme-t-on dans sa famille, elle n'a dit du mal de quelqu'un.

Elle montre une vive curiosité pour l'actualité : les naissances, les mariages, les projets des uns et des autres, les récoltes... Rien ne la laisse indifférente et ce n'est pas par politesse ! Marthe n'est pas du tout détachée du monde comme en témoignent les souvenirs glanés auprès des membres de sa famille.

La visite se termine par une prière. « Nous récitons ensemble une prière puis nous nous embrassons. Elle ne nous faisait pas la morale. Elle savait où nous en étions mais restait discrète et respectait notre liberté²². » Tout se passait naturellement avec elle.

Les saints de Marthe

Au fil des ans, un nombre croissant d'hommes et de femmes, laïcs ou religieux deviennent les saints de Marthe. Ils pensent que le moment où ils l'ont rencontrée a été décisif. Depuis, ils se sentent comme liés à elle d'une manière à la fois mystérieuse et très réelle.

Tous savent que Marthe les a appelés à la sainteté. « Pour être saint, lit-on dans son journal intime, il faut

aimer, aimer, aimer. La sainteté consiste dans l'amour actualisé dans chacune de nos actions du moment présent. » Elle ajoute : « Pas de médiocrité, pas de mi-hauteur sur un chemin plat [...]. Il faut de jour en jour, de minute en minute, gravir un sommet nouveau, aller d'Ascension en Ascension. »

Un fil invisible, un canal immatériel rattache ses saints à Marthe. Un réseau se met en place. Sans connexion visible. « Ce sont des choses qui se passent au fur et à mesure, m'a-t-on dit. C'est tout simple, sans pression, naturel. » On m'a parlé de Marthe comme de quelqu'un de « la famille », qui est là bien présente, aidante... Combien de fois m'a-t-on affirmé : « C'est comme ma grande sœur. »

Combien sont-ils à travers le monde à tenir ce langage, à avoir changé de vie à cause d'elle, de ce qu'elle représente, de ce qu'elle communique ? « Quand je pense à la vie de Marthe, m'a déclaré une de ces saintes femmes, je pense au doigt de Dieu qui s'est posé sur elle. Ce sont des choses que l'on ne peut pas imaginer humainement. » Et qui pourtant les font vivre. C'est comme un goutte-à-goutte formant un fleuve qui doit irriguer le monde, le régénérer, selon l'Appel de 1933.

Un mode de communication s'instaure-t-il à travers Marthe pour infléchir l'évolution de l'humanité en faisant comprendre qu'une autre trajectoire est possible ? Ce lien n'a pas été rompu après sa mort.

Nous aimons la rencontrer dans le silence de la prière, affirme le P. Van der Borghet dans un texte publié par le Foyer de Tressaint. Elle nous aide à cheminer sur les voies de la sainteté et de l'amour jusqu'au jour où nous pourrions voir toutes choses

dans l'éternel amour et l'unité.

Marthe appartient sans doute à cette lignée de grands prophètes qui passent depuis l'aube des temps dans le ciel de l'histoire des hommes. On les écoute sans toujours bien les entendre. Ils demeurent comme des signes inaccessibles à ceux qui ne souhaitent pas sortir de l'ornière des habitudes et d'un certain fatalisme.

1- Les Frères missionnaires des campagnes, la communauté Saint-Jean, la communauté des Béatitudes, la communauté de l'Emmanuel, les Petites Sœurs de Jésus, les Équipes Notre-Dame, les Sœurs et Frères de Notre-Dame, Caritas Christi, les Petites Sœurs de Nazareth, Notre-Dame de la Sagesse...

2- Cf. chap. 7, « Une année charnière (1940) ».

3- Jean Guilton le présente comme « le plus libre des libres penseurs, un incroyant radical, un négateur doux et paisible » (Jean Guilton,

- op. cit.*, p. 24).
- 4- Jean Guittou, *op. cit.*, p. 34-35.
 - 5- Michel Andolfatto, *op. cit.*, p. 232.
 - 6- Témoignage de Paul-Louis Couchoud cité par Jean Guittou, *op. cit.*, p. 37.
 - 7- In Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 178.
 - 8- *Le Figaro*, 16 février 1981.
 - 9- Cette formulation est empruntée à Clemens Brentano à propos d'Anne-Catherine Emmerich.
 - 10- *Le Figaro*, 16 février 1981.
 - 11- Céline Hoyeau, « Marthe Robin attire toujours les foules », *La Croix*, 4 février 2011.
 - 12- Collectif, *Merci Marthe !*, Châteauneuf-de-Galaure, Éditions Foyer de Charité, 2011.
 - 13- *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*
 - 14- In Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 163.
 - 15- La peine de mort a été supprimée en France le 18 août 1981.
 - 16- Une infirmière, Nicole Comte, et un gardien, Guy Girardot, avaient été assassinés à la suite de la prise d'otages qu'ils avaient réalisée à la prison de Clairvaux, le 21 septembre 1971.
 - 17- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 178.
 - 18- « La présence d'un moine médecin à Tibhirine, c'était comme une providence sanitaire pour des familles qui n'auraient pas eu autrement les moyens de se soigner. La réputation de frère Luc, ce moine peu ordinaire, s'étendait loin dans la montagne. Peu d'hommes furent plus débordés que ce médecin que l'on venait solliciter à toute heure... » (Robert Masson, *Tibhirine : les veilleurs de l'Atlas*, Paris, Éditions du Cerf, 1997).
 - 19- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 188.
 - 20- Ou du vendredi précédent si cela tombe pendant les vacances scolaires.
 - 21- Raymond Peyret, *Marthe, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 147.
 - 22- *Ibid.*, p. 148.

Ascète

La dimension ascétique de la vie de Marthe Robin est si cachée qu'elle a pu échapper même à ses proches. Elle n'en parle jamais ouvertement pour protéger son intimité et aussi parce qu'elle n'entend pas se poser en exemple. C'est un de ses secrets parmi les plus enfouis, ce qui s'explique aussi dans la mesure où cette manière de vivre fait partie intégrante de sa relation à Dieu.

On en trouve les premiers indices dans les actes d'abandon qu'elle rédige en 1925 et 1927, et dans lesquels elle proclame avec une intensité brûlante qu'elle se donne à Dieu ! Il peut y avoir là une part de romantisme et une dimension émotionnelle, voire sentimentale. Marthe ne place-t-elle pas ce texte sous son oreiller ?

De plus, elle se sert de modèles. Une telle pratique est bien établie, à l'époque, dans les us et coutumes du catholicisme. Nombre de jeunes hommes et de jeunes filles formulent ce type de promesse qui n'engage que leur conscience. Chez elle, ce geste ne renvoie pas à une rêverie de jeune fille pieuse ou à une expression religieuse idéalisée même si, sur le moment, il est trop tôt pour en juger. Plus tard seulement, on verra combien ce cri du cœur s'enracine au plus profond de l'âme.

Que proclame-t-elle ? Un amour fou de Dieu. Le

désir de n'être qu'à lui. Un don quasi viscéral. Une telle déclaration peut sembler hallucinée quand elle écrit : « Vous avez tout demandé à votre petite victime [elle fait allusion à la maladie], prenez donc et recevez tout », ou encore : « Consomez tout dans votre Immense Amour¹. Soyez vraiment ma Vie, mon Amour, et mon Tout. Mon moi, c'est Jésus, sa Volonté, son Esprit, l'Amour Infini ». Marthe entend s'unir radicalement à Dieu.

C'est bien ce qui semble se passer trois ans plus tard (en 1930) à travers le mimétisme énigmatique de la crucifixion de Jésus, lorsque des plaies sanglantes et sans cause apparente se dessinent sur son corps.

Elle dit à Jésus : « C'est Vous Seul que je veux et pour votre Amour je renonce à tout. » Le rapport qu'elle instaure avec son corps ne pourra plus être compris désormais qu'à travers ce désir absolu de Dieu qui l'habite.

Et cela va passer par l'ascèse. Elle ne s'est pas dit un jour : voilà, je vais mener une vie d'ascète, telle est ma vocation, il faut maintenant que j'y mette toute ma volonté... Il n'y a pas eu de rupture, ni de cassure mais une succession d'étapes, un engendrement qui l'a amenée peu à peu à devenir une ascète d'abord à travers la maladie.

Cette démarche ascétique de Marthe se situe dans la lignée des grands spirituels qui, pour mieux se mettre à l'écoute de la divinité, s'effacent, excluent tout ce qui entrave cette relation pour trouver la meilleure disposition intérieure, l'état propice d'attente et de transparence, qui s'installe en l'absence de bruits de fond perturbateurs, c'est-à-dire hors de l'interférence des désirs, des pulsions, des angoisses. Ils trouvent alors la paix, le silence, l'énergie nécessaire à la méditation, à

l'équilibre de l'âme, et finalement à l'éclosion de la fonction prophétique. La vie de Marthe en témoigne.

La brutalité du handicap qui l'atteint masque presque totalement cette quête qui fut la sienne et qui se situe dans une haute tradition mystique qui remonte chez les chrétiens aux premiers siècles de notre ère mais qui appartient aussi à une pratique universelle chez les spirituels dans toutes les religions. L'ascèse est en effet une manière de se libérer des entraves du corps.

Chez Marthe, sous l'ordinaire de ses déficits physiques, jaillit ce choix de l'ascèse qui la conduit à aller plus loin encore dans l'austérité. Cela commence au début des années 1930 par le jeûne absolu concomitant à son incapacité à déglutir. Puis vient, une dizaine d'années plus tard, cette décision par laquelle elle accepte la souffrance (et la maladie) comme une mortification nécessaire, en refusant toute aide médicale. Entre-temps, elle a choisi de vivre dans une pénombre constante, selon cette tradition fort ancienne de l'ensevelissement, et aussi dans une fixité constante puisqu'elle ne quitte pas son lit.

Marthe devient une ascète radicale. Tel est le constat que l'on peut faire et qui relève l'observation de la vie qu'elle décide de mener aux limites les plus extrêmes des capacités humaines.

Le jeûne absolu

Ses privations de nourriture et de boisson connues de tous ne sont pas volontaires comme chez les ascètes ordinairement, mais imposées, dit-on, par cette incapacité qu'elle a à déglutir qui s'installe chez elle alors qu'elle n'a pas encore 30 ans. Elle est réduite à un régime de diète totale. Sans doute que si Marthe avait vécu au

Moyen Âge, ses hagiographes auraient suggéré que des anges venaient la visiter et lui apporter une nourriture céleste en secret.

La pratique du jeûne intégral (plus ou moins temporaire) n'est pas une exclusivité chrétienne. On la retrouve au fil des siècles plus particulièrement en Inde et en Chine. Dans le bouddhisme ou l'hindouisme, l'ascète accède ainsi à une méditation supérieure.

La conscience d'un tel homme, explique Mircea Eliade, ne connaît plus de conflits et les couples des contraires (plaisir et douleur, désir et répulsion, froid et chaud, agréable et désagréable...) ont disparu de son expérience en même temps qu'une totalisation s'opère en lui et fait pendant à la totalisation des extrêmes au sein de la divinité².

Par un cheminement analogue, Marthe rejoint Dieu et Jésus et c'est en eux, comme elle le confie à de multiples reprises, qu'elle trouve la vie qui l'habite au sens propre du terme. « Que je suis heureuse, confie-t-elle dans son journal intime le 28 mars 1930, de penser que ma vie n'est qu'un grand tissu de privations et que, par là, je me trouve plus rapprochée de Jésus. »

La privation alimentaire, loin de la conduire à la mort, l'ouvre à de nouveaux horizons. Michel Quesnel, ancien recteur de l'université catholique de Lyon, souligne :

La personne qui jeûne vit un dépouillement. Elle retrouve quelque chose de sa nudité originelle [...]. Geste de mise en harmonie avec Dieu, jeûner a aussi valeur de pénitence et de conversion. Tout comme le désert, il a des vertus purificatrices [...]. Jeûner nous rappelle que nous sommes en

situation de dépendance devant Dieu, une dépendance que notre orgueil collectif nous rend difficile à accepter mais qu'un peu de réalisme devrait nous conduire à reconnaître. Jeûner est une école de vérité³.

La rupture avec les pulsions et désirs du corps vers laquelle tendent les ascètes en privant leur corps de nourriture atteint chez Marthe une frontière inconnue. Qu'advient-il de l'être humain en l'absence totale de nourriture ? Que se passe-t-il au niveau de la conscience ? Où mène un tel état ? Le jeûne est-il seulement ce désherbant de l'âme qui empêche les herbes folles de pousser anarchiquement et permet d'atteindre, dit-on, la paix intérieure, la quiétude psychologique, la tranquillité véritable ?

La privation qui est imposée à Marthe n'est certainement pas sans conséquence. Y gagne-t-elle un surplus de cette paix et de cette tranquillité dont parlent les grands ascètes ? Cette situation contribue-t-elle à développer chez elle des aptitudes singulières, ce que l'on appelle communément des dons ou des pouvoirs ? Tandis que son corps expérimente un mode de survie inconnu, d'autres phénomènes sont-ils favorisés ?

Ses premières expériences mystiques sont antérieures à son jeûne. Il n'y a donc pas de relation de cause à effet entre ses visions et les apparitions. Des relations nouvelles s'instaurent cependant entre son cerveau et le reste de son corps. Les régulations organiques fondamentales ne sont plus les mêmes. Marthe instaure un rapport nouveau avec son corps. Elle semble se configurer selon un mode de vie si ce n'est supérieur, à tout le moins très différent. Cette privation la

situé dans un ailleurs. Elle vit, semble-t-il, malgré son corps.

Cependant, certaines personnes, aujourd'hui encore, émettent de sérieux doutes sur cette « privation impossible ». Des interrogations figurent dans le dossier de béatification transmis au Vatican. Marthe mangeait-elle en cachette ? Ou bien nous a-t-on caché qu'elle mangeait ? Ces deux éventualités ont été soulevées mais sans être étayées d'arguments suffisamment solides.

Nous ignorons cependant, faute d'expertises médicales, si Marthe était capable de se nourrir en ingurgitant, par exemple, des liquides épaissis, ce qui demeure possible dans certains troubles de la déglutition. Si tel était le cas, il resterait néanmoins l'hypothèse d'un acte de jeûne volontaire de sa part, ce qui ne serait pas contradictoire avec l'attitude ascétique qui est la sienne.

En définitive, il est sage de reconnaître qu'il n'est pas possible scientifiquement de trancher, mais que rien n'interdit d'admettre qu'elle n'a pas mangé ni bu durant près de cinquante ans.

Les souffrances

Marthe subit le joug d'une maladie qui transforme son corps en naufragé. Elle se révolte, refuse la fatalité du handicap et n'a de cesse de combattre la douleur à coup d'antalgiques qui lui procurent des moments d'apaisement qu'elle apprécie. La lutte est incessante entre sa vingtième et sa trentième année. Et puis, un virage à 360 degrés s'opère.

Sans doute peut-on suivre ce cheminement, de proche en proche, à travers les prières de feu qu'elle adresse à Dieu, à Jésus, à la Vierge Marie... dans son

journal intime. Les plaintes et reproches concernant son état se font de plus en plus rares. Il y a même une inversion qui se produit. Marthe remercie Dieu de plus en plus fréquemment et accepte la souffrance. Puis une étape décisive est franchie : elle refuse tout suivi médical et tout remède, en particulier contre la douleur. Ses proches respecteront ce choix jusque dans les jours précédant sa mort, quarante ans plus tard.

Il est impossible de dater cette évolution avec plus de précision. On peut simplement noter que ce retournement fut, comme tout ce qui touche à sa vie, de l'ordre de l'enfantement. Il se produit peut-être au début des années 1940 après la mort de sa mère et plus certainement après l'expertise médicale de 1942. On peut noter aussi que le regard qu'elle porte sur son corps et sur sa maladie change lorsqu'elle devient incapable de se nourrir et qu'elle continue pourtant à vivre. Une prise de conscience s'opère.

Que se passe-t-il ? Rien ne suggère le découragement et moins encore qu'elle ait décidé de se laisser mourir, comme il peut arriver à certaines personnes atteintes de tels déficits. Marthe ne sombre pas dans la dépression lorsqu'elle refuse les secours de la médecine.

Elle se bat avec Dieu, reconnaît-elle, tant qu'elle se demande : pourquoi ai-je mérité d'être malade ? Comment Dieu peut-il exiger cela de moi ? Ce mal qui me dévore est-il digne de son amour ? Et puis elle tourne la page. Elle ne se bat plus. Elle accepte le destin qui lui est proposé.

Là où d'autres ne verraient qu'abîme sans fond, voie sans issue, ascenseur pour le désespoir, elle traverse l'épaisse couche de nuages qui obstrue son ciel terrestre

et parvient à trouver la lumière du ciel. C'est le point visible de l'iceberg de sa vie mystique. Marthe laisse entendre qu'elle se conforme au dessein de Dieu. Il l'a faite malade, elle s'accepte malade. Il l'a faite souffrante, elle accepte la souffrance. « Tout ce que son corps vit, constate André l'ermite, est reçu comme un don de Dieu, c'est-à-dire de l'amour. »

Elle affirme lors d'une de ses rares confidences que la science des hommes ne peut plus rien pour elle. Elle s'en passe donc ! Certes, elle aurait pu continuer à se soigner, même si elle est intimement persuadée que c'est inutile, mais elle choisit une forme d'ascèse – elle le dit très clairement – que l'on nomme traditionnellement mortifications, pénitences et qu'elle préfère appeler « la science de la souffrance⁴ ».

Cette Marthe secrète, suprêmement discrète, semble passer au-dessus de la maladie, ce qui était l'attitude habituelle et conforme à l'éducation d'une époque produisant des gens résistants au mal. Elle ne se pose pas en héroïne ! Il n'y a pas non plus chez elle la moindre trace d'autoflagellation. Elle reçoit la souffrance comme un état qui peut la faire progresser dans son chemin vers Dieu, selon une tradition spirituelle universelle. Elle se laisse faire, se « laisse agir ».

Un tel ascétisme a donné lieu à bien des excès. Que l'on songe à l'ermite Dorothee du désert égyptien, qui proclame un jour à propos de son corps : « Je tue celui qui me tue⁵ » ? Telle n'est pas bien sûr la finalité de Marthe qui situe la souffrance dans une tout autre perspective : celle de la place du Mal et de la maladie, du Bien et de la santé dans la vie des hommes, de l'utilité de la souffrance corporelle dans le combat spirituel...

Sa souffrance a un sens, un but. Marthe confie

dans son journal intime :

Souffrir est grand à la condition de souffrir saintement ! La souffrance prend la valeur que lui donne celui qui souffre. Ne souffrons pas pour rien. Souffrons pour Dieu et pour les âmes⁶.

Et elle ajoute : « Je veux racheter les âmes ni avec de l'or, ni avec de l'argent, mais avec la menue monnaie de mes souffrances. » Elle fait don.

Ce qui la fait agir ainsi, c'est (elle le dit sans cesse) l'amour, et les torrents de compassion qui jaillissent de son cœur. Elle a constamment pitié...

Qu'on me pardonne, lit-on dans son journal, de toujours répéter ce même mot *amour* mais c'est le seul pour moi qui traduit tout... Je n'aime et ne puis faire que cela car je sens que de moi Jésus ne veut que de la souffrance et de l'amour⁷.

Mais elle distingue le « moment de la souffrance », ces instants où parfois il arrive qu'on ne puisse même plus penser, et l'« après-souffrance » qui est le temps approprié pour ce don dont elle parle. Pour autant, Marthe ne se complaît jamais dans la douleur. Combien de fois ne l'a-t-on pas vue pleurer à chaudes larmes lorsqu'on lui parlait des souffrances ou de la mort des autres ?

Dorénavant, et c'est là une situation fort singulière, les médecins ne sont plus appelés auprès d'elle. Dans son entourage proche, on prend acte de ce mystère. Elle n'est pas livrée à elle-même, rétorque-t-on, puisqu'un adjoint du P. Finet, le P. Colon, médecin de formation, et une infirmière, Marie-Louise Chaussinand,

viennent la voir régulièrement. Certes... mais jamais dans le cadre d'une consultation.

Au fil des ans, son état physique passe par des hauts et des bas. Et même des très bas. On laisse faire... Des épisodes de bronchites aiguës et sans doute d'hémorragies digestives la mettent au plus mal. On dit pudiquement qu'elle est fatiguée. Sombre-t-elle, par moments, dans une sorte de coma que l'on a pu confondre avec des extases douloureuses ?

La considère-t-on encore comme un être vivant à part entière ? Comme une sorte de mutante spiritualisée ? Une icône offerte pour l'humanité ? Ce corps douloureux rappelle aux croyants qui l'entourent celui du Christ lors de la crucifixion, mais également le destin des premiers témoins du christianisme, dont la vie fut parsemée d'épreuves cruelles qui les menèrent souvent au martyre.

La claustration

Le fait que Marthe n'ait jamais quitté sa chambre est-il une conséquence de sa maladie ? Nul dans son entourage ne se pose vraiment la question. C'est une évidence ! Elle ne peut pas bouger, donc elle demeure dans son lit.

Un argument considéré comme décisif complète ce tableau : elle souffre le martyre, redisons-le, dès qu'on lui fait faire le moindre mouvement, pour changer ses draps par exemple, à tel point que l'on préfère certains jours différer l'opération en attendant qu'elle souffre moins.

Cette situation conduit son entourage à la toucher le moins possible, voire même à éviter que son lit ne subisse des vibrations. Dans ces conditions, un consensus

s'instaure : il est décidé de ne pas la déplacer et de la garder perpétuellement dans sa chambre.

La question qui se pose est de savoir si une telle attitude est justifiée d'un point de vue médical. En clair, Marthe est-elle vraiment condamnée à la claustration ? En l'absence d'expertise, il n'est pas possible d'apporter de réponse définitive à cette question et l'argument de la douleur en tant que tel n'est pas pleinement recevable. Des handicapés très lourds et terriblement souffrants ne parviennent-ils pas à être déplacés dans la vie courante ? Certes, les moyens de locomotion ne sont pas aujourd'hui ce qu'ils étaient dans les années 1950-1960, mais la médecine n'était pas sans secours, même à cette époque, pour de tels malades.

Quoi qu'il en soit, Marthe ne manifeste pas le désir d'être déplacée, ce qui laisse clairement entendre qu'elle accepte la situation, voire s'en satisfait. La famille et le P. Finet attribuent cette attitude à une incapacité physique qui se trouverait ainsi confirmée. C'est un fait, selon eux, objectif et indiscutable.

Cette conclusion doit être remise en cause. Ne sommes-nous pas plutôt devant un choix de Marthe qui entend mener une vie de recluse comparable à celle de ces ermites et de ces solitaires qui décident de s'enfermer dans une cellule pour mieux se consacrer à Dieu ?

Marthe n'a jamais dit qu'elle ne pouvait pas se déplacer. Elle a même suggéré le contraire, au moins en une occasion, quelques mois avant sa mort, pendant cette période orageuse où la nature même du Mouvement est remise en cause.

Un jour de novembre 1980, les quatre prêtres représentant le nouveau conseil⁸ (les PP. Ravanel, Wolfram, d'Heu et Oury) se retrouvent – sans le P. Finet

– dans la chambre de Marthe pour lui parler d'une prochaine réunion qui aura lieu au Foyer de La Flatière aux Houches (Haute-Savoie) pour faire avancer le projet de statuts du Mouvement.

Soudain, un des participants demande : « Marthe, pourquoi ne viendriez-vous pas à La Flatière ? »

« Il y eut un moment de stupeur, pour ne pas dire davantage, parmi les personnes présentes », confie le P. Wolfram.

Cette question se heurte, en effet, à un sujet tabou, à quelque chose qui ne se discute pas : l'immobilité nécessaire de Marthe. Voilà que la question lui est posée comme si de rien n'était... Les témoins ne sont pas au bout de leur étonnement.

« Bien sûr, répond Marthe. Il faudrait envisager la possibilité d'un déplacement en demandant au P. Finet. Il y aurait des dispositions à prendre pour le transport... »

Elle accepte et ne voit pas d'impossibilité à se déplacer ! N'y a-t-il pas urgence à rassembler les Foyers autour d'un projet commun, après les attaques qui ont failli les dénaturer ? Marthe se tient prête. La perspective d'un voyage ne l'effraie pas : il faudra simplement prendre certaines mesures. Elle s'en remet au P. Finet. L'obéissance à son guide spirituel reste la règle. « Mais je ne le ferai pas », ajoute-t-elle un peu plus tard.

Un participant à la scène estime : « Marthe n'a pas écarté cette idée au départ, elle l'a refusée après réflexion. Elle a même pris plaisir à envisager cette solution. »

Le caractère exceptionnel de la situation qui se présente ce jour-là l'amène à envisager de se déplacer... Si Marthe n'a pas quitté sa chambre, c'est bien parce qu'elle a accepté et non pas subi cette situation.

Elle n'agit ni par défi, ni par orgueil, moins encore

dans un souci de mise en scène. Elle veille à ce que son mode de vie corresponde à la vie spirituelle qu'elle décide de mener. Elle fait le choix d'une réclusion que l'on retrouve dans bien des civilisations, en Inde notamment, où il arrive que les grands ascètes s'enferment dans des grottes. Marthe suit la règle d'or des ermites qui vécurent dans le désert égyptien au IV^e siècle : « Tiens-toi dans ta cellule, elle t'enseignera toute chose. » Mais sa réclusion est adaptée à sa Mission : sa chambre reste ouverte, autant que faire se peut, aux visites.

Ce choix n'a certainement pas été facile à assumer. Elle confie dans son journal intime le 28 mars 1930 combien cette immobilité lui pèse : « Il faut savoir rester seule et forte aussi bien la nuit que le jour. Moi qui aimais tant les nuits claires, les nuits parées d'étoiles. Mais tout cela est déjà si loin... »

Reste à savoir pourquoi on fermait sa chambre à clé chaque nuit et pendant les périodes d'inconscience qui accompagnaient sa Passion, du vendredi au lundi (à la fin de sa vie). Pour des raisons de sécurité, dit-on. Il est vrai qu'il y avait des sommes d'argent, parfois importantes, entreposées dans sa chambre et que cela aurait pu attirer les convoitises, mais cette justification n'a jamais été avancée. Que risque-t-elle ? D'être agressée par un illuminé comme cela a failli se produire... Le P. Finet affirme que Marthe souhaite que ces dispositions soient prises.

Ce luxe de précautions peut sembler excessif. La nuit, la porte d'entrée de la ferme n'est-elle pas fermée ? On peut l'ouvrir certes... mais la chambre aussi dans ces conditions. Les raisons de cet enfermement temporaire de Marthe demeurent quelque peu obscures.

La fixité

Cette réclusion se double de ce que l'on peut appeler une fixité puisque Marthe ne quitte pas seulement sa chambre mais son lit. Là encore, c'est sa volonté. Un choix qui apparaît pourtant, considéré de l'extérieur, dicté par sa maladie.

Elle demeure dans son lit parce qu'elle y trouve un cadre propice à sa vie méditative. André l'ermite explique : « L'immobilité dans l'espace va avec une mobilité intérieure agie par l'Esprit. On peut parler d'une mobile immobilité comme on parle de ténèbres lumineuses. »

Ce mode d'immobilité rappelle une dimension rare de la vie ascétique poussée à l'extrême au V^e siècle, par Siméon le Stylite qui vécut une partie de sa vie au sommet d'une colonne, en plein air, non loin de la ville d'Alep (Syrie)⁹. L'historien britannique Edward Gibbon raconte :

Dans cette noble position, cet anachorète résista à la chaleur de trente étés et au froid d'autant d'hivers. Il prit l'habitude de maintenir sa position périlleuse sans crainte et prit des attitudes et postures successives différentes de prière et de méditation. Il priait parfois debout, avec les bras en croix, mais sa pratique la plus familière était la flexion de son maigre squelette abaissant son front jusqu'aux pieds [...]. Le patient ermite expira, sans quitter sa colonne¹⁰.

Il haranguait la foule des pèlerins venus le voir et à sa mort Daniel le Stylite prit sa suite en haut de la même colonne aménagée pour y survivre. Il avait 51 ans quand il y monta et y demeura jusqu'à sa mort à l'âge de 84 ans. « L'empereur Léon, raconte la chronique, était si admiratif qu'il se fit construire une demeure à proximité, il n'hésitait pas à y mener tous les rois, empereurs ou ambassadeurs étrangers lui rendant visite. »

Le sommet de la colonne, comme le lit-divan de Marthe, marque une séparation avec le monde. C'est l'aire du méditant. Son territoire. Une colonne qui s'élève vers le ciel... Les stylites se placent de plus en plus haut par étapes en signe de leur ascension spirituelle, tandis que Marthe demeure horizontalement les yeux levés vers le ciel.

L'ensevelissement

Elle va plus loin encore dans l'ascèse en décidant de vivre dans la pénombre. C'est, affirme-t-on, pour protéger ses yeux. Le même paradigme s'impose à l'entourage : elle se plaint chaque fois qu'une lumière envahit la chambre, ce qui permet au P. Finet d'affirmer qu'il faut maintenir la pièce dans une obscurité qui sera de plus en plus grande au fil des ans.

En fait, aucune expertise médicale n'a apporté de réponse sur l'état réel de ses yeux et de sa vision. Lorsque les docteurs Jean Dechaume et André Ricard viennent l'examiner à Châteauneuf-de-Galaure, le 14 avril 1942, ils travaillent « dans la pleine lumière donnée par l'ouverture complète des volets¹¹ » et ne parlent pas de difficultés particulières. De même, au début des années 1950, le nouvel évêque de Valence exige d'être reçu dans

la chambre les volets ouverts. Ce qui est fait. Marthe supporte. Elle a beaucoup souffert, affirme-t-on, mais n'en a rien fait paraître dans un souci d'obéissance.

Nul ne conteste qu'on aurait pu la doter de lunettes noires protectrices. Non seulement cela n'a pas été essayé, mais cette possibilité n'a même pas été envisagée. Pourquoi ? J'ai posé la question à de multiples reprises sans obtenir de réponse, comme si ma recherche était tout simplement incongrue !

Marthe choisit de vivre dans l'obscurité. Cet état correspond à ce que les ermites appellent, selon une tradition universelle, l'ensevelissement, en référence à l'expérience faite au IV^e siècle par Antoine le Grand, qui s'est enfermé pendant un temps dans un tombeau près du Caire. Noëlle Devilliers, religieuse dominicaine, explique : « L'élection d'un pareil domicile étrange au premier abord se justifie par le désir d'affronter l'angoisse humaine la plus fondamentale¹². » Les sages de l'Inde se font enfermer dans des grottes obscures, comme les *cateuques*, ces reclus du temple de Sérapis dans l'Égypte ancienne. À leur propos, l'historien Jacques Lacarrière souligne : « L'Égypte a toujours été attirée par ce qui est souterrain, par les hypogées, la vie ténébreuse et silencieuse¹³. »

Marthe radicalise une situation imposée au départ par la maladie. Elle est guidée alors par des motifs non plus physiques mais spirituels. André l'ermite observe :

Le noir et l'immobilité sont comme une protection, un lieu secret de recueillement. Là, elle habite avec elle-même, elle disparaît dans le silence, qui peut être le silence de Dieu où se débrident les puissances de l'Enfer et du néant.

Sa chambre noire semblable au tombeau d'Antoine l'Égyptien devient effectivement le lieu d'un face-à-face avec les forces du Mal. Marthe ne fuit pas. Elle ne brave pas non plus les démons, mais elle ne recule pas devant eux.

Une spiritualité hors norme

L'ascétisme conduit Marthe à des sommets rarement atteints par un être humain. Sa conduite est tellement extraordinaire qu'elle en paraît excessive et induit une saine méfiance. De son vivant, ce trait de sa personnalité a quelque peu échappé à son entourage, sans doute en raison de sa discrétion et du secret dont elle s'entourait.

Marie-Louise Chaussinand m'a dit : « Marthe restait toujours très modeste, tout en retenue, et en même temps d'une grandeur extrême. » Elle ne se posait jamais en exemple ou en guide mais se présentait dans ses prières comme « une offrande faite à Dieu, une petite victime, une hostie¹⁴ ».

Elle prend part au combat du Bien et du Mal, pour, dit-elle, « sauver des âmes » :

Je veux racheter les âmes ni avec de l'or, ni avec de l'argent, mais avec la monnaie de mes souffrances [...] par l'offrande journalière et l'immolation silencieuse de ma vie au Créateur qui me l'a donnée.

Et d'ajouter avec ce réalisme qu'elle manifeste en

bien des occasions : « La souffrance prend la valeur que lui donne celui qui souffre [...]. Ne souffrons pas pour rien ! »

Elle confie le 9 janvier 1930 :

C'est par l'expérience personnelle de la réclusion, la science de la souffrance mais surtout par l'action directe et toute-puissante de Dieu en moi [...] que peu à peu je suis arrivée à gravir sans même m'en apercevoir des hauteurs incomparables.

« Dieu, tu ne rejettes pas un cœur brisé et broyé¹⁵ », chante le psalmiste de l'Ancien Testament. Marthe expérimente-t-elle une démarche analogue ? Son cœur brisé mais aussi libre, disponible, ouvert, devient-il ce que le psalmiste appelle « une offrande totale » ?

En tout cas, Marthe n'est pas une disciple des stoïciens, ces philosophes grecs qui ambitionnaient de se placer par une action volontariste au-dessus des contingences humaines, afin d'atteindre cette sagesse qu'ils considéraient comme « la science des choses divines ». Certes, chez elle, comme chez les héritiers du stoïcisme primitif, tels Sénèque († 65) ou Épictète († 130), un rapport à la fois personnel et efficient s'instaure avec le divin¹⁶ mais la manière dont elle côtoie la souffrance jusqu'à dominer apparemment son corps se situe dans un contexte religieux (le catholicisme) qui lui donne une perspective radicalement différente : l'oublier ou le minimiser serait commettre, nous semble-t-il, un contresens.

Ce qui la rend si attachante, c'est finalement sa manière d'être infiniment humaine. Ce n'est pas qu'elle devienne un superhéros. Ce qui la rend admirable, c'est la

façon dont elle est vraiment et tout entière habitée par une force qui la pousse à aller au bout d'elle-même...

Elle constate dans son journal intime que si elle a atteint « une vie nouvelle », c'est « dans un surcroît d'abandon et d'amour, plus que jamais livrée à l'action transformante de l'Esprit Saint ». Mais ce n'est pas sans effort. Ne confie-t-elle pas le 28 mars 1930 dans ce même journal : « Jusque dans les plus petites choses, je résiste, comme d'avoir soif, d'allumer la nuit... » ?

Une fois, elle questionne un visiteur : « Vous avez vu la croix sur la porte ? C'est papa un jour qui l'a clouée... Et depuis, la souffrance n'a jamais cessé d'habiter la maison. » Cette croix que l'on voit parfois clouée sur la porte des ermites ou des ascètes chrétiens a été installée par Joseph Robin lui-même, sans doute parce qu'il souhaitait éloigner les esprits malfaisants de sa ferme. Cette croix illustre tout à fait cette vie qui fut un chemin de souffrance et d'abandon et lui permit de développer « une belle mission : expier, réparer, racheter les âmes ».

- 1- Les majuscules sont de Marthe.
- 2- Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, *op. cit.*, p. 352.
- 3- Michel Quesnel, *L'Éternité qui m'est offerte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 99-103.
- 4- Journal intime, 9 janvier 1930.
- 5- Antoine Guillemon, *Études sur la spiritualité de l'Orient chrétien*, Abbaye de Bellefontaine, 1996.
- 6- C'est-à-dire pour les autres.
- 7- Journal intime, 7 janvier 1934.
- 8- Cf. chap. 14, « Dans l'orage (1976-1981) ».
- 9- Le Stylisme se développa dans la région d'Antioche puis de Constantinople avant d'être considéré comme une pratique excessive voire dangereuse.
- 10- Edward Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, Debure frères, 1776.
- 11- Marcel Clément, *op. cit.*, p. 265-267.
- 12- Noëlle Devilliers, *Antoine le Grand, le père des moines*, Bellefontaine, 1971, p. 35.
- 13- Jacques Lacarrière, *Les hommes ivres de Dieu*, Paris, Arthaud, 1961, p. 81.
- 14- Sans doute emprunte-t-elle cette image à Thérèse de Lisieux qui demande à Dieu : « Ne vous éloignez jamais de votre petite hostie ! » (*Manuscrits authentiques : Actes d'offrande à l'amour miséricordieux*, Carmel de Lisieux, 1957, p. 319).
- 15- Psaume 51, 19.
- 16- « Deux tendances convergent : l'universalisme fait que le sage s'éprouve citoyen d'un monde gouverné par la divinité, l'intériorisation l'amène à découvrir un Dieu parlant au cœur de l'homme », indique André Motte (*Stoïcisme*, in *Dictionnaire des religions*, sous la direction de Paul Poupard, Paris, PUF, 2007, tome II, p. 1924).

Dans l'orage

(1976-1981)

Marthe entre, pour les quinze dernières années qui lui restent à vivre, dans une période tumultueuse qui est mal connue¹. L'édifice que le P. Finet a bâti avec elle et autour d'elle tremble non pas sur ses bases mais à sa tête. L'affaire va remonter jusqu'au Vatican. Le P. Finet est contesté. Non seulement Marthe n'entre pas dans ce conflit, mais elle n'est pas au courant de tous les tenants et aboutissants. Au début, elle en est même tenue à l'écart.

Elle dit un jour : « Chacun a sa place dans l'Église et il faut que chacun soit à sa place². » L'affirmation sent la boutade. N'est-ce pas d'elle qu'elle parle ? Et des laïcs qui sont au cœur du Mouvement ?

Il convient de se replacer dans le contexte de l'époque. Le Mouvement pose un problème à la hiérarchie de l'Église catholique. Ce melting-pot qui regroupe alors plus de 500 personnes rompt avec les habitudes et interroge les plus hautes autorités, d'autant que la structure juridique existante est, comme nous le savons, une simple association (loi de 1901 en France). Ce n'est pas canoniquement correct aux yeux du Vatican. Il

est temps d'y mettre bon ordre.

Cela est vrai aussi du fonctionnement de chaque Foyer. Marthe n'est pas au courant de tous les projets, il lui arrive même d'apprendre la création d'un nouveau Foyer après coup. De fait, le lien qui est tissé avec elle dépend de chaque prêtre directeur. Certains s'en remettent à elle plus que d'autres. La liberté laissée et voulue par Marthe conduit à des dérives. Le Vatican ne va pas tarder à réagir.

Le développement d'un projet, surtout lorsqu'il est rapide, voire enthousiasmant par le succès qu'il rencontre, comme ce fut le cas des Foyers de Charité, doit nécessairement, en prenant de l'ampleur et pour préserver ce qui fait sa singularité, adapter ses structures de fonctionnement. Le lien entre Marthe et le P. Finet n'a pas été ajusté. L'autonomie de plus en plus grande du P. Finet qui consulte de moins en moins Marthe sur les décisions à prendre fait problème. L'évolution ne date pas d'hier, elle s'est faite progressivement au cours des années 1960.

L'épreuve est douloureuse. Marthe a appris à connaître les qualités mais aussi les défauts de celui qu'on appelle « le Père », ce que l'on peut traduire aussi par le patron. Elle confie à ses intimes : « Il faut prier pour le P. Finet », ce qui sous-entend bien qu'il est mis en difficulté.

Depuis quelques années, son guide déclare en telle ou telle occasion à ses visiteurs : « Oh ! Vous savez, Marthe a son caractère... » Sans doute est-il heurté par certaines de ses positions qui ne correspondent pas tout à fait aux siennes. Plus que de caractère, il serait juste de parler de personnalité. Marthe n'est pas toujours d'accord avec son guide et lorsque des conflits se font jour hors de

la sphère spirituelle, elle se sent en droit d'exprimer sa liberté. Elle sait ce qu'elle veut pour le Mouvement. Ce n'est pas le seul point d'achoppement mais il a contribué à distendre leur collaboration.

Le P. Bernard Peyrous constate : « Le P. Finet devient presque intouchable³. » Marthe déplore : « Je ne vois plus le Père⁴. » Elle ne comprend pas, s'inquiète et semble parfois se raidir pour comprendre une situation qui lui échappe. Le P. Ravanel m'a confié que le P. Finet « demandait parfois son point de vue à Marthe quitte à passer outre ». Il prend le risque de se couper de la source du Mouvement et c'est bien ce qui va se passer.

Un désaccord marqué

Le succès est toujours là... Les retraites touchent maintenant 4 000 personnes par an, ce qui amène à construire un amphithéâtre de 350 places pour mieux répondre à la demande. L'édification d'une nouvelle église de 1 500 places, le futur sanctuaire Sainte-Marie-Mère-de-Dieu est lancé. La cloche sera dénommée Marthe sans qu'elle soit consultée. « Je veux bien porter le nom d'une cloche », s'amusera-t-elle.

L'édifice est inauguré par l'évêque de Valence en 1979. Certains le jugent fastueux. Le P. Ravanel m'a raconté qu'un jour, lors d'une visite à la Plaine, Marthe avait qualifié ces travaux de grandioses. Il lui avait demandé si elle était d'accord. « Ils ont fait tout ce qu'ils ont voulu », lui a-t-elle répondu. On s'est passé de son avis sachant qu'elle ne partageait pas toutes les options qui ont été prises.

Certains responsables du Mouvement, comme le P. Lucien Cotte, aujourd'hui père du Foyer de Charité

Sufferchoix près d'Aix-en-Provence, font l'expérience de ces tiraillements qui naissent entre le P. Finet et Marthe, sans en comprendre les enjeux sur le moment. À cette époque, le P. Cotte envisage le transfert du Foyer de la Gavotte, qui se trouve à côté de Marseille, et vient mettre au courant Marthe et le P. Finet de l'évolution de ses démarches.

Une discussion s'engage dans la chambre de Marthe. Il présente la situation, les localisations possibles... Il est en train de parler avec le P. Finet quand soudain Marthe les coupe : « Il n'y en a qu'un que je veux, c'est celui d'Aix ! » Le ton est autoritaire, voire cassant. C'est du moins ainsi que le perçoit le P. Cotte qui est très surpris. C'est la première fois que Marthe réagit de la sorte devant lui.

Les responsables des Foyers ne sont pas toujours tenus au courant, ni bien informés de l'évolution des rapports entre Marthe et son guide spirituel. « Je savais très peu de choses », m'a confié le P. Jacques Ravel, qui succédera une dizaine d'années plus tard au P. Finet. Rien, vu de l'extérieur, ne laisse en tout cas présager des dysfonctionnements perturbateurs : les Foyers continuent de se répandre dans le monde et dans le même temps, les stages de chrétienté se développent remarquablement.

N'est-ce pas trop pour un homme seul ? Il ne faut minimiser ni l'usure de l'âge (Georges Finet a 77 ans en 1975), ni l'effet de la maladie (il souffre de diabète). Il n'a plus cette énergie qui semblait inépuisable, même s'il garde ce don de séduction et d'enthousiasme capable d'entraîner les foules. Il continue à privilégier le cercle. La dominance de prêtres et de laïcs marqués à droite dans l'Église comme dans la société est incontestable, à l'image

de Marcel Clément qui en est une des figures de proue. Certains prêtres m'ont dit avec un brin d'humour qu'il leur arrivait d'être considérés comme trop à gauche.

La communauté a grandi. Elle s'est enrichie de nouvelles sensibilités. Marthe en était le trait d'union, la pierre d'angle. Ce n'est plus tout à fait le cas. Les Foyers de Charité traversent une crise de croissance très banale à plus d'un titre, sauf qu'ils relèvent d'une instance suprême qui s'appelle le Vatican qui a non seulement son mot à dire, mais peut imposer une solution pour sortir de la crise que personne ne voit venir.

La direction solitaire du P. Finet l'a quelque peu coupé de sa base. La communication passe mal. Dans les deux sens. De la base vers le sommet. Du sommet vers la base. Il n'y a rien là de très surprenant dans une structure de type pyramidal. L'absence de partage effectif des responsabilités conduit à cette vacuité de l'information et à des blocages éventuels. Par mimétisme, l'organisation a reproduit parfois le modèle central au niveau local.

Toutes ces questions renvoient bien sûr à celle des statuts des Foyers. La formule associative, intéressante initialement par sa souplesse, ne répond plus aux nécessités de l'heure. Les membres en ont-ils conscience ? Nous n'en avons pas de signes patents. Aux yeux du Vatican, l'heure est venue où le Mouvement doit entrer dans un cadre juridique adapté à sa fonction religieuse. Le constat qui est fait globalement est le suivant : les grandes orientations sont connues mais il manque une structure adaptée à de telles ambitions.

En bon capitaine, le P. Finet a senti depuis longtemps le vent venir. Il a cherché une formule canoniquement correcte dès 1939 avec le P. Joseph Babolat. Un premier projet est daté du 22 janvier 1947 !

Au début des années 1950, il continue ses recherches, ce qui prouve bien que c'est une préoccupation pour lui. En 1960, il prévoit un voyage à Rome pour rencontrer le secrétaire de la Congrégation des religieux, ce qui ne pourra pas se faire. Certains prélats lui mettent la pression. Au cours de la décennie suivante, Mgr de Cambourg, évêque de Valence, l'interpelle directement en lui disant que s'il ne faisait rien, ce serait à lui de décider, en temps voulu, de qui lui succéderait à la tête des Foyers de Charité. Il y a un hiatus entre sa situation religieuse et celle de responsable d'une association loi de 1901. Pourtant, il n'en laisse absolument rien paraître. « Il nous répétait que nous n'avions pas besoin de statuts », m'a dit le P. Cotte.

Le P. Finet ne veut pas apparaître comme un électron libre. Ce n'est pas dans son caractère, ni dans son esprit de fidélité à l'Église et au pape. Mais si, très tôt, il a ressenti la nécessité de stabiliser les Foyers dans une organisation reconnue, il a été freiné par Marthe, non pas qu'elle ne partage pas ses préoccupations – il était essentiel pour elle que les Foyers soient solidement ancrés dans l'Église catholique –, mais elle était d'abord soucieuse de voir la communauté se développer à travers une pratique.

Dans cette période, il a du mal à maintenir un échange transparent avec Marthe. Alors il se tait, ne lui parle pas de ce qui va se préparer dans son dos et parfois même dans le sien. Il faut se souvenir qu'il n'aime pas l'affrontement. Il privilégie la stratégie du contournement. Quand il advient (rarement) qu'un prêtre responsable de Foyer s'oppose à lui frontalement, « il arrive au P. Finet de faire marche arrière », m'a-t-on confié. En diverses occasions, cela a permis que des

désaccords n'éclatent pas au grand jour. Il préfère éviter les conflits et c'est tout à fait flagrant dans la manière dont il va gérer l'affaire des statuts.

L'heure vient où le P. Finet ne peut plus repousser cette question des statuts. On bouge au Vatican : il est temps de faire quelque chose. Mais il demeure embarrassé, gêné aux entournures par la position de Marthe. Les germes d'un grave conflit sont sous-jacents. Derrière le paravent de la réglementation se pose la vraie question de la place des laïcs et de l'organisation du Mouvement. Quel est le mode de décision le plus adapté aux principes fondateurs ? Quel rapport instaurer entre laïcs et prêtres au sein de la communauté ? Des enjeux de pouvoir sont prêts à éclater.

La contestation gagne

Sur ces entrefaites, est arrivé, en 1976, en provenance de Dax, un nouveau prêtre, Paul Larrive, qui va jouer un rôle de premier plan quoiqu'il préfère les coulisses aux sunlights de l'avant-scène. Son entrée en jeu est singulière : il s'installe au Foyer de Châteauneuf-de-Galaude sans avoir été présenté aux membres de la communauté et sans que l'évêque de son diocèse d'origine ait été prévenu de son déplacement, comme il aurait dû l'être.

L'arrivant est accueilli chaudement par le P. Finet auprès duquel il prend rapidement une place importante. Du moins c'est ainsi qu'est perçue la relation qui s'instaure entre les deux hommes. Il se chuchote même que le P. Larrive pourrait devenir le successeur du P. Finet. La rumeur révèle le climat confus qui s'installe. Le témoignage de ses détracteurs concorde pour décrire

un homme très séduisant. Ce qualificatif peut cacher une malice. On est en droit de le suggérer dans le climat de suspicion qui s'est installé.

Le P. Larrive connaît au départ deux membres d'une communauté de la vallée de la Galaure (celle de Saint-Bonnet), qu'il a rencontrés à Dax et qui se sont attachés à lui. Il attire d'autres membres soit au Foyer central de Châteauneuf, soit dans les trois autres foyers rattachés aux écoles de la vallée. En fait, il se prête à un double jeu, mais cela tout le monde l'ignore, y compris le P. Finet, sans doute trop confiant. Le cercle ne voit pas venir la menace et s'interroge sur l'attitude de leur leader.

« À cette époque, on ne reconnaissait plus le P. Finet », m'a confié un membre de la première heure. Quant au P. Larrive : « on ne le voit jamais, mais il est partout ». Une nouvelle étape est franchie en juin 1977 quand, dans le plus grand secret, le P. Larrive est adoubé par le P. Finet comme le montre un double courrier à la Congrégation des religieux (Vatican) : dans une première lettre, le P. Finet demande qu'une affiliation des Foyers en tant qu'institut religieux soit mise à l'étude ; dans une seconde lettre, il mandate le P. Larrive pour mener à bien cette affaire en son nom.

Pourquoi a-t-il agi de la sorte ? Il ne s'en est jamais expliqué clairement. « Par la suite, constate le P. Ravanel, il ne sera pas gêné pour nous avouer qu'il s'est trompé. » A-t-il voulu négocier sans en avoir l'air et sans le dire, comme certains que l'on ne compte pas parmi ses amis le prétendent aujourd'hui ? Se ménageait-il une porte de sortie au cas où l'affaire tournerait mal ? Dans ce cas, la suite pourrait lui donner raison.

De fait, un réseau plus ou moins organisé s'est mis en place. La plupart des pères fondateurs de Foyers, pas

plus que le cercle, n'ont su évaluer l'importance le pouvoir de cette réaction venant de membres et de prêtres qui entendaient placer le mouvement dans une voie moins innovante. Le P. Paul Eberhardt, responsable du Foyer de Poissy, qui reflète la tendance traditionaliste, sera l'un des membres actifs de ce lobby hétérogène.

Rome a pu vouloir prendre la main car « le P. Finet a des difficultés à exprimer ses choix définitifs quant aux statuts ». Les artisans en seront un moine bénédictin, Dom Mayer, secrétaire de la Congrégation des religieux, et un Canadien, Mgr Huot, qui sera l'homme de terrain, venant même à Châteuneuf pour voir ce qui se passe, en se faisant inscrire sous un faux nom à une retraite. Cette démarche donne bien la mesure de la difficulté du Vatican à obtenir des informations et la suspicion qui pèse sur le P. Finet.

En tout cela, Marthe est mise hors jeu. La méfiance dont les grands voyants sont traditionnellement l'objet au Vatican, par prudence, trouve une nouvelle illustration. Ce climat permet d'activer certaines contre-vérités. L'administration vaticane est mal informée. La relation Finet-Larrive se détériore. Quand le P. Finet interroge son mandataire sur l'avancement du dossier, celui-ci ne lui répond pas, prétextant que « c'est couvert par le secret pontifical ». En fait un coup de force se prépare visant d'une part à destituer le P. Finet et d'autre part à transformer le Mouvement en congrégation religieuse alors qu'elle regroupe une écrasante majorité de laïcs.

D'autres épreuves

Au cours de ces années-là, dit-on, les agressions

sataniques dont Marthe est la victime deviennent plus fréquentes et plus rudes. « Le démon la frappait atrocement et cherchait à lui faire croire [...] qu'elle-même était une gêne⁵. » Les attaques physiques ne cessent pas :

Il s'acharnait de plus en plus contre elle, tantôt s'en prenant aux objets qui l'entouraient, tantôt à son propre corps, mais surtout il essayait d'atteindre les fibres les plus intimes de son être [...]. Il cherchait à la troubler, essayant notamment de la convaincre de l'inutilité de ses souffrances [...], l'engageant même à quitter sa ferme pour cesser d'être une gêne pour le travail de Dieu⁶.

Ses visiteurs ou visiteuses habituels savent que, certaines semaines, Marthe est si fatiguée qu'elle ne peut voir personne. Tout simplement, elle n'en a plus la force. Ce n'est pas cette fois le démon qui est responsable mais son état de santé. Elle décline. « Je me souviens qu'au cours de l'année 1980, elle était presque toujours très fatiguée, m'a dit Marie-Louise Chaussinand. Pourtant elle ne laissait rien paraître. »

1979 – Le premier livre sur Marthe Robin

Le P. Finet refuse de recevoir Jean-Louis Ruchon, correspondant de presse dans la région (*Le Dauphiné libéré*) qui enquête sur le cas Marthe Robin. Pour contourner la difficulté, le journaliste décide de s'inscrire sous une fausse identité à une retraite. Il parvient ainsi à accéder à la chambre de Marthe dans le cadre des visites qui sont organisées pour les retraitants. Dans son

ouvrage, il livre un compte rendu de cette rencontre. C'est l'occasion de découvrir Marthe égale à elle-même, spontanée, lucide, délicate et d'une grande profondeur.

Jean-Louis Ruchon prend la parole après que Marthe l'eut salué d'un « Bonjour monsieur ».

— Je suis heureux, dis-je, de me trouver près de vous, il y a longtemps que je souhaitais vous rencontrer7...

— Vous faites la retraite ?

— Oui, c'est avant tout, pour moi, l'occasion de vous rencontrer.

[...] Je constate d'après les premières paroles échangées qu'elle ne soupçonne pas mon mensonge sur mon identité.

— Je dois vous dire, mademoiselle, que je suis journaliste.

— Ah ! Je n'aime pas beaucoup les journalistes...

La réponse me surprend à moitié, je poursuis cependant.

— Pour quelles raisons n'aimez-vous pas les journalistes ?

— Ils parlent trop, ils disent beaucoup trop de choses...

— C'est leur métier, ne faut-il pas servir la vérité ?

Silence de Marthe. Elle reprend :

— Toute vérité n'est pas bonne à dire.

— Voulez-vous dire qu'il faut dissimuler certaines choses ?

— Cela est parfois utile. Que feriez-vous, que penseriez-vous si l'on publiait des choses sur

vous, votre famille, des êtres qui vous sont proches ?

— Je me suis souvent posé la question, lui dis-je, mais je crois qu'il faut servir la vérité avant tout, même si cela doit être quelquefois pénible... Qu'en pensez-vous ?

— Il faut compter avec la grâce divine...

Je lui demande tout net :

— Vous n'aimez pas que l'on parle de vous, que l'on écrive sur vous ?

— Non, parce que ce n'est pas permis... Il faut respecter la personne humaine.

À cet instant quelques coups sont frappés à la porte, signe de la fin de notre entretien [...]. Je me lève et avant de lui dire au revoir, je lui demande si je pourrai la rencontrer à nouveau :

— Si Dieu le veut, me répond-elle, et avec la permission du Père⁸.

Ce face-à-face inattendu ne manque pas de saveur. Marthe est détendue, attentive sans être sur la défensive. Pour elle, la vérité n'est pas un simple concept journalistique, elle ne peut être atteinte pleinement que par « grâce divine ». Comme à son habitude elle élève la discussion pour aller à l'essentiel. Ce que l'on nomme couramment vérité n'est-il pas, selon le proverbe auquel Marthe emprunte sa réponse, toujours bon à dire ? Elle va plus loin quand elle explique à Jean-Louis Ruchon qu'elle n'est pas tout à fait libre de parler d'elle. Il faut en passer par le P. Finet (la règle d'obéissance) mais il convient également que Dieu soit d'accord. Pour autant, elle n'est pas fermée à la discussion.

L'enjeu – le rapport de Marthe avec l'information

journalistique – est remarquablement situé et la question se pose de savoir si elle a réellement souhaité la disette médiatique que le P. Finet lui a imposée. La veille de sa mort, le 6 février 1981, Philippe Madre, modérateur général d'une communauté charismatique, vient lui demander un conseil. Il lui parle de son expérience « où l'adoration soutient les soins ». Ce n'est pas une illusion bigote : la prière peut aider à la guérison du corps. Il y a des résultats.

Philippe Madre interroge Marthe : « Croyez-vous qu'il est bon d'utiliser les médias pour témoigner de ce que nous vivons, particulièrement sur la guérison de l'homme ? » Il ne fait pas allusion aux médias religieux qui parlent depuis longtemps des « prières de guérison » mais des médias grand public. Marthe répond sans hésiter : « Oui. Les gens l'attendent plus qu'on ne le pense9. »

Elle n'est donc pas opposée sur le principe à une certaine médiatisation même sur un sujet aussi délicat que l'influence de la prière sur la maladie. N'est-elle pas bien placée pour en juger ? Sa position est ouverte. Non rigide. En quête d'adaptation.

Le livre de Jean-Louis Ruchon a été publié par un éditeur local malgré de multiples pressions. Et il sera soumis à un feu de critiques excessives de la part du P. Finet et du cercle qui parleront une fois de plus de scandale comme chaque fois qu'une présentation ne reprend pas *in extenso* le discours officiel.

Il faut dire aussi que la rumeur selon laquelle Marthe serait une enfant illégitime refait surface.

Si le père avait accueilli avec joie la naissance d'un garçon le 16 janvier 1896, il n'en fut pas de même

six ans plus tard, lors de la venue au monde de Marthe, écrit Jean-Louis Ruchon. De proches voisins, cousins des Robin, rapportèrent qu'une querelle opposa le père et la mère. On ne saura jamais les raisons exactes de cette dispute conjugale dont les échos n'eussent sans doute jamais dépassé les limites de la ferme, si Joseph Robin n'avait chassé son épouse de la maison. Celle-ci trouve refuge avec le nouveau-né chez ses parents. C'est finalement sur l'insistance de ces derniers que Joseph Robin consentit à reprendre femme et enfant à la ferme¹⁰.

Lorsque le livre parut, personne n'osa, semble-t-il, en parler à Marthe. Un membre de la famille s'y décida finalement sans trop entrer dans les détails. « Cela lui a fait beaucoup de peine, témoigne cette petite-nièce. Comment oser dire, comme on l'a fait par la suite, qu'elle était persuadée d'être une enfant illégitime ? C'est totalement faux. »

Le Foyer de Châteauneuf-de-Galaure prend l'affaire au sérieux et diligente discrètement une enquête. L'affaire aurait pu en rester là, si elle n'avait pas rebondi en 2006 avec l'ouvrage du P. Peyrous et de Marie-Thérèse Gille, membre du Foyer :

Le bruit a couru dans la famille et dans le pays que Marthe n'était pas la fille légitime de son père. Elle-même en aurait été persuadée. Mais, si plusieurs témoignages vont dans le sens d'une conception illégitime de Marthe, ils ne permettent pas d'acquiescer à une certitude complète sur ce point. Quoi qu'il en soit, il semble certain que le père a

pardonné à sa femme, si aventure il y a eu. Il a reconnu Marthe comme sa fille¹¹.

La plupart des responsables de Foyers ignoraient tout de cette affaire et furent frappés d'étonnement lorsque Marie-Thérèse Gille leur révéla les dessous de ces suppositions à la tribune de l'assemblée des Foyers. Certains prêtres parmi les plus anciens ignoraient l'existence même de la biographie de Jean-Louis Ruchon, tant le silence avait été bien gardé ! Pourquoi de telles cachotteries ?

Nul n'ignore que les révélations de ce type ne sont démontrées que par des tests ADN. Dans le cas de Marthe, il aurait fallu faire des prélèvements post mortem. Si l'information est aussi importante que l'indiqueraient cette diffusion solennelle et le lieu choisi, n'aurait-il pas fallu pratiquer de tels tests avant de divulguer ce qui reste pour l'heure une insinuation ?

Une autre rumeur a fait surface, véhiculée cette fois au sein même du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure. Un prêtre proche du P. Finet raconte que le nom de Marthe Robin est souligné en rouge sur le registre d'état civil. Cela indique, précise-t-il, un soupçon de syphilis et donc sa dangerosité éventuelle. Le débat est relancé... Le jeu des suppositions continue ! N'y avait-il pas un ouvrier agricole atteint de ce mal ? Les enquêteurs diocésains œuvrant dans le cadre de la préparation du procès en béatification de Marthe Robin sont même allés vérifier ce point sur les registres d'état civil d'un village voisin. Nous avons nous-même vérifié et pouvons affirmer que cette rumeur est totalement infondée. Sur les registres de Châteauneuf-de-Galaure, aucun trait rouge ne figure sous le nom de Marthe Robin ; en revanche, un homme était

bien atteint de la maladie.

L'identité des Foyers menacée

Le 21 novembre 1979, le cardinal Renard, archevêque de Lyon, se rend à Châteauneuf-de-Galaure, en compagnie d'un représentant du Vatican, pour présenter à Marthe une nouvelle organisation du Mouvement, et lui demander ce qu'elle en pense. Marthe ne manque pas de faire valoir un certain nombre d'observations qui ressemblent fort à des désaccords. Le P. Bernard Peyroux précise :

En fait, on lui a lu des textes qu'on ne lui a pas expliqués. Elle a demandé des changements importants. On lui a répondu que Rome le voulait ainsi et que c'était définitif : « Il y a des points sur lesquels je disais non, on me répondait : "Oh ça, non, c'est le Saint-Siège, vous ne pouvez pas le changer." Elle avait voulu notamment modifier toute la troisième partie. [On] lui avait répondu : « C'est Rome... Secret pontifical. » Elle n'avait pas eu le droit d'en parler à quiconque. En réalité les textes qu'on lui avait lus étaient déjà en cours d'impression¹² !

Il ne s'agissait donc pas d'une concertation mais d'une information préalable et secrète. Et surtout, comme le souligne le P. Peyroux, cela préparait l'étape suivante : « Le document sera mis sous le nom de Marthe, ce qui permettait de penser qu'elle était d'accord¹³. »

Le 17 décembre suivant, le P. Finet annonce par courrier à tous les Foyers sa décision de transformer le Mouvement en un institut religieux. « Il avale la

couleuvre », me dira crûment un de ses proches, qui pense que cette manœuvre lui a été imposée. La solution est en contradiction avec ce que sont les Foyers qui rassemblent environ 700 membres dont seulement 10 % de religieux. Le P. Jacques Ravanel m'a expliqué :

Le P. Finet ne m'avait jamais dit que nous formions une communauté de religieux. Dans cette lettre c'était l'inverse de tout ce qu'il nous avait annoncé. Il suivait ses idées. Il avait évolué...

Personne dans le Mouvement n'avait imaginé un tel scénario.

Le P. Finet trahit Marthe en acceptant de transformer les *Foyers de Charité* en ordre religieux, ce à quoi elle est tout à fait opposée. Sans doute peut-il, à ce moment-là, réfléchir au « texte fondateur » qu'il n'a pas voulu détruire comme Marthe le souhaitait, texte dans lequel Jésus précise à propos du rôle du guide spirituel de Marthe : « Il ne pourra jamais rien faire sans toi, ni loin de toi. »

Plus tard, ce n'est pas lui, comme on le verra, qui sauve l'identité du Mouvement, mais un certain nombre de prêtres, fondateurs de Foyers, que Marthe soutient et appuie. Cette série d'événements mérite d'être rendue publique afin de mieux mesurer les affrontements qui se sont déroulés dans les mois précédant la mort de la voyante.

Le début de la mise en œuvre officielle de la transformation des Foyers, jugée nécessaire par certains au Vatican, intervient au début de l'année suivante. Le timing communicationnel est bien réglé puisque la nouvelle éclate en février 1980, lors d'une des deux

retraites annuelles proposées aux pères des Foyers.

Le P. Finet apprend par un courrier du cardinal Pironio, responsable de la Congrégation des religieux, qu'il est déposé – démissionné – et nommé à titre honorifique Monseigneur. « C'est sa médaille en chocolat », m'a dit un membre désabusé. Le P. Finet est autorisé à rester sur place à Châteauneuf mais il est dessaisi de tout pouvoir de direction.

Dans la même semaine, le cardinal Renard se rend à Châteauneuf-de-Galaure pour annoncer aux pères présents la nouvelle qu'ils connaissent déjà. Ils sont réunis dans une salle où ils patientent durant trois quarts d'heure. « Il régnait un silence total, écrasant... Je n'ai jamais connu de ma vie une telle situation », m'a confié un des participants. Un mélange de colère et d'écœurement. L'atmosphère est lourde. Les pères ont le sentiment d'avoir été piégés. Ils écoutent le cardinal¹⁴ qui leur annonce qu'il est nommé directeur des Foyers et que le P. Larrive (absent à ce moment-là) est son vicaire-général qu'il charge de la direction du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure. S'ensuit la présentation des statuts.

La parole est donnée à la salle. Rares furent les intervenants. « Nous étions consternés et ébahis », confie un des prêtres présents. Le P. Wolfram se lève et déclare simplement : « L'ambiance dit bien l'absence d'accord avec une pareille mesure. » L'essence même du Mouvement est bafouée par la création d'une communauté religieuse, qui exclut par voie de conséquence les laïcs.

Le bateau tangue dans la tempête. Les vents contraires sont violents. Marthe est désemparée mais pas découragée. À Mgr Chabert, évêque de Perpignan, elle

confie : « Je n'ai plus qu'à partir chez les fous ! Qu'ai-je fait, moi, pauvre vieille perdue dans la campagne au milieu d'un pré ? [...] Je ne faisais rien de mal... Si j'ai fait du mal qu'on me le dise. » Elle a 78 ans.

Marthe revient dans le jeu

Le rejet par le Mouvement des décisions du Vatican est total. Et sans la moindre équivoque. Le P. Larrive ne fera pas de vieux os à Châteauneuf.

« Il rend visite à Marthe. Il en sort en colère », dit-on. Marthe lui dit qu'elle ne veut plus le revoir dans sa chambre. « On mit même à la ferme, en permanence, un membre du Foyer pour lui interdire l'accès¹⁵. » C'est dire le climat qui règne. Le P. Larrive en tire rapidement les conséquences. Il s'en va en mars en prononçant des paroles menaçantes¹⁶. Son aventure à la tête des Foyers n'aura duré que quelques semaines. La décision du Vatican n'est pas appliquée. Aucun successeur n'est nommé à la place du P. Larrive.

Dès la mi-février 1980, le P. Wolfram, responsable du Foyer d'Ottrott (Alsace), adresse une lettre à tous les Foyers où il présente dans une colonne les faits, dans une autre et en parallèle ses observations. Le cardinal Renard tente de garder la main. Il interdit toute réunion en France... Pour contourner cette décision, quelques responsables se rencontrent au Foyer de Bex en Suisse.

L'évêque de Valence monte au créneau et engage les Foyers à se défendre. Une quinzaine de responsables se réunissent cette fois en France, à Ottrott, au printemps 1980. Les P. Wolfram et Cotte mettent au point un premier document synthétique et très court (une page) qui s'intitule tout simplement *Les 10 points*. « Nous

voulions, m'a expliqué le P. Wolfram, répondre en fait à une seule question : qui sommes-nous ? Nous avons donné des réponses très courtes et précises en nous posant 10 questions. »

Un consensus s'est aussitôt formé parmi les personnes présentes à Ottrott, qui se retrouvent dans ce texte explicitant leur pratique quotidienne et l'esprit du Mouvement. Le P. Wolfram ajoute : « Les réponses nous ont semblé très justes et nous avons décidé de les montrer au P. Finet et à Marthe. »

Le P. Finet se retrouve ainsi sur le devant de la scène. On lui lit le document et il accepte qu'il soit présenté à Marthe. Il en était tout « requinqué », m'a confié le P. Wolfram. La sortie de crise est maintenant envisageable.

Un groupe composé des PP. Finet, Ravanel, Wolfram, d'Heu et Oury se présente en avril 1980 dans la chambre de Marthe qui va authentifier le document d'Ottrott, m'a dit le P. Wolfram.

Le P. Finet prend la parole :

— Je vais nommer un conseil, dit-il en s'adressant à Marthe.

— Il est là votre conseil, lui répond-elle en désignant les prêtres présents.

— Je vais rassembler la communauté, ajoute-t-il.

— Pas sans vos pères, précise Marthe en désignant les prêtres présents.

— Je vais écrire au cardinal Pirinio...

— Pas sans vos pères, répète Marthe.

La mise au point que Marthe administre au

P. Finet est tout à fait claire. Le conseil doit dorénavant avoir une place centrale dans le système de décision¹⁷. Le P. Finet ne doit plus agir seul.

Marthe n'est pas rigide, faut-il encore le souligner ! Elle s'adapte parce qu'elle a compris que la mise en place de statuts cohérents avec le Mouvement qu'elle a suscité est devenue indispensable. Elle donne son accord à un texte qui reflète l'expérience des Foyers qu'elle a souhaités. Elle suggère une méthode de travail à la fois collégiale et consensuelle qui permette d'éviter les errements précédents. Il ne convient pas d'imposer ou de plaquer des statuts depuis l'extérieur, comme cela a été fait mais de préserver, à travers un consensus et l'émergence d'une décision collective, l'originalité de la communauté vivante.

Les 10 points deviennent de fait le texte de base sur lequel toutes les réflexions seront ensuite construites. Ce document mérite d'être rendu public, pour mieux comprendre le Mouvement qui a été impulsé et le cadre dans lequel vivent ses membres.

Il y est dit que « les Foyers de lumière, de charité et d'amour veulent être des familles » et qu'ils s'inspirent de « la communauté chrétienne telle qu'elle est décrite dans le Nouveau Testament ». Le souci est clair de s'ancrer à la fois dans l'histoire de l'Église et dans ce qui a fait son originalité et sa force primitives.

La vie commune est fondée sur l'enseignement apostolique et la communion fraternelle, c'est-à-dire « le partage des biens spirituels, intellectuels et matériels » dans « l'allégresse et la simplicité du cœur ». Les laïcs peuvent être des hommes ou des femmes, des célibataires ou des couples.

« Ces familles sont constituées de baptisés », ce

qui signifie que seuls les catholiques ont qualité pour être membres d'un Foyer. Il doit y avoir impérativement au moins un prêtre. Sa présence est indispensable. Il a une fonction de direction. Il « annonce avec la communauté et à travers elle, la Parole de Dieu à tous ceux qui sont accueillis au Foyer ». Ce souci d'ouverture est explicité. L'accueil est indissociable de « l'annonce de la parole de Dieu » qui peut « revêtir des formes multiples » mais prend prioritairement la forme de « retraites de six jours. »

Le prêtre responsable du Foyer doit se considérer comme « un père dans sa famille » et « un semeur ». À travers lui, le Foyer est relié à l'évêque du lieu, c'est-à-dire géographiquement et institutionnellement à l'Église catholique. La hiérarchie est celle d'une famille, encore faut-il bien sûr s'entendre sur la notion de « famille » qui n'est pas clairement définie.

Chaque membre a « vocation à la sainteté » en s'inscrivant dans un agir qui exclut un repliement sur soi ou une volonté d'indépendance vis-à-vis de l'Église. À l'étranger, les Foyers doivent savoir s'adapter aux réalités locales en gardant ce même état d'esprit. Pris dans leur ensemble « les foyers tout en étant autonomes les uns par rapport aux autres ont entre eux des liens étroits de fraternité effective. »

Ce projet, qui reflète une expérience commencée en 1936 avec le Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, diffère de ce qui est avancé par le Vatican et que le P. Larrive a tenté, mais sans succès en raison des oppositions qu'il a rencontrées, de mettre en place. Le Vatican, qui avait été insuffisamment informé par le P. Larrive et ses amis, en tire les conséquences.

La réaction de ces prêtres¹⁸ des Foyers qui ont

voulu sauvegarder l'authenticité du Mouvement porte ses fruits. Face à une telle conjoncture, que l'on peut qualifier de fronde, le cardinal Renard prend du recul :

Nous avons eu le souci permanent tout au long de la crise, m'a expliqué le P. Wolfram, de présenter notre groupe comme étant les éléments modérés dignes de confiance et de mettre le cardinal Renard en situation d'arbitre entre les agresseurs et les agressés, et non point agresseur lui-même. Hélas, il n'a pas saisi la perche tendue...

Mgr Marchand, l'évêque du lieu, redevient l'interlocuteur naturel des Foyers. Le P. Finet retrouve la place qui était la sienne dans le quotidien du Mouvement. Jusqu'à sa mort, le 14 avril 1990, à l'âge de 92 ans, il en restera la figure tutélaire, admiré et respecté.

Un article qui fait pleurer Marthe

L'hebdomadaire *France-Dimanche* revient sur le cas Marthe Robin à l'occasion de la semaine de Pâques (1980). C'est devenu un « marronnier¹⁹ », comme on dit dans le langage journalistique. Cette fois Marthe reçoit près de 600 lettres à la suite du reportage qui lui est consacré. Elle découvre que les lecteurs la considèrent d'abord comme une diseuse de bonne aventure.

Une proche parente m'a confié : « Lorsqu'on lui lisait le courrier, elle pleurait sur la misère du monde que lui renvoyaient les lettres ». Marthe est choquée parce que les journalistes ne voient, dit-elle, que le côté magique et superstitieux au détriment de la dimension spirituelle de sa vie.

Le choc produit par un tel regard extérieur, celui d'un non-croyant, est brutal. La bulle dans laquelle vit Marthe et la communauté qui l'entoure éclate. Le résultat est de faire monter d'un cran le degré de méfiance vis-à-vis de la presse en général et des journalistes en particulier.

« Dites ce que vous vivez »

Mais revenons à ce qui se passe au sein du Mouvement en cette année 1980. Le P. Finet doit maintenant travailler avec les quatre pères exécutifs qui forment son conseil. Ce changement radical ne pouvait pas être aisé. Il s'y est mis « bon gré mal gré car il n'avait pas l'habitude de travailler en équipe », m'a dit le P. Wolfram qui précise : « Tout a été fait avec le P. Finet. »

C'est là, peut-on dire sans tomber dans la mièvrerie, un cas remarquable de réconciliation et d'adaptation que les organisations expérimentent rarement. Des personnes meurtries par ce qui s'était passé dans leur dos ont su surmonter leurs différends pour travailler ensemble en reprenant tout depuis le début et par le bon bout. Un conseil élargi remplace le premier conseil qui accueille les PP. Colon, Bondallaz, Tierny et Van der Borcht.

La question des statuts est maintenant sur les rails. Aux prêtres qui y travaillent, Marthe donne une seule consigne : « Dites ce que vous vivez ! » Ce qui signifie que le Mouvement a trouvé, comme elle le souhaitait, son originalité et sa force dans l'action et l'expérience. Un jour Marthe a dit au P. Ravanel à propos des erreurs du Vatican : « On s'est trompé de porte et

puis voilà ! »

La fin de sa vie

Sa vie reste marquée par le sceau de la souffrance. Les années que Marthe vient de vivre ont été particulièrement éprouvantes tant moralement que physiquement. Les conflits au sein de la communauté l'ont meurtrie. Le démon, dit-on, a redoublé ses attaques. Le P. Finet affirme qu'au début du mois de novembre 1980, « la colonne vertébrale de Marthe a été tordue par le démon, ce qui n'empêche pas le démon de la secouer dans tous les sens²⁰. »

L'expertise impossible

Mgr Marchand, évêque de Valence, demande dans le plus grand secret à Marthe de subir des examens médicaux. L'heure est venue de faire un bilan complet de son état physique... Elle accepte. Une place est retenue dans un établissement hospitalier à Lyon où elle doit entrer au printemps de l'année 1981.

Pourquoi cette décision maintenant ? Interrogé par nos soins, Mgr Marchand n'a pas souhaité répondre. Y avait-il une nouvelle urgence ? À moins qu'une prise de conscience n'ait émergé : il fallait que Marthe dispose d'un solide dossier médical...

Quoi qu'il en soit, il est trop tard. Marthe allait être emportée par la mort avant que les médecins puissent analyser la situation singulière dans laquelle elle vivait depuis près de cinquante ans, sans manger ni boire.

Il est impossible de dire aujourd'hui avec certitude de quelle maladie elle souffrait. Diverses hypothèses ont été émises. Il est fait état, dans le dossier pour la cause de

béatification, de la maladie de Von Economo, une affection inflammatoire des centres nerveux, ce qui ne fait que reprendre la conclusion du docteur Assailly²¹. D'autres diagnostics ont été émis : encéphalite épidémique, sclérose en plaque²²... Il est clair qu'on ne s'est guère donné les moyens de savoir.

Le statut des Foyers

À la fin du mois de janvier 1981, le « conseil » se réunit à Châteauneuf-de-Galaure. Le P. Wolfram rencontre Marthe le 28 janvier. Il ne se souvient pas d'être resté aussi longtemps avec elle. Sa visite dure deux heures.

Nous avons un vaste tour d'horizon à faire, m'a-t-il expliqué. Sur les Foyers soufflait la tempête. La division habitait le Foyer de Châteauneuf. Rapports et dénonciations étaient envoyés quotidiennement à Lyon et à Rome. Nulle solution simple ne se présentait. Marthe en était très affectée. Moi aussi, comme beaucoup...

Un rayon de soleil paraît enfin à l'horizon. Le mardi 4 février 1981, le P. Jacques Ravel de retour d'une mission au Vatican transmet à Marthe la réponse du Conseil pontifical des laïcs : « On peut vous accueillir chez nous. » Une porte s'ouvre.

L'alliance hétéroclite qui s'était formée avait abusé les plus hauts dignitaires de l'Église. Cette page est définitivement tournée. Le P. Wolfram conclut : « Dieu a voulu créer une nouvelle œuvre dans le monde. Il fallait nous tenir à ce qui était en train de se faire alors que

d'autres avaient voulu le détruire. »

Marthe n'aura pas le bonheur de voir cette démarche aboutir. Elle décédera cinq ans avant que le Vatican ne reconnaisse les Foyers comme « Association privée de fidèles laïcs de caractère international ». En revanche, elle sait que les pères sont impliqués dans une vraie démarche collective et n'a de cesse de prier pour que cette recherche aboutisse.

1- Seule la biographie de Bernard Peyrous livre quelques éléments épars sur cette période.

2- Bernard Peyrous et Marie-Thérèse Gille, « Itinéraire spirituel de Marthe Robin », in *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, op. cit., p. 144.

- 3- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 330.
- 4- Ibid.
- 5- Raymond Peyret, *Marthe Robin, la Croix et la Joie*, *op. cit.*, p. 157.
- 6- *L'Alouette*, août-septembre 1981, p. 75.
- 7- Ce qui est exact puisqu'il avait précédemment demandé, en se présentant comme journaliste, une autorisation au P. Finet qui la lui refusa.
- 8- Jean-Louis Ruchon, *L'énigme Marthe Robin ou l'étrange dossier des stigmatisés*, A. Lefeuvre, 1979, p. 154-156. Le père invoqué est le P. Finet.
- 9- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 206.
- 10- Jean-Louis Ruchon, *op. cit.*, p. 44.
- 11- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 24.
- 12- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 333.
- 13- Ibid.
- 14- Il est accompagné par le P. Marie-Dominique Philippe, fondateur de la communauté Saint-Jean.
- 15- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 334.
- 16- Ibid.
- 17- Il se réunira tous les deux mois jusqu'à l'adoption des nouveaux statuts (1988).
- 18- Il s'agit des PP. d'Heu, Oury, Ravanel, Bonnafous, Cotte, Renorkens, Tierny, Ossemann, Wolfram qui furent rejoints par les PP. Bondallaz, Lucas et Kargl.
- 19- Un sujet repris à une certaine date chaque année.
- 20- *L'Alouette*, mars 1986.
- 21- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 155-157.
- 22- Gonzague Mottet, *op. cit.*, p. 158.

Les circonstances étranges de sa mort

Dans la semaine du 26 au 31 janvier 1981, Marthe se met à beaucoup tousser. Sur ce point tous les témoignages concordent sans que l'on sache exactement de quoi elle souffre. Très vraisemblablement d'une bronchite aiguë. Les quintes de toux augmentent, constate-t-on au fil des jours.

Au début du mois de février, il faut annuler certains rendez-vous car la malade est trop fatiguée. Marie-Louise Chaussinand, l'infirmière de l'école de garçons et membre de la communauté, s'inquiète lors d'une visite à la ferme de l'état de santé de Marthe. Elle essaie de lui faire comprendre qu'il est nécessaire, urgent même, qu'elle se soigne et évoque la pose d'une perfusion ainsi que la visite d'un médecin. Mademoiselle Chaussinand m'a raconté comment Marthe avait refusé cette aide en ajoutant à propos de la perfusion : « Il me l'arrachera. » « Il », c'est le démon.

Depuis plus de quarante ans, Marthe refuse de se soigner, mais ce qui est alarmant cette fois, c'est son état : elle est épuisée, au bout du rouleau comme on dit vulgairement. Une évidence s'impose : elle va très mal.

Son souhait est pourtant respecté. Aucune disposition particulière n'est prise. Nul ne juge bon de lui imposer quoi que ce soit sur le plan médical. Nul ne

songe qu'elle puisse mourir et on n'écoute pas l'infirmière.

Le mardi 3 février, une petite-nièce de Marthe, Marie-Hélène Gaillard, doit se rendre avec quelques membres de la famille à la ferme. « J'ai été décommandée par téléphone en raison de l'état de santé de ma grand-tante », m'a-t-elle indiqué. Cette interdiction de voir Marthe peut sembler cruelle. Jusqu'au dernier moment, les membres du cercle et certaines personnes venues de l'extérieur la visitèrent. Était-il impossible d'accorder à des membres de la famille quelques instants au moins pour voir leur parente ? Ce fut sans doute, d'un point de vue humain, très douloureux pour Marthe.

Un grand cri dans la nuit

Nous voici parvenus au jeudi 5 février. « Il semble qu'elle était brûlante de fièvre. La gorge était complètement sèche, la toux n'arrêtait pas de la secouer, elle gémissait de temps en temps », raconte la chronique. En début d'après-midi, des membres du Foyer se réunissent dans sa chambre et prient avec elle. L'évidence s'impose qu'elle va mal mais personne n'envisage le pire. Toutes les visites extérieures sont annulées, sauf celle du docteur Philippe Madre, un des responsables de la communauté du Lion de Judas et de l'Agneau immolé (future communauté des Béatitudes).

Elle le reçoit au milieu de l'après-midi. Il s'entretient assez longuement avec elle. À un moment, il l'entend chuchoter dans une plainte à peine audible : « Je n'en peux plus... » Le docteur Madre raconte : « Nous avons voulu nous retirer mais elle a poursuivi l'entretien comme si de rien n'était. »

Vers 17 heures, Marie-Louise Chaussinand rencontre à nouveau Marthe qui lui déclare, alors qu'elles sont toutes les deux seules dans la chambre : « Il m'a dit qu'il me jouerait un mauvais tour. » « Il », bien sûr, c'est toujours le démon. Mademoiselle Chaussinand m'a assuré qu'elle n'avait jamais vu Marthe aussi fatiguée que ce jour-là.

Un autre membre du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, Marie-Thérèse Gille, rend visite à Marthe qui accepte, malgré sa fatigue, de dicter son courrier. L'exercice est visiblement difficile. La malade prend sur elle pour répondre aux lettres en attente. Il y en a une vingtaine. Elle aura fini, notons-le, sa vie terrestre en terminant son courrier. Toutes les personnes qui se sont adressées à elle auront reçu une réponse...

En tout début de soirée, un groupe de familiers se réunit dans la chambre pour prier auprès de son lit. Ils sont six : le P. Finet, Émile Barrès, une de ses assistantes, Marie-Thérèse Gille, le directeur de l'école de garçons de Saint-Bonnet, Louis Darbouret, et les deux gardiennes, Henriette Portier et Thérèse Risoan. Ils récitent le chapelet et quittent Marthe entre 22 heures et 22 h 15.

À leur départ, le P. Finet ferme la porte. Tout le monde quitte la ferme à l'exception, bien sûr, d'Henriette et Thérèse qui passent la nuit là-haut comme d'habitude.

Un grand cri en provenance de la chambre a été entendu dans la nuit, dit-on. Puis plus rien. Pas même la toux de Marthe.

Le lendemain, vendredi 6 février, Marthe est laissée seule comme cela arrive communément. Elle demeure enfermée dans sa chambre. Le P. Finet vient la voir habituellement à 17 heures. Ce jour-là, il est quelque peu retardé et arrive à la ferme vers 17 h 30. En ouvrant

la porte de la chambre, il découvre le corps étendu par terre sur les coussins, à angle droit par rapport à l'axe du lit. La tête se trouve près du lit.

Le P. Finet constate que la chambre ne se présente pas dans son état habituel : chaises renversées et coussins dérangés. Il faut ajouter deux autres éléments matériels qui n'ont pas été rendus publics jusqu'à aujourd'hui : d'une part la présence dans la chambre d'une bassine contenant du méléna ainsi que du papier journal, d'autre part le fait que Marthe porte des chaussons aux pieds. Les médecins savent que « le méléna prouve l'évacuation par l'anus de sang, pâteux et nauséabond mélangé ou non aux selles. La couleur, la consistance et l'odeur montrent que l'hémorragie se situe relativement haut dans le tube digestif... ».

Le P. Finet touche le corps qui est froid, constate-t-il. Aussitôt, il appelle Henriette, qui accourt. Ils replacent Marthe dans son lit. Un phénomène étrange se produit à ce moment-là. En portant le corps, il entend, affirme-t-il, Marthe lui dire : « Il m'a tuée ! » Sur le moment, le P. Finet est sûr de percevoir vraiment des paroles sortant des lèvres de Marthe. « Il », c'est, encore et toujours, le démon bien sûr.

Le guide spirituel est dès lors persuadé de se trouver face à une intervention satanique. Il n'a pas le moindre doute : le démon est responsable de tout ça. Mais les deux gardiennes présentes sur place ne le confirment pas. Henriette « n'a rien entendu » et Thérèse affirme qu'elle « ne sait rien ».

Le P. Finet ne veut pas croire que la mort est définitive : « Je me suis dit : la Sainte Vierge va nous la rendre », confiera-t-il plus tard à Louis Darbouret. Une singulière opération débute. Marthe est maintenant dans

son lit. Deux couvertures supplémentaires sont placées sur le cadavre pour faciliter son réchauffement. Le P. Finet prie avec Henriette d'abord, puis seul, dans l'espoir qu'elle revienne à elle.

Le temps passe et il doit se rendre à l'évidence : Marthe est morte. Le P. Finet demande alors à Henriette de ranger la chambre : les chaises, les coussins, la bassine... Il appelle aux alentours de 19 h 30 deux membres de la communauté, les PP. Bondallaz et Colon. Ce dernier qui est, rappelons-le, médecin de formation, confirme le décès. Pour le P. Finet, cela ne fait aucun doute : le démon a tué Marthe Robin. C'est ce qu'il dit et redit à tous ceux qui l'interrogent et cette version s'impose sur le moment sans difficulté apparente.

Le docteur Andolfatto, installé à Châteauneuf-de-Galaure, est requis. Il prévient le docteur Sallier, un ami du Foyer habitant le village voisin de Saint-Uze. Celui-ci se rend également à la ferme. Le docteur Andolfatto constate peu après 20 heures la mort de Marthe et fait les formalités nécessaires.

La maigreur de la défunte est extrême. Marthe pèse moins de 40 kilos. Sa colonne vertébrale semble très endommagée. L'intérieur de la bouche retient tout particulièrement l'attention des médecins. L'un d'eux dira qu'elle présente un palais de brochet. Il est clair que le corps de Marthe s'est profondément modifié à la suite du régime qui a été le sien pendant cinquante ans.

Le visage de Marthe présente « un aspect assez impressionnant », m'a-t-on dit. La bouche est « très largement ouverte ». Parmi les premiers témoins, certains y voient « les indices d'une mort violente » ou « brutale ».

L'évêque de Valence, Mgr Marchand, est à son tour

prévenu. Il arrive sur place vers 22 heures. Entre-temps la bouche de Marthe a été refermée, comme il se doit, mais avec « beaucoup de difficulté ». Elle reste d'ailleurs légèrement entrouverte, à ce moment-là ; on a glissé du coton entre les lèvres à l'intérieur de la bouche. La famille sera la dernière informée et pourra se recueillir auprès de Marthe aux alentours de 23 heures.

La nuit même, les deux gardiennes, Henriette Portier et Thérèse Rissoan, aidées de Marthe Brosse (qui est une petite-nièce de Marthe), procèdent à la toilette mortuaire à partir de minuit. Elles laissent les jambes repliées sous les cuisses car, bien qu'elles aient pu les déplier partiellement, « elles revenaient dans la position initiale », m'a-t-on précisé. Le corps a gardé une incontestable souplesse, vingt-quatre heures après le décès, en dépit de la paralysie affectant les jambes.

La défunte est revêtue, comme elle le souhaitait, d'une robe blanche. Il s'agit en fait d'une aube neuve, m'a-t-on confié, telle qu'on en mettait à l'époque « aux élèves de la classe de 5^e de l'école de filles », lorsqu'elles faisaient leur *profession de foi*.

Le chapelet, qui se trouve dans son lit et dont elle ne pouvait se servir en raison de la paralysie de ses membres supérieurs, est mis entre ses mains. Plus tard, il sera remplacé par un autre chapelet béni par le pape Jean-Paul II.

Une fois la toilette mortuaire terminée, Marie-Louise Chaussinand, l'infirmière de l'école de Saint-Bonnet, et Marthe Brosse restent seules à veiller Marthe dans la chambre jusque vers 2 heures du matin.

Les visites des proches pourront avoir lieu à la ferme les deux jours suivants. Des fleurs sont apportées et laissées dans la chambre, et notamment sur la

commode, comme en témoignent des photos qui ont été prises sur le moment. Un médecin de Lyon, commandité discrètement par le cardinal Renard dit-on, vient durant le week-end examiner Marthe en présence du P. Colon. L'homme de l'art constate que les membres restent souples. Les jambes sont-elles dépliées à ce moment-là, comme on me l'a affirmé ? Certaines photos tendraient à l'accréditer.

Le mardi 10 février, la dépouille mortelle est installée dans la chapelle du Grand Foyer de Châteauneuf-de-Galaure. Les obsèques se déroulent deux jours plus tard à 15 heures dans ce qu'on appelle le sanctuaire, la grande église en gradins, en présence de 3 500 personnes, sans compter la foule qui est contrainte de rester dehors.

La communion est donnée à 6 000 personnes et on manque d'hosties car nul n'avait prévu une telle affluence, pas même ses plus fervents admirateurs. L'assistance est estimée à environ 8 000 personnes. De nombreuses personnalités politiques ou intellectuelles sont présentes. La presse est venue en masse. Le cercueil disparaît sous les fleurs. Marthe Robin est enterrée dans le cimetière communal de Saint-Bonnet dont dépend le hameau des Moïlles.

Marthe connaissait-elle la date de sa mort ?

La question n'a jamais été vraiment posée mais divers éléments amènent à se demander si Marthe savait quand elle allait mourir. L'histoire religieuse atteste sérieusement de tels cas de prémonition mais on connaît aussi l'influence qu'un être humain peut avoir sur sa

propre mort, comme l'exprime bien l'expression « se laisser mourir ». Quels sont les ressorts psychologiques et neurologiques en de telles occurrences ? Que s'est-il réellement passé ?

Le 1^{er} janvier 1981, soit près d'un mois avant sa mort, Marthe reçoit Colette, une de ses petites-nièces, accompagnée de plusieurs membres de sa belle-famille. Au moment du départ, et alors qu'elle s'apprête à sortir de la chambre, Marthe lui lance : « Colette, reviens vite ! »

Cette nièce témoigne que « le ton est à la fois suppliant et tout à fait inhabituel ». Elle n'a jamais entendu Marthe lui parler de la sorte. Ce n'est qu'après sa mort qu'elle sera persuadée qu'il s'agissait d'une allusion à son décès prochain. Ce sentiment est partagé par d'autres membres de la famille qui m'ont confié : « Marthe savait qu'elle allait mourir, sinon pourquoi aurait-elle insisté de cette manière auprès de Colette ? »

J'ai pu rassembler les témoignages d'autres visiteurs qui ont vécu une expérience assez analogue : Marthe souhaite qu'ils reviennent la voir rapidement ou encore elle fait en sorte que l'entrevue soit prolongée, comme s'il était important de bien marquer ce rendez-vous. Le dernier ? Beaucoup y ont pensé après coup.

L'expérience singulière que m'a racontée le P. Wolfram apporte un argument supplémentaire à ceux qui pensent que la voyante connaissait la date de sa mort. Il a vu Marthe pour la dernière fois le 28 janvier 1981, à l'occasion de la réunion bimensuelle du conseil au Foyer de Châteauneuf-de-Galaure.

« Ce fut la plus longue visite qu'elle m'ait accordée. En fait, c'est elle qui prolongeait, pas moi, comme si elle craignait la période qui suivrait. Elle allait tellement mal.

Elle toussait à fendre l'âme », m'a-t-il indiqué. Et d'ajouter que peu de temps avant qu'ils ne se séparent : « Marthe m'a demandé de faire une neuvaine² avec elle. » Pourquoi et sous quelle forme ? « Elle ne m'a rien dit de plus », m'a-t-il précisé. Et il ne l'a pas interrogé. Il a accepté car « on ne peut qu'accueillir une telle demande », m'a-t-il confié.

Il rentre ensuite en Alsace, malade lui-même, ce qui l'empêche de se charger d'une retraite prévue de longue date. En revanche, il lui reste assez de force pour se rendre chaque jour au chevet de sa mère dont l'état de santé inspire les plus vives inquiétudes. « Je pensais, dit-il, que la neuvaine serait importante pour moi et surtout pour ma mère. » Il a l'intuition qu'elle pourrait mourir très bientôt.

Et c'est ce qui s'est produit, poursuit-il. Ma mère est décédée dans la nuit du 2 au 3 février 1981. C'était le sixième jour de la neuvaine. L'événement étonnant est venu après. C'est le 6 février, au terme de la neuvaine, que le P. Bondallaz m'a annoncé au téléphone que Marthe avait été retrouvée morte au pied de son lit.

À ce moment-là, le doute n'est plus permis dans l'esprit du P. Wolfram :

C'est vers cette date et vers cette mort que la neuvaine avait orienté nos prières. J'ai pensé que Marthe connaissait la date de la mort de ma mère ainsi que la date de sa propre mort. Je continue à le penser.

Alors pourquoi cette neuvaine ? « C'est comme si Marthe voulait que quelqu'un soit à côté d'elle : soyez bien là, je compte sur vous... », m'a répondu le P. Wolfram. Cette prière commune était, selon lui, une manière d'accompagnement.

L'énigme

Le mystère de la chambre jaune ? Malgré tout le sérieux qu'on doit lui accorder, cette affaire se présente comme un roman d'Agatha Christie : une chambre fermée à clé, le cadavre d'une personne paralysée qui se retrouve à même le sol avec des chaussons qu'on lui voit pour la première fois aux pieds, des chaises renversées, une cuvette contenant du méléna... Tel est le cadre général.

Les deux éléments matériels que nous avons rendus publics, à savoir la présence de pantoufles aux pieds de Marthe et une cuvette placée sous un meuble et dans laquelle se trouvaient des feuilles de journaux et un résidu sanguin (méléna), signe d'une hémorragie digestive, rendent plus énigmatiques encore les circonstances de cette mort.

Que s'est-il passé ? La question soulève aujourd'hui encore une vaste polémique qui voit s'opposer deux camps. Il y a d'un côté ceux qui soutiennent la position initiale du P. Finet pour qui Marthe a été tuée par le démon et, d'un autre côté, ceux qui emboîtent le pas au P. Peyrous et à Marie-Thérèse Gille et qui pensent que Marthe s'est déplacée seule dans la chambre ce soir-là avant de mourir. Ces deux hypothèses n'emportent pas, selon nous, totalement l'adhésion et une troisième éventualité mérite d'être

retenue.

Il faut d'abord se replacer dans le contexte de la nuit du jeudi au vendredi. Depuis plus de cinquante ans, Marthe est réputée revivre, cette nuit-là, la mort de Jésus en tombant dans une sorte de sommeil qui est appelé extase. On la laisse seule. Telle semble être sa volonté. Par précaution on ferme à clé la porte de la chambre le jeudi soir après avoir prié avec elle. Le P. Finet ne revient que le lendemain vers 17 heures et c'est lui qui ouvre la chambre à ce moment-là.

Cette pièce devient un territoire à part, une sorte de no man's land où seul le P. Finet pénètre avec ceux qu'il invite éventuellement à l'accompagner. Telle est la règle. L'écrivain Jean-Jacques Antier s'est étonné auprès du P. Jacques Ravel, fondateur du Foyer de Charité de La Flatière, que personne n'ait songé ou n'ait eu le réflexe d'aller prendre des nouvelles de la santé de Marthe alors même qu'il était de notoriété qu'elle allait mal. « Nul ne pouvait tenir devant les manifestations diaboliques³ », lui a-t-il répondu.

La réponse est surprenante même quand on sait que des phénomènes d'origine démoniaque pouvaient se produire tout spécialement durant cette nuit-là. Quoi qu'il en soit, à l'instar du P. Ravel, chacun fait confiance au P. Finet qui a mis en garde le cercle depuis des années : c'est à lui d'intervenir en ces occasions-là, de faire face au diable et de l'éloigner par des imprécations tirées des exorcismes. Telle est la pratique qui éclaire la réaction des uns et des autres.

L'état de santé de Marthe, tout à fait préoccupant, ne mérite-t-il pas un changement d'attitude ? Une surveillance nocturne ? Pour tout le monde, il semble justifié d'attendre que Georges Finet soit libre, car c'est à

lui qu'il revient de s'occuper de Marthe, à moins qu'il n'en décide autrement, ce qu'il n'a pas fait.

Le P. Finet reste sur son schéma habituel alors que les circonstances ne le sont pas. Il agit comme si l'état de santé de Marthe ne nécessitait pas un changement d'attitude de sa part. Celui qui a tant entouré Marthe et l'a tellement protégée la laisse seule face à la mort qui frappe brutalement à la porte de l'univers clos dans lequel il s'est enfermé avec elle.

On peut faire valoir, à juste titre, qu'à cette époque, le guide spirituel de Marthe est lui-même épuisé par la maladie⁴ et l'âge (83 ans), ou encore débordé par un emploi du temps de ministre. Ces raisons n'expliquent pas tout. Le P. Finet est également persuadé, semble-t-il, que Marthe lui demandera l'autorisation de mourir. Elle ne peut pas mourir cette nuit-là puisqu'elle ne l'a pas prévenu !

Il n'envisage absolument pas une issue fatale. N'a-t-on pas annoncé par le passé son décès à plus d'une reprise ? Marthe semble être passée par miracle à travers tant d'épreuves, y compris la mort... Il ne considère pas qu'elle en soit proche, ce qui peut expliquer son incrédulité lorsqu'il découvre le cadavre. Il est alors dans le déni.

Le P. Raymond Peyret, biographe de Marthe Robin, m'a dit : « Certains finirent par imaginer qu'elle était immortelle. » Ce n'est qu'une image bien sûr, mais les circonstances mêmes de sa vie poussèrent à ne plus la considérer comme un être normal. C'est ainsi qu'on la laissa seule dans la chambre cette nuit-là. Elle n'avait rien demandé et on ne voyait pas de raison de procéder autrement.

Le cri qu'elle poussa dans la nuit et le silence qui

suivit n'alertèrent pas davantage. Il y a eu si souvent du bruit et des cris dans la chambre durant ces nuits-là que l'attention a été brouillée. L'état d'inconscience dans lequel elle est censée se trouver en raison de la Passion qu'elle revit modifie le jugement et les critères d'appréciation.

L'exhumation

Il a été procédé, au début des années 1990, à une reconnaissance des restes de Marthe Robin, conformément aux exigences de la procédure de béatification. Cette opération, dont les résultats ne seront pas rendus publics conformément à l'obligation de secret entourant l'enquête diocésaine, a-t-elle apporté des éléments nouveaux ?

Le cadavre fut exhumé un matin au cimetière de Saint-Bonnet et transporté à l'institut médico-légal d'Avignon où eut lieu une expertise des restes, en présence notamment du P. Bernard Peyrous, le postulateur de la Cause, de Mgr Maurice Bouvier, le procureur de la Cause, et de deux membres de la famille Robin.

Un de ces derniers fut étonné de constater que le cercueil avec coque de zinc n'était pas à la place même où il avait été déposé lors de l'inhumation, neuf ans plus tôt. « Il se trouvait au fond du caveau comme s'il avait été déplacé », m'a-t-on indiqué. L'hypothèse d'une intervention diabolique a été émise par certains en l'absence de tremblement de terre durant cette période. Seule une étude approfondie à partir de la position initiale du cercueil dans le caveau pourrait permettre une explication sérieuse.

Ce jour-là, le médecin légiste a conclu oralement : « Il s'agit de restes humains ordinaires », c'est-à-dire dans un état de conservation normal. Ceux qui avaient espéré que l'on retrouve un corps indemne, comme il est arrivé selon l'historiographie de grands saints, furent peut-être déçus. Mais, pour la première fois, Marthe rejoint une normalité humaine. Une personne présente sur place m'a dit avoir observé que la colonne vertébrale semblait abîmée, ce qui confirme les observations médicales post mortem, et que « les os des jambes étaient repliés ».

La dépouille mortelle est ramenée le jour même au cimetière et réintègre en fin d'après-midi le tombeau d'où on l'avait tirée le matin même.

Les balbutiements initiaux

Le démon est responsable de la mort de Marthe : telle est donc la version officielle qui, sur le moment, n'est contestée par personne, il faut le souligner : ni par les membres du Foyer, ni par la famille, ni par Mgr Marchand, l'évêque de Valence... Il est vrai que tout le monde ne possède pas l'ensemble des éléments matériels qui permettraient d'avoir une appréciation objective de la situation. Qui sait, par exemple, que le cadavre de Marthe porte des chaussons aux pieds ou que l'on a trouvé une cuvette sous une commode avec du méléna et du papier journal ?

Un autre fait pour le moins singulier se produit quand le P. Finet replace le cadavre dans le lit avec l'aide de Thérèse et d'Henriette, les deux gardiennes qui ont passé la nuit à la ferme. Il entend la voix de Marthe qui lui dit que le démon l'a tué. Du moins, c'est ce qu'il

comprend.

Comment une morte parlerait-elle ? Cette position n'est pas tenable, sauf à considérer une communication post mortem. « C'est une parole intérieure », déclare-t-il. Il n'a pas réellement entendu ; le message est passé par cette voix intérieure qu'il a perçue. Une voix qui semblait être celle de Marthe.

J'ai présenté la situation à René Humetz, ancien doyen des juges d'instruction du Tribunal de grande instance de Paris, réputé pour son expérience dans des affaires où interviennent des manifestations paranormales⁵. Il m'a aussitôt posé la question suivante : « Y a-t-il eu une enquête judiciaire ? » Je lui ai répondu que non. Il a réagi en s'exclamant familièrement : « C'est incroyable ! »

Il a ajouté : « Il fallait mettre de côté le climat particulier qui entourait Marthe et se demander ce qui s'était passé. S'agissait-il d'une mort naturelle ou d'un meurtre ? Telle était la question posée. » Cette réaction d'un professionnel ne suggère pas que Marthe a pu être assassinée mais simplement qu'il fallait réagir rationnellement.

Pour répondre aux interrogations légitimes qu'aurait dû susciter la découverte du cadavre, il était nécessaire, a poursuivi René Humetz, de déclencher la procédure habituelle pour recherche des causes de la mort, selon l'article 74 du code de procédure pénale.

Qui a la possibilité de mettre en œuvre cette procédure ?

D'abord le docteur Andolfatto. C'est lui qui

constate officiellement le décès. Or il arrive dans une chambre où toutes les traces initiales ont été effacées. Marthe est dans son lit, les chaises ont été remises en place, la cuvette enlevée... A-t-il été informé de ces changements ? Le médecin du village n'a jamais explicité sa décision qui relève du secret médical.

Le responsable du Foyer, le P. Finet, et son supérieur, l'évêque de Valence, étaient également susceptibles de saisir le procureur de la République ou la gendarmerie. Il n'y avait pas, dans leur esprit, de raison suffisante pour engager une telle démarche. Le désordre observé dans la chambre n'est-il pas attribué au démon ? Pourquoi demander à un juge d'enquêter sur le démon ? Le coupable est désigné. À quoi bon une enquête policière et une autopsie ?

Enfin la famille de Marthe avait aussi l'opportunité de saisir la justice. « Franchement on n'y a pas pensé, m'a-t-on confié. On s'est retrouvés sous le choc. Personne n'a réagi comme il aurait fallu. »

De fait, tout le monde s'est rangé derrière la position du P. Finet alors qu'il aurait été judicieux, ne serait-ce que par respect pour la mémoire de Marthe Robin, de demander une autopsie. Cette absence est regrettable d'un point de vue historique, même si nul ne peut prédire les éléments que la médecine aurait tirés d'une telle autopsie, ni ce que cela nous aurait appris sur sa mort.

Huit questions

L'énigme à laquelle nous sommes confrontés tourne autour de huit grands points d'interrogation concernant successivement l'heure de la mort, la place du

corps, les chaises renversées, les chaussons, la cuvette, un trou de deux heures et la présence de la seconde gardienne.

1. L'heure de la mort

Selon l'acte de décès disponible à la mairie de Châteauneuf-de-Galaure, Marthe Robin serait morte le vendredi 6 février 1981 à 17 h 30. On notera que l'horaire correspond à celui de la découverte du corps par le P. Finet. Il ne s'agit pas de l'heure réelle du décès.

Selon des témoignages de première main, que j'ai recueillis, Marthe est décédée au cours de la nuit précédente avant ou après minuit. Les trois médecins (les Drs Andolfatto et Sallier ainsi que le P. Colon) qui l'ont examinée ne peuvent avoir de doute sur ce point.

Est-elle morte au moment où elle a poussé ce grand cri ? C'est envisageable puisqu'on ne l'a plus entendue tousser par la suite. Possible mais non avéré. Se trouve-t-elle dans cet état de conscience concomitant à la stigmatisation, ce qui l'empêcherait peut-être de tousser ? Ou bien a-t-elle sombré dans le coma ?

Pour sa part, le P. Finet constate, comme il l'a révélé à ses proches, que Marthe n'a pas saigné cette nuit-là, mais on sait qu'il arrivait qu'elle ne porte pas de blessures sanglantes après avoir vécu la Passion. N'a-t-elle pas vécu la Passion parce qu'elle est morte avant ?

2. La place du corps

Où se trouve le cadavre ? Le P. Finet affirme qu'il est sur le sol le long du lit. Marcel Clément, ami du P. Finet, précise : « La tête est relativement proche du

divan⁷, le corps plutôt en diagonale vers l'intérieur de la chambre⁸. »

Comment expliquer que Marthe se soit retrouvée là ? De deux choses l'une : soit on l'a déplacée, soit elle s'est déplacée seule. La seconde hypothèse est soutenable dans la mesure où l'on envisage qu'elle possède une certaine mobilité, comme le pense le P. Peyrous.

Le corps de Marthe se trouvait-il réellement à cet endroit-là ? Un enquêteur m'a dit ne pas être capable de donner avec certitude la position du corps, ce qui signifie qu'il remet en cause le témoignage du P. Finet.

Marthe serait-elle restée couchée ? Certaines déclarations à propos de la disposition des draps et couvertures plaideraient en ce sens. Cette hypothèse présente l'inconvénient majeur de postuler que le P. Finet a menti en déclarant avoir trouvé Marthe par terre. Pour quelle raison aurait-il agi ainsi ?

Cette suggestion suppose que le P. Finet aurait construit un scénario de la mort à sa convenance ou, si l'on préfère, entrant dans la compréhension qu'il se faisait de la vie de sa protégée. S'il avait poussé la mise en scène à ce degré-là, pourquoi n'a-t-il pas gommé certains faits qui rendent, comme nous le verrons, son récit difficilement crédible ?

3. Les chaussons

Ce fait pour le moins singulier soulève deux questions. Pourquoi Marthe portait-elle ces chaussons (on devrait plutôt parler de pantoufles, de type charentaises) ? Et comment se sont-ils retrouvés à ses pieds ?

Il faut savoir qu'à la rentrée de 1978, des

enseignants de l'école de Saint-Bonnet, également membres du Foyer, montèrent à la Plaine pour confier à Marthe la nouvelle année scolaire. C'était aussi le 25^e anniversaire de l'école, ce qui donnait une certaine solennité à la réunion. Les professeurs ne se privèrent pas, bien sûr, de remercier Marthe qui avait appuyé l'ouverture de cette seconde école, et Louis Darbouret, le directeur, lui demanda ce qu'on pourrait lui offrir. Un témoin raconte qu'elle répondit simplement et le plus naturellement du monde, qu'après sa mort, elle aimerait être vêtue d'une « jolie robe blanche ». Ce cadeau ne lui fut pas fait... « Nous avons été pris de court par la soudaineté de sa mort », m'a-t-on dit. Marthe avait ajouté : « Quant aux petits chaussons, je les ai déjà, ils sont bleus ; c'est une dame de Suisse qui me les a donnés. » Lesdits chaussons à rayures bleus étaient en effet rangés dans une boîte et gardés dans la chambre.

Ce serait mal connaître les grands handicapés tétraplégiques que d'imaginer qu'un tel désir leur fût étranger. Un médecin qui s'occupe d'enfants lourdement handicapés depuis de longues années m'a expliqué :

Ils rêvent de chaussures à la mode ! Il faut voir, quand nous les choisissons avec eux pour les leur faire confectionner sur mesure, comme ils sont heureux, alors qu'ils ne peuvent pas marcher et que leurs pieds sont complètement déformés !

Marthe a eu ce type de réaction. Elle s'est voulue comme tout le monde, avec des chaussons aux pieds après sa mort et en a fait part à ses visiteurs avec une totale franchise.

Ces chaussons sont devenus une pièce à

conviction. Des enquêteurs les ont examinés. Quelles informations en ont-ils tirées ? Il est intéressant de noter qu'ils ne sont pas neufs et qu'ils n'ont donc pas été mis de côté pour être portés exclusivement par Marthe après sa mort. Ils ont été utilisés puisqu'ils portent des traces de salissures notamment sous la semelle. L'analyse d'un dépôt n'a rien donné. Qui s'est servi de ces chaussons ? Nous l'ignorons. L'enquête diocésaine n'a pas permis, semble-t-il, de l'établir. Ni la contre-enquête initiée par le Vatican. Il est à noter, comme me l'ont confirmé plusieurs témoins qui ont pu observer ces chaussons, que le dessus ne porte pas de traces d'usure particulière, laissant supposer que Marthe s'en serait servie en rampant sur le sol, les jambes repliées sous elle.

Des personnes ne sont pas de cet avis : « Ces chaussons avaient frotté par terre et étaient sales sur le dessus. » D'autres rumeurs ont circulé. La polémique a pris un tour brûlant, comme en témoigne cette confidence du P. Michon, directeur des Foyers de Charité, faite à quelques membres des Foyers en 1998. La scène se passe dans la salle à manger du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure. Avant de passer à table, le P. Michon lâche : « Les chaussons de Marthe ont été brûlés. » Et d'ajouter : « Ils étaient vieux, sales, dégoûtants... »

C'est faux, comme il l'ignore sur le moment. Lesdits chaussons seront vus en effet et examinés à diverses reprises par la suite. Il s'agit d'une fausse information qui a été distillée et qui est remontée jusqu'aux oreilles du P. Michon dans une intention pas forcément bienveillante. Il est clair que cette rumeur, comme d'autres, est préjudiciable à la sérénité nécessaire

et à la clarté indispensable que mérite la mémoire de Marthe Robin.

Une autre question est de savoir comment ces chaussons se sont retrouvés aux pieds de la voyante cette nuit-là. Était-elle en mesure d'aller les chercher et de les mettre toute seule, comme le suppose le P. Peyrous ? Sa musculature, l'état de sa colonne vertébrale, la tonicité de son torse autorisaient-ils une telle gymnastique ?

Cette possibilité est envisageable à condition qu'elle ait un usage suffisant de ses membres supérieurs, de son buste et de son tronc pour ramper, aller chercher les chaussons et les enfiler. Était-elle capable de les glisser à ses pieds (repliés sous elle, rappelons-le) en laissant le talon se rabattre ? En tout cas, c'est ainsi que les chaussons ont été enfilés. Comme des mules.

4. Les coussins

Des coussins (couvertures molletonnées) étaient placés, depuis longtemps, par terre le long du lit, ce qui a même pu intriguer certains visiteurs. Quelques-uns ont imaginé que c'était pour leur permettre de s'agenouiller plus commodément lorsqu'ils priaient avec Marthe.

La décision relève en réalité du principe de précaution. La crainte de la voir chuter du lit au cours d'une attaque satanique avait conduit à installer cette protection.

Il faut noter que Marthe a fait mettre un coussin supplémentaire dans les jours précédant sa mort (la veille ?). Elle voulait être mieux protégée. Cela trahissait-il une crainte prémonitoire ?

5. Les chaises renversées

La découverte par le P. Finet d'une (ou plusieurs) chaise(s) renversée(s) alors que personne n'est censé être entré dans la pièce soulève une question apparemment insoluble... Il est bien évident que cette chaise (ou ces chaises) n'est pas tombée toute seule ! La présence de quelqu'un dans la chambre (le démon ou un être humain) est nécessaire, à moins que Marthe elle-même ne les ait renversées en se déplaçant.

Certains enquêteurs m'ont dit qu'on n'avait pas trouvé de chaises renversées, mais c'est pourtant bien ce qu'a affirmé, dans un premier temps, le P. Finet.

6. La cuvette et le méléna

Une cuvette contenant du méléna se trouvait sous un meuble avec du papier journal froissé portant lui-même des traces de méléna. Cette expulsion s'est évidemment produite avant la mort de Marthe. C'est une pièce à conviction centrale pour ce qui concerne la recherche des causes (et des circonstances) de la mort, mais le contenu a été jeté à la demande du P. Finet et n'a donc pas pu être analysé.

Qu'il le veuille ou non, que ce soit ou pas son intention, le P. Finet a fait, en cette occasion, obstacle à la recherche de la vérité. Cet élément capital a été soustrait à la connaissance de la famille.

L'utilisation d'un journal et non pas de papier hygiénique tend à montrer que nous ne sommes pas face à un acte prévu à l'avance, mais plutôt dans l'urgence. Il n'y a pas eu de préparation. Et cela pose bien sûr la question de savoir comment cette opération a été réalisée.

Et d'où vient ce journal.

7. Un trou de deux heures

Un laps de temps de près de deux heures s'écoule entre le moment où le P. Finet découvre le corps de la défunte et celui où il prévient deux prêtres de la communauté afin qu'il vienne de toute urgence à la ferme. Pourquoi avoir attendu aussi longtemps ? Qu'est-ce qui justifie cette attente ?

Le P. Finet déclare qu'il se met en prière auprès de Marthe pour la faire revenir à la vie. Il découvre un cadavre et sa première réaction est d'espérer une résurrection... Et c'est seulement quand il prend conscience qu'il n'y a rien à faire qu'il réagit normalement.

Pour nombre d'enquêteurs, cette explication a du mal à passer, même en se replaçant dans le contexte si particulier de la nuit mystique du jeudi au vendredi, qui se déroule chaque semaine, depuis cinquante ans, dans cette ferme de la Drôme.

Comment peut-on confondre le corps d'un cadavre de celui d'une mystique en pleine extase ? C'est une chose de faire revenir Marthe à elle après sa Passion et de répéter l'opération après sa mort.

Certains enquêteurs s'interrogent jusque dans les couloirs du Vatican : le P. Finet cache-t-il quelque chose ? Le scénario de la résurrection est-il un paravent ? Le guide spirituel de Marthe, les deux gardiennes, Henriette et Thérèse, qui sont liées avec le P. Finet par de profonds rapports de confiance, ont-ils dit tout ce qu'ils ont vu et tout ce qu'ils savaient ? « Ce sont des gens qui savent se taire et parler quand il le faut », m'a fait observer un haut

dignitaire religieux qui a travaillé sur cette affaire.

À quoi ont été occupées ces deux heures ? À un temps de prière certainement. À un temps de rangement bien sûr. Mais encore ? La logique commandait de prévenir au plus vite la communauté, le médecin du village, la famille... Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées.

8. La présence de Thérèse

Il y avait bien deux gardiennes à la ferme, Henriette Portier et Thérèse Risoan, cette nuit-là, mais par la suite, dans les diverses relations qui sont faites des événements, la présence de Thérèse est quasiment occultée.

Or, elles ont bien toutes les deux aidé le P. Finet à remonter le cadavre de Marthe dans le lit. Alors pourquoi parle-t-on si peu de l'aide apportée par Thérèse ?

Certes, Thérèse est effacée et demeure dans la vie courante à la ferme, au second plan, ce qui peut expliquer que sa présence ait été malencontreusement éludée.

Par la suite, Thérèse a affirmé à un enquêteur diligenté par le Vatican qu'elle n'avait « rien vu », ce qui peut avoir divers sens, sans exclure naturellement sa présence sur les lieux.

Trois versions pour une seule vérité

Ces faits tels que nous venons de les présenter vont être utilisés, redisons-le, pour accréditer tour à tour deux versions de la mort de Marthe Robin : la première met en cause directement le démon, accusé d'avoir tué Marthe ; la seconde, avancée par le P. Peyrous, postule que Marthe

s'est déplacée elle-même et est décédée sans pouvoir remonter dans son lit. Selon l'enquête que nous avons menée, il convient d'envisager l'intervention d'un tiers, cette nuit-là, dans la chambre.

1. La main du diable ?

Le démon est omniprésent depuis plusieurs dizaines d'années dans la vie quotidienne de Marthe Robin. Le cercle y porte une attention particulière que certains membres des Foyers trouvent excessive, voire illusoire. Dans les derniers temps, ces attaques ont été des plus virulentes, dit-on. Et tout le monde connaît la fameuse phrase que le P. Finet prête à Marthe : « Le démon m'a dit qu'il irait jusqu'au bout. »

Alors beaucoup de monde pense, avec le P. Finet, que le démon a tenu parole. C'est lui le responsable. La chambre est fermée à clé. Personne n'y est entré. Comment Marthe, qui est paralysée, s'est-elle retrouvée morte sur le sol de sa chambre, si ce n'est parce qu'il est passé à l'acte ?

Telle est la version présentée par le P. Finet et défendue jusqu'à aujourd'hui par le P. Raymond Peyret, qui a écrit plusieurs biographies de Marthe Robin et qui suit depuis trente ans ce dossier. « On ne peut pas faire l'économie d'une intervention satanique, affirme-t-il. C'est la seule explication valable, elle s'inscrit en parfaite continuité avec la vie de Marthe. »

Marthe a-t-elle réellement validé, par avance, cette hypothèse démoniaque ? Le P. Peyret voit dans sa déclaration au P. Finet une phrase prophétique : elle annonce la manière dont elle mourrait.

Marthe ne justifie-t-elle pas encore, la veille de sa

mort, sa décision de refuser tout soin au prétexte que, quoi que l'on fasse, le démon aura le dernier mot ?

La description de la chambre n'atteste-t-elle pas une telle intervention : chaises renversées, coussins, corps déplacé... Les exorcistes peuvent y reconnaître l'obscur mode opératoire du démon. C'est, dit-on, dans sa manière d'agir pour ce que nous en savons à travers les récits crédibles¹⁰ concernant ces phénomènes-là.

Et les chaussons ? Le P. Raymond Peyret explique :

Que quelqu'un lui ait enfilé des chaussettes on comprendrait, mais des chaussons sales avec semelle quand les jambes sont repliées sous les cuisses, c'est grotesque et indigne. Qui donc pourrait oser un tel geste d'autant que la porte de la chambre était fermée à clef, cela à la demande de Marthe qui se sentait ainsi plus en sécurité ? Les chaussures sales ne cacheraient-elles pas une dérision ? Venant de quelqu'un qui, en plus, ne voudrait pas laisser croire que cette femme n'est pas aussi immobile qu'on l'a dit¹¹ !

Reste une ultime question : comment le démon s'y est-il pris pour la tuer ? On a dit qu'il a pu l'étrangler sans laisser de traces ou la précipiter par terre sans casser aucun membre. L'examen auquel on procéda sur le cadavre a montré un corps intact sans marque de strangulation, m'a-t-on assuré. Cependant, en l'absence d'autopsie, une part d'incertitude demeure sur ce point.

Les réserves. Une mort violente qui ne laisse pas de traces... Extrême subtilité du démon qui est capable de tout ? Non seulement un esprit moderne a du mal à

admettre une telle perspective mais les historiens du religieux soulignent l'absence de cas avérés suffisamment crédibles où le démon serait impliqué directement dans le décès d'un être humain.

Marthe se situerait-elle, une fois encore, à la frontière de ce qui est possible et impossible ? Il est des personnes pour le penser et qui sont choquées que l'on puisse envisager une autre possibilité. Marthe est un cas à part et unique, il faut la prendre telle qu'elle est ou bien se résoudre à ne jamais la comprendre. Tel est l'enjeu général du débat, dont on comprend mieux combien il peut déchirer et être dévastateur.

Qu'est-ce ce que le démon a voulu dire si l'on admet qu'il s'est effectivement adressé à Marthe ? N'est-ce pas forcer le sens que d'affirmer qu'il a annoncé qu'il allait la tuer ?

Une lecture au premier degré peut être trompeuse. Marthe ne déclare jamais que le démon va techniquement (si l'on ose dire) la tuer mais suggère, nous semble-t-il, que son combat contre lui se terminera seulement à sa mort, car il ne la laissera pas tranquille jusque-là.

C'est la grande affaire de sa vie. L'affrontement dont elle parle est celui qu'elle mène inlassablement contre toutes les formes de malheur, d'injustice, de souffrance, d'agression... au nom de l'amour et de la compassion. La grande lutte contre le Mal est au centre de sa Mission.

L'affirmation « Il m'aura » peut être interprétée comme la possibilité offerte au démon d'intervenir et de lui nuire. Cela signifie : « Il m'aura (à lui) » en fonction de la liberté dont il dispose. » Ainsi Marthe pourrait ne pas accuser par avance le démon, mais ferait allusion à un destin qui lui est imposé, c'est-à-dire dans son esprit au

plan de Dieu.

Certaines rumeurs ont fait état de strangulation en référence à une discussion que Marthe a eue quelques mois avant sa mort et que l'on m'a rapportée. Une visiteuse lui a dit un jour : « Si l'on pensait réellement que la Sainte Vierge est notre maman, on ne serait jamais vraiment malheureuse à l'idée de mourir ! » Marthe a rétorqué : « Oh oui ! Même si on savait qu'on allait mourir étranglé ! » C'est là une base insuffisante pour attester que Marthe craignait (ou pensait) que le démon allait l'étrangler.

L'intervention démoniaque se heurte enfin à la présence de la cuvette dans la chambre et à son contenu. « Le diable peut tout faire si Dieu le lui permet », objecte-t-on. Pour sa part, René Humetz, le magistrat à qui nous avons présenté ce dossier, conclut : « Je ne crois pas à une intervention satanique dans cette affaire qui porte l'empreinte d'une histoire parfaitement terrestre ! »

Le diable est devenu le coupable idéal. Même si on ne peut pas totalement écarter cette hypothèse qui se situe dans le droit fil d'une vie consacrée corps et âme à Jésus, à son imitation, à son service jusque dans la mort..., ce registre de lecture semble à un esprit moderne d'ordre plutôt symbolique et nous butons sur la réalité factuelle : le diable n'a pas laissé le moindre indice.

2. Une mort naturelle sans intervention extérieure ?

La perspective démoniaque est rejetée par le postulateur de la Cause, le P. Bernard Peyrous, qui affirme : « Marthe était dans une période où la locomotion – si l'on peut parler ainsi – lui était possible.

Épuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit¹². »

La malade serait donc descendue seule de son lit, poussée par le besoin d'expulsion de ce méléna consécutif à une hémorragie digestive. La veille, elle avait fait part d'une sensation étrange, comme si elle avait quelque chose dans l'estomac. « Je suis bouchée », disait-elle.

La présence de la cuvette et son contenu attestent qu'elle se serait déplacée afin de satisfaire ce besoin. Elle a mis ses chaussons par commodité. Elle a renversé une ou plusieurs chaises parce qu'elle ne voit pas... Finalement, elle est décédée à même le sol, faute d'être capable de se remettre au lit.

Les réserves. Cette description repose sur l'hypothèse que Marthe dispose d'une certaine mobilité. Nous sommes donc renvoyés à la question de savoir si elle était apte ou non à se déplacer et au peu de vraisemblance que l'on peut apporter à cette possibilité¹³. De plus, à l'article de la mort, épuisée par la maladie, exsangue, n'ayant plus que la peau sur les os, comment aurait-elle été capable d'effectuer les divers mouvements qu'on lui prête ? Le spécialiste en rééducation fonctionnelle que nous avons consulté émet les plus grands doutes.

Par ailleurs, il est difficile de comprendre pourquoi Marthe aurait pris le temps de mettre des chaussons avant d'effectuer cette opération urgente d'expulsion... Le scénario du P. Peyrous et de Marie-Thérèse Gille repose sur des éléments matériels et factuels qui peuvent sembler insuffisants. Mais alors pourquoi a-t-il été privilégié ? Cette interrogation est dérangement car elle suscite d'autres questions quant à la manière dont cette version a été imposée.

La polémique est demeurée jusqu'à aujourd'hui larvée, pour ne pas dire feutrée, dans la mesure où nombre de membres du Mouvement n'osent pas faire part de leurs doutes et contester ouvertement la version qui est celle du dossier de béatification. Des hommes et des femmes nous ont confié leur désarroi et leur incompréhension parce que la manière de rechercher la vérité ne semble pas avoir été satisfaisante.

3. Une mort naturelle avec intervention extérieure ?

Dès lors qu'il n'est guère discutable que Marthe est incapable de se déplacer¹⁴ ou qu'une intervention du diable en personne se heurte à de sérieuses difficultés, la présence active d'une tierce personne cette nuit-là s'impose assez naturellement alors même qu'elle n'a jamais été envisagée publiquement. Ce paradoxe n'est pas des moindres. Bien des personnes qui ont cherché à en savoir plus, y compris parmi celles qui ont été missionnées par le Vatican, se sont heurtées à un mur du silence ou à de subtiles désinformations.

Reste qu'il n'est guère contestable que quelqu'un ait pu entrer dans la chambre et aider Marthe à expulser le méléna que l'on a retrouvé dans la cuvette. Or, s'il était relativement aisé de lui permettre de glisser de son lit sans qu'elle se fasse mal, puis de la déplacer éventuellement à même le sol, il devenait impossible, en fonction de la force physique de la personne en question, de replacer Marthe dans son lit. Son corps a donc été laissé là où il a été trouvé.

Le déplacement de la voyante se trouve ainsi expliqué mais restent quatre questions : comment cette

personne est-elle entrée dans la chambre ? Pourquoi a-t-elle placé des chaussons aux pieds de Marthe ? Pourquoi a-t-elle laissé la cuvette de méléna dans la chambre en la glissant sous un meuble ? Et pourquoi ne s'est-elle pas fait aider pour remonter Marthe dans son lit ?

La question des clés. Aucune trace d'effraction n'ayant été constatée, sur la porte ou sur la fenêtre, seul un individu ayant les clés a pu pénétrer dans la chambre. Or, seul le P. Finet en possède un jeu, dit-on. Les gardiennes, aussi singulier que cela puisse paraître, n'en ont pas. Dans ces conditions, personne ne pouvait entrer dans la chambre, a-t-on conclu, et pas davantage le P. Finet qui a passé la nuit au Foyer.

Des témoins de première main ne sont pas aussi affirmatifs sur la question des clés et préfèrent répondre qu'ils ne savent pas, lorsqu'on leur demande si d'autres personnes étaient susceptibles d'être en possession d'un double. Rien, à dire vrai, n'interdit de penser, comme la prudence le veut, qu'il existait un double de ces clés dont était munie la personne venue aider Marthe durant la nuit.

Le problème des chaussons. Pourquoi ce visiteur, ou cette visiteuse, a-t-il eu l'idée, saugrenue de mettre des chaussons aux pieds de Marthe ? Faut-il s'orienter vers un acte de malveillance ou de folie ? Ou bien s'agit-il d'une opération de dissimulation ? L'intervenant a brisé un tabou : entrer dans la chambre durant la nuit où se produit la stigmatisation et a cherché à brouiller les pistes en suggérant que Marthe s'est déplacée seule, version qui sera reprise par la suite...

La présence de la cuvette. Dès lors que l'intervenant a voulu faire croire à un acte de Marthe, il est clair qu'il se devait de laisser la cuvette emplie de méléna dans la chambre.

L'abandon. Marthe est-elle morte ou vivante au moment où elle est laissée seule près du lit ? Les conséquences et la portée du geste ne sont pas les mêmes dans l'un ou l'autre cas. La peur d'être démasqué suffit-elle à expliquer ce qui peut relever aussi d'une violence cachée ou symbolique ?

Au final, cette intervention extérieure se situe dans « la logique des choses humaines », comme le souligne René Humetz. Pour porter un tel regard, il était nécessaire de revenir à la réalité factuelle, ce qui exigeait un effort de transparence qui n'a pas été fait.

La vérité a été cachée et une chape de silence continue de peser, trente ans après la mort de Marthe Robin, sur toute cette affaire. Les conflits personnels parfois sévères qui agitent le Foyer de Châteauneuf-de-Galaure expliquent très vraisemblablement pour une bonne part cette situation incompréhensible aux yeux de quelqu'un d'extérieur.

Une confusion regrettable

Aujourd'hui encore, les circonstances de la mort de Marthe Robin demeurent énigmatiques. Un enquêteur officiel du Vatican m'a dit : « Chacun raconte son histoire. Ce n'est pas de la fiction ! Personne ne ment. Chacun croit vraiment que ce qu'il raconte est la vérité. » De fait cette affaire restera mystérieuse, à moins qu'un

témoin encore vivant se décide à parler car il est indiscutable qu'il manque des pièces au puzzle de cette nuit fatale. Tout n'a pas été dit et une certaine opacité empêche de connaître la vérité.

Cette incertitude n'ôte, ni n'ajoute rien à la vie de Marthe. Alors pourquoi a-t-elle soulevé tant de passions et de déchirements ? Pourquoi a-t-elle motivé ces rapports et contre-rapports adressés au Vatican ?

Dès qu'un conflit de ce type éclate, il y a grand risque de voir les positions se figer. Chacun est peu ou prou tenté de durcir sa position et de présenter les faits en fonction de la certitude qui l'habite. L'irruption de témoins dont la fiabilité n'est pas toujours contrôlée est également à craindre.

Au-delà de ce débat se profile une autre question : pourquoi n'a-t-on pas fait toute la lumière ? Pourquoi certaines personnes n'ont-elles pas dit tout ce qu'elles savaient ?

D'autres enjeux se font jour : ceux du pouvoir que certains se sont arrogé sur ce que l'on est en droit de dire ou de ne pas dire, de penser et de ne pas penser. L'entourage proche – hors de la famille – a pu confisquer la parole. Alors sont advenus des dérives et des excès engendrés par une affaire qui ne méritait pas de dérapier de la sorte.

Le contexte de la préparation du dossier de béatification a eu aussi une influence déterminante. La bataille ouverte autour des causes de la mort a été une des raisons qui ont poussé quelques personnes regroupées autour des PP. Raymond Peyret et Jean-Claude Sagne, à adresser au Vatican, par la voie officielle de la nonciature, un dossier afin de contrer la position de la mort naturelle, développée par Bernard Peyrous, le

postulateur de la Cause de béatification.

Quelle que soit la façon dont Marthe est décédée, conséquence d'une hémorragie digestive, pneumonie ou autre, cela ne modifie en rien sa vie sauf à imaginer que les secrets que l'on cache soient en mesure de changer ce que l'on sait d'elle. Sauf à suggérer que ce qui s'est réellement passé ce jour-là, à cette heure-là, va à l'encontre de ce que l'on disait d'elle depuis des décennies.

Ce qui est regrettable, ce n'est pas tant que l'on ignore comment Marthe est morte ni quels furent ses derniers instants mais que ce silence puisse suggérer que l'on ne veut pas que certaines choses éclatent au grand jour. De tels silences risquent de donner libre cours à l'imaginaire le plus débridé. « Les doutes éveillés par les faits qui entourent sa mort peuvent légitimement conduire à une réflexion sur d'autres inconnues, d'autres silences antérieurs. C'est cela qui est dangereux et regrettable. Car la figure lumineuse de Marthe pourrait être ternie par des interventions diverses et parasites », m'a-t-on dit.

Le P. Michon, responsable des Foyers de Charité, m'a affirmé : « Ce n'est pas cela qui est important. » Cela ne fait aucun doute. Alors pourquoi tant de secrets autour d'une affaire dont on se demande finalement si elle ne nuit pas autant à l'entourage qu'à la mémoire de Marthe elle-même ? La vérité est sans doute beaucoup plus simple qu'on ne l'imagine.

Marthe se trouvait peut-être aux prises avec le démon, mais dépend aussi de ceux qui la protègent. Au plus mal, elle est laissée sans secours, parce que le P. Finet se réfère à un certain surnaturalisme : nul ne peut rien pour elle en cette nuit de sa Passion. Il

l'enferme comme d'habitude dans la chambre noire. Elle est située dans un ailleurs qui n'est plus tout à fait celui des hommes. Elle vit entre ciel et terre, peut-être plus près du ciel que de la terre... Et quand le P. Finet est placé devant la réalité du cadavre de Marthe, dans un premier temps, il ne peut pas y croire. Il en est incapable.

Jusqu'au bout, Marthe aura été fidèle, douce, renonçante, livrée aux autres et à Dieu. Au terme de son pèlerinage sur la terre, elle a tout donné d'elle-même comme elle a vécu. Sa vie s'est terminée au pied de son lit de souffrance. Figée dans une immobilité létale. Couchée, seule, comme écrasée. Abattue. Là même où tant de gens sont venus l'écouter.

La mort l'a prosternée au pied du lit qui fut sa croix. Elle nous laisse l'image d'une femme squelettique, étendue à terre, ce qui peut être, pour les chrétiens, une métaphore du corps de Jésus descendu de la croix. Petit corps de Marthe emportée vers un Au-delà qu'elle avait déjà entrevu, dit-on, et auquel elle aspirait.

1- « Un dernier entretien », interview de Philippe Madre in *Feu et Lumière*, n° spécial Marthe Robin, février 1984, p. 37.

2- La personne qui s'engage dans « une neuvaine » répète une prière pendant neuf jours à une intention. La prière elle-même varie en fonction du type de neuvaine qui est choisi et l'intention est au libre choix bien sûr de celui qui la fait.

3- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 207.

4- *Ibid.*

5- René Humetz fut un des experts consultés par Mgr Jean-Michel di Falco-Léandri, évêque de Gap et d'Embrun, lors de la reconnaissance des apparitions de la vallée de l'Avance (Notre-Dame du Laus) en 2008. Il est l'auteur des *Apparitions : mise en examen* (Le Sarment, 2005) et d'*Enquête sur les parfums de Notre-Dame du Laus* (Le Sarment, 2008).

6- Les chrétiens pourraient y voir une similitude avec la mort de Jésus que Marthe revit dans la nuit du jeudi au vendredi. L'Évangile de Luc raconte : « Jésus poussa un grand cri ; il dit : "Père, entre tes mains, je remets mon esprit." Et, sur ces mots, il expira » (23, 46).

7- Le lit.

8- Marcel Clément, *op. cit.*, p. 315.

9- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie, op. cit.*, p. 316.

10- François de Muizon, *Les derniers exorcistes de l'Épiscopat révèlent*, Paris, Filipacchi, 1996.

11- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie, op. cit.*, p. 314.

12- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 340.

13- Cf. chap. 3, « Paralyse et alitement définitif (1928-1929) ».

14- Cf. chap. 3, « Paralyse et alitement définitif (1928-1929) ».

Le grand mystère des écrits

Marthe Robin ne laisse pas seulement derrière elle une existence à nulle autre pareille, un Mouvement mondial organisé autour de Foyers de Charité, mais encore des écrits spirituels et un journal de bord fort intéressants et d'une grande richesse. Pour diverses raisons ces textes sont mal connus et assez peu reconnus. Ce manque est bien sûr regrettable parce qu'il ampute une partie de l'héritage qu'elle a laissé.

La première raison est tout simplement matérielle : ces écrits n'ont pas été publiés¹. La seule connaissance² que l'on peut en avoir se fait à travers les citations (il est vrai abondantes) tirées des livres qui lui ont été consacrés ou publiées dans *L'Alouette*, la revue des Foyers de Charité.

La seconde raison concerne l'absence d'études critiques solides, comme il est indispensable en pareille matière, si l'on excepte l'ouvrage du P. Henry-Marie Manteau-Bonamy³, membre de l'Académie pontificale mariale, qui n'a pas fait d'émule. Cette étape, qui permet une discrimination et une validation scientifiques, est un préalable nécessaire à toute ouverture au public. Cette lacune est donc pénalisante. Marthe Robin n'a pas bénéficié du même travail critique, remarquable à tout égard, qui fut entrepris par l'entourage carmélitain de

Thérèse de Lisieux après sa mort et qui permit une pleine reconnaissance de ses écrits.

La troisième et dernière raison, sous-jacente aux précédentes, tient au fait que la valeur de ces écrits a été globalement sous-estimée. On y a vu pour l'essentiel le témoignage d'une expérience mystique. Or, Marthe a laissé plus que ce reflet-là, aussi splendide et rayonnant soit-il. Il est vrai que ses écrits soulèvent quelques questions difficiles et posent de nouvelles énigmes.

Les scripteurs

Nous savons que les textes rédigés de la main de Marthe s'arrêtent en 1929, date à laquelle elle ne peut plus écrire en raison de la paralysie qui affecte ses bras et ses mains. Pendant un temps, elle tente d'y suppléer avec la bouche, ce qui dit bien son désir d'indépendance, mais ses efforts seront vains.

Marthe est contrainte de dicter ce qu'elle veut mettre par écrit à des assistantes, comme on les appelle dans son entourage. Il y en aura un certain nombre au fil des ans : Mesdemoiselles Fagot, Viricel, Ladret, Lautard... mais aussi le P. Faure (1930-1938), puis le P. Finet (1938-1981). Dès lors, se pose inéluctablement le problème de la conformité entre ce qu'elle dit et ce qui est reproduit, non pas qu'il faille suspecter les scripteurs successifs de fausser les comptes rendus mais parce que des divergences sont simplement rendues possibles. Raymond Peyret a recueilli le témoignage d'une des toutes premières secrétaires de Marthe, Paulette Plantevin, selon laquelle « Marthe dictait lentement et parfois disait : si vous trouvez un mot meilleur, mettez-

le4 ! ».

Marthe n'est pas un écrivain. Elle n'en a ni le temps, ni la volonté, ni l'ambition. La différence est d'ailleurs flagrante entre son expression orale si vive et synthétique dans laquelle elle excelle⁵ et ses écrits qui ont semblé lourds. Cela ne veut pas dire que son style d'écriture soit un handicap en gênant l'expression de sa pensée. Pas du tout ! Certes la forme est éloignée de la manière d'écrire de l'homme moderne et il est nécessaire de franchir cet obstacle auquel les scripteurs eux-mêmes se sont trouvés confrontés.

Que voulait-elle ? Quelle a été son intention ? Elle explique dans son journal le 12 février 1932 : « Je ne relate que pour mon père spirituel et sais qu'il saura garder mon cher et grand secret. Écrire pour lui, écrire pour obéir, c'est prier encore. » Sa démarche est d'ordre spirituel. Elle obéit à l'abbé Faure. Par la suite, elle suivra les directives du P. Finet qui la poussera dans le même sens. Les grands mystiques agissent souvent ainsi. Ils décrivent ce qu'ils vivent par obéissance à leur guide spirituel.

Ses textes ne sont donc pas destinés à une publication de son vivant. Pour autant, si Marthe les garde et les préserve dans sa chambre (pour la part qui va jusqu'en 1933), c'est bien qu'ils ont une valeur de témoignage qui sera utile après sa mort. Elle le suggère très clairement en une occasion au moins. Le 22 septembre 1939, le P. Finet note : « J'ai assisté au début de la Passion. Marthe était convaincue qu'elle allait mourir. Elle m'a dit que ses écrits n'étaient pas terminés : Peu importe, a-t-elle ajouté⁶. »

Les emprunts

Les écrits de Marthe comportent des passages nombreux et plus ou moins longs, qui ne sont pas d'elle et qui ne sont pas présentés pour autant comme des citations. Pourquoi a-t-elle agi de la sorte ? Ne risque-t-elle pas de passer pour « une faussaire, une menteuse, une fausse mystique qui s'attribue l'expérience de quelqu'un d'autre ? », s'interroge l'historien Joachim Boufflet.

Marthe s'est servie de certains récits dans la mesure où elle les a considérés comme parfaitement adaptés à sa propre expérience. Un spécialiste de l'étude textuelle est dubitatif : « On ne comprend pas toujours ce qu'elle entreprend. Cela signifie-t-il : j'ai cette conviction ? Ou bien : c'est ma propre expérience mais je préfère utiliser un récit existant ? Est-elle séduite par de beaux textes qu'elle décide de partager en remplaçant le *je* de l'auteur par son propre *je* ? » Sa rigueur intellectuelle, la précision de sa pensée, sa sincérité, sa franchise, tout cela aurait dû l'amener à utiliser la technique des citations. Or elle ne le fait pas. Pourquoi ?

Il faut se souvenir que Marthe a appris au départ à décrypter l'extraordinaire qui envahit sa vie, à l'analyser et à le conceptualiser à partir de la grille de lecture des théologiens et des grands mystiques. Au final, préféra-t-elle abandonner une approche personnelle ou personnalisée pour rejoindre le collectif de ceux et celles qui prient comme elle désire prier, pensent comme elle souhaite penser, décrivent leur vision comme elle entend les décrire ?

Utilisa-t-elle alors le *je* des autres ? A-t-elle été poussée par cette discrétion, cette humilité et l'extrême

pudeur qu'elle manifeste dès qu'il s'agit de parler de son intimité spirituelle ? Cette démarche correspondrait à ce que nous savons d'elle.

Cette hypothèse est envisageable. Ce *je* qu'elle utilise n'est pas son vrai *je*, mais un *je* d'emprunt. Expliquons-nous. Ce qui l'intéresse et ce qu'elle souhaite, ce n'est pas parler d'elle, se mettre en avant. Ce qui compte n'est pas son vrai *je*. Elle juge utile de laisser parler ceux qui ont vécu ce qu'elle a vécu : apparitions, stigmatisations, transverbération... Marthe reproduit des témoignages remarquables à ses yeux et comparables à son expérience. Elle use un *je* d'emprunt parce qu'elle pense qu'elle est en droit de le faire.

La diversité des auteurs

Grâce aux études qui ont été menées au cours des vingt dernières années, on sait que tous les écrits de Marthe sont concernés par de tels emprunts, que ce soit ceux qui sont antérieurs à 1933 (26 cahiers), son journal intime (prières, réflexions, expériences mystiques...) ou le « grand Récit de la Passion ». Un bilan exhaustif de ces intrusions est cependant délicat à établir dans la mesure où cela va de la simple phrase à un ou plusieurs paragraphes (plus aisés à retrouver), voire à de longs textes (généralement repérables).

La diversité des auteurs repris par Marthe est importante, ce qui ne facilite pas la recherche. On peut chiffrer ses sources à plusieurs dizaines certainement. Il s'agit, selon les informations en notre possession, de laïcs ou de religieux – une majorité de femmes⁸ – qui sont pour la plupart des mystiques ayant fait des expériences extraordinaires.

À côté de grandes figures de l'histoire religieuse, comme Catherine de Sienne († 1380), Thérèse d'Avila († 1582), Jean de la Croix († 1591), Pierre de Bérulle († 1629), Thérèse de Lisieux († 1897) etc., on découvre des noms moins illustres comme Mechtilde d'Hackeborn († 1298), Gertrude d'Helfta († 1301), Véronique Giuliani († 1727), Anne-Catherine Emmerich († 1824), Élisabeth de la Trinité († 1906)...

Le XX^e siècle est bien représenté avec Gemma Galgani († 1903), Lucie Christine († 1908), Camille Costa de Beauregard († 1910), Thérèse Durnerin († 1905), Louise-Marguerite Claret de La Touche († 1916), Marie-Antoinette de Geuser († 1918), Madeleine Semer († 1921), Marie-Adèle Garnier († 1924), Dina Bélanger († 1929), Marie-Vincent Bernadot († 1941), Maurice Blondel († 1949)...

Les recherches menées à l'initiative du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure ont fait l'objet d'une publication qui concerne une partie des « Récits de la Passion ». Cette étude montre le rôle des scripteurs (Simone Ladret et Geneviève Lautard) à travers les ratures et corrections qui ont été effectuées ainsi que les emprunts de Marthe Robin au récit d'Anne-Catherine Emmerich, recueilli par Clemens Brentano († 1842), poète romantique allemand, adepte d'une spiritualité épique et contemplative à la fois, à qui il est reproché d'avoir modifié le texte original de la voyante.

Le récit de Marthe malgré ces emprunts massifs ne laisse pas apparaître de ruptures flagrantes de style ou de rythme. Nous sommes face à un montage à la fois subtil et saisissant de construction, déconstruction et synthèse produisant au final un agencement remarquable.

Il s'agit d'un travail tout à fait étonnant, m'a dit un spécialiste. Il est en effet très difficile de relier ainsi des textes qui appartiennent à quelqu'un d'autre avec sa propre écriture sans que cela saute aux yeux !

Un théologien que j'ai rencontré abonde dans ce sens : les citations non indiquées font corps avec le texte jusqu'à s'y confondre, les variations de style sont subtiles, comme si Marthe adaptait le passage qui précède le plagiat pour qu'il y ait le moins de rupture possible. Et de conclure : « Quel génie ! »

Cette affaire interroge d'autant plus les théologiens, dans le cas présent, que les transcriptions de Clemens Brentano sont critiquées dans la mesure où il aurait procédé à des ajouts divers aux déclarations primitives d'Anne-Catherine Emmerich. D'où l'interrogation : pourquoi Marthe a-t-elle utilisé un texte jugé suspect par les théologiens catholiques ?

Un type singulier d'écriture

Dans la vie de Marthe, l'ordinaire cache souvent l'extraordinaire : l'ordinaire, c'est une attitude qui relèverait du plagiat pur et simple ; l'extraordinaire, c'est la manière dont elle en est arrivée là. Comment a-t-elle eu connaissance de ces textes qui ne sont pas d'elle et qu'elle cite abondamment sans le dire ?

La première question qui se pose est de savoir si elle a effectivement lu (ou s'est fait lire) les passages des auteurs qu'elle cite. Nous savons qu'elle a emprunté des livres à la bibliothèque paroissiale de Châteauneuf-de-Galaure, bibliothèque qui n'existe plus aujourd'hui. On

connaît la liste des ouvrages disponibles (environ 300), mais pour autant, en l'absence des fiches d'emprunts qui ont disparu, il est impossible de dire si Marthe s'est fait prêter tel ou tel livre.

Si l'on envisage l'hypothèse qu'elle aurait eu connaissance de tous les textes qu'elle cite, force est de conclure qu'elle possède une mémoire proprement phénoménale. Comment expliquer qu'elle ait retenu, parfois pendant une très longue période et de manière quasi parfaite, des sources aussi variées ? Certaines personnes montrent, il est vrai, une capacité exceptionnelle de mémorisation. Cela suffit-il à expliquer les emprunts effectués par Marthe ?

Revenons au texte sur la « Passion ». Il est avéré que la voyante savait que Clemens Brentano avait recueilli les déclarations d'Anne-Catherine Emmerich mais avait-elle lu cet ouvrage ? Le témoignage de Jean Guitton est ici capital. Marthe Robin lui a déclaré : « Je ne connais pas ces écrits de Brentano¹⁰. » Et elle a ajouté : « J'aurais pu les faire. » Ouvre-t-elle une porte ? Signifie-t-elle de manière indirecte et discrète qu'elle a écrit un récit similaire, ce que Jean Guitton ignore à ce moment-là ? Ce n'est pas à exclure. Suggère-t-elle : j'aurais pu l'écrire à partir de ma propre expérience ? Un proche du dossier m'a affirmé : « Marthe est capable de jouer sur les mots. » Non pas pour mentir ou lancer sur de fausses pistes mais pour préserver son jardin secret.

Il n'est guère discutable, au terme de notre enquête, que l'on puisse affirmer, au vu de témoignages sérieux et concordants, que Marthe utilise des textes dont elle n'a jamais eu connaissance. Citons ici un autre témoignage, celui du P. Jacques Guitton¹¹, qui avait remarqué qu'une prière attribuée à Marthe Robin

ressemblait quasiment mot pour mot à un texte d'Élisabeth de la Trinité. La voyante est interrogée et répond qu'elle ne connaissait pas cette prière. À moins qu'elle ne mente pour ne pas avoir à rendre des comptes, préférant taire une vérité qui ne regarde qu'elle, force est d'admettre qu'elle cite *in extenso* des textes qu'elle n'a pas lus ou qu'on ne lui a pas lus.

Cette faculté mystérieuse a été rattachée à des capacités paranormales. Et, en particulier, à un don de télépathie, selon l'historien Joachim Boufflet. Marthe prendrait ce qui vient d'un autre, ce qu'elle a pioché chez quelqu'un d'autre pour expliciter sa propre pensée. Joachim Boufflet explique :

Il est possible que, au fil des nombreux entretiens qu'elle a eus avec des prêtres et des théologiens, elle ait appréhendé de la sorte, dans l'âme, le subconscient ou la mémoire de ses interlocuteurs, des réponses à des questions qu'elle pouvait se poser, des lumières venant éclairer sa contemplation et elle les a considérées comme venant de Dieu, ce qui, d'une certaine façon, n'est pas faux¹².

A-t-elle eu la possibilité de photocopier dans le cerveau de ses visiteurs les textes qu'elle cite ensuite ?

Un autre processus est envisageable. A-t-elle eu accès à une mémoire collective, une bibliothèque invisible ou encore à ce que Pierre Teilhard de Chardin appelle la « noosphère », l'univers de l'Esprit ? Ce transfert de données s'effectuerait sans qu'elle en ait conscience. Marthe utiliserait les informations qu'elle a glanées comme si elle les avait elle-même produites et sans avoir

conscience de plagier. Les pensées des autres deviennent les siennes ou plus exactement le deviennent car elles correspondent absolument aux siennes.

Le P. Henri-Marie Manteau-Bonamy a fait une singulière expérience. Alors qu'il prépare sa thèse de théologie sur « Marie Immaculée », il se rend à Châteauneuf-de-Galaure dans les derniers jours de l'année 1945, et il parle avec Marthe de son sujet d'étude. Elle lui dit :

De même que Marie n'est pas seulement Mère Humaine comme une autre mère, mieux puisqu'elle fut conçue sans péché ; mais elle fut avant tout la Mère de Dieu, elle est la Divine Maternité comme elle est l'Immaculée Conception¹³.

Marthe tient ici un langage accessible seulement à un spécialiste, ce qui a de quoi l'étonner. Elle emprunte en fait, mais il ne s'en apercevra que plus tard, une formulation de saint Maximilien Kolbe. Lorsque le P. Manteau-Bonamy revient la voir quelques années plus tard, il lui demande sans détour : « Pourquoi ne m'aviez-vous pas dit que ce que vous m'affirmiez en 1945 sur la Vierge Marie était du P. Kolbe ? » Marthe réplique : « Eh ben ! Voilà que les instruments revendiquent ! » Et elle se met à rire gentiment.

On reconnaît là sa manière subtile, délicate, teintée d'humour de répondre... Que laisse-t-elle entendre ? Ne signifie-t-elle pas que le P. Kolbe peut bien écrire que la Vierge Marie est la Divine Maternité, mais qu'il n'est alors qu'un porte-plume (l'instrument) ? Cette pensée n'est pas réellement de lui. Elle lui est donnée. La

source est ailleurs. Est-ce à cette même source que Marthe puise à son tour pour dire... la même chose ? Tout texte inspiré ne porte-t-il pas la signature de l'Esprit ?

Dans ces conditions, celui ou celle qui écrit avant d'être auteur est « instrument ». N'est-ce pas ce qu'elle signifie au P. Manteau-Bonamy ? N'est-ce pas ce qu'elle fait quand elle emprunte des textes à d'autres sans utiliser de citations ? Marthe plonge dans le fonds commun de textes inspirés dont les auteurs ne sont pas les propriétaires mais les instruments. Elle emprunte à un patrimoine spirituel commun, à ce que les grands spirituels de toutes les religions appellent la Sagesse. La vraie source parle à travers elle, elle s'exprime ou plus exactement Marthe l'exprime.

Il est intéressant d'observer, comme cela a été fait, que Marthe utilise un procédé assez habituel chez les prophètes bibliques notamment, qui consiste à reprendre des textes écrits par d'autres sans se soucier de préciser leur provenance, c'est-à-dire comme s'ils venaient d'eux.

En utilisant ce procédé des emprunts, elle nous propose une réflexion qui n'est pas seulement de type sémantique. Ne nous donne-t-elle pas, ce faisant, une clé de compréhension, le paradigme pour pénétrer ou approcher le mystère qui l'entoure ? « Ne cherchez pas seulement, suggère-t-elle, des preuves matérielles qui semblent pour vous les seules intangibles. Apprenez à me considérer telle que je suis. La vérité ne résulte pas d'une manipulation ou d'un délire. »

Une parole inspirée

L'écriture, de même que la conversation de Marthe Robin, sont dominées par ce que l'on peut appeler une

inspiration profonde et un souffle, qui poussent les mots à la porte de ses lèvres. Cette tonalité est constamment présente, comme une sorte de mise en tension entre elle et l'univers qu'elle communique et avec lequel elle nous fait communiquer. Ce qu'elle dit dépasse la plupart du temps ce que l'on sait ou croit savoir d'elle, ce dont on l'imagine capable de penser ou d'exprimer par elle-même...

La réaction du théologien Réginald Garrigou-Lagrange († 1964), à sa sortie de la chambre de Marthe en 1940, est demeurée célèbre : « Si tu pouvais aussi bien parler de la Sainte Vierge¹⁴ ! » Il reviendra la voir à diverses reprises et eut une réaction semblable en une autre occasion, lorsqu'il déclara, en redescendant vers la vallée, après une visite à la ferme : « Pauvre Garrigou, pauvre Garrigou, tu croyais savoir quelque chose¹⁵ ! » Il avoue à ce moment-là ce que d'autres intellectuels ont ressenti sans l'exprimer aussi crûment.

Marthe délivre un savoir qui reste sous-estimé aujourd'hui. La nouveauté et la forme surprennent parfois. Marthe, comme Thérèse de Lisieux, ne se livre jamais à des spéculations intellectuelles mais présente les choses les plus complexes avec des mots simples, accessibles à tous. Tant et si bien qu'elle ne semble pas penser mais raconter, mieux encore suggérer, qu'elle a fait une expérience dont elle livre le fruit. Ce qu'elle écrit est proche, intime, avec souvent une connotation émotionnelle. Au milieu de ce torrent, jaillissent des fulgurances capables de toucher avec une force et une profondeur rares.

La page sur la mort que voici et qu'elle dicte le 3 janvier 1930 illustre étonnamment cette manière à la fois simple et profonde, directe et mystérieuse, pleine

d'émotion et de sagesse, de dire des vérités essentielles.

J'étonne les gens en leur disant que je vis pour mourir, que la mort est la grande joie, le sens de ma vie.

La mort, c'est la grâce des grâces et le couronnement de notre vie chrétienne. Elle n'est pas une fin comme, hélas, encore trop le pensent, mais le commencement d'une belle naissance. Elle ne marque pas l'heure de la dissolution d'une créature, mais son véritable développement, son plein épanouissement dans l'amour. Elle complète notre possession de la vie divine, en supprime les obstacles qui, ici-bas, nous empêchent d'en jouir à notre aise. Elle nous permet enfin de vaquer librement à l'éternel amour, d'avoir conscience qu'il se donne à nous et de demeurer à jamais en lui.

Pour moi le Christ-Jésus est ma vie. Mourir sera donc tout avantage, puisque le grand effet de la mort sera de dissiper le voile d'ombre qui me cache une si adorable merveille. Tout passe, il n'y a que Dieu et l'âme qui soient immortels. Pensons-y sérieusement. Mettons dans notre vie la pensée, le souci, l'inquiétude des choses éternelles¹⁶.

Ainsi parle de la mort celle qui l'a tuteur toute sa vie durant, tant cette présence imminente et menaçante fut sans cesse à ses côtés, tant et si bien que son existence elle-même semble être due à un retard de cette mort qui vient... Elle la décrit comme quelqu'un qui se trouve dans un état intermédiaire, au-delà de la vie et dans la vie, à la porte qui ouvre sur cet autre monde venant à elle. C'est là son territoire propre, l'univers infini de sa chambre noire. Marthe dit ce qu'elle semble connaître et vivre. Quand elle dicte ces lignes, elle n'est âgée que de 28 ans, mais

elle a déjà échappé par trois fois à la mort...

Il y a peut-être des emprunts dans ce texte, mais aussi des éclairages que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Quelle richesse ! La mort est « la grâce des grâces », c'est-à-dire non seulement un don divin, mais le plus précieux... « Elle complète notre possession de la vie divine. » La fin de la vie sur terre se situe dans un continuum et non pas une rupture, correspond à un enrichissement et non pas à une cassure. D'où proviennent de telles certitudes ? Cette question revient sans cesse lorsqu'on lit ou relit ses écrits où elle aborde les sujets les plus difficiles (Dieu, Jésus, la Vierge Marie, la souffrance, la prière, l'amour...) avec une facilité qui lui appartient en propre.

Quelques passages sont d'un genre différent et peuvent déstabiliser un esprit moderne. Par exemple lorsqu'elle prédit – nous sommes en 1936 – des jours sombres pour son pays.

La France va descendre, affirme-t-elle, jusqu'au fond de l'abîme, jusqu'au point où l'on ne verra plus aucune solution humaine de relèvement. Elle restera toute seule, délaissée de toutes les autres nations qui se détourneront d'elle, après l'avoir conduite à sa perte. Elle ne restera pas longtemps dans cette extrémité¹⁷.

Et elle annonce : « Après le nouvel avènement du Saint-Esprit qui se manifestera plus particulièrement en France, celle-ci réalisera vraiment sa mission de fille aînée de l'Église et l'épreuve en la purifiant lui rendra son titre perdu¹⁸. » Une telle prédiction ne prend pas pour cadre de référence l'histoire événementielle mais une

histoire qui se déroule à une tout autre échelle, comme l'atteste le style de type apocalyptique qu'elle emprunte ici aux prophètes de l'Ancien Testament.

Marthe surprend enfin par sa fougue et son énergie, la paix et la sagesse qui se dégagent de ses écrits, par sa liberté de ton et son originalité parfois, par la force que prennent les mots... De tels écrits resteront-ils partiellement enfouis dans l'oubli ou dans la gangue d'une écriture pénalisée par la question des emprunts ? Ce serait une perte.

Dans l'ombre

Si on n'y prend pas garde, l'image de Marthe risque de perdre cette fascinante originalité propre aux prophètes, pour laisser place à l'icône conventionnelle d'une mystique qui serait une sorte de fusion de Thérèse de Lisieux, Thérèse d'Avila et d'autres encore... Elle se dissoudrait dans un melting-pot gommant ce que sa vie et sa pensée peuvent avoir d'unique et d'irremplaçable. Sa manière d'être est un message. Elle est totalement en phase avec le Mouvement qu'elle initie et qui vise à mettre en conformité la pensée et l'action, la foi et l'agir.

L'essentiel peut échapper tant il y a d'effets de miroir autour d'elle. Marthe est devenue, par moments, une conseillère du P. Finet dont l'autorité subtile s'imposait comme le montre l'utilisation qu'il fit du « texte fondateur¹⁹ ». Des esprits critiques diront que cette situation a permis au P. Finet d'asseoir son autorité, selon la bonne vieille loi qui veut que le pouvoir soit lié à l'information dont on dispose. D'autres penseront que cela lui a laissé une marge de manœuvre dans la gestion des Foyers.

Il est clair que Marthe obéit à son guide spirituel sans valider expressément la position qu'il prend à partir du « texte fondateur ». La question se pose de savoir si elle ne lui a pas demandé de garder le secret sur ce texte, dès lors qu'il ne voulait pas le détruire. Cela aurait le mérite d'expliquer la manière dont il en parle... Quoi qu'il en soit, il est intéressant de souligner que ce texte ne sera rendu public qu'après la mort de Marthe, en juillet 1981.

C'est là une caractéristique de la force prophétique : le message finit toujours par s'imposer d'une manière ou d'une autre, comme un chemin qui mène à la Vérité. Un feu dévorant brûle en Marthe. Une fureur de vivre Dieu dans la paix et l'amour. Une liberté à la dimension du ciel et de la terre. Quelles que soient les entraves, elle participe pleinement et à sa manière au Renouveau charismatique qui reconnaît l'agir de l'Esprit dans le quotidien des hommes au même moment partout à travers le monde.

- 1- À l'exception d'une partie (limitée) de ce que l'on appelle les « Récits de la Passion » (Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *La douloureuse Passion du sauveur*, op. cit.).
- 2- Tous ces écrits sont inventoriés et rassemblés dans les archives du Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure.
- 3- Henri-Marie Manteau-Bonamy, *Marthe Robin : sous la conduite de Marie, 1925-1932*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1995.
- 4- Raymond Peyret, *Marthe Robin, l'offrande d'une vie*, op. cit.,

p. 98.

5- Le P. Finet témoigne : « Elle a toujours le mot exact ; lorsqu'on est auprès d'elle et qu'on emploie un mot pas très précis, elle nous reprend toujours pour remettre le mot exact. Cette aventure m'est arrivée souvent. Quand je lui dis : Il faut fermer la fenêtre, elle me dit : Non, les volets. »

6- Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *op. cit.*, p. 15.

7- Joachim Bouflet, « L'usage du verbe par Marthe Robin, lecture(s) et écriture », in *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*, p. 167.

8- Un grand nombre de congrégations religieuses est représenté : carmélites, bénédictines, augustinienes, clarisses, visitandines...

9- Jacques Bernard, Marie-Thérèse Gille, Sophie Guex, *op. cit.*

10- Jean Guitton, « Comme une icône de la Passion », in *France catholique*, n° 2021, 20 septembre 1985.

11- Neveu de Jean Guitton et fils de Henri Guitton, le frère de Jean, le philosophe.

12- Joachim Bouflet, « L'usage du verbe par Marthe Robin, lecture(s) et écriture », in *Marthe Robin, si petite, si grande : lumières sur un itinéraire spirituel*, *op. cit.*, p. 169.

13- Henri-Marie Manteau-Bonamy, *Hors de la femme, point de salut ?*, Paris, Mame, 1991, p. 146.

14- Cf. chap. 6, « La vivante (1941-1953). »

15- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 172.

16- *L'Alouette*, août-septembre 1981, p. 81.

17- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 117.

18- *Ibid.*

19- Cf. chap. 8, « La vivante (1941-1942) ».

Au-delà du paranormal

Marthe Robin a été considérée toute sa vie durant comme une personne « vivant entre ciel et terre ». Ce sentiment fut suffisamment partagé par ceux qui la côtoyèrent, que ce soit les habitués ou les visiteurs plus occasionnels, pour ne pas relever d'une simple réaction émotionnelle et sentimentale. Sa survie sans manger ni boire interpelle bien sûr et la positionne clairement comme quelqu'un de hors norme. Mais il y a plus. Sa présence même, sa simplicité hors du commun, sa manière d'écouter, de parler, de dire Dieu et le monde avaient quelque chose d'incomparable et d'infiniment touchant.

On ne peut dissocier son témoignage de la vie qu'elle mena couchée constamment sur un lit dans une pièce sombre. Ce qu'elle dit et ce qu'elle vit ne font qu'un. Cette unité du dire et du faire, du penser et de l'agir s'impose et questionne plus encore, comme chez un saint François d'Assise. Sans doute faut-il alors l'écouter insister sur l'importance que prend pour elle « l'action transformante de l'*Esprit* », que ce soit dans sa vie spirituelle ou dans ses relations avec les Foyers ou les visiteurs... Selon elle, il s'agit de l'Esprit de Dieu qu'elle se représente comme une force et une énergie insaisissables mais bien présentes. Toute sa pensée est imprégnée de cette croyance qui ne demeure pas une idée ou un rêve. L'Esprit agit en elle et par elle : il est omniprésent et intervient constamment dans sa vie la plus courante. Elle

en est, si l'on ose dire, habitée.

La première question qui se pose inéluctablement est de savoir, pour le dire très crûment, si les phénomènes qu'elle décrit relèvent d'une pathologie. Qu'en pensent les médecins ?

Malade ou éveillée

D'abord, il faut écarter dans cette affaire toute trace de calcul, de manipulation ou de mensonge de sa part, comme de celle de son entourage. Il n'y a pas, non plus, de hiatus entre ce qu'elle dit et fait, ni avec la doctrine de l'Église catholique ou la révélation chrétienne auxquelles elle se réfère. La voyante est sincère et logique avec elle-même. Cela semble indiscutable.

Deux camps se dressent alors l'un face à l'autre, chacun bien ancré dans ses certitudes : les uns croient à un dysfonctionnement psychique, les autres à une aptitude d'ordre supérieur.

Le cas Marthe Robin pose un problème d'autant plus difficile à résoudre que les spécialistes qui ont été amenés à juger de son état ne l'ont pas rencontrée et portent un avis à partir des documents dont ils disposent ou qu'on leur a fournis. Il n'y a jamais eu d'interrogatoire clinique. Cette limitation est d'autant plus pénalisante que Marthe se livre parcimonieusement dans ses écrits ou lors de conversations privées. Les éléments sur lesquels des médecins l'ont jugée autorisent-ils une approche de type scientifique ?

Il ne m'a pas été possible de pousser plus loin ce questionnement. J'ai interrogé par courriel le P. Bernard Peyrous, en lui demandant quelles informations avaient été fournies aux médecins qui donnèrent un avis dans le

cadre de l'enquête ouverte pour la béatification éventuelle de Marthe, sans obtenir de réponse. De même, Mgr Didier Léon Marchand, l'évêque de Valence, refusa de répondre à mes questions en se retranchant derrière le secret imposé par la procédure de béatification.

J'ai appris que les premiers experts contactés dans le cadre de l'enquête diocésaine ouverte le 2 février 1988 et qui dura huit ans conclurent qu'une pathologie psychique pouvait expliquer les états qualifiés de mystiques. Une contre-expertise fut diligentée qui écarta cette éventualité. Les médecins sont divisés et ce n'est pas une surprise. C'est généralement le cas dans ce type d'affaire.

Un diagnostic est cependant disponible aujourd'hui. Il relève des travaux du docteur Gonzague Mottet qui a réalisé à la Faculté de médecine de Marseille sa thèse de doctorat¹ en psychiatrie sur Marthe Robin. Sa conclusion est sans ambiguïté : Marthe serait atteinte d'une « pathologie de type hystérique » qui n'exclut pas « la sincérité du sentiment religieux ».

Le professeur Tatossian qui fut chef du service psychiatrique du CHU de la Timone à Marseille et dont le docteur Mottet a été l'élève, souligne pour sa part :

Il est certes difficile, surtout pour un psychiatre, de ne pas éprouver un premier mouvement de méfiance devant l'amoncellement de phénomènes hors du commun qu'est la vie de Marthe Robin. Cette méfiance, si elle reste prudente, est utile et même indispensable, et elle permet de faire la part de ce qui est possible, d'après nos connaissances actuelles de physiologie et de médecine corporelle, de ce qui ne l'est pas [...]. Il n'en reste pas moins

que, formulé dans les termes de la psychologie et de la psychopathologie actuelles, le diagnostic de personnalité hystérique est à peu près incontournable ici².

Un état pathologique peut-il élever la personne à un état mystique ?

Nous devons abandonner l'idée que les désordres hystériques ne s'observent que chez des sujets manifestement névrosés, déséquilibrés, menteurs, égoïstes et faibles d'esprit, affirme le P. Herbert Thurston. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'antinomie forcée entre la présence simultanée de la sainteté, fût-elle à un haut degré, et l'apparition de certaines névroses d'ordinaire classées dans les hystéries³.

À suivre ce raisonnement, les extases correspondent à des états de repos exalté au cours desquels peut se produire un dédoublement de la personnalité. Le P. Thurston ajoute : « On ne peut nier que l'extase du mystique et la transe du malade hystérique ne soient pas très proches l'une de l'autre et ne peuvent pas toujours être facilement différenciées⁴. »

Le docteur Mottet croit pouvoir reconstituer le scénario qui a conduit Marthe Robin à cette situation.

Son projet d'être la médiatrice des souffrances humaines auprès de Dieu, écrit-il, devient progressivement une réalité qui dépasse son propre désir et la *fixe* dans son rôle. Stigmatisée, elle ne s'abandonne plus à un idéal, elle est choisie, guidée par une force qui la dépasse. Il y a une

transformation du soi. Le projet existentiel n'est plus une tâche à accomplir, il est un vécu irréversible qui modifie profondément les rapports de Marthe au monde. Elle est à la fois dans un monde et au-dessus de lui, en position intermédiaire. Cette double vie se matérialise par l'alternance veille-vécu-onirique. Ce passage de l'hypothèse (désir) au savoir délirant permet à Marthe de reconstruire un appui, une stance. Mais elle paie cette sécurité par l'inversion du rapport entre soi et le thème auquel elle est maintenant asservie, asservissement qui lui permet une vision unitaire du monde qui gomme l'angoisse⁵.

Si l'on veut dire les choses brutalement : Marthe souffrirait de psychose.

L'argumentaire du docteur Mottet repose sur des données insuffisantes⁶, ce qui fausse bien sûr son diagnostic. Il note, par exemple : « Les conditions de vie de Marthe (immobilité, obscurité) comparables à une situation expérimentale d'isolement sensoriel, nous ont paru prépondérantes dans la survenue de visions, cliniquement proches des phénomènes hallucinosiques. » Or, les apparitions ont commencé alors que Marthe menait une vie tout à fait normale, c'est-à-dire bien avant que son handicap la réduise à une telle situation.

Le docteur Mottet observe également : « Les dates d'apparition des troubles [il parle des visions] furent autant de références religieuses montrant son haut degré de suggestibilité. » Si certaines apparitions correspondent en effet à des fêtes liturgiques, la suggestibilité n'est certainement pas un trait dominant de sa personnalité qui se caractérise plutôt par l'originalité et

l'indépendance. Mais il est assez courant de confondre la foi du croyant et sa suggestibilité.

Par ailleurs, il est vraisemblable que le naturel de Marthe face au surnaturel ait favorisé un diagnostic d'hystérie. Ne parle-t-elle pas de ses relations avec les êtres célestes comme de quelque chose de normal ? Ne dit-elle pas que Thérèse de Lisieux, décédée depuis longtemps, est une de ses « copines » ? Ne décrit-elle pas ce qu'elle voit, entend, découvre... avec un supplément d'enthousiasme qui s'explique par le caractère exceptionnel de son vécu pouvant certes suggérer une exaltation ?

Marthe a-t-elle aussi, comme le pense le docteur Mottet, « une angoisse d'être en tant que sujet sexué » ? Peut-on faire un parallèle, comme il le fait, entre la stigmatisation et l'existence d'un complexe de castration ou encore « un trouble de l'identité sexuelle dans les tentatives d'identification à la Vierge Marie et à Jésus, images identificatoires traduisant l'incertitude qu'elle avait quant à son statut de sujet sexué⁷ » ? De telles extrapolations s'expliquent par le fait que des éléments structurants de la personnalité de Marthe sont sous-évalués : la distance qu'elle prend avec le surnaturel, son goût pour les choses concrètes et matérielles, sa liberté de penser et d'agir, son intelligence supérieure qui en fait ce que l'on appelle aujourd'hui une surdouée...

Le profil de Marthe ne cadre pas avec la personnalité hystérique qui est décrite. Le psychiatre donne le sentiment de ne pas parler de la vraie Marthe et son jugement de se figer sur une image impropre.

Le neuropsychiatre Alain Assailly, qui a rencontré Marthe à cinq reprises, ne partage pas le diagnostic du docteur Mottet. « La clef passe-partout de l'hystérie,

affirme-t-il, reste ici insuffisante pour nous introduire dans la lumière de la vérité⁸. » Il s'interroge :

Comment peut-on considérer de telles victimes comme de banales hystériques ? On me répondra que, ne sachant plus comment sortir de leurs comédies, elles en viennent à se cogner la tête contre les murs, mais dans de tels cas, ce genre d'explication est simplement grotesque⁹.

De même, le psychanalyste et ethno-analyste de Romans, Bernard Vandewielle, refuse la psychiatrisation à laquelle se livre le docteur Mottet qui, écrit-il, est « une autre façon d'évacuer le sujet de son histoire¹⁰ ». Il n'a pas vu Marthe et, quoiqu'il ait pu s'entretenir avec des membres de sa famille, il regrette, nous a-t-il dit, un manque d'informations. Il lui a cependant consacré un ouvrage¹¹ dans lequel il dresse le constat d'un « corps souffrant mais glorifié, corps mutilé mais exalté, corps de pur désir et de nul besoin ».

Marthe, comme tous les vrais voyants, s'interroge constamment sur ce qu'elle est en train de vivre. « Je craignais tellement d'être dupe de quelques habiles manœuvres », écrit-elle. Elle se méfie d'elle. Cette attitude ne garantit pas l'authenticité des faits qu'elle décrit, et n'atteste pas la réalité de tels phénomènes, mais elle donne un *a priori* positif à l'historien.

La question de savoir si Marthe est une malade ou une éveillée, c'est-à-dire un être supérieurement conscient, restera longtemps débattue dans la mesure où les grilles explicatives que l'on plaque sur les événements prennent le dessus sur une phénoménologie objective. On interprète avant de chercher à connaître les éléments de

sa vie réelle. Le débat reste approximatif dans la mesure où les conditions scientifiques d'observation et d'information ne sont pas remplies et prêtent à caution.

Les dons

Quand le P. Jacques Ravel, responsable du Foyer de La Flatière (Savoie), confie un jour à Marthe qu'à la fin de chaque retraite il dit quelques mots sur ses charismes, elle lui répond : « Moins vous en direz, mieux cela sera ! » Elle ne saurait être plus claire.

Il y a chez elle comme chez tous les mystiques authentiques une vraie humilité, en même temps qu'un souci de discrétion. Ne pas se vanter est une constante et puis surtout, elle pense qu'elle n'est pour rien dans l'attribution des pouvoirs qui sont les siens, ou plus exactement qu'elle n'a aucun rôle actif.

Ajoutons qu'elle répond à un devoir d'obéissance. « Jésus me recommande continuellement, affirme-t-elle, de ne rien laisser soupçonner des grâces qu'il m'a faites¹². » Sa ligne de conduite est claire même si elle fait, à l'occasion, quelques entorses à la règle pour répondre à des situations spécifiques face à certains visiteurs, comme c'est le cas avec le philosophe Jean Guittou, qui manifeste un intérêt sérieux pour les phénomènes mystiques.

Il arrive également qu'elle se dévoile dans le journal intime qu'elle tient à la demande du curé du village. Elle ne s'étend jamais, va à l'essentiel en quelques phrases. Un autre facteur restrictif intervient : il lui est excessivement difficile de décrire ces choses-là.

J'ai préféré, confie-t-elle, taire tout ce que je n'avais pas bien vu ou mal entendu, plutôt que de mettre des choses susceptibles à contradictions

[...]. Mon émotion était d'ailleurs toujours si grande chaque fois, mes souffrances si vives quand il me faut faire tous ces récits [...]. Il est tellement difficile dans toutes ces apparitions, intuitions, visions, révélations et dans ces extases douloureuses de conserver parfaitement et d'une façon suffisamment claire dans sa pauvre mémoire la concordance de ces nombreux faits, pour les répéter ensuite assez bien [...]. On est comme rendu incapable de rien dire¹³.

Une part des connaissances qu'elle manifeste lui a été transmise par les êtres célestes qu'elle est amenée à rencontrer, la Vierge Marie en particulier, qu'elle semble si bien connaître. Marthe explique dans son journal intime le 3 février 1930 :

Ce n'est pas seulement quelques âmes que Marie protège. Elle vient au secours de tous les êtres humains. La Sainte Vierge a tout pouvoir sur le cœur de Dieu, c'est donc toute la famille humaine qu'elle protège, qu'elle console, qu'elle guérit, qu'elle encourage, qu'elle soutient, qu'elle veut sauver.

Tout semble se passer comme si Marthe prenait le relais sur terre dans des circonstances et selon une mesure qu'il n'est pas possible d'évaluer.

Ses pouvoirs mystérieux ont joué un rôle clé à chaque étape décisive de sa vie. Le secret a été plutôt bien gardé, mais des fuites ont contribué à enflammer l'imaginaire et à brouiller une approche objective, pour ne pas dire scientifique, que Marthe d'ailleurs ne

souhaitait pas, comme elle a toujours refusé qu'on s'intéresse de trop près à son corps capable de survivre sans manger, ni boire.

Les apparitions

Comme d'autres grandes voyantes avant elle, Marthe jouit du don de voir et d'entendre (et même de *toucher*) les personnages célestes qui viennent à sa rencontre : Jésus, la Vierge Marie, des saints, des anges, des défunts... Ces manifestations se déroulent selon trois modes bien distincts.

Certaines visions (premier type) se produisent dans son environnement réel, ce qui lui donne le sentiment de voir avec ses yeux, comme c'est le cas de Bernadette Soubirous à Lourdes ou de Lucie dos Santos, Jacinthe et François Marto à Fatima. Ainsi, Marthe indique avec ses mots à elle : « J'ai eu des visions d'images où je voyais les choses hors de moi. » Elle confie :

Il y avait en moi une angoisse ! Dans ces affaires-là, on n'est jamais absolument sûr. Pourtant il y a des cas où il y a une certitude ; je dirais même une évidence ; c'est quand Dieu opère ce qu'il fait ; alors Dieu fait tout.

Elle n'intervient pas. C'est Dieu qui agit à ce moment-là. Elle explique :

L'âme est emportée, c'est étrange... Dieu se manifeste d'abord par la crainte. C'est si nouveau et si inexprimable. Puis on passe à une paix qui est

un état, qui est au-delà du temps [...] c'est hors de soi et en soi. On a beau résister on est emporté par l'amour¹⁴.

Dans son journal intime, Marthe précise le 4 avril 1932 qu'elle a eu très peu de visions corporelles.

Dans les visions de second type, les images et les sons proviennent d'un monde virtuel sans aucun lien avec l'environnement réel. C'est ce qui se passe, par exemple, lors des apparitions et visions qui accompagnent les Passions du vendredi. Marthe n'est plus dans la réalité, c'est-à-dire dans son environnement.

Enfin, la voyante expérimente un autre mode visionnaire (troisième type) sans image, ni son. Ce qu'elle perçoit est purement abstrait mais correspond néanmoins à une présence réelle. Elle *voit* Jésus qui se présente à elle de manière invisible.

Thérèse d'Avila, la mystique qui est allée le plus loin pour décrire ce qui se passe dans ces moments-là, raconte :

Je vis, ou pour mieux dire je ne vis rien, ni des yeux du corps, ni de ceux de l'âme, je sentis près de moi Jésus-Christ et je voyais que c'était lui qui me parlait [...]. Je ne voyais pas sous quelle forme. Je connaissais seulement d'une manière fort claire qu'il était toujours à mon côté [...]. Il se montre à l'âme par une connaissance plus claire que le soleil [...]. C'est une lumière qui sans qu'aucune lumière frappe le regard illumine l'entendement¹⁵.

Elle *voit sans voir*. Thérèse d'Avila parle d'un « langage divin » par lequel « la vérité est infusée de la même manière que se trouverait en nous un aliment que

nous n'aurions pas mangé ignorant par quelle voie il nous a été incorporé mais bien certain du fait ». Marthe Robin se situe tout à fait sur cette ligne.

L'évêque de Valence, quelque peu inquiet des rumeurs d'apparitions, missionne à la fin des années 1920 un prêtre de la vallée pour faire discrètement un contrôle. « Je vais voir cette petite », lâche-t-il à des proches en suggérant qu'elle n'a qu'à bien se tenir ! Il est méfiant, voire suspicieux. C'est une posture classique chez les enquêteurs ecclésiastiques. Il va y avoir un moment décisif quand la voyante renverse les rôles : c'est elle qui pose une question au prêtre. « Je suis ennuyée, lui confie-t-elle, parce que je vois la Trinité », à savoir, selon les chrétiens, Dieu le Père, le Fils et l'Esprit¹⁶. Le prêtre lui répond : « Votre vision n'est pas sensible mais intellectuelle. » Et il lui explique comment une telle vision (troisième type) peut se produire.

Marthe est rassurée. Et l'examineur aussi ! Marthe parce qu'elle sait maintenant que l'on peut voir sans image ni son, d'une manière purement abstraite. Elle n'est donc pas folle ! Ce n'est pas une illusion ! Quant au prêtre, il reconnaît dans cette vision de la Trinité ce qu'en théologie mystique, on considère comme la plus élevée parmi les visions et aussi la plus sûre puisqu'elle ne peut pas être confondue, pense-t-on, avec une hallucination, à l'instar des visions du premier type ou d'un délire, à l'instar de celles du second type.

Le parcours visionnaire de Marthe est tout à fait classique au regard de la théologie mystique puisqu'elle passe progressivement, comme le font en général les grands spirituels, par ces trois types de visions¹⁷. Elle explique à Jean Guittou :

Au début j'étais encore dans les images [...] maintenant j'ai outrepassé ces images, je suis dans les attributs de Dieu pour m'enfoncer dans ce que vous appelez l'Essence. J'ai même fait un progrès à l'intérieur de cette Essence¹⁸.

Il est frappant de constater que ce sont les apparitions qui la conduisent et non l'inverse. Ce n'est jamais elle qui entre en communication ou qui cherche un contact imaginaire. Ensuite elle agit et réagit en fonction des *contacts* qui se sont établis. Nous sommes dans un processus de communication¹⁹. Une relation s'établit entre elle et les êtres célestes afin de l'aider dans sa Mission.

À propos de ses pouvoirs

Marthe dispose de certains pouvoirs que les chrétiens préfèrent appeler des charismes, c'est-à-dire des dons de l'Esprit. Le monde matériel semble ne pas avoir de frontière pour elle. Elle explique à Jean Guilton : « Je voyage en Dieu qui me porte où il veut. » Marthe entre-t-elle dans une autre dimension qui l'affranchit de l'espace et du temps et lui permet de se mouvoir instantanément sur des distances temporelles ou spatiales parfois considérables ?

Cette hypothèse ne relève pas de la science-fiction. Tout se passe en effet comme si elle se déplaçait dans un monde parallèle qu'elle appelle Dieu. Expérimente-t-elle un dédoublement, une sorte de voyage hors du corps ? Se déplace-t-elle vraiment ? Rien ne permet de trancher. Personne ne l'a vue ailleurs que dans son lit. Jean Guilton s'interroge : « Que savons-nous de la relation de la

matière et de la mémoire, du cerveau et de la pensée ? Que savons-nous de cette présence des choses et des êtres en nous que l'on nomme perception, connaissance, sympathie, amour²⁰ ? »

Il est avéré qu'elle a des visions à distance, c'est-à-dire qu'elle voit et entend ce qui se passe en divers lieux sans quitter sa chambre. Elle perçoit un ailleurs sans y être. Qu'advient-il ? Les sciences cognitives modernes ne permettent pas de donner une réponse satisfaisante à une telle énigme.

Se déplace-t-elle aussi dans le monde d'après la mort ? Ne transmet-elle pas des nouvelles de défunts avec un naturel et une forme d'évidence qui forcent la conviction ? Elle confie un jour : « L'âme ne quitte pas le corps si vite qu'on ne le croit, et si l'on savait ce qui se passe alors, on se mettrait à genoux et on prierait pour le défunt de tout son cœur, plutôt que de se hâter de l'habiller²¹. » Voit-elle ce qui se passe ? « On oublie de dire qu'elle connaît les enfers pour y être allée », m'a affirmé une personne qui l'a très bien connue.

Ceux qui l'approchent ont parfois l'impression qu'elle sait ce qui se passe bien au-delà de sa chambre... Les témoignages sérieux et concordants abondent mais il faut convenir aussi que certains proches épièrent la présence du « surnaturel » autour d'elle de façon excessive, ce qui conduisit à transformer des faits très ordinaires en miracles.

Un prêtre, membre d'un Foyer de Charité, m'a confié : « On racontait trop de choses sur Marthe à Châteauneuf-de-Galaure. Ah ! Si vous saviez tous les bruits qui circulaient ! Je m'en suis toujours méfié et je ne les prenais pas pour argent comptant. » N'arrivait-il pas que de simples coïncidences, des enchaînements naturels,

des événements imprévisibles ou singuliers soient mis trop vite sur le compte d'une intervention de l'Esprit ?

On ne s'est pas suffisamment demandé non plus si les capacités singulières manifestées par Marthe Robin étaient nécessairement de nature religieuse. « Il y a beaucoup de personnes chez qui la religion a une très petite part et qui sont également à l'abri de tout soupçon d'influences diaboliques, et qui possèdent, par intervalles dans des conditions exceptionnelles, cette science des événements lointains²² », note le P. Herbert Thurston, spécialiste anglais reconnu au niveau international. De telles capacités pour voir, savoir, comprendre... se développent en effet dans certains contextes psychologiques et sociaux. Chez Marthe, il est clair cependant que ces *pouvoirs* sont mis au service des Foyers et de ses relations avec les visiteurs.

Avec les Foyers

Les Foyers de Charité sont issus, redisons-le, non pas d'un vouloir de Marthe, non pas d'une idée qu'elle a exprimée, mais de la révélation qu'elle a reçue au début des années 1930, de « l'œuvre » voulue par Jésus. Le Mouvement naît et se développe dans cette espérance et cette certitude qu'il n'est pas seulement une œuvre humaine mais qu'il est soutenu par des forces invisibles et divines. Marthe en appelle souvent à l'Esprit comme dans cette ode énigmatique, datée du 26 mai 1939.

Venez, Esprit d'amour, apportez au monde la fraîcheur de votre souffle sanctifiant. Enveloppez tous les hommes du rayonnement de votre grâce !

Emportez-les tous dans les splendeurs de votre gloire.

Venez les reconforter dans le présent encore si lourd d'angoisses, éclairez l'avenir incertain de beaucoup, raffermissez ceux qui hésitent encore dans les voies divines.

Esprit de lumière, dissipez toutes les ténèbres de la Terre, percez les nues de vos mystérieuses clartés. Révélez-vous aux hommes et que ce jour soit l'annonce d'une nouvelle aurore. Emplissez tous les cœurs de vos dons multiples et précieux [...]. Divin Esprit, feu d'amour, joie qui surpasse toute plénitude, lumière qui met en fuite les plus lamentables obscurités ; inspirateur de toute louange, Esprit de vérité, établissez toutes les âmes dans le goût des choses saintes.

Faites-les pénétrer dans la beauté profonde de vos demeures mystérieuses. Qu'elles entrent dans le royaume secret des mystères divins [...] et leur vie toute transformée, toute transfigurée, toute divinisée dans le Christ atteindra une puissance infinie par la valeur même de vos divines richesses.

Divin consolateur de nos peines, charme précieux des fécondes solitudes, animateur de toutes nos joies, germe sacré de toute vie spirituelle, étendez sur tout l'univers votre immensité. Remplissez le monde de votre plénitude. Absorbent notre humaine substance dans le mystère de votre divine unité.

« Laissons l'Esprit prendre lui-même le relais de notre capacité d'agir et d'aimer²³ », conseille le P. Jean-

Claude Sagne aux membres d'une Fraternité qu'il a suscitée. C'est tout à fait le conseil implicite de Marthe aux Foyers et le sens que l'on peut donner à ce poème mystique.

Marthe encourage les adhérents à s'ouvrir à l'Esprit. À ne pas lui fermer la porte. « Vous comptez trop sur vos moyens humains, répète-t-elle, et pas assez sur l'Esprit Saint²⁴. » Il ne s'agit pas de privilégier le rêve ou de se transporter dans un imaginaire religieux propice à de dangereuses dérives mais de modifier le rapport matérialiste que l'on peut avoir avec l'espace et le temps.

« C'est bien de vivre au jour le jour, dit-elle à un visiteur, mais c'est tellement plus beau de vivre la minute présente que le Seigneur nous donne. » L'enracinement dans l'immédiateté est une règle de conduite qu'elle redit souvent, car c'est à partir de là que l'on peut écouter l'Esprit. Au creux du temps, en quelque sorte.

À plusieurs membres d'un Foyer venus la rencontrer elle confie : « L'Esprit Saint veut réaliser en chacun de nos cœurs une nouvelle Pentecôte d'Amour²⁵. » La Pentecôte est, pour les chrétiens, ce jour où, comme il est raconté dans les Actes des Apôtres, l'Esprit a été envoyé sur les premiers disciples de Jésus rassemblés au Cénacle à Jérusalem. Toute l'histoire du Mouvement se réfère à cette influence primordiale et conforte les membres dans l'évidence d'une aide divine : l'Esprit intervient et veille sur eux. Il n'est qu'à lire, par exemple, les récits relatant la création de chaque Foyer pour trouver des faits qui semblent tenir davantage du merveilleux que de l'histoire événementielle.

Marthe est à la fois une figure de proue et une preuve vivante de ce qu'elle avance. Ne trace-t-elle pas un sillon dans la mer des choses humaines en montrant par

la vie qu'elle mène que tout est possible ? Elle fait une expérience consciente de Dieu qu'elle appelle à partager.

Au cours des visites

C'est aussi dans les relations interpersonnelles que les pouvoirs de Marthe se révèlent. Cette dimension est tout à fait frappante lorsqu'on relit ou que l'on écoute les témoignages de celles et de ceux qui ont bénéficié de ses conseils.

Marthe aide les gens à découvrir par eux-mêmes ce qu'ils cherchent. Elle entrouvre une porte, sans que l'on s'en rende compte en général, et sans jamais imposer ou ordonner son franchissement, mais en mettant dans les conditions propres à décider par soi-même²⁶.

Elle confie un jour au P. Finet : « C'est à la lumière du Saint-Esprit que Dieu me montre ceux qui sont dans le péché, d'une façon plus ou moins précise²⁷. » Elle est éclairée et donne à ses visiteurs l'impression qu'elle les connaît et qu'elle sait ce dont ils ont besoin.

Nous possédons suffisamment de témoignages sérieux de personnes qui sont pour elle des inconnus et à qui elle rappelle avec une très grande précision ou simplement par une allusion des faits qui ont marqué leur vie. Ce qui a fait dire à de nombreux visiteurs : « Elle a lu dans mon âme comme dans un livre ouvert²⁸. »

Il est indispensable de faire ici la part de ce qu'elle sait et de ce qu'elle ne sait pas sur la personne qu'elle reçoit et inversement de ce que celle-ci croit que Marthe sait ou ne sait pas sur elle... Il ne s'agit pas de remettre en cause le don de connaissance qu'elle manifeste mais de constater que sa mémoire prodigieuse peut expliquer à l'occasion certaines voyances.

Tel est le cas d'une personne venue voir Marthe pour la première fois et qui est bouleversée par le fait qu'elle cite le nom d'une de ses parentes... Elle y voit une sorte de « miracle » alors que cela s'explique parfaitement – comme nous avons pu le vérifier – par la capacité de mémorisation des généalogies dont Marthe est capable !

De même, la voyante se souvient de détails infimes de conversations fort anciennes, ce qui lui permet à l'occasion d'effectuer des rapprochements avec telle ou telle personne qu'elle voit pour la première fois. On devine l'étonnement de la visiteuse. Pour autant, elle ne cherche jamais à abuser. Elle aime manifester sa proximité de manière concrète et chaleureuse. La compassion et la miséricorde sont des ferments de la mémoire.

Des rumeurs variées, véhiculées parfois par des gens du cercle, ont couru, concernant les prédictions de Marthe. Celles qui visaient la fin du communisme ou la chute du mur de Berlin étaient vivaces, peut-être parce qu'elles trouvèrent un terreau favorable dans un milieu faisant preuve d'un anticommunisme virulent. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas dans la nature de Marthe de jouer à celle qui est capable de prédire le futur, et elle se gardait bien de diffuser ce genre d'informations qu'elle savait aptes à enflammer l'imaginaire des gens.

Comment aurait-elle ignoré que nombre de ses visiteurs sont en attente en venant la voir et extrêmement attentifs à la moindre parole sortant de ses lèvres... Elle ne veut pas passer pour une « devineresse » et se tient parfois sur la défensive. L'écrivain Jean-Jacques Antier témoigne qu'elle va jusqu'à s'écrier en certaines occasions : « Je ne suis pas une sorcière » ou encore « Je

n'appartiens pas au syndicat des cartomanciennes²⁹ ».

Les avis et conseils qu'elle donne ont changé bien des vies et parfois de façon spectaculaire. Le P. Raymond Peyret et Jean-Jacques Antier présentent dans les diverses biographies qu'ils ont écrites sur elle des témoignages qui montrent qu'une force semble agir à travers elle dans ces moments-là, une force qui donne à ses paroles une puissance mystérieuse. Il est frappant de constater que ce qu'elle dit (la banalité apparente du propos) n'explique pas rationnellement et objectivement l'effet produit. En voici un exemple significatif que j'ai recueilli au cours de mon enquête.

Il s'agit de l'expérience d'une femme appartenant au Foyer de Charité de Sufferchoix près d'Aix-en-Provence. « Je suis peu attirée par le surnaturel, m'a-t-elle confié, et j'ai même refusé pour cette raison de voir Marthe la première fois qu'on me l'a proposé au cours d'une retraite à Châteauneuf-de-Galaure. »

Finalement, elle se décide un peu plus tard. « J'avais une idée en tête, me dit-elle : l'interroger sur les apparitions de Thérèse de Lisieux. » Elle ne parvient pas à imaginer comment un tel phénomène peut vraiment se produire et veut en avoir le cœur net !

« Dès que j'ai parlé à Marthe, je lui ai posé tout de suite deux questions, poursuit-elle. Comment savez-vous que Thérèse vous a demandé de continuer sa mission ? Comment faites-vous ? Marthe m'a répondu avec une voix douce et quelque peu chantante : "Oh vous savez... Souffrir et offrir, c'est à la portée de tout le monde." En sortant de sa chambre un peu plus tard, je pestais en moi-même : je suis venue pour entendre ça ! »

Bien des gens ont eu une réaction semblable. Étonnée, voire déçue. D'où, sur le moment, un sentiment

d'incompréhension. La lumière vient quelque temps après. La compréhension surgit lorsqu'on ne s'y attend plus. C'est ce qui est arrivé à cette personne :

Plus tard, j'ai compris ce qu'elle m'avait dit. Tout est devenu clair, évident... J'ai puisé dans la richesse de cette phrase comme à une source qui coule encore aujourd'hui dans ma vie. Cette parole a eu par la suite un singulier destin. Je l'ai dite à beaucoup de gens qui l'ont répétée à d'autres... Elle a fait son chemin.

C'est ce que l'on pourrait appeler l'expérience de la chambre de Marthe. Non pas qu'un tel processus se déroule inéluctablement lorsque Marthe parle, mais parce qu'on observe très souvent un décalage entre la cause et l'effet produit. Il peut, certes, y avoir une part qui relève de l'atmosphère particulière de cette chambre sombre où l'on vient chercher la lumière. Mais doit-on pour autant parler d'autosuggestion ?

Il n'y a jamais, chez les témoins, un choc avéré ou une réaction émotionnelle plus ou moins incontrôlée à l'énoncé d'un conseil ou d'un avis donné. Le visiteur semble saisi dans la profondeur de son être. Dans nombre de cas, il prend conscience de ce que Marthe lui a dit réellement alors même qu'il n'y pense plus ! La réponse semble remonter à la conscience et s'installer en lui. Faut-il y voir, comme Marthe le suggère, un agir de l'Esprit chez ceux et celles qui sont prêts à l'accueillir ?

Une onde n'a pas fini de vibrer, dit-on, dans la profondeur des âmes qui ont été touchées un jour par Marthe Robin. L'écho de ce big bang spirituel résonne comme une note porteuse dans le bruit de fond de la

conscience.

Beaucoup de gens quittent la chambre de la Plaine avec un étrange sentiment : « Ce n'est pas fini, peut-être que quelque chose commence... » Il est vrai que Marthe a une manière bien à elle de dire au revoir. « Je vais vous porter » ou encore « On va prier ». Alors le départ n'est pas vraiment une séparation. Ils sont nombreux ceux qui prétendent aujourd'hui encore qu'elle est auprès d'eux.

Au-delà du paranormal ?

Par elle, beaucoup de signes et de prodiges se réalisèrent à la ferme, mais aussi ailleurs et même très loin de Châteauneuf-de-Galaure. Marthe a toujours cherché à minimiser ce rôle mystérieux qu'on lui prête, tant et si bien qu'elle a parfois préféré brouiller les pistes plutôt que de se mettre en avant. « Elle était d'une humilité qu'on ne peut même pas imaginer », m'a-t-on dit. Il faudrait étudier et développer l'impact qu'ont eu sur elle cette capacité et cette volonté proprement extraordinaires à ne pas se mettre en avant et à se tenir pour quantité négligeable.

À ce degré-là, l'humilité modifie et façonne une personnalité en profondeur. On ne peut pas comprendre Marthe sans prendre en compte ce trait de caractère qui atteint un rare degré chez elle. « L'humilité fait de nous des mendiants de Dieu, note le P. Jean-Claude Sagne. La douceur est la réplique de l'humilité dans la relation avec nos proches. Elle se fait respect, disponibilité et patience³⁰. » C'est là sans doute ce que Marthe a vécu et ce à quoi elle engage sans cesse ses visiteurs.

Il y a chez Marthe une grandeur acquise dans la manière dont elle donne son corps malade et sans

nourriture, sa vie de handicapée entièrement dépendante et immobile, son intelligence tournée vers les autres et son cœur enflammé d'un amour total pour Dieu. Cette grandeur-là ne se mesure pas, mais se découvre indirectement dans la liberté qu'elle offre à l'Esprit d'agir sans trouver d'obstacle et de lui transmettre une vie nouvelle qui se manifeste de manière visible par divers pouvoirs.

Elle parvient, semble-t-il, à une connaissance et à un savoir supérieurs à ce qu'elle serait capable de connaître et d'apprendre par elle-même. Cette influence décisive de l'Esprit se produit toute sa vie durant et éclate en pleine lumière (si l'on ose dire) lors de rencontres occasionnelles avec une multitude de visiteurs. Là, Marthe s'exprime avec une intelligence et une sagesse parfois si sublimes que les savants eux-mêmes en sont stupéfaits.

La voyante dispose de cette science qui lui permet de donner des conseils à la fois pertinents et efficaces, c'est-à-dire touchant juste et suivis d'effets. Possède-t-elle ce que le P. Jean-Claude Sagne appelle « la connaissance constituée par l'amour lui-même », une « sagesse qui donne le goût de Dieu » et qui résulte « d'un contact, d'une intuition, d'une expérience³¹ » ? Est-elle la réceptrice de cet Esprit de Dieu que le pape Jean-Paul II a comparé à la Personne-amour ou à la Personne-don, c'est-à-dire à une personne qui nous aime et qui nous fait des dons ?

Rien n'indique que Marthe rêve ou qu'elle est la proie d'un délire ou d'une exaltation compulsive, mais plutôt qu'elle agit prudemment, paisiblement, humblement, comme une intermédiaire à qui sont donnés les pouvoirs nécessaires pour remplir sa Mission.

Tous les phénomènes paranormaux si difficiles à reconstituer font non seulement partie de sa vie (sa vie réelle), mais ils y prennent une part décisive.

Elle confie le 8 octobre 1930 : « Tout devient de plus en plus mystérieux pour moi... mais qu'ai-je besoin de savoir ? Ce n'est pas à moi, ni à personne de sonder les mystères de Dieu. » Elle ne cherche jamais à comprendre, à analyser et n'engage pas les autres dans cette voie. Elle donne le sentiment de se laisser guider et même porter sans forcer le cours des événements extraordinaires qui surgissent, ni demander à quelque moment que ce soit des pouvoirs. Cette disponibilité est sans doute décisive.

Pourquoi tout être humain n'en subit-il pas les effets positifs ? Pourquoi Marthe et pas les autres ? Qu'est-ce qui la distingue et l'élève au rang de voyante ? Est-ce d'être totalement réceptive ? Est-ce la manière qu'elle a de vivre, de penser, d'agir totalement empli d'amour ? La limite des êtres humains est-elle celle de leur amour ?

Ce que Marthe a vécu, d'autres hommes ou femmes l'ont vécu avant elle. Si de telles expériences ne sont pas communes, on ne peut pas systématiquement en déduire qu'il s'agit de dérèglements organiques (cerveau, moelle épinière...) ou psychiques (mythomanie, vanité puérile, hyper-suggestibilité...). Marthe la charismatique conduit en un territoire où la seule raison ne peut pas tout expliquer.

La question qui se pose alors est de savoir quand de telles aptitudes deviennent des charismes, c'est-à-dire pour les croyants des dons de Dieu mis au service des hommes. Marthe est une source qui nourrit et impulse. Mais quelle est la source réelle, celle qui agit en elle et à travers elle ? Et quelles sont les finalités ? Y a-t-il en tout

cela un plan sous-jacent, c'est-à-dire une volonté divine qui s'exprime ? Sommes-nous face à une lumière ou à une énergie qui vient d'un ailleurs que l'on n'ose pas toujours nommer ?

- 1- Il en a tiré un livre : *Marthe Robin, la stigmatisée de la Drôme*, Toulouse, Érès, 1989.
- 2- Gonzague Mottet, *op. cit.*, p. 8.
- 3- Herbert Thurston, *op. cit.*, p. 130.
- 4- *Ibid.*, p. 55
- 5- Gonzague Mottet, *op. cit.*, p. 95.
- 6- Il reconnaît qu'il s'est exclusivement appuyé sur les livres de Jean Guilton et de Raymond Peyret.
- 7- Gonzague Mottet, *op. cit.*, p. 158-159.
- 8- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 56.
- 9- *Ibid.*, p. 105.
- 10- Bernard Vandewielle, *Le salut précaire de Marthe Robin*, Romans, L'Autre incertain, 1994.

- 11- *Ibid.*, p. 107.
- 12- Journal intime, 2 novembre 1932.
- 13- Journal intime, cahier 9, p. 39.
- 14- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 97.
- 15- Thérèse d'Avila, *Vie de sainte Thérèse* (traduction Marcel Bouix), Paris, Lecoffre fils, 1867, chap. XXVII.
- 16- Dogme catholique.
- 17- Les théologiens catholiques préfèrent parler des perceptions sensibles, imaginaires et intellectuelles, selon une tradition qui remonte aux premiers siècles de notre ère.
- 18- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 96.
- 19- François de Muizon, *Un nouveau regard sur les apparitions*, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 2008.
- 20- Jean Guitton, *op. cit.*, p. 156.
- 21- Alain Assailly, *op. cit.*, p. 39.
- 22- Herbert Thurston, *op. cit.*, p. 92-93.
- 23- In *L'amour miséricordieux du Père*.
- 24- Jacques Ravanel, *op. cit.*, p. 170.
- 25- Jacques Ravanel, *op. cit.*, p. 181.
- 26- Cf. chap. 12, « Les relations de Marthe avec l'extérieur ».
- 27- Bernard Peyrous, *op. cit.*, p. 200.
- 28- *Ibid.*, p. 201.
- 29- Jean-Jacques Antier, *op. cit.*, p. 264.
- 30- Jean-Claude Sagne, *op. cit.*
- 31- *Ibid.*

Épilogue

L'exploratrice des horizons extrêmes

Marthe Robin explore sans l'avoir cherché des territoires extrêmes. Au seuil de la mort, elle trouve un supplément de vie. Au sommet de la souffrance, elle découvre une autre immensité. Au bord d'un précipice sans fond, elle s'élève au lieu de sombrer. Sur des terres inconnues et hostiles, elle devient renonçante, éveillée, éclaireuse... et fait une rencontre qui la transfigure.

« Je me prends souvent à rêver que, du métal humain en ébullition, jaillira un jour ou l'autre une paysanne (ou une ouvrière) qui pour répondre à la voix du Ciel prendra les membres sanglants et épars de l'Humanité pour faire l'unité humaine¹ », confie le cardinal Jules Saliège († 1956). Marthe est de cette lignée d'hommes et de femmes exceptionnels dont rêve le cardinal et qui tracent de nouvelles routes afin de susciter un destin convergent pour la multitude humaine.

La modernité de cette très grande dame de la Plaine s'exprime non seulement dans ce qu'elle annonce et proclame, mais mieux encore dans ce qu'elle fait et expérimente : *le vivre-ensemble, la valeur de la Personne, la science de la Souffrance.*

Les Foyers de Charité ne se présentent pas comme des modèles normatifs qu'il faut suivre ; ils ne sont pas

faits d'un ensemble de règles créant une communauté nouvelle de plus (il en faut) mais proposent un cadre où les hommes puissent vivre et s'épanouir ensemble dans leurs différences et le respect mutuel. Un cadre souple et naturel est proposé : la *famille*. La nature humaine est reliée par les liens du sang. Elle en réfère à un « père » qui est pour les croyants Dieu ou son délégué. L'objectif est de mettre en commun les ressources. La force unissante se trouve dans une spiritualité assumée et confortée collectivement. Cet Appel lancé au début des années 1930 est prémonitoire. Il répond aux grandes questions soulevées par la modernité.

À l'heure où la personne humaine est en train de se perdre, Marthe Robin suscite un nouveau personnelisme² en plaçant au premier plan, comme une évidence vitale, l'être humain. Elle propose d'élever les consciences sans jamais rien imposer, d'aider à comprendre par soi-même le meilleur chemin qu'il convient de suivre au lieu de subir, de libérer les énergies positives...

Elle n'a pas un modèle à proposer livré clés en main. Elle met en route : c'est sa manière d'enseigner, de pratiquer la relation interpersonnelle en laissant toujours le choix à chacun de décider en dernier recours. Elle n'agit pas sur les symptômes mais sur les causes, non pas sur les apparences et les conséquences mais sur les réalités et les racines, non pas superficiellement mais en donnant à chacun accès à sa propre profondeur. Car Marthe veut convaincre que la « source » est en nous.

Pour elle, chaque individu est unique, éminemment respectable, porteur d'une force qu'il est capable de partager et qui s'épanouira dès qu'il se tournera vers les autres. Et cela bien sûr est plus vrai

encore à l'heure de l'homme égaré sur la Toile mondiale.

Enfin Marthe Robin développe une science de la souffrance qui lui permet de prendre de la distance, de se détacher, de lâcher prise... Elle va à l'essentiel qui n'est pas de calmer la douleur, les angoisses, le stress mais de s'attaquer aux enracinements, aux points de fixation des déchirements.

Elle se place au centre du combat qui oppose ce que l'on appelle schématiquement le Bien et le Mal, de toutes les injustices et des drames qui broient l'être humain, le défigurent, le font esclave... Quel chemin fut le sien ! Après s'être révoltée contre les souffrances du monde – comme symbolisées et centralisées dans son corps –, après s'être révoltée contre Dieu comme la cause de tous ces malheurs, elle parvient à acquérir cette science de la souffrance qui lui permet d'aller au-delà du mur de l'horreur.

Marthe est un bien précieux pour l'homme moderne. Chercher à mieux la connaître n'est pas une affaire de curiosité et relève moins encore de cette ambition que l'on pourrait avoir de percer des mystères qui sont par nature inconnaissables. Il ne s'agit pas davantage de profaner, de quelque manière que ce soit, la mémoire de cette femme admirable mais de la retrouver car sa vie est un témoignage actuel et utile. Il n'est pas étonnant que de grands intellectuels comme Paul-Louis Couchoud et Jean Guilton, entre autres, aient continué de s'interroger inlassablement à son contact.

Il se dégage de ce qu'elle dit, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle propose un néo-humanisme dont on n'a pas fini de découvrir la richesse et la force. Marthe est un livre ouvert sur les secrets de la vie. Ce corps en survie et cette âme assoiffée d'amour répondent par avance aux défis de

la société actuelle.

Comment ne pas y voir l'image prophétique des risques que font courir la géo-ingénierie qui entend modifier savamment l'environnement ou la biologie synthétique qui ambitionne de mettre en place de nouvelles formes de vie reproductible créées artificiellement ? Son corps n'est-il pas le signal qu'une survie est nécessaire pour que l'homme reste humain ? Son esprit n'est-il pas le canal par lequel transite une opportune libération ? Grande exploratrice sur les chemins de l'Esprit, sur les routes de la Providence, elle guide nos pas.

Il est toujours délicat d'affronter de telles réalités. Le P. Conrad De Meester, supérieur de la province des Carmes en Belgique et qui a étudié le dossier pour le Vatican, nous a confié : « Vous savez... cette affaire on pourra en parler jusqu'à la fin du monde. » Certains mystères ne trouveront-ils une solution que dans l'Au-delà ?

Marthe nous interroge aussi sur les limites de l'être humain. Sur son extrême plasticité. Sur sa faculté d'adaptation. Sur l'évolution de son mode de vie. Le corps et l'esprit disposent-ils de moyens d'agir et de réagir en certaines circonstances de manière inattendue, voire stupéfiante ? Au moment où la révolution biotechnologique modifie la nature et commence à créer un nouvel être humain, ce que nous enseigne la survie de Marthe Robin n'est pas anodin. Est-il judicieux de préserver la nature humaine pour mieux découvrir la richesse plutôt que d'en changer le cours, de la modifier dans l'espoir hypothétique de l'améliorer ?

L'absolue radicalité de Marthe Robin (rien chez elle n'est tiède, rétréci ou contingent) se heurte

fatalement à nos peurs, nos limites, nos pulsions intellectuelles, nos défenses idéologiques, nos réflexes communautaristes...

Certes, elle n'a jamais souhaité provoquer un tsunami ou un déluge. Elle fut, tout au long de sa vie, d'une obéissance sans faille et exemplaire à son maître spirituel et à l'Église catholique. Alors pourquoi cette sorte de suspicion qui semble parfois entourer ses zéloteurs ? On a craint à juste titre le sensationnalisme ou le culte de l'effervescence. Il y avait ce danger. L'appétit des foules et la voracité des prédateurs ne risquaient-ils pas de transformer Marthe en phénomène de foire ?

De telles personnalités se trouvent au centre de tous les nœuds de contradictions : le Haut et le Bas, le Bien et le Mal, le Vrai et le Faux... dont les limites s'entrecroisent. Ces êtres d'infinis se heurtent à la finitude. La perfection qu'ils véhiculent pénètre dans le marécage des faiblesses humaines.

Marthe laisse l'image de ce que peut être la miséricorde la plus sublime. Par ce mot, il ne faut pas entendre la pitié que réserve le dominant au dominé ou encore celle accordée négligemment par le maître à l'esclave. Il s'agit d'une qualité qui engendre ce pardon rare donné avec le cœur dans le but de restaurer une relation rompue ou en voie de se rompre. Il n'est donc pas surprenant que la miséricorde débouche sur de la démesure et qu'il y ait en elle un souffle d'infini, car elle brise les limites humaines et élargit le sens que l'on donne à la vie.

Marthe a tout donné jusqu'à la moindre parcelle de sa vie pour aider encore et toujours les autres, pour les aimer plus qu'il semble possible d'aimer... Elle a vécu ce tourment incessant de savoir l'humanité malheureuse et

prisonnière du désespoir, alors qu'elle avait touché à la Joie véritable. Elle a tendu la main au monde depuis sa chambre, depuis son lit, depuis son cœur ouvert à la dimension de l'univers.

1- Jules Saliège, *Menus propos*, Paris, Arfuyen, 2010.

2- Le philosophe Emmanuel Mounier, contemporain de Marthe Robin († 1950), est à l'origine de ce courant de pensée d'inspiration chrétienne qui entend fonder « une fraternité entre les hommes sur un socle de valeurs communes et à partir d'une méthode privilégiant la discussion et la pluralité des points de vue ».

3- Le P. Conrad De Meester ne peut pas en dire davantage dans la mesure où il est tenu, lui aussi, au secret que lui impose le Vatican.

Les photos suivantes sont extraites du livre de Jean-Jacques Antier : "Marthe Robin, le voyage immobile"

Marthe à vingt-huit ans. Depuis quelques mois elle est sortie d'un long coma, totalement paralysée.

Dans son regard, l'acceptation sans réserve : « Je renonce à jamais à moi-même et à tout et me voue tout entière à la prière, à la souffrance, à l'Amour. »

(Avec l'aimable autorisation du studio Max-Taly.)





Le père Finet devant le lit vide de Marthe.
Pendant quarante-cinq ans, il a été le père, le confident, l'ami.
(Coll. R.Peyret/Peuple libre.)



Marthe Robin sur son lit de mort, le 6 février 1981.
Le corps est détendu, le visage apaisé porte encore les marques
des stigmates de la couronne d'épines.
« Comme Lui douce et humble de cœur, obéissant jusqu'à la mort,
et à la mort de la croix s'il le faut. Alors se dissipera le voile
d'ombre qui me cache une si adorable merveille, le Christ, ma vie. »

(Photo Richard Milan.)

Les obsèques de Marthe le 12 février dans le sanctuaire
de Châteauneuf. Quatre évêques, deux cents prêtres,
six mille communions.

(Photo Richard Milan.)





Dans la chapelle du Foyer de Châteauneuf, la fresque de la Vierge a été exécutée en 1955 par Luc Barbier, d'après les indications de Marthe sur sa vision du 1^{er} août 1942.

(Photo Mappus.)